# UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

# LA MOBILISATION POLITIQUE DES ADOPTÉS TRANSNATIONAUX OU TRANSRACIAUX ADULTES : DU GROUPE AFFINITAIRE AU GROUPE DE PLAIDOIRIE

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAÎTRISE EN SOCIOLOGIE

PAR

**AMANDINE GAY** 

**JUIN 2018** 



# UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL Service des bibliothèques

#### <u>Avertissement</u>

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.10-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

# REMERCIEMENTS

La réalisation de ce mémoire a été rendue possible grâce au concours de plusieurs personnes à qui j'exprime ici toute ma gratitude.

Je tiens tout d'abord à remercier mon directeur et ma directrice de mémoire, M Louis Jacob et Mme Anne-Marie Piché pour leur accompagnement bienveillant et leurs conseils.

Je souhaite également témoigner de ma profonde reconnaissance envers les associations et personnes qui ont accepté de relayer le questionnaire ou de le compléter.

Le réseau de personnes de référence qui ont donné de leur temps afin de m'offrir un suivi et soutien académique ou psychologique a été tout aussi précieux pour mener ce projet à bout. À ce titre, je remercie plus que chaleureusement, Stéphane Martelly, Sophia Koukoui, Katharina Niemeyer, Jenny Wills, Manu Alix Surprenant; Kassaye; Shannon Gibney et Sophie Gilbert.

La Faculté des Sciences Humaines de l'UQAM, le Réseau Québécois en Études Féministes et l'Association des Étudiantes en Études Avancées en Sociologie, en me remettant respectivement la Bourse d'implication étudiante de l'UQAM – Personnalité 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles, la « Bourse d'excellence de Maîtrise du RéQEF et la Bourse d'implication étudiante – AEEAS, ont contribué de façon significative à la possibilité de mener mon travail dans de bonnes conditions matérielles.

Enfin, je tiens à remercier mes parents pour avoir toujours soutenu mon travail et mes engagements politiques, et mon conjoint, pour ses relectures attentives.

## **AVANT-PROPOS**

Ma première rencontre avec des productions académiques sur les personnes adoptées écrites par des universitaires adoptés date de 2015, lorsqu'une amie afro-américaine, professeure et adoptée rencontrée sur les réseaux sociaux grâce à une autre amie québécoise noire et adoptée, m'envoya le livre *Outsiders Within: Writing on Transracial Adoption*<sup>1</sup>:

Ce livre est une action corrective. Au cours des cinquante dernières années, les parents adoptifs blancs, les universitaires, les psychiatres et les travailleurs sociaux ont dominé la littérature sur l'adoption transraciale. Ce sont ces « experts » qui ont dit au public – y compris aux adoptés – « ce que c'est » et « ce qui nous arrive». Malgré notre nombre et la manière radicale dont nous avons transformé la couleur et la composition des familles blanches, les voix des adoptés transraciaux adultes restent largement ignorés. Notre production culturelle a été marginalisée et les travaux qui traitent de notre expérience personnelle de l'adoption n'ont pas été publiés et restent largement inconnus<sup>2</sup>.

Si je prends le soin de divulguer cet exemple personnel, c'est pour illustrer un des mécanismes qui permettent aux adoptés transnationaux ou transraciaux de se rencontrer virtuellement, d'échanger et même de collaborer physiquement. Suite à ce

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ce travail conservera l'expression « outsiders within » en anglais, car toutes les traductions françaises (ex: « étrangers de l'intérieur » ; « marginaux de l'intérieur ») font disparaitre l'attachement voire l'assimilation des codes des nations d'accueil des personnes adoptées. Celles-ci en particulier lorsqu'elles sont mobilisées politiquement, développent un répertoire d'action qui s'appuie sur des revendications citoyennes, à partir d'une posture de personnes intégrées.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> « This book is a corrective action. Over the past fifty years, white adoptive parents, academics, psychiatrists, and social workers have dominated the literature on transracial adoption. These "experts" have been the ones to tell the public – including adoptees- "what it's like" and "how we turn out." Despite our numbers and the radical way we have transformed the color and kinship of white families, the voices of adult transracial adoptees remain largely unheard. Our cultural production has been marginalized and essays discussing our personal experiences of adoption have remained undistributed and largely unknown ». Trenka, J. J., Oparah, J. C. et Shin, S. Y. (2006). Outsiders Within: Writing on Transracial Adoption. New-York: South End Press, p. 1. [Notre traduction].

premier contact virtuel, je participai en avril 2016 à l'American Adoption Congress (AAC), avec Shannon Gibney, l'universitaire qui m'avait envoyé le livre et proposé ensuite de participer à un panel sur les diasporas noires de personnes adoptées. C'est suite à la participation à ce congrès que je me vis proposer d'écrire un texte pour The AN-YA Project, une maison d'édition fondée par des adoptés américains et dont le projet de l'époque était un livre intitulé Anthologie Noire: Les adoptés adultes s'approprient leur espace<sup>3</sup>. La lecture de l'introduction d'Outsiders Within, publié en 2006, ainsi que ma propre expérience aux États-Unis m'ont immédiatement poussée à me demander si des initiatives similaires de réappropriation de la narration menant à des collaborations, voire des actions collectives dans différents champs, existaient dans le monde francophone. En effet, si les actions collectives d'adoptés transnationaux ou transraciaux d'un même pays – et parfois même de pays différents - ne sont pas des phénomènes observables dans la rue, Internet en général et les réseaux sociaux en particulier jouent un rôle de catalyseur de ces mobilisations transnationales d'adoptés adultes. Lors de l'AAC, le recours assumé des associations d'adoptés adultes à la démocratie directe et aux actions de plaidoirie, voire de lobbying (des élus de plusieurs États – Colorado, Pennsylvanie, Wyoming, Kansas, etc. – avaient été invités à suivre les conférences durant les trois jours du congrès) me marqua énormément. Ce rapport assumé à l'engagement politique au sein des associations d'adoptés américains me sembla extrêmement différent de ce que j'avais pu observer dans mon parcours personnel en France et au Québec. C'est pourquoi ce mémoire interroge les modalités de mobilisation des adoptés transnationaux ou transraciaux québécois et français.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Gay, A. (2016). Who's claiming us. Dans S. Harris O'Connor, D. René Christian et M.Akwai Ellerman (dir.) *Black Anthology: Adult Adoptees Claim Their Space. The An-Ya Project.*, p. 80-87.

# TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTSi
AVANT-PROPOSii
TABLE DES MATIÈRESiv
RÉSUMÉviii
SUMMARYix
INTRODUCTION1
CHAPITRE I
LE PRIVÉ EST POLITIQUE9
1.1 Construire l'objet : les types d'adoptions et les personnes adoptées
en France et au Québec
1.1.1 Les mots sont importants
1.1.2 Les conséquences de l'approche occidentale de la parentalité
pour les adoptés transnationaux ou transraciaux
1.2 Cadrage juridique et historique des phénomènes d'adoptions transnationales
ou transraciales (1959-2016)
1.3 Universalisme républicain et adoption transnationale ou transraciale en France 26
1.4 Interculturalisme et adoption transnationale ou transraciale au Québec30
1.5 Les adoptés transnationaux ou transraciaux adultes de France et du Québec
et l'espace public
CHAPITRE II
LA SOCIOLOGIE DES MOUVEMENTS SOCIAUX APPLIQUÉE AU CHAMP
DE L'ADOPTION39
2.1 Problématique et questions de recherche

2.2 Le modèle du processus politique appliqué aux mobilisations d'adoptés	45
2.3 Le champ de l'adoption internationale	51
2.4 Le modèle du cadrage appliqué aux mobilisations d'adoptés	55
2.5 Le récit de soi comme outil de rééquilibrage du champ de l'adoption	
2.6 L'action connective ou la transnationalisation des répertoires	
de l'action collective	66
2.7 Élaboration des catégories	72
CHAPITRE III	
DÉMARCHE D'ANALYSE DE LA POLITISATION DE L'INTIME	78
3.1 Univers d'analyse	80
3.2 Délimiter le terrain (1995-2016)	82
3.3 Échantillon et constitution du corpus	84
3.4 Matériaux	87
3.5 L'analyse de contenu	89
3.6 Méthode assistée par ordinateur : NVivo 11	94
3.7 Limites et biais de la recherche	97
CHAPITRE IV	
COMMENT SE MOBILISE-T-ON SANS SE MOBILISER ?	101
4.1 La posture d'expert comme outil de recadrage des débats	104
4.2 La performativité du discours des adoptés transnationaux ou transraciaux :	
du recadrage à la perturbation du champ	108
4.3 La mobilisation qui ne dit pas son nom : de la socialisation	
à l'apprentissage implicite des cadres de l'action collective	115
4.4 Du privé au politique, ou le passage de l'institution familiale	
vers l'institution étatique	122
CONCLUSION	133
ANNEXE A	
PRINCIPALES EXIGENCES ET CONDITIONS DES PAYS D'ORIGINE	139

ANNEXE B	
LES 6 PREMIERS PAYS D'ACCUEIL DE L'ADOPTION INTERNATIONAL	L <b>E</b>
DE 2007 À 2012	143
ANNEXE C	
CALCULS DU NOMBRE D'ADOPTIONS INTERNATIONALES	
EN FRANCE ET AU QUÉBEC DE 1980 à 2015	144
ANNEXE D	
LISTE DES SOURCES COMPOSANT LE CORPUS	155
ANNEXE E	
ANOMALIE DANS LE CORPUS 1	159
ANNEXE F	
ANOMALIE DANS LE CORPUS 2	161
ANNEXE G	
CATÉGORIES DU TABLEAU DE PRÉ ANALYSE	164
ANNEXE H	
TABLEAU DE PRÉ-ANALYSE	166
ANNEXE I	
LISTE DES 40 MOTS LES PLUS FRÉQUENTS DANS LE CORPUS	171
ANNEXE J	
4 EXEMPLES D'ARBRES DE MOTS ISSUS DE LA REQUÊTE	
« RECHERCHE DE TEXTE »	173
ANNEXE K	
VUE D'ENSEMBLE DE L'ORGANISATION DES NŒUDS/THÈMES	
DANS NVIVO	175
ANNEXE L	
EXEMPLE DE REOUÊTE 1	176

ANNEXE M	
UNITÉS D'ENREGISTREMENT : RÉPARTITION PAR THÈMES	
ET SOUS-THÈMES	178
ANNEXE N	
AXIOLOGIE : TABLEAUX DE SYNTHÈSE POUR LES 5 THÈMES	
PRINCIPAUXPRINCIPAUX	190
PRINCIPAUA	100
ANNEXE O	
EXEMPLE DE REQUÊTE 2	182
ANNEXE P	
EXEMPLE DE REQUÊTE 3	185
ANNEXE Q QUESTIONNAIRE	18/
APPENDICE A	
PREMIÈRE PRISE DE CONTACT	189
APPENDICE B	:
5 DOCUMENTS-TYPE ISSUS DU CORPUS	191
APPENDICE C	
FORMULAIRE DE CONSENTEMENT	201
APPENDICE D	
DEUX VERBATIM DE QUESTIONNAIRES (FR & QC)	208
BIBLIOGRAPHIE	
LISTE DES RÉFÉRENCES	222

# RÉSUMÉ

Cette recherche entend identifier les modalités de la mobilisation des adoptés transnationaux ou transraciaux adultes en France et au Québec en s'appuyant sur la sociologie des mouvements sociaux, les études subalternes et les théories des féministes noires. Dans les espaces francophones, la production de contenus institutionnels. ou médiatiques par les académiques. artistiques transnationaux ou transraciaux adultes s'intensifie depuis 2005. Pourtant, cette pédagogie publique qui s'adresse soit aux institutions de l'adoption transnationale, soit à la constellation de l'adoption, soit au grand public révèle un rapport ambivalent à la posture transgressive. Tout notre travail vise à comprendre quelles sont les formes prisent par les mobilisations d'adoptés transnationaux ou transraciaux adultes de France et du Québec. Les conclusions de cette recherche ont été obtenues en croisant les résultats d'une analyse de contenu assistée par ordinateur et les réponses à un questionnaire distribué aux membres des conseils d'administration de trois associations françaises et de deux associations québécoises d'adoptés transnationaux ou transraciaux adultes. Au-delà de l'expression de soi, cette analyse des discours individuels et collectifs qui s'étend des récits numériques d'individus aux plaidovers d'associations d'adoptés relève d'une stratégie de politisation de l'intime comme outil de mobilisation politique et mode d'action visant au changement social. La mobilisation des adoptés transnationaux ou transraciaux adultes en France et au Québec s'organise à partir d'une posture d'experts qui, forts de leurs expériences et de leurs productions de contenus, se détachent de l'imposition du statut d'enfants adoptés ou d'êtres endommagés en affirmant une posture citoyenne et scientifique.

Mots-clés : adoption ; adoptés ; adoption transraciale ; mobilisation ; mouvements sociaux ; intersectionnalité ; analyse de contenu ; France ; Québec.

## **SUMMARY**

Using Black feminism, subaltern studies and the sociology of social movements as a framework, this research aims at identifying the modalities of the mobilization of adult transnational or transracial adoptees in France and Ouebec. Since 2005, in francophone areas, the production of academic, institutional, artistic or media content by transnational or transracial adult adoptees has intensified. However, this public pedagogy, which is either aimed at transnational adoption institutions, or the adoption constellation, or the general public reveals an ambivalent relationship to transgression. This work aims at understanding the forms taken by the mobilization of adult transnational or transracial adoptees from France and Quebec. This research's findings were obtained by combining the results of a computer-assisted content analysis and the answers to a questionnaire distributed to the members of the boards of directors of three French associations and two Ouebec associations of transnational or transracial adult adoptees. Beyond self-expression, this analysis of a public pedagogy that extends from individual digital storytelling to adoptees' groups advocacy reveals a strategy of politicizing the personal as both a mobilizing tool and a mode of action for social change. The mobilization of adult transnational or transracial adoptees in France and Quebec is based on adoptees asserting themselves as experts whose experiences and discourses, distance them from the imposition of a perpetual adopted children status and help them take a citizen stance from a scientific standpoint.

Keywords: transracial adoption; transnational adoption; adoptees; social movement; intersectionality; content analysis; France; Québec.

## INTRODUCTION

Ce travail de recherche s'inscrit dans une perspective intersectionnelle, dont le postulat de départ est le suivant : l'interdépendance des oppressions de race, de classe et de genre dans un système globalisé a un impact sur l'agentivité des premières mères du Sud global et des femmes racisées ou précaires du Nord global, dont les enfants sont rendus disponibles à l'adoption. Cette approche s'inscrit plus généralement dans le concept de justice reproductive, qui demande de considérer l'accès aux techniques contraceptives, abortives et de stérilisation ou encore les retraits, les placements et les adoptions à partir d'une perspective intersectionnelle. L'adoption transnationale ou transraciale est un phénomène qu'il convient de traiter comme tout autre objet sociologique. L'objectif étant de comprendre comment les diverses structures de pouvoir interagissent dans la parentalité et les conditions d'existence des femmes et des enfants pauvres, marginalisés, racisés ou issus du Sud global.

Dans les espaces francophones ce sujet reste encore largement apolitique, dans la mesure où il n'est pas problématisé en tant que question politique, sociale ou de recherche, que ce soit dans l'espace public, médiatique, universitaire et même militant. Par exemple, dans les cercles féministes ou LGBT majoritaires du Nord global, lorsque le sujet de l'adoption est abordé, les multiples rapports de pouvoir ou les enjeux raciaux entre adoptant et adoptés sont rarement questionnés. Ce qui est plus surprenant encore c'est que l'adoption transnationale ou transraciale est également absente des revendications des féministes racisées, des mouvements antiracistes et des mouvements décoloniaux. Enfin, dans le champ académique, les chercheurs ont tendance à se focaliser sur la première phase de la post-adoption : l'enfance. Cela signifie que le nombre de travaux concernant les adoptés adolescents et adultes est extrêmement limité.

Le choix d'une approche sociologique pour interroger le phénomène de l'adoption transnationale ou transraciale à partir de la mobilisation des personnes adoptées adultes s'inscrit donc dans une volonté d'interroger la dimension sociale, économique et politique du sujet. Ainsi, aborder ce phénomène en termes de justice reproductive permet de s'éloigner du discours moral ou humaniste sur l'adoption transnationale ou transraciale pour objectiver certaines pratiques telles que les motivations des parents adoptant.

Par exemple, en France, comme au Canada et dans la majeure partie des pays du Nord global, l'augmentation de la demande d'enfants racisés provenant de pays étrangers à partir de la fin des années 1970 pourrait être analysée à partir de trois facteurs. Premièrement, la baisse des taux de natalité conjuguée à la baisse du nombre d'enfants blancs adoptables :

Il s'agit tout d'abord de la baisse du nombre des enfants adoptables de type européen, en bas âge et en bonne santé. Après le « baby-boom » la natalité baisse alors que les générations qui en sont issues accèdent peu à peu à l'âge légal pour adopter. [...] Par ailleurs, la loi Neuwirth sur la contraception (1967) et la loi Veil sur l'interruption volontaire de grossesse (1975) contribuent à faire diminuer le nombre de grossesses non désirées<sup>4</sup>.

Deuxièmement, les difficultés de procréation<sup>5</sup> seraient également à prendre en compte dans la formulation d'une analyse de l'augmentation de la demande d'enfants à

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Denéchère, Y. (2011). Des enfants venus de loin. Histoire de l'adoption internationale en France, Paris : Armand Colin. p.118.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> En effet, les débats scientifiques sur la baisse de la qualité du sperme et du taux de fertilité chez les hommes des pays du Nord global depuis 40 ans sont très vifs et les publications sur le sujet font désormais l'objet de commentaires fournis dans les médias. Pour ces dernières années, on peut citer les recherches suivantes : Rolland, M., Le Moal, J., Wagner, V., Royère, D., De Mouzon, J. (2013). Decline in semen concentration and morphology in a sample of 26 609 men close to general population between 1989 and 2005 in France. *Human Reproduction*, 28(2), 462–470; Levine, H., Jørgensen, N., Martino-Andrade, A., Mendiola, J., Weksler-Derri, D., Mindlis, I., Pinotti, R. et Swan, S. H. (2017). Temporal trends in sperm count : a systematic review and meta-regression analysis, *Human Reproduction Update*, 23(6), 646–659 et Lao, X.Q., Zhang, Z. et Lau, A.K. et al. (2017). Exposure to ambient fine particulate matter and semen quality in Taiwan. *Occupational and Environmental Medicine*. Première publication en ligne: 13 Novembre 2017.

adopter. Enfin, il faudrait aussi ajouter à ces éléments la question du recul de l'âge auquel les individus choisissent de fonder une famille. Dans cette perspective, l'adoption transnationale ou transraciale serait principalement une manière de remédier à la baisse des taux de natalité dans les pays du Nord global. Contrairement à l'image véhiculée dans les médias et communément admise dans la société, l'adoption transnationale ou transraciale vise autant à pallier l'absence de famille pour un enfant défavorisé du Sud global qu'à répondre à une demande d'enfants toujours croissante et provenant de couples aisés du Nord global. À titre d'exemple en France, pour les trois quarts des adoptants, l'adoption semble d'abord la solution à un problème d'infertilité:

Pour sept couples sur dix, l'adoption est l'unique possibilité de devenir parent : ils n'ont pas d'enfant biologique commun et ils ont dû renoncer à l'assistance médicale à la procréation (AMP) qui ne pouvait pas les aider ou devenait trop contraignante. S'y ajoutent 7% de couples rencontrant également des difficultés de conception et sans enfant biologique mais qui préfèrent recourir directement à l'adoption sans passer par les techniques d'AMP<sup>6</sup>.

Ainsi, dans la majorité des cas, l'adoption est un troisième choix de parentalité, qui intervient une fois que toutes les options biologiques ont été invalidées. L'enjeu de la ressemblance dans le désir de parentalité conjugué à la découverte du nombre réduit d'enfants blancs disponibles à l'adoption, fait alors émerger la question raciale, en termes de famille multiraciale, après le choix de la parentalité adoptante :

Au début des années 80, de nombreux couples stériles se tournent vers l'étranger car il est devenu trop difficile et trop laborieux d'adopter un enfant en France: parfois trois ou quatre ans, quand en 18 mois une adoption à l'étranger peut être menée à bien. Un « Hit-parade des races et des couleurs » peut être dressé selon *Le Monde de l'Education*. La préférence pour les enfants du Sud-Est asiatique et d'Amérique latine est la plus répandue<sup>7</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Halifax, J. et Villeneuve-Gokalp, C. (2005). L'adoption en France: qui sont les adoptés, qui sont les adoptants ?, *Population et Sociétés*, 417, p. 2.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Denéchère, Y., op. cit., p. 150.

En considérant les étapes qui mènent un couple français au choix de l'adoption internationale, on peut observer que le cycle s'opère de la façon suivante : les candidats découvrent en démarrant le processus d'adoption le manque de disponibilité d'enfants blancs ou leur coût trop élevé. C'est alors qu'ils optent pour l'adoption internationale d'enfants racisés. En dernier lieu, ils découvrent les conditions établies par les pays de départ. Prenons l'exemple de la Corée du Sud, un des pays imposant des conditions extrêmement restrictives concernant le profil de candidats à l'adoption acceptés :

- Les candidatures des couples mariés sont acceptées. Dans la pratique, une durée de mariage de trois années est exigée.
- Les membres du couple devront être âgés de plus de 25 et de 45 ans maximum, sauf si l'environnement familial des adoptants est jugé apte à assurer sainement l'éducation d'un enfant.
- Les adoptants ne doivent pas être atteints d'un handicap physique.
- Dans la pratique, la différence d'âge entre les deux membres du couple devra être au maximum de 10 ans.
- En pratique, les candidatures de familles ayant déjà 4 enfants (biologiques ou adoptés) ne sont pas acceptées et les couples sans enfant sont choisis en priorité. Toutefois, les couples sans enfants au foyer ne doivent pas être mariés depuis plus de 12 ans.
- Les adoptants doivent disposer de ressources financières suffisantes et pouvoir garantir à l'enfant la liberté de religion et une éducation appropriée<sup>8</sup>.

Ce n'est donc souvent qu'à ce stade de leur recherche d'enfants que les candidats à l'adoption prennent conscience qu'ils ne correspondent pas forcément aux critères établis par les pays de départ des enfants qu'ils souhaitent adopter. Dans ce cas de figure, il reste peu d'alternatives éthiques (c'est-à-dire en dehors du marché illégal de l'adoption) : soit adopter en abandonnant ses préférences raciales, soit opter pour les enfants les moins désirables sur le marché de l'adoption (enfants en situation de handicap, enfants plus âgés ou fratries).

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> France Diplomatie. Adopter en Corée du Sud. Récupéré de http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/adopter-a-l-etranger/comment-adopter-a-l-etranger/les-fiches-pays-de-l-adoption-internationale/fiches-pays-adoption/article/adopter-en-coree-du-sud

On peut considérer qu'il s'agit d'un marché car même lorsque les candidats à l'adoption internationale satisfont aux critères du pays de départ choisi, la question économique est centrale et peut influer sur les préférences raciales ou le choix de réorienter son désir de parentalité vers des enfants à besoins spécifiques. Il est important de souligner, à titre indicatif, qu'au Canada le coût d'une adoption à l'international s'échelonne de 17 000 à 57 015 \$9 (voir Annexe A), la Corée du Sud étant le pays de départ le plus onéreux. Ainsi, le coût d'une adoption internationale peut déterminer le choix final du pays de départ de l'enfant qui sera adopté. Comme l'explique de manière candide une brochure américaine concernant l'adoption en Corée du Sud : « Il est vrai que, en tant que parents adoptants, nous sommes en effet des consommateurs à la recherche du service d'adoption qui peut [...] satisfaire nos besoins<sup>10</sup> ». Les données disponibles sur les coûts de l'adoption internationale sont donc une autre illustration de la dimension socio-économique et politique de ce phénomène. C'est en examinant les profits générés par l'industrie de l'adoption transnationale ou transraciale dans les pays du Sud que l'on peut inscrire ce phénomène dans une logique de marché et d'inégalités géopolitiques :

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Données du Secrétariat à l'Adoption Internationale du Québec. (2015). *Procédures et exigences d'adoption par pays*. Récupéré de http://adoption.gouv.qc.ca/fr\_couts-de-ladoption et http://adoption.gouv.qc.ca/download.php?f=51cc66231be15929042bc07046c77dff

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> « It's true that as adoptive parents, we are indeed consumers looking for the right adoption service to [...] meet our goal. » Alperson, M. (1997). *The International Adoption Handbook: How to Make an Overseas Adoption Work For You.* New-York: Henry Holt, p.86. [Notre traduction].

Les adoptions transnationales sont devenues tellement fréquentes qu'elles représentent une source de revenus mesurables pour certains pays d'origine des enfants, à la hauteur de 15-20 millions de dollars américains en Corée du Sud (pour un PIB estimé de 865 milliards), 5 millions au Guatemala (pour un PIB estimé en 2001 de 48,3 milliards) et 2 millions en Honduras (pour un PIB estimé de 17 milliards). Même si dans beaucoup de pays pauvres ces revenus sont cruellement nécessaires, on peut facilement montrer qu'ils ne bénéficient pas aux économies de ces nations [...]<sup>11</sup>.

L'entreprise américaine *IbisWorld*, spécialisée dans les études de marché, a publié en 1999 un rapport sur les marchés de l'adoption et des services de protection de l'enfance aux États-Unis. La dernière mise à jour de ce rapport, qui date de février 2015, estimait les revenus générés par ce marché à 14 milliards de dollars américains par an<sup>12</sup>. Ces quelques exemples permettent d'illustrer le caractère marchand et géopolitique du phénomène de l'adoption transnationale ou transraciale (au sens où l'offre d'enfants racisés des pays du Sud vise à satisfaire la demande toujours croissante de la part des parents adoptant dans les pays du Nord), ce qui en fait un sujet éminemment politique.

Ce phénomène présente une autre dimension politique qui occupe peu de place dans l'espace public et la recherche. Il s'agit de la migration forcée vécue par les personnes adoptées, puisque le déplacement d'enfants adoptés du Sud global vers le Nord global résulte de choix politiques et économiques qui ne dépendent pas de leur volonté. Ces personnes, déplacées au gré des conditions démographiques locales (comme dans le cas de la « vague » des fillettes chinoises disponibles à l'adoption internationale, liée

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> « Transnational adoptions have become so common that they have resulted in measurable income streams to some birth countries, to the annual tune of \$15-20 million in South Korea (estimated GDP of \$865 billion), \$5 million in Guatemala (estimated 2001 GDP of 48.3 billion), and \$2 million in Honduras (estimated GDP of \$17 billion). Although this income is desperately needed in many poor birth nations, there is plentiful evidence that the money does not support the economies of these nations. » [Notre traduction]. Park Nelson, K., (2006). Shopping for children in the international market place. Dans Trenka, J. J., Oparah, J. C. et Shin, S. Y. (2006). *op. cit.*, p. 96.

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> IbisWorld, (2015). Adoption & Child Welfare Services in the US: Market Research Report. Récupéré le 21 décembre de http://www.ibisworld.com/industry/default.aspx?indid=1606

à la politique de l'enfant unique menée en Chine) et des besoins des pays du Nord global vivent une migration forcée, telle que définie par Petersen :

Si dans les migrations primaires c'est la pression écologique qui est à l'origine de la migration, dans les migrations forcées c'est l'État, ou une autre institution qui assume le même rôle. [...] Un deuxième critère qui nous permet de définir les migrations forcées ou contraintes est celui de leur fonction, qui n'est pas définie par le migrant mais par un agent extérieur<sup>13</sup>.

Pourtant, l'adoption transnationale est rarement présentée sous un prisme migratoire, et cela même si le gouvernement canadien comptabilise l'adoption internationale dans ses statistiques sur l'immigration. Par exemple, entre 1999 et 2009 l'adoption internationale représente un peu moins de 1% du total des immigrations vers le Canada<sup>14</sup>.

Ces quelques éléments de contextualisation de l'adoption transnationale ou transraciale visent à présenter le caractère politique de ce phénomène, bien que celuici ne constitue pas le cœur de la recherche. En centrant ce travail sur les adoptés transnationaux ou transraciaux adultes et leurs mobilisations, j'entends essayer de comprendre comment ces personnes retrouvent une agentivité, telle que définie par Stuart Hall:

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> « If in primitive migrations the activating agent is ecological pressure, in forced migrations it is the state or some functionally equivalent social institution. [...] A second criterion by which we can delineate types of forced or impelled migration is its function, defined not by the migrant but by the activating agent. » Petersen, W. (1958). A General Typology of Migration. *American Sociological Review*, 23, p. 261. [Notre traduction]. Récupéré de http://www.jstor.org/stable/2089239

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Statistique Canada. (2010). *International Adoptions in Canada*, 1999-2009. Catalogue no 91-209-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa. Récupéré de http://www.statcan.gc.ca/pub/11-402-x/2012000/chap/c-e/c-e02-eng.htm

En utilisant les ressources de l'histoire, du langage et de la culture dans un processus de devenir plutôt que d'être : il ne s'agit pas de « qui nous sommes » ou « d'où nous venons » mais plutôt de ce que nous pourrions devenir, de comment nous avons été représentés et de comment cela a une influence sur la manière dont nous nous représentons nous mêmes<sup>15</sup>.

Ce mémoire a donc pour objectif de permettre d'identifier les multiples formes d'expression de la mobilisation politique des adoptés transnationaux ou transraciaux adultes. Tout d'abord en observant les modalités selon lesquelles ces personnes négocient leurs multiples appartenances de classe, de race et de genre, une fois arrivées à l'âge adulte. Ensuite, en identifiant les processus et stratégies ayant conduit ces personnes à créer une identité collective et à se mobiliser. Enfin, en comparant deux espaces francophones – la France et le Québec – ce mémoire vise à pallier le manque d'analyses sociologiques en français sur le phénomène de l'adoption transnationale ou transraciale<sup>16</sup>, en espérant que les analyses et réflexions proposées ici permettront de rendre ce sujet attrayant et inspirant pour d'autres étudiantes et chercheures.

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> « By using the resources of history, language and culture in the process of becoming rather than being: not 'who we are' or 'where we came from' so much as what we might become, how we have been represented and how that bears on how we might represent our selves. » Hall, S. et du Gay, P. (1996). *Questions of Cultural Identity*. London: Sage, p. 3. [Notre traduction].

Les cas de la Suisse et la Belgique ne sont par traités dans ce mémoire, non seulement parce que le volume d'adoptions transnationales y est moins élevé mais aussi pour des raisons pratiques. Les difficultés liées à la taille de l'échantillon et aux coûts financiers d'une recherche menée dans quatre pays ne permettent pas de les inclure dans cette étude.

#### CHAPITRE I

# LE PRIVÉ EST POLITIQUE

Le slogan féministe qui donne le titre à ce chapitre résume en une formule succincte l'obstacle principal rencontré par les militantes pour l'égalité en droits entre les femmes et les hommes dans les années 1970 : comment transformer des enjeux intimes/privés en sujets politiques? La question des violences conjugales est une illustration de la difficulté à se mobiliser autour d'une question qui est perçue comme relevant de la sphère privée. En effet, lorsque l'assassinat d'une femme par son mari est pris séparément il peut être considéré comme un drame familial qui n'appartient pas à la chose publique. Mais si l'on examine le phénomène des violences conjugales comme un enjeu politique, et donc dans sa globalité, on constate qu'en France, 220 femmes ont été assassinées par leur conjoint entre 2014 et 2016<sup>17</sup>. Il ne s'agit plus ici de drames individuels, mais bien d'une question de société et de la manifestation de la violence patriarcale. C'est donc à partir de la mise en commun de vécus personnels qu'il a été possible pour les femmes de rendre collectives et publiques des inégalités, voire des violences, qui se situent dans la sphère privée. En sociologie, dès le XIX<sup>e</sup> siècle la famille est considérée comme une institution, avec ses normes et ses rapports de pouvoir. Une des conséquences des mobilisations féministes des années 1970 a été de montrer l'impact de ces normes et rapports de pouvoir sur la vie des femmes. Ce travail propose une analyse des mobilisations de personnes adoptées en écho aux mobilisations féministes. de raison leur stratégie en commune de

Deborde, J., Kristanadjaja, G. et Luyssen, J. (2017, 29 juin). 220 femmes tuées par leurs conjoints, ignorées par la société. *Libération*. (Paris). Récupéré de http://www.liberation.fr/apps/2017/06/220-femmes-tuees-conjoints-ignorees-societe/

publicisation/politisation de la vie privée. Mon premier argument en faveur d'une analyse sociologique du phénomène des adoptions transnationales ou transraciales au travers d'une comparaison entre la France et le Québec est d'ordre juridique : la France et le Québec sont deux États bien différents mais qui ont tous deux un pouvoir législatif en matière d'adoption. Mon second argument est celui du nombre de personnes concernées. En effet, si l'on raisonne en termes quantitatifs, entre 2007 et 2011 – date de la dernière comparaison statistique mondiale disponible – la France et le Canada<sup>18</sup> se maintiennent dans le classement des pays accueillant le plus grand volume d'adoptions transnationales, se situant respectivement à la 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> place et à la 5<sup>e</sup> ou 6<sup>e</sup> place (voir Annexe B). Même si ces chiffres concernent l'ensemble du Canada, lorsqu'on s'intéresse à la part de la population adoptée à l'international en France et au Québec par rapport à la population globale de ces deux territoires, la comparaison reste opérante. Les calculs qui suivent débutent à l'année 1980 car la mesure statistique du phénomène commence en 1979 en France et au Québec et il n'existe pas d'estimations officielles pour les dix années précédentes (moment où émerge cette pratique). Les données ministérielles (mesure des visas délivrés pour des enfants étrangers par le ministère des affaires étrangères) font état de 95 824 personnes adoptées à l'international en France entre 1980 et 2015 (voir Annexe C). De la même façon, Statistique Canada indique que le nombre de personnes adoptées à l'international au Québec entre 1980 et 2015 est de 16 546 personnes (voir Annexe C). Ainsi, la part de personnes adoptées à l'international en proportion de la population globale est de 0.2%<sup>19</sup> au Ouébec et de 0.14%<sup>20</sup> en France. C'est pourquoi. au-delà de la volonté de produire une analyse sur des espaces francophones, les

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Statistiques du ministère des Affaires étrangères et du Développement international. (2012). L'adoption internationale en France en 2012. Paris. Récupéré de http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/evolution\_adoption\_internationale\_cle846a1d.pdf

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Pourcentage obtenu à partir des données de Statistique Canada. Récupéré de http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bilan2016.pdf

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Pourcentage obtenu à partir des données de l'Insee. Récupéré de https://www.insee.fr/fr/statistiques/2554860

données quantitatives présentées ci-dessus permettent de légitimer une comparaison entre la France et le Québec.

1.1 Construire l'objet : les types d'adoptions et les personnes adoptées en France et au Québec

Le cadre juridique de l'adoption tel qu'on le connaît aujourd'hui peut être retracé à l'époque des Romains; le verbe « adopter » dérive d'ailleurs du latin : ad (vers) optare (faire sien). En Europe, le fait de choisir légalement un enfant (souvent dans le cadre d'une absence de descendance à qui léguer ses biens) remonte à l'époque médiévale. Cette pratique n'entre pas immédiatement dans le droit; néanmoins on peut considérer qu'à partir du XX<sup>e</sup> siècle, dans les pays du Nord global, la pratique de l'adoption s'institutionnalise en ces termes : l'adoption est l'établissement d'un lien de filiation juridique entre un ou deux adoptants et une personne adoptée avec qui ils n'ont pas de liens biologiques. Une des spécificités de l'adoption telle que pratiquée dans les pays du Nord global, jusqu'à une époque récente, est son caractère « fermé », c'est-à-dire sans la possibilité de faire coexister plusieurs liens de filiation. Cette conception de l'adoption entraine une exclusion juridique définitive des premiers parents (biologiques) de la vie de leurs enfants dès lors que l'adoption est prononcée juridiquement.

Le recours à une solution aussi radicale est rarement remis en question. La plupart des gens n'imaginent d'ailleurs pas qu'il puisse en être autrement. Pourtant, d'un point de vue comparatif, ce n'est absolument pas la forme la plus répandue de transfert d'enfant. Un large éventail de possibilités ont été identifiées par les anthropologues, allant du prêt temporaire (l'enfant envoyé quelque temps, par exemple, chez une parente ou une amie) à la vente pure et simple. Rares sont les sociétés qui privilégient une cession définitive de l'enfant et de tous les droits parentaux, jusqu'à nier formellement sa première affiliation. Dans la majorité des cas, les enfants peuvent plutôt circuler d'une famille à une autre sans qu'on accorde l'exclusivité du statut de parents à ceux qui les accueillent et sans qu'on efface leur identité d'origine. Les personnes ou les groupes familiaux impliqués sont d'ailleurs souvent engagés dans une relation sociale d'échange à long terme. Compte tenu de ces différentes facons d'envisager un transfert d'enfant, certaines adoptions internationales se réalisent d'ailleurs sur la base d'un malentendu : les adoptants occidentaux recherchent un enfant pour devenir ses uniques parents, alors que ceux qui le leur confient croient entrer avec eux dans une relation d'échange durable, sans cesser de reconnaître l'enfant comme un des leurs<sup>21</sup>.

La condition préalable à une adoption internationale en France et au Québec est donc la séparation entre la famille biologique de la personne adoptée et cette dernière. Le terme « séparation » est privilégié dans ce travail, qui s'inscrit dans une perspective de justice reproductive : les inégalités économiques et géopolitiques entre pays de départ et pays d'accueil des adoptions transnationales ou transraciales imposent d'employer le terme « abandon » avec précaution. Concernant la comptabilisation institutionnelle du nombre de personnes adoptées à l'international présentée plus haut il faut souligner qu'il s'agit d'estimations *a minima*. Tout d'abord, les adoptions d'enfants étrangers en France et au Québec commencent au début des années 1970 mais ne sont comptabilisées qu'à partir de 1979. Une autre raison pour laquelle il est difficile d'évaluer le nombre exact de personnes adoptées à l'international présentes sur ces deux territoires est autrement plus politique. Toutes les adoptions d'enfants étrangers ne s'inscrivent pas nécessairement dans le cadre légal du pays d'accueil. Il

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> Ouellette, F. R. (1998). Les usages contemporains de l'adoption. [Chapitre de livre]. Dans A. Fine (dir.) *Adoptions. Ethnologie des parentés choisies*. Paris : Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme. p. 154.

s'agit pour certaines d'entre elles soit d'adoptions effectuées dans les pays de départ et régularisées *a posteriori* (dans les cas de jugements d'adoption à l'étranger reconnus légalement dans les pays d'accueil); soit d'adoptions déguisées (par exemple, une fausse déclaration d'accouchement à l'étranger) ou même, dans certains cas, d'adoptions illégales s'appuyant sur les réseaux de trafics d'enfants (par exemple, l'affaire de l'Arche de Zoé<sup>22</sup> ou l'inculpation récente en Belgique de la directrice de l'orphelinat Tumaini de RDC pour « prise d'otages et trafic d'êtres humains<sup>23</sup> »). Dans le cas de la France, on note que les calculs basés sur le nombre de visas délivrés (afin de pouvoir comparer les données avec le Québec) sont bien en deçà du nombre de personnes effectivement entrées sur le territoire par le biais de l'adoption :

Les statistiques des visas d'établissement délivrés par le ministère des Affaires étrangères aux enfants étrangers en vue d'adoption constituent un élément de quantification essentiel. [...] ces chiffres n'englobent pas toutes les adoptions d'enfants étrangers. En premier lieu, il arrive que la barrière du visa soit contournée et que des enfants étrangers viennent en France en dehors de toute procédure légale. [...] En second lieu, lorsque l'enfant a bénéficié d'un jugement d'adoption à l'étranger, les adoptants sont en droit de ne pas saisir un tribunal français et de se contenter de faire transcrire le jugement étranger sur les registres de l'état civil. [...] Les chiffres du service central de l'État civil (SCEC) de Nantes sont encore bien plus élevés : en 1980, 1814 jugements prononçant l'adoption plénière d'enfants nés à l'étranger ont été retranscrits. Rappelons que le nombre de visas cette année-là est de 935, soit deux fois moins. Pour 1989 : 3376 transcriptions, 2408 visas ; pour 1994 : 3515 contre 3034 ; en 2006 : 4176 contre 3977<sup>24</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Sur l'affaire de l'Arche de Zoé, voir par exemple Mouillard, S., (2012, 3 décembre). L'affaire de l'Arche de Zoé en dates. *Libération*. (Paris). Récupéré de http://www.liberation.fr/societe/2012/12/03/arche-de-zoe-une-affaire-en-dates\_864781

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> Dépêche AFP (2016, 1<sup>er</sup> décembre). La directrice d'un orphelinat de Kinshasa arrêtée en Belgique. *La Libre Belgique*. Récupéré de http://www.lalibre.be/actu/international/la-directrice-d-un-orphelinat-de-kinshasa-arretee-en-belgique-58401e22cd707c9b300e9461

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> Denéchère, Y. (2011), op. cit., p. 244.

Ce n'est pas l'adoption en tant que pratique qui constitue le cœur de cette recherche, mais la mobilisation des adoptés transnationaux ou transraciaux adultes. Néanmoins, il était nécessaire de présenter, même succinctement, la notion d'adoption telle qu'entendue dans les pays occidentaux et ce qu'elle implique pour les personnes adoptées à l'étranger :

D'un certain point de vue, la situation précédente fait de l'adoption internationale un processus de migration inhabituel. [...] dans la plupart des situations migratoires, ce sont les personnes qui partent qui font le choix de se déplacer. Dans les adoptions internationales ce n'est pas le cas, puisque ni les adoptants ni le personnel des agences ne participent au déplacement<sup>25</sup>.

Comme en témoigne le corpus analysé dans ce travail, cet impensé de la dimension migratoire, déjà évoqué en introduction, est un enjeu majeur dans les revendications des personnes adoptées adultes et un outil essentiel pour mener une analyse précise de leurs mobilisations. En accord avec Leinaweaver, je considère que :

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> « In one respect the foregoing situation makes international adoption an unusual migration process. [...] in most migrations the decision to relocate is primarily made by the movers. In foreign adoptions this is not the case, since neither the adopters nor the agencies' personnel participate in the move. » Weil, R. H. (1984). International Adoptions: The Quiet Migration. *The International Migration Review*, 18 (2), p. 277. [Notre traduction].

Il est indispensable de reconnaitre le fait que l'adoption internationale est à la fois le résultat d'une stratégie de fertilité ou de recrutement social pour sa propre famille, et une forme de migration d'enfants qui a des conséquences lourdes sur la vie de ceux-ci, puisqu'elle ouvre un éventail de possibilités futures par rapport à la manière dont ces jeunes adultes vont se percevoir et vont être perçus par les autres à l'intérieur d'un contexte social spécifique et multiculturel. Voir l'adoption internationale comme une forme de migration permet de clarifier comment l'intersection de la mobilité avec les processus et les pratiques de parenté est intégrée aux formations raciales et transnationales, et participe à son tour à leur construction<sup>26</sup>.

# 1.1.1 Les mots sont importants

J'aborde maintenant brièvement les notions d' « adoption internationale », « adoption transnationale », « adoption transraciale », « racialisation », « adoptés adultes » et « constellation de l'adoption ». En effet, les définitions qui suivent visent à préciser les enjeux juridiques, économiques et géopolitiques entre les pays du Nord et du Sud global dans le cadre de l'adoption transnationale ou transraciale. C'est pourquoi je n'aurai recours à l'expression « adoption internationale » que dans une perspective généraliste visant à décrire l'adoption d'un mineur étranger par des adoptants français ou québécois. La priorité donnée à l'expression « adoption transnationale » est liée au fait que pour certains pays de départ, les agences d'adoption ou les intermédiaires ne sont pas forcément des services appartenant à l'État concerné. Par exemple, en Corée du Sud, et particulièrement pour la génération qui constitue la majorité des auteures du corpus de ce mémoire (les personnes adoptées dans les années 1970-1980) c'est le

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> « It is crucial to acknowledge the ways in which international adoption is simultaneously the outcome of a fertility strategy or a social recruitment to one's family, and a form of child migration that triggers a vital conjuncture, presenting multiple possible futures for how that young adult will come to understand himself or herself and be understood by others within a specific and multicultural social context. To view international adoption as a kind of migration is to gain clarity on how the intersection of mobility with kinship processes and practices is both embedded in, and helps to produce, global and transnational racial formations » Leinaweaver, J. B. (2014). The Quiet Migration Redux: International adoption, race, and difference. *Human Organization, (73)*1, p. 68. [Notre traduction]

Holt International Children's Services, un organisme américain, qui était chargé de réaliser les placements internationaux d'enfants coréens. Si son rôle s'est affaibli, cette organisation est encore un des acteurs majeurs de l'adoption en Corée du Sud. En privilégiant l'expression « adoption transnationale », j'insiste sur le fait que les adoptions d'enfants étrangers impliquent souvent plus de deux pays (qu'il s'agisse d'agences privées d'adoption comme dans le cas de la Corée du Sud, ou bien d'organisations non gouvernementales – lors d'opérations humanitaires, par exemple - ou même d'organismes supranationaux tels que l'Organisation des Nations Unies). Pour ce qui est de l'expression « adoption transraciale », le choix du préfixe « trans » indique la notion de passage qui permet de souligner le caractère unilatéral d'assimilation au sein d'une famille blanche pour une personne racisée (car l'adoption transraciale n'a quasiment jamais lieu dans l'autre sens). Ainsi, au-delà de renseigner le fait qu'une personne a été adoptée par une famille d'une race différente de la sienne (le terme race s'entend ici au sens de construction sociale), j'insiste également sur la dimension transculturelle et sur le fait que les familles transraciales, sont des familles multiraciales. La race en tant que donnée biologique et essentialiste n'existe pas; par contre, la définition de personnes ou de groupes de personnes socialement, historiquement et politiquement catégorisés à partir de la construction idéologique de la « race » constitue la racialisation. Une personne « racisée » est donc une personne qui a fait l'objet d'un processus de racialisation. Dans l'expression « adoption interraciale », le préfixe « inter » figure des relations de réciprocité. Le choix de l'expression « adoption transraciale » permet aussi de mettre en exergue l'absence de réciprocité du processus de racialisation. Dans les pays du Nord global, les personnes blanches appartiennent au groupe majoritaire, donc à la norme, et ne sont pas confrontées aux expériences de discrimination rencontrées par les personnes racisées, même lorsque ces dernières font partie de leurs familles. Lorsque ces personnes adoptent des enfants étrangers non-blancs, ces derniers vont faire l'objet d'un processus de racialisation. Les expressions « adoptés transnationaux ou transraciaux » et « adoption transnationale ou transraciale » seront privilégiées dans ce mémoire puisqu'elles contiennent toutes les nuances présentées précédemment. D'autre part, les termes « adoptés », « adoptés transnationaux ou transraciaux adultes » ou « personnes adoptées » sont employés afin de ne pas figer cette population dans l'enfance. Enfin, le recours à la formule « constellation de l'adoption » permet d'ancrer cette recherche dans une perspective distincte des travaux précédents sur l'adoption, qui se sont longtemps focalisés sur la dyade : parent adoptant – personne adoptée. La « constellation de l'adoption » est donc l'ensemble des groupes et institutions qui interagissent dans le champ de l'adoption : les personnes adoptées, les premiers parents, les États, les intermédiaires privés en adoption internationale (avocats, agences d'adoption, etc.), les intermédiaires publics services nationaux d'encadrement et (travailleurs sociaux, psychologues, d'accompagnement de l'adoption, etc.) et les adoptants.

1.1.2 Les conséquences de l'approche occidentale de la parentalité pour les adoptés transnationaux ou transraciaux

Dans son article « A Child of One's Own: A Moral Assessment of Property Concepts in Adoption », Farrell Smith définit deux notions centrales permettant de comprendre l'approche occidentale moderne d'exclusivité parentale, qui a émergé avec la révolution industrielle et l'affirmation de l'individualisme possessif, et qui se manifeste dans la conception légale de l'adoption dans les pays du Nord global:

- a. l'enfant est en quelque sorte une propriété naturelle, un objet que l'on possède, et
- b. le statut particulier d'être « à soi » vient du fait que l'on a biologiquement généré l'enfant, et que la reproduction biologique est considérée comme le fondement de la parentalité, ainsi que sa condition primaire et normale.

(a) et (b) attribuent tous les deux une place subalterne à l'enfant adopté. L'idée selon laquelle les enfants sont des propriétés naturelles est présente dans la culture, le droit et la tradition occidentale. Elle a encore une profonde influence sur la psychologie morale de la parentalité (comme dans la question que l'on pose souvent aux parents adoptant : « C'est la vôtre ou vous l'avez adoptée? »)<sup>27</sup>.

Pour les personnes adoptées à l'international, les conséquences de cette conception de la parentalité sont d'ordre juridique et identitaire. En effet, deux articles de la *Convention sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption* (CLH-93) conclue le 29 mai 1993 à La Haye ont un impact direct sur la possibilité de maintenir un lien avec sa famille et, par extension, avec son pays et sa culture d'origine pour les personnes adoptées à l'international :

<sup>27</sup> « a. the child is somehow one's natural property or possession and b. the special status of being « one's own » derives from the fact that one biologically produced the child, and biological reproduction is prized as the primary, normal condition and foundation

for parenting.

Both (a) and (b) place an adoptive child in a secondary status. Assumptions that children are natural property have been made in Western culture, law, and tradition. They still affect the moral psychology of parenting (as in the query commonly directed toward adoptive parents: "Is she your own or did you adopt her?") » Farrell Smith, J. (2005). A Child of One's Own: A Moral Assessment of Property Concepts in Adoption. *Adoption Matters. Philosophical and Feminist Essays*, Ithaca and London: Cornell University Press, p. 112. [Notre traduction].

#### Article 2

- 1. La Convention s'applique lorsqu'un enfant résidant habituellement dans un État contractant (« l'État d'origine ») a été, est ou doit être déplacé vers un autre État contractant (« l'État d'accueil »), soit après son adoption dans l'État d'origine par des époux ou une personne résidant habituellement dans l'État d'accueil, soit en vue d'une telle adoption dans l'État d'accueil ou dans l'État d'origine
- 2. La Convention ne vise que les adoptions établissant un lien de filiation.
- [...] Article 26
- 1. La reconnaissance de l'adoption comporte celle
- a) du lien de filiation entre l'enfant et ses parents adoptifs;
- b) de la responsabilité parentale des parents adoptifs à l'égard de l'enfant;
- c) de la rupture du lien préexistant de filiation entre l'enfant et sa mère et son père, si l'adoption produit cet effet dans l'État contractant où elle a eu lieu.
- 2. Si l'adoption a pour effet de rompre le lien préexistant de filiation, l'enfant jouit, dans l'État d'accueil et dans tout autre État contractant où l'adoption est reconnue, des droits équivalents à ceux résultant d'une adoption produisant cet effet dans chacun de ces États.
- 3. Les paragraphes précédents ne portent pas atteinte à l'application de toute disposition plus favorable à l'enfant, en vigueur dans l'État contractant qui reconnait l'adoption<sup>28</sup>.

Parmi les 98 pays<sup>29</sup> ayant ratifié la CLH-93, ce travail s'intéresse à la France et au Québec, pays où l'établissement du lien de filiation a justement pour effet de « rompre le lien préexistant de filiation ». En France c'est la distinction juridique entre adoption simple et adoption plénière qui entérine cette filiation exclusive pour les adoptés transnationaux ou transraciaux, puisque seule l'adoption plénière est autorisée dans le cadre des adoptions d'enfants étrangers<sup>30</sup>. L'adoption plénière est irrévocable. Elle octroie l'autorité parentale intégralement et exclusivement aux parents adoptants. Elle constitue une nouvelle filiation légitime : la personne adoptée

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> Convention sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale. (1993, 29 mai). HCCH #33. Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 1995. Récupéré de https://www.hcch.net/fr/instruments/conventions/full-text/?cid=69

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> http://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/carte\_et\_liste\_des\_pays\_clh\_cle0bd41e-2.pdf

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> À l'exception des adoptés âgés de plus de 15 ans au moment de l'adoption, qui représentent une infime minorité et qui n'appartiennent pas au groupe d'adoptés transnationaux et/ou transraciaux étudiées dans ce mémoire.

a donc les mêmes droits – de succession par exemple – et devoirs qu'un enfant biologique de sa nouvelle famille. Enfin, le nom du ou des parents adoptifs remplace le nom d'origine et il est également possible de modifier le prénom d'une personne adoptée à l'étranger<sup>31</sup>. Dans le cadre d'une adoption d'enfant étranger de moins de 15 ans, la rupture totale des liens juridiques de filiation avec la première famille est donc une des conditions de l'adoption plénière. Les premières familles (ou les tuteurs juridiques, par exemple, un orphelinat) doivent certes donner leur consentement libre et éclairé pour que cette rupture de liens de filiation antérieure soit reconnue légalement. Mais les inégalités entre les pays de départ et d'accueil de l'adoption transnationale, ne permettent pas toujours de garantir que les premières familles soient lettrées et en mesure de comprendre les contrats. De plus, les différences culturelles peuvent également avoir comme conséquence des ruptures totales de filiation non consenties. En effet, la conception du placement d'enfant qui est courante dans plusieurs pays du Sud global ne permet pas aux familles des pays de départ d'avoir une lecture appropriée de cette notion de filiation exclusive. Haïti, Saint-Domingue ou la Colombie sont des pays où de nombreux scandales ont éclatés, notamment en raison du fait que les premiers parents pensaient confier leurs enfants de manière temporaire et que ceux-ci reviendraient une fois adultes, alors qu'ils avaient en fait signé un consentement pour une rupture totale de filiation et de contacts<sup>32</sup>. Au Québec, les effets de l'adoption comme décision juridique montrent une conception similaire de la filiation : substitution à la filiation d'origine, transfert de l'autorité parentale aux nouveaux parents, irrévocabilité de la décision de justice et

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> Code civil France, articles 355 à 359. Récupéré de https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA000006150072&cidTe xte=LEGITEXT000006070721

<sup>&</sup>lt;sup>32</sup> Sur le sujet, voir : Hachey, I. (2015). *Déracinés : les enfants perdus d'Hato Mayor*. Montréal : éditions La Presse ; Giraud, C. et Trévert, E. (2007). *J'ai été volée à mes parents*. Paris : Flammarion

établissement d'une nouvelle filiation légitime<sup>33</sup>. Lorsque la CLH-93 encadre les pratiques d'adoptions transnationales ou transraciales, les personnes adoptées reçoivent un nouvel acte de naissance et le nom de leur famille adoptante. Leur prénom peut également être modifié :

L'Autorité centrale étrangère émet un certificat attestant de la conformité des démarches d'adoption. L'adoptant doit présenter au SAI [Secrétariat à l'Adoption Internationale] le certificat de conformité obtenu de l'Autorité centrale. Il lui transmet également le formulaire destiné au Directeur de l'état civil du Québec dans lequel il indique le nom qu'il donne à l'enfant. Le SAI s'assure que le certificat de conformité renferme les éléments prévus à la CLH et notifie alors l'adoption au Directeur de l'état civil du Québec. Celui-ci rédige un nouvel acte de naissance qui porte les nouveaux noms et prénoms de l'enfant ainsi que les noms de ses nouveaux parents.

[...] Les démarches d'adoption sont finalisées lorsque :

la notification au Directeur de l'état civil du Québec a été effectuée ou le jugement d'adoption a été obtenu;

le Directeur de l'état civil du Québec a délivré le nouveau certificat de naissance;

l'enfant est devenu citoyen canadien<sup>34</sup>.

Au Québec, comme en France, c'est donc une décision de justice (tribunal administratif en France et Chambre de la jeunesse de la Cour du Québec) qui scelle définitivement le statut des personnes adoptées. À l'instar d'Yngvesson et Mahoney, on peut considérer que l'un des effets pervers de cette conception exclusive de la filiation, telle que retranscrite dans la CLH-93, est l'effacement des liens entre les adoptés transnationaux ou transraciaux et leurs communautés, familles, pays d'origines:

<sup>&</sup>lt;sup>33</sup> Code civil du Québec, RLRQ, c. CCQ-1991, c. 64, a. 569 et 1991, c. 64, a. 577 à 581 http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cs/CCQ-1991

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> Brochure « Adopter à l'étranger » du Secrétariat à l'Adoption Internationale du Québec. Récupéré de http://adoption.gouv.qc.ca/fr\_adopter-a-letranger

L'accent qui est mis sur l'adoption « forte » ou « complète » dans les pays du Nord global au cours du XX<sup>e</sup> siècle et qui est une caractéristique importante de la Convention de La Haye sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale (1993) repose sur la nécessité d'une règlementation juridique puissante pour assurer l'intégration sociale, économique et émotionnelle de l'enfant dans sa famille adoptante et l'effacement des « liens » biologiques<sup>35</sup>.

En effet, du point de vue des personnes adoptées, et ce même si la CLH-93 affirme la nécessite d'entendre leurs opinions et d'obtenir leur consentement lorsque cela est possible, la question de la rupture totale des liens de filiation antérieurs constitue un déni du droit à la connaissance de ses origines. De plus, ces rapports inégaux entre les premiers parents, les États de départ et d'accueil de l'adoption, les services privés d'adoption et les adoptant entrainent un déni de droits pour les personnes adoptées qui ne découvrent qu'une fois devenus adolescentes ou adultes qu'elles n'ont que très peu de recours légaux possibles afin de procéder à la recherche de leurs origines.

1.2 Cadrage juridique et historique des phénomènes d'adoptions transnationales ou transraciales (1959-2016)

Au regard de la progression et de l'institutionnalisation du concept de « Droits de l'Enfant » depuis 1959, l'absence de prise en compte des conséquences de la migration forcée et de l'effacement des origines dans les lois encadrant les adoptions transnationales ou transraciales peut paraître paradoxale. Le retour chronologique qui suit va tenter de saisir les origines de ce paradoxe. En 1959, l'ONU adopte la Déclaration des Droits de l'Enfant en dix points. En 1960, les Nations Unies

<sup>&</sup>lt;sup>35</sup> « The emphasis on 'strong' or 'complete' adoption which has evolved in the industrialized West during the 20th century and is a prominent feature of the Hague Convention on Protection of Children and Cooperation in Respect of Intercountry Adoption (1993) is premised on the need for powerful legal regulations to secure the social, economic and emotional absorption of the child into its adoptive family, and the erasure of biological 'ties'. » Yngvesson, B. et Mahoney, M. A. (2000). As One Should, Ought and Wants to Be: Belonging and Authenticity in Identity Narratives. *Theory, Culture & Society*, 17(6), p. 85. [Notre traduction].

organisent un Cycle d'études à Leysin (Suisse) qui aboutit à l'énoncé de « principes » à respecter dans le domaine de l'adoption internationale. En 1967, l'adoption d'enfant fait également l'objet d'une convention du Conseil de l'Europe. Il est important de noter ici que le volume d'adoptions transnationales ou transraciales est relativement faible dans les années 1970 puisque ce phénomène relève surtout de l'aide humanitaire d'urgence. C'est en raison des critères démographiques présentés en introduction (baisse du taux de natalité et augmentation des cas d'infertilités dans les pays du Nord global) que les adoptions d'enfants étrangers issus du Sud global connaissent une forte accélération dans la deuxième moitié des années 1970. L'expansion de ce phénomène, en l'absence de régulations internationales, soulève rapidement de nombreux enjeux éthiques. Le premier scandale international éclate en 1975 au Vietnam avec le drame de l'Operation Babylift 36. Cette opération précipitée de transfert d'enfants présumés orphelins du Vietnam vers les États-Unis s'est soldée par l'écrasement du premier avion et la mort d'une centaine d'enfants – dont les recherches historiques ont depuis prouvé qu'ils n'étaient, pour la plupart, pas orphelins<sup>37</sup>. D'autres scandales suivent, forçant la communauté internationale à légiférer dès la fin de la décennie : l'Assemblée générale des Nations Unies proclame l'année 1979 comme Année Internationale de l'Enfance. En 1984, la Convention de La Paz est spécifiquement dédiée aux conflits de lois en matière d'adoption. En 1986, l'ONU publie une Déclaration sur les principes sociaux et juridiques applicables à la protection et au bien-être des enfants. Certains pays d'où sont issus les adoptés

<sup>&</sup>lt;sup>36</sup> Keller, M. (2015, 16 avril). Survivors remember Operation Babylift plane crash. *ABC 7*. Récupéré de http://abc7news.com/society/survivors-remember-operation-babylift-crash/665007/

<sup>&</sup>lt;sup>37</sup> Voir: Rotabi, K. R., Gibbons, J. L. et Bergquist, K. J. S. (2009). Operation Babylift or Babyabduction?: Implications of the Hague Convention on the humanitarian evacuation and 'rescue' of children. *International Social Work, (52)5, 621-633*; Sachs, D. (2011). *The Life We Were Given: Operation Babylift, International Adoption, and the Children of War in Vietnam.* Boston: Beacon Press. et Denéchère, Y. (2013). Babylift (avril 1975): une opération militarohumanitaire américaine pour finir la guerre du Vietnam. *Guerres mondiales et conflits contemporains, (252)*4, 131-143.

transnationaux ou transraciaux commencent eux aussi à légiférer afin de ne pas laisser se développer les trafics d'enfants :

Dans les années 1980, le commerce des enfants était à son apogée au Sri Lanka et, chaque année, plus de 1500 enfants étaient confiés à des ressortissants étrangers pour adoption. À la mi-janvier 1987, lors d'une descente de police dans un hôtel à Wadduwa, 27 milles au sud de Colombo, ont été trouvés 22 nourrissons apparemment prêts à être vendus. [...] La situation a explosé plus tard en 1987, lorsque la DPCCS a reçu une pétition publique qui dénonçait l'existence d'« élevages de bébés » illégaux à Negombo, une ville côtière à 36 kilomètres au nord de Colombo. Les lieux cités dans la pétition ont été inspectés par des fonctionnaires de la DPCCS qui ont récupéré 23 enfants, la plupart âgés de moins de 2 ans, certains qui étaient nés depuis quelques jours seulement. [...] Les enfants étaient ensuite gardés dans des « fermes à bébés » illégales, munis de faux documents et finalement vendus à des étrangers qui les adoptaient en suivant les procédures légales. En tant que mesure préventive immédiate, le gouvernement a imposé une interdiction totale de l'adoption d'enfants sri lankais par des étrangers<sup>38</sup>.

Dans le même temps, la communauté internationale est de plus en plus mobilisée et c'est en 1989 que se tient la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Enfin, et je l'ai déjà citée plus haut, la Convention sur la Protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale (CLH-93) est adoptée en 1993 et constitue un jalon essentiel de la législation internationale en matière de droit des personnes adoptées. Un des aspects novateur de ce texte réside dans le fait qu'il attribue des devoirs au pays d'accueil et de départ de l'adoption transnationale ou

<sup>&</sup>lt;sup>38</sup> « In the 1980's the baby trade was at its peak in Sri Lanka and annually more than 1500 children were given away to foreign nationals for adoption. In mid-January 1987 police raided a hotel in Wadduwa 27miles south of Colombo and found 22 infants apparently ready to be sold. [...] The matter came to a head later in 1987 when the DPCCS received a public petition alleging that illegal "baby farms" were operating in Negombo, a coastal town 36 kilometers north of Colombo. Places named in the petition were raided by DPCCS officials who rescued 23 babies, mostly under 2 years of age, some only a few days old. [...] The babies were then brought up at illegal "baby farms", provided with faked documents and eventually sold to foreigners following required court procedures. As an immediate preventive measure, the government imposed a total ban on adoptions of Sri Lankan children by foreigners. » Lucas, G. N., (2015). Child adoption: Sri Lankan scenario. *Sri Lanka Journal of Child Health, 44 (3)*, p. 127. [Notre traduction]

transraciale. Ainsi, il entend contribuer à la responsabilisation des pays du Nord global (en particulier dans le rôle qu'ils ont à jouer quant à l'interdiction de la marchandisation des enfants étrangers) et des pays du Sud global (en particulier dans le rôle qu'ils ont à jouer dans l'établissement de systèmes de protection de l'enfance dans leurs pays.) C'est l'article 4 concernant la double subsidiarité qui constitue la plus grande innovation de ce texte :

Les adoptions visées par la Convention ne peuvent avoir lieu que si les autorités compétentes de l'État d'origine :

- a) ont établi que l'enfant est adoptable;
- b) ont constaté, après avoir dûment examiné les possibilités de placement de l'enfant dans son État d'origine, qu'une adoption internationale répond à l'intérêt supérieur de l'enfant<sup>39</sup>.

Cet article a instauré une remise en question des principes mêmes de l'adoption internationale comme solution aux défaillances étatiques des pays du Sud global et comme possibilité d'accès illimité à des enfants pour les pays du Nord global:

Le principe de double subsidiarité implique pour les pays d'origine de tout mettre en oeuvre pour favoriser une réintégration de l'enfant dans son milieu familial. Le cas échéant seulement, l'État conventionné doit s'assurer de lui trouver un milieu favorable dans sa communauté ou dans son pays d'origine. C'est uniquement si aucune autre solution n'a été trouvée à l'intérieur du pays que l'enfant peut, en principe, devenir adoptable à l'international<sup>40</sup>.

Ce rapide survol du contexte d'émergence des notions de l'« intérêt supérieur de l'enfant » et de « Droits des Enfants » permet de comprendre que les législations internationales se sont avant tout attachées à responsabiliser les États et à limiter les possibilités de trafics d'enfants. Les enjeux éthiques, économiques et géopolitiques qui ont rendu nécessaire la mise en place de la CLH-93 situent son champ

<sup>&</sup>lt;sup>39</sup> Convention sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale. (1993, 29 mai). Op. cit.

<sup>&</sup>lt;sup>40</sup> Piché, A.-M. (2012) La transformation éthique de l'adoption internationale. *Nouvelles pratiques sociales*, 25, p. 262

d'application plutôt en phase de pré-adoption. La recherche des origines, les retrouvailles éventuelles avec les premières familles, et plus généralement la nécessité de revoir la conception occidentale de la parentalité, ne sont pas des enjeux centraux de cette législation. Plutôt qu'un paradoxe, on peut considérer l'absence de ces questions, pourtant centrales aujourd'hui dans les mobilisations d'adoptés transnationaux ou transraciaux, comme l'illustration d'un autre impensé au sein de la constellation de l'adoption : la post-adoption comme sujet politique. C'est la raison pour laquelle les deux paragraphes suivants présenteront l'argument selon lequel l'adoption, telle que pratiquée dans les pays du Nord global, et en particulier l'effacement des origines des adoptés transnationaux ou transraciaux relèvent d'une logique assimilationniste qui ne pouvait concevoir, et donc inscrire dans le droit, la coexistence de plusieurs identités et appartenances culturelles et affectives pour les adoptés transnationaux ou transraciaux.

# 1.3 Universalisme républicain et adoption transnationale ou transraciale en France

C'est la Révolution française qui marque l'institutionnalisation du modèle de l'universalisme républicain. L'Article 1 de la Constitution de 1793 : « La République française est une et indivisible », combiné à l'Article 6 de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* de 1789 permettent de saisir la spécificité politicojuridique de l'universalisme républicain français:

La Loi est l'expression de la volonté générale. Tous les Citoyens ont droit de concourir personnellement, ou par leurs Représentants, à sa formation. Elle doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. Tous les Citoyens étant égaux à ses yeux, sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents<sup>41</sup>.

En effet, on voit que dans le cadre de la République française, l'affirmation des droits humains fondamentaux est accompagnée d'une conception unitaire et homogène de la nation française. Dans cette acception, les citoyens (à savoir les individus qui ont abandonnés leurs particularismes pour se fondre dans le « creuset républicain ») sont guidés par un vouloir vivre-ensemble, au sein d'une nation qui ne pratique pas de distinctions puisque les lois sont établies par l'État, garant de l'intérêt général. Remarquons ici que le citoyen, au sens français, est une construction abstraite et idéale d'un individu universel – dont le seul particularisme est sa francité. Or, pour reprendre Baubérot, ce modèle contenait, dès sa formulation, les modalités mêmes de sa contradiction :

il existe dans l'universalisme abstrait républicain, pour les catégories « femme », « colonisé » voire « congréganiste », une structure antinomique entre un universalisme inclusif qui unifie les êtres humains (et certaines positions républicaines minoritaires pourront se réclamer de cet idéal pour lutter contre les situations réelles de domination) et un universalisme exclusif (empiriquement dominant) où un genre, une « race » et un type d'humain est universel alors qu'un autre genre, d'autres « races » et d'autres types d'humains sont particuliers et inférieurs<sup>42</sup>.

Cette conception ethnique de la Nation peut être illustrée au travers de la première vague d'adoption d'enfants étrangers en France : l'adoption des enfants illégitimes de soldats français et de femmes allemandes conçus lors de l'occupation de l'Allemagne

<sup>&</sup>lt;sup>41</sup> Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, Article 6. Récupéré de https://www.legifrance.gouv.fr/Droit-français/Constitution/Declaration-des-Droits-de-l-Homme-et-du-Citoyen-de-1789

<sup>&</sup>lt;sup>42</sup> Baubérot, J. (2005). En guise de conclusion. Outre-Mer et séparation : quel universalisme républicain ?. *Outre-mers (92)*, p. 134.

au sortir de la seconde Guerre mondiale. En 1945, en France, la filiation est encore patrilinéaire. Les mères allemandes qui souhaitent placer leurs enfants en pouponnières françaises doivent donc d'abord déclarer sur l'honneur que le père est français. Elles ont deux mois pour revenir sur leur décision de séparation d'avec l'enfant, passé ce délai, elles perdent tout lien de filiation avec ce dernier :

Les autorités françaises indiquent clairement que l'élément déterminant pour qu'elles acceptent de prendre en charge l'enfant abandonné est sa filiation française. [...] Dans le délai règlementaire des deux mois, il ne s'agissait pas seulement de contrôler l'état sanitaire des enfants et éventuellement de les soigner, mais également de les sélectionner en vue d'une éventuelle adoption en France. [...] Tout cela est conforme « aux instructions données par le ministère de la Population qui se refuse d'admettre en France des enfants débiles ou anormaux ». [...] Les archives confirment que le refus de transfert en France est essentiellement lié à l'état sanitaire des enfants, bien que l'absence de preuve de filiation soit mis en avant<sup>43</sup>.

Le populationnisme pratiqué par l'État français suite à la seconde Guerre mondiale va donc bien au-delà d'une volonté de repopulation : il consiste à mettre en place une politique eugéniste et nationaliste — puisque les enfants sont techniquement français, du point de vue légal de l'époque — d'assimilation d'enfants étrangers, afin de redresser son bilan démographique. Dans cette perspective, l'absorption dans la communauté nationale n'est possible que dans la rupture avec la part non-française de la filiation de naissance et l'éloignement des enfants de leur communauté d'origine au moyen de l'adoption. Devenir français, c'est donc abandonner ses origines et tout particularisme pour pouvoir contribuer à la perpétuation d'une nation homogène, telle que résumée par Geisser :

<sup>&</sup>lt;sup>43</sup> Denéchère, Y. (2011), op. cit., p. 28-29.

[...] l'universalisme républicain – célébré comme idéologie officielle de la nation française – a toujours renfermé une part d'ethnicité, supposée universelle : la francité que l'on peut définir comme un universalisme comportant une certaine « dose » d'ethnicité [...] une ethnicité nationale en quelque sorte<sup>44</sup>.

Notons ici que la légitimation adoptive qui fait son apparition dans le code de la Famille de 1939 était déjà une forme d'adoption avec rupture des liens de filiation biologique. La politique populationniste d'après-guerre ne fait que renforcer l'orientation assimilationniste du modèle de l'universalisme républicain. En 1958, l'adoption cesse d'être contractuelle et doit désormais faire l'objet d'une décision de justice pour être reconnue. En 1967, la loi imposant un agrément pour l'adoption d'enfants français est votée, ce qui signifie la mise en place d'un premier déni de droits pour les personnes adoptées à l'étranger. En effet, l'agrément est une procédure administrative obtenue après que les candidats à l'adoption se soient soumis à une enquête sociale, financière, psychologique et médicale auprès de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS). L'institutionnalisation d'un processus de sélection, qui ne concerne plus seulement les enfants adoptables mais aussi leurs futurs parents, révèle une prise de conscience de l'État en matière de droits des enfants (français) à ne pas être accueillis dans des familles qui pourraient les mettre en danger. Réserver cette protection aux enfants français témoigne néanmoins de la conception nationaliste de l'adoption en France. La réservation de la procédure d'agrément aux enfants français est d'autant plus intéressante qu'elle permet de remarquer que dans la perspective assimilationniste de cette époque, la nationalité prime sur l'appartenance au groupe majoritaire (la blanchité) dans l'application de la notion de protection aux enfants. En effet, de 1966 à 1972, la France connait une autre vague d'adoptions d'enfants étrangers et blancs : celle des québécois nés de mères célibataires (qui constituent aujourd'hui les personnes

<sup>&</sup>lt;sup>44</sup> Geisser, V. (2007). Nation civique versus nation ethnique? Les faux semblants de l'universalisme républicain. *Annales de philosophie et des sciences humaines*, (23)1, p. 58-59.

mobilisées autour du Mouvement Retrouvailles<sup>45</sup>). C'est d'ailleurs à cette époque que les premières circulaires encadrant l'adoption internationale apparaissent (1972-1973). Le Conseil Supérieur de l'Adoption voit ensuite le jour en 1975. En 1979, le ministère des Affaires Étrangères commence à comptabiliser les visas délivrés pour l'adoption d'enfants étrangers. Et c'est finalement en 1985 que la loi imposant un agrément pour l'adoption d'enfants est étendue aux enfants étrangers. L'année1988 marque la création de la Mission pour l'Adoption Internationale (MAI). En 1989, l'interventionnisme de l'État en matière d'adoption transnationale s'applique aux associations plaçant des enfants étrangers au travers du décret imposant une habilitation du ministère des Affaires étrangères pour pouvoir exercer. En 1998 la France ratifie la CLH-93 et en 2005 l'Agence Française de l'Adoption (AFA) voit le jour. Enfin, c'est le Secrétariat Général pour l'Adoption Internationale (SGAI) qui est créé en 2008.

En établissant un parallèle entre la dimension ethnique et nationaliste du concept d'universalisme républicain et les législations encadrant l'adoption transnationale ou transraciale en France, il est possible de montrer la mise en place du triptyque : nationalisme – migration forcée – assimilation des personnes adoptées. Il s'agit à présent de comparer ce triptyque au modèle politique québécois de l'interculturalisme.

#### 1.4 Interculturalisme et adoption transnationale ou transraciale au Québec

C'est en 1867 que le modèle fédéral est adopté au Canada. Il permet, entre autres, à chaque province de conserver ses particularismes : langue, religion et culture. Les

<sup>&</sup>lt;sup>45</sup> Le Mouvement Retrouvailles est un mouvement québécois qui a vu le jour en 1983 afin d'aider les adoptés nés sous le secret au Québec à obtenir des informations sur leurs antécédents biologiques et familiaux. Cet organisme à but non lucratif prend en charge et accompagne dans le processus de retrouvailles les trois groupes centraux au sein de la constellation de l'adoption, à savoir, les premiers parents, les personnes adoptées et les parents adoptant. Voir leur site : http://www.mouvement-retrouvailles.qc.ca/fr/organisation.asp

principales caractéristiques culturelles de l'identité canadienne-française de l'époque sont l'usage de la langue française, la pratique de la religion catholique et l'identification à une majorité culturelle et ethnique fondatrice du Canada (les colons Français). L'identité canadienne-française est également marquée par un paradoxe. qui est toujours d'actualité : celui de la majorité minoritaire. En effet, bien que majoritaires numériquement sur le territoire du Québec, les canadiens-français sont minoritaires au Canada et dans toute l'Amérique du Nord. Ce statut minoritaire dans une perspective fédérale est au cœur de la redéfinition du nationalisme canadienfrançais au moment de la Révolution tranquille, qui débute en 1960. Cette décennie de transformations politiques, sociales et économiques majeures Québec (séparation de l'Église et de l'État, mise en place de l'État-Providence et mouvements indépendantistes) entraine une redéfinition de l'identité canadiennefrançaise, qui devient l'identité québécoise (le Parti québécois voit d'ailleurs le jour en 1968):

En somme, au même titre que l'identité canadienne vingt ans plus tôt, l'affirmation du nationalisme québécois s'inscrit dans un processus de désethnicisation de la représentation de la communauté. Nous sommes face à un nationalisme régional qui tente de construire une nouvelle culture et une nouvelle communauté politique sur des bases civiques : un nationalisme de nature politico-culturaliste 46.

Les années 1960 au Québec marquent aussi le début d'importantes vagues d'immigration, qui aboutissent à la création du ministère de l'Immigration en 1968. L'immigration représente une potentielle mise en danger de cette communauté politique québécoise en formation puisque tous les nouveaux arrivants ne sont pas forcément francophones. Or, la désethnicisation du nationalisme québécois et la désécularisation de la société québécoise ont pour effet de recentrer l'identité

<sup>&</sup>lt;sup>46</sup> Bourque, G. et Duchastel, J. (2000). Multiculturalisme, pluralisme et communauté politique : Le Canada et le Québec. *Mondialisation, citoyenneté et multiculturalisme*. Québec : Les Presses de l'Université Laval, p. 23.

québécoise autour de la langue française. Tout en étant attachés à une conception pluraliste de la société, les intellectuels et les législateurs québécois doivent simultanément formuler un modèle politique qui garantisse la pérennité de la spécificité culturelle du Québec, et proposer un modèle inclusif aux nouveaux membres de leur communauté issus de la diversité ethnoculturelle.

Un autre élément de contexte va nécessiter de formuler un modèle politique qui permet de penser simultanément la gestion de la diversité ethnoculturelle et la pérennité de la majorité francophone : c'est l'adoption d'une politique multiculturaliste et bilingue par le Canada. Le multiculturalisme est un modèle politique pluraliste qui a été introduit au Canada par le gouvernement de Pierre Elliott Trudeau en 1971 et adopté dans la Loi sur le multiculturalisme canadien (LMC) en 1988 par toutes les provinces, excepté le Québec. En effet, dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, l'enjeu de la reconnaissance de deux nations fondatrices (francophone et anglophone) est au centre des revendications des canadiens-français concernant les modalités d'établissement de l'état fédéral. Du point de vue québécois l'adoption canadienne du multiculturalisme, qui ne reconnait pas de culture majoritaire au Canada mais uniquement la coexistence de plusieurs cultures et de deux langues officielles (le français et l'anglais), favorise, de fait, la majorité anglophone du reste du Canada. C'est pourquoi ce modèle politique n'a pas été adopté au Québec. Dans ce contexte d'affirmation de la majorité minoritaire québécoise, plusieurs législations ont vu le jour pour garantir la préservation de l'élément central du nationalisme québécois, à savoir la langue française : en 1975, la Charte des droits et libertés de la personne; en 1974, la Loi sur la langue française (loi 22), remplacée en 1977 par la Charte de la langue française (loi 101). Cela signifie que contrairement au Canada et ses deux langues officielles, la langue officielle du Québec est le français et le modèle politique qui s'y développe (bien qu'il n'ait encore été traduit dans aucune législation) est l'interculturalisme. La différence majeure entre le multiculturalisme et l'interculturalisme est que cette dernière forme de pluralisme induit l'existence d'une culture majoritaire – ici québécoise francophone :

L'interculturalisme comme pluralisme intégrateur, est un modèle axé sur la recherche d'équilibres qui entend tracer une voie entre l'assimilation et la segmentation et qui, dans ce but, met l'accent sur l'intégration, les interactions et la promotion d'une culture commune dans le respect des droits et de la diversité<sup>47</sup>.

Ce modèle témoigne d'une volonté de s'éloigner d'une conception ethnique de la société québécoise, mais tout comme l'universalisme républicain il contient un paradoxe illustré dans la définition ci-dessus par l'expression: « pluralisme intégrateur ». En effet, ces deux notions sont antithétiques puisque le pluralisme postule l'égalité de statut entre les cultures et que la notion d'intégration postule une culture majoritaire dans laquelle les autres cultures doivent s'inclure. Comme le notent Rocher et White:

L'approche privilégiée par l'État québécois présente la culture de tradition française comme un « foyer de convergence pour les diverses communautés qui continueront par ailleurs de manifester ici leur présence et leurs valeurs propres » (Ministère d'État au Développement culturel, 1978, p. 46). Il s'agit d'une affirmation qui prend le contrepied de la présumée égalité de statut des cultures au cœur de la politique canadienne du multiculturalisme, puisque la « tradition française » y a un statut privilégié par rapport aux autres traditions qui composent l'ensemble de la nation québécoise<sup>48</sup>.

Dans cette perspective de construction d'une Nation québécoise au travers de l'établissement d'une culture commune fondée sur la culture majoritaire, se dessine une forme renouvelée de l'assimilationnisme. Et il est intéressant de noter ici que c'est également dans les années 1970 que le phénomène des adoptions transnationales ou transraciales se développe massivement au Québec. Comme précisé précédemment, le droit de la filiation relève de la compétence provinciale et c'est en 1979 qu'est votée au Québec la *Loi sur la protection de la jeunesse* (LPJ). Comme en

<sup>&</sup>lt;sup>47</sup> Bouchard, G. (2012). *L'interculturalisme*. *Un point de vue québécois*. Montréal : Le Boréal, p. 51.

<sup>&</sup>lt;sup>48</sup> Rocher, F. et White, B. W. (2014). L'interculturalisme québécois dans le contexte du multiculturalisme canadien. *Etude IRPP*, 49, p. 12.

France, on passe d'une simple mesure statistique des adoptions transnationales ou transraciales à la régulation institutionnelle de ces adoptions, désormais encadrées par des procédures administratives. Ainsi, les candidats à l'adoption doivent se soumettre à une évaluation psychosociale et cette loi de 1979 s'applique également aux enfants adoptés à l'étranger, dont la gestion dépendait uniquement d'acteurs privés depuis le début des années 1970. Il est donc intéressant de voir que dans le cas du Québec, l'institutionnalisation du rôle de l'État comme instance de régulation des familles adoptant à l'international coïncide, dans le cadre global de gestion de l'immigration, avec l'établissement du modèle interculturel. La coïncidence de l'émergence des adoptions transnationales ou transraciales avec l'affirmation du nationalisme québécois est certes liée au contexte local et aux mutations sociales du Nord global (diminution du pouvoir de l'Église, accès à la contraception, baisse du taux de natalité, hausse de l'infertilité, etc.); mais elle doit aussi être considérée comme un corollaire du nationalisme :

Dans quelle mesure la filiation adoptive (le lien juridique) est-elle articulée aux usages métaphoriques de l'adoption ? La communauté nationale se construit sur une « image de la communion », et ce, bien que la plupart des concitoyens ne se rencontreront jamais. Par l'imaginaire qu'elle véhicule, la famille contribue à recouvrir cette contradiction. [...]. L'adoption, par ses règles mêmes, met en avant la notion de volonté (que la filiation biologique tend à inféoder aux données corporelles). Dès lors, l'adoption constitue un prisme idéal pour alimenter l'imaginaire de la nation. Je partage ainsi l'argument d'Emmanuel Saada qui distinguait [...] attribution de la nationalité et reconnaissance de la citoyenneté. L'attribution de la nationalité à l'enfant adopté à l'étranger permet de certifier la citoyenneté [...] des membres de sa famille. En d'autres termes, la création d'un lien vertical entre un enfant et un État (la filiation) permet de confirmer l'appartenance horizontale de sa famille à une « communauté nationale » (la citoyenneté)<sup>49</sup>.

Le transfert de compétences et de responsabilités en matière d'adoptions transnationales aux services gouvernementaux s'intensifie et entraine la création du

<sup>&</sup>lt;sup>49</sup> Perreau, B. (2012). *Penser l'adoption. La gouvernance pastorale du genre*. Paris : Presses Universitaires de France., p. 163-164.

Secrétariat à l'adoption en 1980, qui devient le Secrétariat à l'adoption internationale (SAI) en 1982. Son objectif est de contrôler la légalité et favoriser la coordination des procédures d'adoptions transnationales. Enfin, le Canada et de facto, le Québec ratifient la CLH-93 en 1997. En observant la chronologie de l'encadrement de l'adoption transnationale ou transraciale en France et au Québec, il apparaît que la tradition jacobine qui s'exprime de manière différenciée dans les modèles politiques de ces deux espaces, se révèle bien plus proche lorsque l'on s'intéresse au triptyque : nationalisme – migration forcée – assimilation des personnes adoptées.

# 1.5 Les adoptés transnationaux ou transraciaux adultes de France et du Québec et l'espace public

L'exploration des modèles politiques de France et du Québec s'est avérée essentielle après la lecture flottante des textes du corpus car il est rapidement apparu que la mobilisation des adoptés transnationaux ou transraciaux de ces deux espaces est formulée en termes très semblables. Les universitaires, les artistes et les associations dont les discours constituent le corpus affirment la mise en commun d'expériences singulières, la reconnaissance de la fluidité de leurs identités, la nécessité d'une socialisation entre personnes adoptées, l'importance d'acquérir une égalité en droits et la puissance libératrice de la création. Ces discours, d'abord formulés à destinations d'autres adoptés adultes et rapidement étendus à l'ensemble des membres de la constellation de l'adoption, font aujourd'hui leur entrée dans l'espace public et médiatique. C'est dans les champs médiatiques et de la création artistique qu'ont rapidement émergé des sources concernant la post-adoption telle que vécue par les adoptés transnationaux ou transraciaux francophones adultes, ainsi que leur investissement de l'espace public autour de ce sujet. Une des œuvres qui comprend tous les enjeux soulevés par ce mémoire est le *Projet Montréal #6261* de Kimura

Byol, artiste adopté.e<sup>50</sup> en Corée du Sud, qui a grandi en Belgique pendant une vingtaine d'années, avant de retourner vivre en Corée pendant 13 ans, et finalement s'installer à Montréal. Iel<sup>51</sup> incarne cette dimension dynamique de la transnationalité qui, pour de nombreuses personnes adoptées, prend la forme d'un circuit plutôt que celle d'un aller sans retour. L'autre aspect important de cette création est la transformation d'une histoire personnelle d'adoption en création participative dont l'objectif est l'ouverture d'un dialogue interculturel dans le pays où l'artiste a finalement choisi de s'établir et qui n'est ni celui de sa naissance, ni celui de son adoption :

Ce projet intègre la réalité particulière du système de numérotation des rues de Montréal, qui se distingue particulièrement de celui de la Corée du sud où je suis né.e et de la Belgique où j'ai été adopté.e. J'ai eu l'idée d'utiliser mon numéro d'adoption (#6261) pour mieux connaître ma nouvelle ville d'accueil en tentant de rencontrer les personnes habitant à ce numéro. Je me suis donné.e une contrainte de 100 jours pour travailler sur le projet. J'ai choisi 100 rues au hasard et envoyé un appel à participation aux habitant.e.s du #6261 de Montréal. J'ai sillonné la ville à pied et en bus avec ma caméra pour confirmer/infirmer l'existence du numéro #6261 et documenter ce processus d'investigation ainsi que mes rencontres. J'ai eu le privilège de découvrir différentes réalités sociales, ethniques, économiques et linguistiques<sup>52</sup>.

Cette posture illustre parfaitement l'enjeu de l'investissement de l'espace public et de la réappropriation de la narration qui sera au cœur de ma recherche. Ces deux éléments pris séparément ne sont pas suffisants pour témoigner de la mobilisation des personnes adoptées car, dans la création ou la recherche, manque la dimension d'action collective. C'est pourquoi le corpus s'attachera aussi aux discours produits par les associations d'adoptés transnationaux ou transraciaux adultes de France et du

<sup>&</sup>lt;sup>50</sup> Cette orthographe respecte l'identification de genre choisie et utilisée par Kimura Byol dans ses communications publiques.

<sup>&</sup>lt;sup>51</sup> Voir note 50.

<sup>&</sup>lt;sup>52</sup> Byol K. *PROJECT #6261 MONTRÉAL*. Récupéré de https://studioxx.org/activities/project-6261-montreal-kimura-byol-nathalie-lemoine/

Québec qui ont émergé dans le monde francophone depuis une vingtaine d'années. C'est en 1995, en France, que Racines Coréennes, première association d'adoptés transraciaux ou transnationaux adultes francophones voit le jour. Depuis, plusieurs centaines de personnes adoptées ont suivi leur exemple. En 2005, la Voix des Adoptés (VDA), est fondée par deux adoptées d'origine colombienne. Cette association, ouverte aux adoptés de toutes origines, est une des plus importantes de France avec des antennes locales dans plusieurs villes. L'Association Française Orphelins de Roumanie (AFOR) est créée en 2014 après qu'en 2012, une association de coordination nationale de toutes les association d'adoptés (nationaux et transnationaux) nommée le Conseil National des Adoptés (C.N.A) ait vu le jour. Au Québec, c'est en 2009 que deux associations pour les adoptés transnationaux ou transraciaux de toutes origines voient le jour : le Regroupement des Adoptés à l'International Sans frontières (RAIS) et L'Hybridé.

Ces associations d'adoptés adultes abordent diverses questions identitaires : les expériences de discriminations dans le pays d'accueil, le désir d'accès aux origines, le décès d'un parent adoptant, l'expérience de devenir soi-même parent, l'encadrement de la recherche d'origines et la préparation au retour, l'accompagnement dans le processus de retrouvailles avec la famille biologique. Ce sont aussi des lieux de socialisation autour d'enjeux affinitaires (activités sociales comme les projections de films, les repas entre adoptés — parfois ouverts à leurs familles —, des groupes de parole, etc.). Enfin, ces associations font également œuvre de pédagogie en intervenant dans les médias, en offrant des témoignages ou en donnant des conférences à destination des membres de la constellation de l'adoption, et ce, y compris au sein des institutions encadrant l'adoption transnationale ou transraciale.

Ces prises de parole et cet investissement de l'espace public sont rarement caractérisés comme politiques par les adoptés transnationaux ou transraciaux francophones qui portent un discours critique sur l'adoption. S'il est vrai que les répertoires de l'action collective évoluent en fonction des époques et des contextes, la

publicisation d'enjeux privés auprès du grand public et d'institutions politiques qui ne sont néanmoins pas présentés comme des revendications politiques, est le paradoxe qui motive cette recherche. Au-delà de l'impact potentiel des modèles politiques français et québécois sur les modalités de mobilisation des adoptés transnationaux ou transraciaux adultes, l'analyse qui suit s'appuiera sur la sociologie des mouvements sociaux afin de comprendre pourquoi cette mobilisation ne dit pas son nom.

#### **CHAPITRE II**

# LA SOCIOLOGIE DES MOUVEMENTS SOCIAUX APPLIQUÉE AU CHAMP DE L'ADOPTION

Les femmes noires qui sont chercheuses en sciences sociales perçoivent beaucoup moins d'adéquation entre leurs expériences personnelles et culturelles et les éléments des paradigmes sociologiques par rapport aux autres sociologues. D'une part, les femmes noires qui suivent le long processus de socialisation de la sociologie, qui se plongent dans le modèle culturel de la vie de groupe de la sociologie, souhaitent certainement acquérir les compétences, propres aux membres du groupe, de penser et agir à l'intérieur de la vision sociologique du monde. Mais d'autre part, la réalité vécue par les femmes noires, avant le contact et après l'initiation, peuvent leur fournir « des perspectives et des points de vue particuliers ... propres à cette catégorie d'outsiders qui ont été systématiquement frustrés par le système social » (Merton, 1972: 29). En bref, leurs allégeances extérieures peuvent militer contre leur choix de faire pleinement partie du groupe des initiés, et elles peuvent être plus susceptibles de rester des *outsiders within*<sup>53</sup>.

Le concept d'outsiders within, développé par Patricia Hill Collins à partir de sa double expérience minoritaire dans le champ de la sociologie – en tant que femme et en tant que noire – est au cœur de cette recherche. En effet cette posture, à savoir être

system with "special perspectives and insights... available to that category of outsiders who have been systematically frustrated by the social system" (Merton, 1972:29). In brief, their outsider allegiances may militate against their choosing full insider status, and they may be more apt to remain outsiders within. » Hill Collins, P. (1986). Learning from the Outsider Within: The Sociological Significance of Black Feminist Thought. Social Problems, 33(6), p. 26. [Notre traduction]

simultanément exclue car invisible au sein des corpus théoriques, et hyper visible puisqu'appartenant à une minorité de personnes racisées présentes aux cycles supérieurs en sociologie, est non seulement la mienne, mais elle se transpose parfaitement à la description de la situation dans laquelle se trouvent les adoptés transnationaux ou transraciaux. Leur expérience est d'un autre ordre que celle des enfants de personnes immigrées, en particulier lorsque l'adoption a lieu tôt dans leur vie et que les liens avec leur langue, culture et pays d'origine sont rompus. Comme expliqué dans le Chapitre I, la parentalité adoptante pratiquée dans le Nord global au travers de l'effacement (légal et symbolique) des origines des enfants, s'inscrit dans une perspective assimilationniste. L'immigration, telle que vécue par les adoptés transnationaux ou transraciaux, représente le modèle idéal d'assimilation au sens où les adoptés figurent l'altérité mais ne l'incarnent pas, étant coupés de leurs cultures d'origines dès le plus jeune âge. Le discours d'un fonctionnaire français chargé d'encadrer l'adoption internationale résume assez bien cette vision :

L'enfant étranger ? Il doit faire ses racines ; un enfant est transporté, transplanté [...]. Du coup, il faut forcément l'arracher à sa culture, c'est violent, difficile. Mais sans cela, il serait toujours un enfant d'ailleurs, un enfant d'un autre pays. Son pays, ce sera la France pour toujours. C'est pour ça qu'on change son nom. Et c'est seulement quand il sera sûr d'être bien intégré qu'on pourra faire revivre ses origines (directeur ASE [Aide Sociale à l'Enfance], entretien, 2 avril 2006)<sup>54</sup>.

Les catégorisations en fonction de son altérité font de l'expérience de l'enfant racisé adopté à l'international et grandissant au sein d'une famille blanche occidentale, une expérience paradoxale de la racialisation. D'une part, l'expérience des personnes racisées adoptées dans une famille blanche est celle de membres honoraires du groupe majoritaire. Et simultanément, bien qu'appartenant légalement et dans leur quotidien (au travers de la filiation) au groupe majoritaire dont ils maitrisent tous les codes, la racialisation dont ils font l'objet en dehors du cadre familial (liée à leur

<sup>&</sup>lt;sup>54</sup> Perreau, B. (2013), op. cit., p. 161.

ressemblance et appartenance supposée à un groupe racial dont ils ne maitrisent pourtant pas les codes), les place en dehors de la blanchité et des privilèges qui y sont associés. Ils sont des *outsiders within*.

La protestation collective, entendue comme une action concertée en vue de défendre ou de promouvoir une cause, constitue aujourd'hui un canal d'expression reconnu et spécialisé, voire normalisé dans les régimes démocratiques. On considèrera que les termes de « protestation », de « mobilisation » ou encore d' « action collective », au-delà des nuances qu'ils contiennent, renvoient tous au même objet, justifiant ici un usage indifférencié<sup>55</sup>.

En accord avec cette définition de Cadiou et Dechezelles, ce travail sera centré sur la dimension performative du discours des adoptés transnationaux ou transraciaux, afin de déterminer si la situation d'outsiders within dans laquelle se trouvent ces adoptés adultes permet d'offrir une première lecture du rapport ambivalent à une posture transgressive dans leurs mobilisations – l'enjeu qui a motivé les questionnements à l'origine de cette recherche (voir Avant-Propos). En effet, les personnes racisées adoptées à l'international qui sont issues du Sud global ou de conditions d'extrême pauvreté, se retrouvent au cœur d'un conflit de loyauté vis-à-vis de leur famille et par extension, de leur pays d'accueil en cas de mobilisation politique autour de l'adoption. Le fait que la parentalité adoptante soit très souvent présentée en termes moraux ou émotionnels laisse peu de place à une approche pragmatique et critique de la pratique de l'adoption. De fait, la stigmatisation des personnes adoptées adultes qui formulent publiquement un discours critique sur l'adoption n'a pas encore disparu ; celles-ci sont alors censées illustrer l'« échec » de leur adoption, n'étant pas pleinement assimilées. Cet état de fait explique qu'une personne adoptée puisse avoir des réticences à investir l'espace public sur ce sujet. Et c'est ici que la question raciale et migratoire prend tout son sens.

<sup>&</sup>lt;sup>55</sup> Cadiou, S., Dechezelles, S. et Roger, A. (2006). Passer à l'action : les mobilisations émergentes. Paris : L'Harmattan, p. 11.

En effet, il y a déjà eu par le passé des mobilisations de personnes adoptées adultes au caractère transgressif voire violent. C'est le cas de certains mouvements d'adoptés nationaux nés sous le secret en France (majoritairement composés de personnes blanches) qui existent depuis au moins 30 ans. Leurs modes de mobilisations relèvent de la confrontation directe avec les institutions et de l'affirmation de leur appartenance au groupe majoritaire et à la nation. Le collectif le plus virulent est celui des « X en colère » dont le nom souligne déjà le positionnement combatif. Ce groupe a organisé des manifestations à Paris sur le parvis des Droits de l'homme au Trocadéro 56, des « die-in » bloquant la circulation et formulé des demandes d'abrogation de la loi qui encadre en France l'accouchement sous le secret<sup>57</sup>. Le vocabulaire employé lors de leurs actions ou prises de parole est aussi signifiant : « discrimination de naissance », « inégaux en droits 58 ». Pourtant, au-delà des différences de répertoire d'action collective et de vocabulaire entre les personnes nées sous le secret en France et celles adoptées à l'international, se profile le même axe politique : celui de la remise en question des institutions et des lois encadrant les adoptions, qu'elles soient nationales, transnationales ou transraciales, en France comme au Québec.

Le concept d'outsiders within, développé par une féministe noire, permet alors de comprendre pourquoi des personnes racisées qui font simultanément partie intégrante de la communauté nationale et partie des minorités visibles de leur pays d'accueil peuvent faire face à des conflits de loyauté plus complexes que ceux rencontrés par

<sup>&</sup>lt;sup>56</sup> Pareige, N. (2011, 29 mai). Un temps pour raconter, un autre pour faire bouger. *La Nouvelle République*. Récupéré de http://xencolere.jimdo.com/presse-medias/

<sup>&</sup>lt;sup>57</sup> Rolin, G. (2011, 26 janvier). Nous voulons l'abrogation définitive de la loi sur l'accouchement sous X. *Figaro Madame*. Récupéré de http://madame.lefigaro.fr/societe/nous-voulons-labrogation-definitive-de-loi-sur-laccouchement-sous-x-260111-127960

<sup>&</sup>lt;sup>58</sup>Briffaut, M. P. (2016, 26 février). Nés sous X: nous sommes les seuls citoyens à subir une « discrimination de naissance ». *Le Plus Nouvel Obs*. Récupéré de http://leplus.nouvelobs.com/contribution/1479311-nes-sous-x-nous-sommes-les-seuls-citoyens-a-subir-une-discrimination-de-naissance.html

des adoptés nationaux appartenant au groupe majoritaire. C'est pourquoi je choisis de considérer leurs mobilisations d'apparence consensuelle comme transgressives en soi. Cette conception élargie de ce qui constitue une transgression n'est pas propre au *Black Feminism*: depuis quelques décennies, l'analyse de l'investissement de l'espace public par les minoritaires ou les femmes<sup>59</sup> a permis de repenser l'analyse de l'action collective. Les mobilisations d'adoptés transnationaux ou transraciaux adultes sont elles aussi à la frontière entre le public et le privé. Au-delà de la dimension identitaire et affinitaire, centrale dans l'émergence de ces regroupements d'adoptés adultes, se profilent des enjeux politiques. Ces revendications d'anciens enfants adoptés dont on pensait qu'ils seraient pleinement assimilés au sein des sociétés dans lesquelles ils ont grandi, forcent à repenser les notions d'action collective, de transgression et d'intégration:

[...] au-delà des soupçons d'identités dénaturées ou contrefaites, il reste un apport essentiel. La participation aux mouvements sociaux implique souvent un élargissement de l'identité personnelle et offre un épanouissement et un accomplissement de soi<sup>60</sup>.

Ce mémoire entend donc analyser cet élargissement de l'identité personnelle en tant qu'investissement de l'espace public. Il ne s'agit plus seulement de l'expression de soi, mais aussi de mobilisation politique et de modes d'action visant le changement social :

<sup>&</sup>lt;sup>59</sup> Jouët, J., Niemeyer, K. et Pavar, B. (2017). Faire des vagues. Les mobilisations féministes en ligne. *Réseaux*, 201, 21-57.

<sup>&</sup>lt;sup>60</sup> « [...] cleansed of its assumptions about a spoiled or ersatz identity, there is a central insight that remains. Participation in social movements frequently involves enlargement of personal identity for participation and offers fulfillment and realization of the self. » Gamson, W. A. (1992b). The Psychology of collective action. *Frontiers in Social Movement Theory*. New York: Cambridge University Press, p. 56. [Notre traduction].

Un changement social durable nécessite « un changement de lois et de politiques » ainsi qu'« une transformation de la culture et de la conscience, des autodéfinitions collectives et des représentations qui façonnent la vie quotidienne » (*Polletta* 1997:431)<sup>61</sup>.

Pour toutes ces raisons, l'emploi de concepts issus de la sociologie des mouvements sociaux pour étudier la mobilisation des adoptés transnationaux ou transraciaux adultes apparaît comme un choix théorique pertinent. Étant donné qu'il n'existe pas encore de travaux en sociologie des mouvements sociaux sur ces formes de mobilisations, j'aurai recours à la diversité épistémologique afin d'analyser les enjeux liés à cette politisation de l'intime qu'est l'engagement communautaire sur la thématique de l'adoption par des personnes adoptées ayant atteint l'âge adulte.

# 2.1 Problématique et questions de recherche

On observe depuis vingt ans une multiplication, en France et au Québec, des associations d'adoptés transnationaux ou transraciaux adultes. Ces mobilisations qui appartiennent au champ de la politisation de l'intime sont non-violentes et non-transgressives dans leurs formes. Ces associations tendent même à affirmer leur volonté de ne pas s'identifier comme politiques et évitent de se positionner dans la confrontation. Pourtant ces adoptés, pour lesquels les sociétés qui les ont accueilli n'avaient rien prévu d'autre que leur assimilation, cherchent à légitimer leur place à partir d'une posture hybride, qui relève bel et bien de la transgression. En effet ces mobilisations supposent que, non-contents d'appartenir à la communauté nationale de leur pays d'accueil, ces adoptés adultes se réclament simultanément de leur pays d'origine et de la communauté des adoptés transnationaux ou transraciaux. Comment

<sup>&</sup>lt;sup>61</sup> « Durable social change requires "legislation passed and policies changed," as well as "transformations in culture and consciousness, in collective self-definitions, and in the meanings that shape everyday life" (Polletta 1997:431) ». Loseke, D. R. (2007). The study of identity as cultural, institutional, organizational, and personal narratives: Theoretical and Empirical Integrations, *Sociological Quarterly*, 48, p. 678. [Notre traduction].

ces adoptés adultes de France et du Québec se mobilisent-ils et pourquoi tiennent-ils autant à ce que leur mobilisation n'apparaisse pas comme politique ?

#### Ceci pose une question générale :

 Quelles formes prennent les mobilisations d'adoptés transnationaux ou transraciaux adultes de France et du Québec ?

#### Et des questions plus spécifiques :

- Quels rapports politiques entretiennent les adoptés transnationaux ou transraciaux adultes avec leurs sociétés d'accueil?
- Comment les associations d'adoptés se distinguent de simples groupes affinitaires et investissent le champ de la plaidoirie?
- Le Québec et la France sont certes deux espaces francophones mais leurs modèles politiques sont bien distincts: est-ce que ces différences se retrouvent dans les répertoires d'action des adoptés transnationaux ou transraciaux adultes de ces deux espaces?

# 2.2 Le modèle du processus politique appliqué aux mobilisations d'adoptés

Les approches classiques en sociologie des mouvements sociaux accordent une place centrale au rôle de l'État, aux ressources inégales et aux intérêts divergents des groupes en conflits, ainsi qu'aux injustices qui amènent les groupes les plus éloignés de toutes les formes de pouvoir à investir l'espace public. Le modèle du processus politique proposé par Charles Tilly reflète cette centralité accordée à la politique institutionnelle dans le cadre du changement social :

La politique du conflit est faite d'interactions où des acteurs élèvent des revendications touchant aux intérêts d'autres acteurs, ce qui conduit à la coordination des efforts au nom d'intérêts ou de programmes partagés ; et où l'État se trouve impliqué, soit en tant que destinataire de la revendication, soit comme son instigateur, soit comme tierce partie<sup>62</sup>.

Dans le modèle de Tilly, les institutions comme le SAI, l'AFA ou les professionnels de l'adoption (lorsqu'ils appartiennent à la fonction publique) représentent les insiders, les acteurs qui ont accès aux ressources légales, matérielles et symboliques de l'État. Ces institutions ont le pouvoir de déterminer la politique institutionnelle, tandis que les outsiders (dans cette recherche : les agences d'adoption, les parents adoptants et les personnes adoptées) développent des stratégies afin que leurs intérêts et motivations passent de la marge au centre. Dans cette dynamique, il s'agit non seulement d'avoir accès aux ressources de l'État, mais aussi de devenir partie intégrante de l'institution politique. Il est important de noter ici le différentiel de pouvoir entre ces différents groupes : les agences d'adoption et les groupes de parents adoptant sont plus organisés, bénéficient de l'antériorité de leur reconnaissance par les institutions et sont également dotés de moyens bien supérieurs à ceux des associations de personnes adoptées. C'est pourquoi l'État est simultanément cible et acteur : il peut permettre l'accroissement des ressources de certains outsiders ou favoriser le rééquilibrage entre les forces en places, ou même offrir une reconnaissance institutionnelle aux plus marginaux.

Le modèle du processus politique donne un cadre aux dynamiques de pouvoir qui s'exercent au sein de la constellation de l'adoption mais il ne permet pas de contextualiser l'émergence de la mobilisation des personnes adoptées à l'international.

La Convention de La Haye sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale (1993) a constitué la première étape d'un glissement

<sup>&</sup>lt;sup>62</sup> Tilly, C. et Tarrow, S. (2015). *Politique(s) du conflit : De la grève à la révolution* (R. Bouyssou, trad.). Paris : Presses de Science Po., p. 20-21.

sémantique et dans les faits du « droit à l'enfant » au « droit des enfants ». La fin des années 1990 a ensuite coïncidé avec l'arrivée à l'adolescence et l'âge adulte des générations du « boom » de l'adoption transnationale ou transraciale (voir Annexe C). Les années 2000 marquent le développement du web 2.0 et en particulier des blogs et autres forums de discussion qui permettent une mise en commun d'expériences équivalentes, même lorsqu'il n'est pas possible de se rencontrer physiquement, ce qui représente une révolution numérique et affective pour les adoptés transnationaux ou transraciaux :

Depuis la généralisation d'Internet, et particulièrement depuis celle du Web dynamique et participatif (« Web 2.0 ») dans le milieu des années 2000, les utilisateurs qui sont dotés d'une certaine littératie numérique ont la possibilité de recourir, en les combinant, aux capacités algorithmiques de l'informatique, d'une part, et aux possibilités d'autopublication offertes par Internet, d'autre part<sup>63</sup>.

Ces nouvelles possibilités de rencontres, de confrontation d'expérience et de conscientisation politique dans un espace dématérialisé ont par ailleurs été décuplées par la réduction des barrières physiques liée au développement des compagnies aériennes à bas coût dites *low cost*<sup>64</sup>, qui ont favorisé la démocratisation de l'accès aux transports aériens dans les pays du Nord global (espace d'accueil des adoptions transnationales).

Ces facteurs, qui ont rendu l'action collective des adoptés transnationaux ou transraciaux adultes possible, représentent la dimension contextuelle et dynamique de l'approche en terme de processus politique. On retrouve cette dimension dans le concept de structure des opportunités politiques. Ce concept reconnait le rôle central de l'État dans l'institutionnalisation du changement social, et précise que c'est

<sup>&</sup>lt;sup>63</sup> Krieg-Planque, A. (2015). Construire et déconstruire l'autorité en discours. Le figement discursif et sa subversion. *Mots*, 107, p. 126.

<sup>&</sup>lt;sup>64</sup> À titre indicatif, la compagnie aérienne Ryan Air voit le jour en 1985.

toujours grâce à une conjonction d'événements que se manifeste l'émergence des *outsiders* dans l'espace public et politique :

[...] des changements au sein du système politique ont un effet sur la propension des acteurs à agir collectivement et sur leur capacité de mobilisation et, ainsi, sur la probabilité qu'un mouvement social ou une vague contestataire se développe ou, au contraire, régresse<sup>65</sup>.

La pensée de Tilly permet donc de comprendre le cadre global dans lequel s'insèrent les luttes des adoptés transnationaux ou transraciaux adultes. Prenons le cas du Québec :

Maintenant que le SAI a la responsabilité officielle de centraliser les dossiers et les demandes de renseignements, l'enjeu est de décider jusqu'à quel point l'État pourra investir de ses propres ressources pour faciliter les recherches de renseignements dans les pays étrangers et pour, éventuellement, soutenir les adoptés intéressés à faire un voyage de retour<sup>66</sup>.

Comme le pressentait Ouellette dans la conclusion de son article de 2004, cet encadrement toujours plus important de l'adoption internationale par le SAI a coïncidé avec l'arrivée à l'âge adulte de nombreux adoptés transnationaux ou transraciaux de cette province. Et de fait, les associations québécoises d'adoptés transnationaux ou transraciaux adultes qui voient le jour en 2009 travaillent, entre autres, sur l'enjeu du retour aux origines ou des retrouvailles avec les parents d'origine (lorsque cela est possible). Pourtant, ces personnes auraient pu considérer qu'un retour dans leurs pays de départ est une quête identitaire, individuelle, en d'autres mots, une affaire privée. Or, c'est du coté de l'État, incarné par le SAI, que

<sup>&</sup>lt;sup>65</sup> Ancelovici, M. (2009). Esquisse d'une théorie de la contestation : Bourdieu et le modèle du processus politique. *Sociologie et sociétés*, 41(2), p. 42

<sup>&</sup>lt;sup>66</sup> Ouellette, F.-R. (2004). *Le champ de l'adoption, ses acteurs et ses enjeux*. Journées de formation pluridisciplinaire, Fondation Charles-Coderre 377, 5, 6 et 7 mai 2004. (2005) 35 R.D.U.S., p. 402. Récupéré de https://www.usherbrooke.ca/droit/fileadmin/sites/droit/documents/RDUS/volume\_35/35-2-ouellette.pdf

s'oriente leur action. Comme je le montrerai par la suite, le matériau qui fait l'objet de l'analyse de contenu offre de nombreux exemples de cette tendance, présente au sein des associations d'adoptés transnationaux ou transraciaux adultes de France et du Québec, à adresser leurs actions et discours aux institutions encadrant l'adoption internationale. Je note d'ailleurs ici que la seule personne membre du conseil d'administration d'une de ces associations et non-adoptée qui a participé aux questionnaires formule elle aussi son engagement au sein de la mobilisation des personnes adoptées adultes à partir d'une posture de responsabilité citoyenne :

Sans être concernée directement, mais néanmoins témoin de l'évolution du processus d'adoption internationale dans les années '80, je m'étais engagée moralement à rester attentive aux réalités de ces enfants, venus de si loin pour grandir ici. Et puis un jour, je me rendrai disponible lorsque devenus grands, ils se poseraient des questions. Plus de vingt trois ans après cette promesse morale, j'ai rencontré une jeune adulte adoptée qui se posait beaucoup de questions, sans trouver les réponses. Mon intuition était que ce devait être le cas de plusieurs autres adoptés adultes. Depuis la réflexion progresse, les questions s'enchainent<sup>67</sup>.

Les enjeux soulevés varient en fonction de l'âge des adoptés et des enjeux personnels des membres des associations : mobilisations autour du secret de la naissance ou de l'accès aux origines ; demandes de mise en place de ressources psychosociales à destination des adolescents et des adultes adoptés ; demandes de reconnaissance de l'impact des discriminations raciales dans l'adoption ; volonté de participer à l'établissement d'une société diverse, etc. Néanmoins, une variable reste inchangée : la centralité de l'État. Dans cette recherche, la politique institutionnelle ou l'État représentent le pouvoir mais dans une approche qui, tout en étant critique, va au-delà de la confrontation. En effet, c'est en investissant ces institutions que les groupes minoritaires retrouvent une agentivité et des droits :

<sup>&</sup>lt;sup>67</sup> Verbatim issu des réponses aux questionnaires (association L'Hybridé, Québec)

[...] le pouvoir n'est pas seulement entendu comme rapport de domination et de subordination, ni de normalisation et de résistance. Il est aussi compris comme puissance d'institution de capacités et de droits (du côté de l'État) et comme puissance d'agir de concert (du côté du public). Les dispositifs d'action publique (Trom et Laborier, 2003), par exemple, ne font pas qu'enserrer des « sujets » dans des dispositifs d'assujettissement, de discipline, de contrôle et de normalisation. Ils instaurent de nouveaux droits et délèguent de nouveaux pouvoirs, corrigent et réparent des injustices de traitement, oeuvrent à restituer à chacun des chances équitables de réussite<sup>68</sup>.

La récente modification du Code civil et d'autres dispositions législatives en matière d'adoption et de communication de renseignements au Québec, communément appelé « Projet de loi n°113 », qui a ouvert l'accès aux soins psychologiques dans les centres jeunesses pour tous les adoptés, y compris internationaux<sup>69</sup>, illustre bien cette conception double de la nature de l'État, à la fois coercitif et émancipateur.

Il est aussi important de noter que les notions d'insiders et d'outsiders sont particulièrement utiles dans cette recherche étant donné que les adoptés transnationaux ou transraciaux ne sont pas des migrants classiques. En raison du coût des adoptions internationales (voir Introduction, p. 14), ces personnes sont souvent élevées dans des familles de classe moyenne-supérieure. Une des conséquences de ce plus grand accès aux ressources matérielles est la plus grande facilité à accéder aux études supérieures. Il est frappant de remarquer que l'intégralité des membres des conseils d'administration d'association qui ont participé aux questionnaires pour cette recherche sont toutes et tous titulaires de diplômes universitaires. En même temps,

<sup>&</sup>lt;sup>68</sup> Cefaï, D. (2009). Comment se mobilise-t-on? L'apport d'une approche pragmatiste à la sociologie de l'action collective, *Sociologie et sociétés*, 41(2), p. 250.

<sup>&</sup>lt;sup>69</sup> « 71.15.5. Des services d'accompagnement psychosocial sont offerts à l'enfant âgé de 14 ans et plus qui entreprend une démarche de recherche d'antécédents sociobiologiques ou de retrouvailles. Ils sont offerts également à tout autre adopté qui, entreprenant une telle démarche ou étant visé par elle, a besoin de tels services. Ces services sont offerts par la personne ou l'établissement désigné à cette fin par le ministre.». PL 113 (2017, chapitre 12): Loi modifiant le Code civil et d'autres dispositions législatives en matière d'adoption et de communication de renseignements. (2017). 1re sess., 41e lég., Québec. Récupéré de http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=5&file=20 17C12F.PDF

leurs associations ne sont pas uniquement dans une posture de remise en question des institutions encadrant l'adoption internationale, mais elles collaborent aussi avec ces dernières. Ainsi, y compris dans le cadre de l'usage du modèle du processus politique pour rendre compte de la mobilisation des adoptés transnationaux ou transraciaux adultes, la notion d'outsiders within reste opérante.

# 2.3 Le champ de l'adoption internationale

Le modèle du processus politique caractérise le changement social en tant que donnée institutionnelle, au sens où l'action collective n'est observable que dans la négociation ou la lutte avec l'État et les institutions politiques. Le concept de structure des opportunités politiques contextualise ces rapports de pouvoir et permet de les inscrire dans le temps et les sociétés concernées. Mais ces deux approches restent insuffisantes si l'on souhaite aborder l'adoption transnationale ou transraciale dans toute sa complexité. En effet, bien que l'État et ses institutions occupent une place centrale dans la mobilisation des adoptés transnationaux ou transraciaux adultes, il est également essentiel de prendre en compte les rapports de pouvoir au sein de la constellation de l'adoption, ainsi que le rôle attribué à l'opinion publique et parfois même à la communauté internationale (ONU ou pays de départ) dans la promotion des intérêts de toutes les parties concernées.

Le décentrement du rapport à l'État permet de penser la façon dont différents systèmes d'autorité, publics et privés, nationaux et supranationaux, s'articulent les uns aux autres et alimentent des conflits tout en offrant aux acteurs de nouvelles avenues pour agir<sup>70</sup>.

L'État, les agences d'adoption, les associations de parents, les travailleurs sociaux, les professionnels de santé mentale et les associations de personnes adoptées sont

<sup>&</sup>lt;sup>70</sup> Ancelovici, M. et Rousseau, S. (2009). Présentation : les mouvements sociaux et la complexité institutionnelle. *Sociologie et sociétés*, 41(2), p. 9

autant d'acteurs aux ressources et pouvoirs différents qui luttent pour préserver ou améliorer leur situation. C'est pourquoi, en accord avec Ouellette, je choisis d'aborder la question des intérêts concurrents, des alliances et des rapports de pouvoir entre les acteurs de l'adoption transnationale ou transraciale en termes de champ :

L'espace social structuré autour de la problématique de l'adoption est devenu à ce point animé d'une dynamique qui lui est propre qu'il est maintenant justifié, d'un point de vue sociologique, de le traiter comme un champ de pratiques sociales distinct du champ des services sociaux et du champ familial qui lui sont connexes. Il a maintenant, en effet, son histoire particulière et ses agents spécialisés<sup>71</sup>.

Cette question des modalités selon lesquelles chaque groupe tente de promouvoir sa vision de l'adoption transnationale ou transraciale permet de saisir les enjeux de lutte dans le champ de l'adoption :

[...] la lutte présuppose un accord entre les protagonistes sur ce qui mérite qu'on lutte et qui est refoulé dans le cela-va-de-soi, laissé à l'état de doxa, c'est-à-dire tout ce qui fait le champ lui-même, le jeu, les enjeux, tous les présupposés qu'on accepte tacitement, sans même le savoir, par le fait d'entrer dans le jeu<sup>72</sup>.

Le cas de l'émergence puis de l'institutionnalisation de la notion de « droits des enfants » (formule qui reflète la priorité accordée aux droits des personnes adoptées), afin de remplacer la notion de « droit à l'enfant » (formule qui reflète la priorité accordée aux intérêts privés des adoptant) est un bon exemple de redéfinition des règles du jeu, pour reprendre la métaphore de Bourdieu.

La notion d'« intérêt supérieur de l'enfant » que l'on retrouve dans les textes de lois encadrant l'adoption en France et au Québec constitue une reconnaissance et une institutionnalisation de plusieurs années de luttes : l'État emploie désormais un vocabulaire qui place l'intérêt des personnes adoptées au centre du processus

<sup>&</sup>lt;sup>71</sup> Ouellette, F.R. (2004), op. Cit., p. 379.

<sup>&</sup>lt;sup>72</sup> Bourdieu, P. (1984). *Questions de sociologie*, Paris : Éditions de Minuit, p. 115.

d'adoption. Je m'arrête donc sur cette notion d' « intérêt supérieur de l'enfant » afin de proposer une chronologie qui permettra d'illustrer les reconfigurations constantes des rapports de pouvoir et des alliances au sein du champ de l'adoption.

La France est un État beaucoup plus centralisé et nettement moins libéral que le Québec et pourtant l'encadrement par la politique institutionnelle de l'adoption transnationale ou transraciale y est également tardive. Comme cela a été évoqué au Chapitre I, le Conseil Supérieur de l'Adoption voit le jour en 1975, mais la véritable régulation du phénomène date de 1985 avec la mise en place de la loi imposant un agrément pour l'adoption d'enfants étrangers. Cela signifie que pendant les dix années précédentes, les candidats français à l'adoption internationale n'avaient pas besoin de se soumettre à une évaluation psychosociale, ni à aucune autre forme de contrôle, si ce n'est la comptabilisation via les visas délivrés pour les enfants adoptés à l'international, mesure mise en place en 1979. Il faut également noter que la loi de 1985 qui impose l'obtention d'un agrément pour pouvoir adopter à l'international fait suite à la conférence de La Paz de 1984 sur les conflits internationaux des lois en matière d'adoption. La première mesure législative en faveur des personnes adoptées à l'international en France (où l'évaluation psychosociale des candidats à l'adoption internationale est depuis réalisée par les fonctionnaires des services sociaux) est donc le fruit de négociations en droit international.

Au Québec, bien que les adoptions commencent également dans les années 1970, il faut aussi attendre 1979 et la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ) pour la mise en place (non systématique) des évaluations psychosociales. Comme en France, en dehors de la comptabilisation des personnes adoptées à l'international via les visas délivrés, on remarque peu voire pas d'interventionnisme de l'État pour encadrer la pratique jusque dans les années 1980. L'approche plus libérale du rôle de l'État signifie, par contre, qu'au Québec les évaluations psychosociales peuvent être réalisées par des opérateurs privés. En 1982, le Secrétariat à l'Adoption Internationale voit le jour en tant qu'institution québécoise de centralisation et d'uniformisation des pratiques en adoption internationale. Cet investissement plus marqué du champ de

l'adoption par l'État génère immédiatement des conflits avec les parents adoptant et les agences d'adoption. Sur le plan international, 1989 est l'année de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Au Québec, cette année marque la création d'un comité consultatif visant à résoudre les conflits dans le champ de l'adoption :

[...] la Ministre de la Santé et des Services sociaux a formé, en 1989, un comité consultatif réunissant le SAI et des représentants des CSS, mais aussi des représentants d'associations d'adoptants et d'organismes agréés d'adoption internationale. Les recommandations formulées par ce comité influencèrent la rédaction d'une nouvelle loi qui apaisa enfin les tensions. La Loi concernant l'adoption et modifiant le Code civil du Québec, le Code de procédure civile et la Loi de la protection de la jeunesse est entrée en vigueur le 24 septembre 1990<sup>73</sup>.

Parallèlement, en France, l'année 1988 voit la création de la Mission de l'Adoption Internationale qui deviendra en 2015 l'Agence Française de l'Adoption. À partir de 1993, année de la Convention de La Haye sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale, on note un renforcement du rôle, voire de l'interventionnisme de l'État dans la régulation des adoptions internationales en France comme au Québec. 1995 marque l'apparition dans l'espace public francophone des personnes adoptées avec la création en France de l'association Racines Coréennes. Depuis, les personnes adoptées sont de plus en plus nombreuses à investir le champ de l'adoption et leur présence s'institutionnalise. En 2012, plusieurs associations françaises d'adoptés nationaux, transnationaux ou transraciaux créent un organisme national, le Conseil National des Adoptés, qui conseille et collabore avec l'AFA. Et depuis 2015, Manuelle Alix-Surprenant, la fondatrice de L'Hybridé, un des deux organismes québécois, est la première personne adoptée à siéger au comité de concertation du SAI. Cet investissement du champ de l'adoption par les adoptés transnationaux ou transraciaux adultes s'accompagne d'une stratégie d'occupation de l'espace public médiatique. Par exemple, le 24 juin 2017, Marie-Laurence Laflamme,

<sup>&</sup>lt;sup>73</sup> Ouellette, F.R. (2004), op. Cit., p. 383.

travailleuse sociale et personne adoptée intervient dans le journal *Le Devoir*, afin de rappeler au SAI et au grand public l'importance de privilégier l'intérêt supérieur de l'enfant : « J'ai encore l'impression qu'ils trouvent un enfant pour une famille plutôt qu'une famille pour un enfant<sup>74</sup> ».

Cette rapide chronologie du discours médiatique et du recentrement des politiques encadrant l'adoption autour des personnes adoptées illustre bien comment l'État, la communauté internationale, les parents adoptant, les agences d'adoption et les personnes adoptées sont tour à tour venus investir ou perturber le champ de l'adoption internationale au cours des trente dernières années. Dans le cas des associations d'adoptés transnationaux ou transraciaux, l'investissement du champ de l'adoption est accompagné d'une emphase particulière sur la redéfinition des enjeux de lutte. Cette notion de cadrage permet d'affiner un peu plus la notion de stratégies et de ressources employées par les adoptés afin de gagner en agentivité et en pouvoir.

# 2.4 Le modèle du cadrage appliqué aux mobilisations d'adoptés

Cette délimitation du domaine de la lutte grâce à la réalisation de travaux universitaires, de la mise en place d'agendas, de mots-clics, d'interventions dans les médias et de publication de mémoires institutionnels apparaît comme un effort de cadrage de l'adoption transnationale ou transraciale par les premiers concernés (les adoptés). Les noms des associations d'adoptés transnationaux ou transraciaux adultes constituent généralement un premier niveau de construction de sens qui valorise soit leurs origines et multiples identités (« Racines Coréennes », ou « RAIS », qui signifie également « racines » en espagnol ou « L'Hybridé »), soit leur volonté de se faire entendre dans l'espace public (« La Voix des Adoptés »). En effet, cette prise de

<sup>&</sup>lt;sup>74</sup> Champagne, S. R. (2017, 24 juin). Adoption internationale: trouver une famille à un enfant et non l'inverse. *Le Devoir*. Récupéré de http://www.ledevoir.com/societe/actualites-ensociete/502026/adoption-internationale-plus-de-regles-moins-d-enfants

parole publique pourrait simplement relever du registre du témoignage et de la volonté des premiers concernés d'offrir leur point de vue et de partager leurs expériences. Or, ces associations ont une approche performative du discours (voir Chapitre III, 3.3 Échantillon et constitution du corpus) : elles mettent en place une stratégie d'investissement du champ de l'adoption qui repose sur la publicisation de leur vécu, afin de transformer les lois et les pratiques d'adoption transnationale ou transraciale. À partir du modèle du cadre, il est possible de considérer que les adoptés transnationaux ou transraciaux adultes ont opéré un cadrage de l'adoption comme sujet politique en fondant des associations, en produisant du contenu, en occupant l'espace public et en s'adressant aux institutions. On retrouve dans cette démarche la définition de Benford et Snow :

Les cadres de l'action collective se construisent lorsque les adhérents définissent une condition ou une situation comme problématique et devant être changée, lorsqu'ils en attribuent la responsabilité à quelqu'un ou à quelque chose, et lorsqu'ils proposent un ensemble d'alternatives et exhortent d'autres individus à participer au changement<sup>75</sup>.

Ainsi, la notion de cadre permet d'une part de saisir la dimension stratégique de la mobilisation autour d'idées et d'autre part de souligner le rôle de l'action collective comme outil pour retrouver une agentivité. En conséquence, « les cadres de l'action collective ne se réduisent pas à un agrégat d'attitudes et de perceptions individuelles mais sont aussi l'aboutissement de la négociation d'un sens partagé<sup>76</sup> ». Selon Benford et Snow, les cadres de l'action collective évoluent constamment en fonction du contexte structurel, culturel et des répertoires d'action. Cette dimension dynamique des mouvements sociaux repose sur trois facteurs: les ressources, la structure de opportunités politiques et les cibles de l'action collective. Je rappelle ici

<sup>&</sup>lt;sup>75</sup> Benford R. D. et Snow D. A. (2012). Processus de cadrage et mouvements sociaux : présentation et bilan (N. M. Plouchard, trad.). *Politix*, *99*(3), p. 225.

<sup>&</sup>lt;sup>76</sup> Gamson, W. A. (1992a). *Talking Politics*. New York: Cambridge University Press, p. 111, cité dans Benford R. D. et Snow D. A. (2012). *Ibid.*, p. 243.

un élément de contexte : l'enjeu de la migration forcée soulevé au Chapitre I instaure, dès le début de la vie de nombreuses personnes adoptées, la perception d'une absence totale d'agentivité. Légalement, les adoptions à l'international ne sont possibles qu'en cas d'abandon, ce qui constitue un premier trauma lié à l'absence de pouvoir de décision. De fait, un nourrisson n'est pas en mesure d'influer sur la décision de séparation d'avec ses parents qui ne peuvent l'élever. Ensuite, l'adoption est synonyme de déracinements multiples et non choisis (changement de pays, de langue, de culture et parfois même de prénom). Enfin, comme expliqué précédemment, les grands absents du débat public sur l'adoption transnationale ou transraciale entre les années 1970 et les années 1990 étaient justement les personnes adoptées, alors qu'en même temps était produit un discours autour d'elles (films, articles, chansons, mémoires, thèses, etc.), sans que l'on s'intéresse pourtant à leur point de vue. Les enjeux de l'absence d'agentivité et de la confiscation de la parole permettent de comprendre comment a émergé un des cadres/sens partagé par toutes les associations d'adoptés transnationaux ou transraciaux adultes : la notion de « personne adoptée ». En effet, la modalité selon laquelle l'adoption transnationale ou transraciale s'est développée, a été publicisée et analysée, a conduit au cadrage suivant, qui a prévalu jusqu'aux années 2000 : « les enfants adoptés ». Or, l'arrivée d'une génération de personnes adoptées à l'âge adulte et leur investissement du champ de l'adoption a entrainé une contestation de ce cadre. En France comme au Québec, les formules « personne adoptée », « adoptés » et « adoptés adultes » sont de parfaites illustrations de la renégociation d'un cadre de l'action collective dans le champ de l'adoption. Dans la charte L'Intérêt Supérieur de l'Adopté publiée par Racines Coréennes en 2007, la concurrence entre le point de vue « parental » et celui des adoptés est clairement explicité dans le paragraphe intitulé « Le droit d'être un adulte en devenir »:

[...] la vision « parentale » de l'intérêt supérieur de l'enfant tend à être centrée sur la protection et l'amour dont il doit être entouré. Or l'enfant adopté est certes un être fragile à protéger, mais aussi une personne en devenir qui, comme les autres, a le droit d'avoir à sa disposition la boîte à outil lui permettant de se construire et de s'approprier petit à petit son identité. Il convient donc d'ajouter au droit d'avoir une enfance protégée, qui est et reste fondamental, celui de pouvoir se construire une identité et s'approprier son histoire. En d'autres termes, il s'agit de reconnaître aux enfants adoptés le droit de ne pas rester éternellement enfants, mais de devenir eux aussi un jour des adultes<sup>77</sup>.

Sur le site du Conseil National des Adoptés, on retrouve la nécessité d'opérer une distinction entre les adoptés adultes et les enfants afin d'adresser leurs besoins respectifs. On peut également remarquer que dès la page d'accueil et les courts textes de présentation de cette association, l'État est associé à la nécessité de donner une place centrale aux personnes adoptées :

La création du Cna fut motivée par un double constat : d'abord, cette « volatilité » des adoptés adultes, ainsi que leur « bien-être » en tant qu'agent, ne s'inscrivait pas dans l'action des politiques publiques [...] Ensuite, la diversité des ressentis et des besoins des adoptés adultes (majeurs) demeurait méconnue ; de plus, certaines conceptions erronées sur l'adoption et les adoptés méritaient d'être clarifiées et les droits des enfants adoptés devaient être mieux valorisés<sup>78</sup>.

Les pages de présentation du RAIS et de L'Hybridé témoignent également de ce recadrage qui consiste à placer les personnes adoptées au centre des politiques et des discours sur l'adoption :

<sup>&</sup>lt;sup>77</sup> Racines Coréennes, (2007). *L'Intérêt Supérieur de l'Adopté*. Récupéré de http://www.racinescoreennes.org/dossiers/l-interet-superieur-de-l-adopte/la-voix-de-racinescoreennes/

<sup>&</sup>lt;sup>78</sup> Conseil National des Adoptés (2012). *Présentation*. Récupéré de http://www.conseil-national-adoptes.fr/presentation/

Le RAIS est né en 2009 suite à l'initiative d'un petit groupe d'adultes adoptés à l'international qui souhaitaient se rencontrer pour partager leur expérience singulière. [...] Le regroupement collabore avec différents organismes à travers le monde qui ont eux aussi l'adopté-e au premier plan de leurs priorités. Ensemble nous contribuons à redonner à l'adopté-e, la place centrale qu'il mérite quand on parle d'adoption<sup>79</sup>.

[...] L'Hybridé, un organisme à but non lucratif pour les personnes adoptées à l'international. [...] L'organisme planifie des activités et offre des services pour les adoptés comme des activités sociales, des soupers thématiques, des rencontres individuelles, des ateliers de retour aux origines, des ateliers sur l'attachement et des visionnements de documentaires<sup>80</sup>.

Ce recadrage implique également une mutation dans la conception générale de la temporalité de l'adoption. En effet, au-delà de la fixation dans l'enfance, la formule « enfants adoptés » présupposait l'assimilation complète de ces personnes qui, une fois arrivées à l'âge adulte, seraient exclusivement des françaises ou des québécoises. Les termes génériques « adoptés » ou « personnes adoptées » ouvrent la possibilité d'une fluidité de l'identité des personnes adoptées. Ainsi, la phase de post-adoption ne se réduit plus à mesurer le taux d'intégration des personnes adoptées par l'effacement de leur adoption. La brochure à destination des professionnels éditée par La Voix des Adoptés reflète bien cette volonté de légitimer toutes les identités et tous les parcours de vie. Cette logique consiste à ne pas stigmatiser les adoptés en souffrance quand l'approche « parentale » ou des professionnels de santé mentale

<sup>&</sup>lt;sup>79</sup> Regroupement des Adoptés à l'International Sans Frontières (2009). *Présentation*. Récupéré de http://www.raisf.org/about-us

<sup>&</sup>lt;sup>80</sup> L'Hybridé (2009), *Qui sommes-nous*. Récupéré de http://www.lhybride.com/qui-sommes-nous/

avait tendance à vouloir masquer les « échecs » dans l'adoption ou à pathologiser les adoptés pour expliquer ces « échecs<sup>81</sup> » :

La VDA est un lieu de rencontre entre de jeunes adoptés, des moins jeunes, de pays d'origine divers, qui ont des histoires différentes et uniques à la fois. La VDA est un espace où vont se côtoyer des personnes qui se ressemblent, qui se cherchent, qui se sont trouvées, qui se sentent perdues, des personnes résilientes, des personnes en difficulté, des personnes apaisées, des personnes qui s'interrogent. C'est au carrefour de ces rencontres que se trouve toute la richesse de La Voix des Adoptés<sup>82</sup>.

Ce bref survol du corpus choisi pour l'analyse de contenu illustre les modalités d'extension du domaine de la lutte dans le champ de l'adoption. L'investissement de l'espace public permet de commencer par transformer le vocabulaire afin d'impliquer le grand public du coté des *outsiders* – les adoptés – du champ de l'adoption. Cette publicisation du conflit permet de modifier les rapports de pouvoir et à terme de remplacer les mots et conceptions jugés problématiques par les *outsiders*, qui sont alors en mesure de redéfinir le cadre de l'action collective :

<sup>81</sup> En effet, nombreuses sont les recherches qui débutent dans les années 1960 afin d'évaluer la corrélation entre problèmes mentaux ou académiques et le fait d'être adopté ou le fait de vouloir connaître ses origines. Cette littérature centrée sur la psychologie des personnes adoptées, tendait à pathologiser leur condition en les présentant comme intrinsèquement « défectueux », tout en occultant le contexte dans lequel ces personnes évoluent ou d'autres facteurs pouvant expliquer leur mal-être (comme l'expérience du racisme, de l'isolement, etc.). Voir des auteurs comme Schechter, M.D., Carlson, P. V., Simmons, J. Q. et Work, H. H. (1964). Emotional Problems In the Adoptee. Archives of General Psychiatry, 10(2), p. 109–118; Brodzinsky, D. M., Schechter, D. E., Braff, A. M., & Singer, L. M. (1984). Psychological and academic adjustment in adopted children. Journal of Consulting and Clinical Psychology, 52(4), p. 582-590; Wierzbicki, M. (1993). Psychological Adjustment of Adoptees: A Meta-Analysis, Journal of Clinical Child Psychology, 22(4), p. 447-454.

<sup>82</sup> Voix des Adoptés, Brochure à destination des professionnels, p. 6.

[...] l'extension du conflit au-delà des personnes directement concernées joue un rôle central dans les démocraties contemporaines. Les conflits politiques sont gagnés ou perdus dans la mesure où les adversaires arrivent à inclure le public dans leur conflit. L'approche de l'agenda-setting a repris cette idée cruciale et l'a développée. Elle considère le combat pour l'attention du public comme l'élément central de la représentation démocratique et les déplacements de l'attention comme un des mécanismes clés de l'évolution des conflits politiques<sup>83</sup>.

### 2.5 Le récit de soi comme outil de rééquilibrage du champ de l'adoption

Une des dimensions récurrentes de la mobilisation des adoptés transnationaux ou transraciaux adultes dans le monde francophone, mais aussi au sein des autres diasporas d'adoptés, est la réappropriation de la narration :

Les voix des adoptés transraciaux ont été réduites au silence, nos expériences ont été occultées et annulées par l'image publique patinée créée par les agences d'adoption et parfois même par nos propres familles. Notre objectif global a été d'opposer un contre-récit à la narration dominante, qui est à propos de nous mais qui n'est pas produite par nous. Nous ne sommes pas des objets, nous sommes les sujets de nos propres histoires<sup>84</sup>.

Je vais donc développer dans cette partie trois notions interdépendantes qui jouent un rôle central dans l'évolution des rapports de pouvoir dans le champ de l'adoption : l'agentivité, la réappropriation de la narration et l'affirmation de la positionnalité des adoptés. En effet, comme l'expliquent respectivement Spivak dans *Can the Subaltern Speak* et hooks dans *Feminist Theory: From Margin to Center*, les femmes ou les subalternes et, dans le cadre de cette recherche, les personnes adoptées, ne sont pas

<sup>&</sup>lt;sup>83</sup> Kriesi, H. (2009). Les mouvements sociaux et le système politique : quelques remarques sur les limites de l'approche du processus politique. *Sociologie et sociétés*, 41(2), p. 30.

<sup>&</sup>lt;sup>84</sup> « The voices of transracial adoptees have been silenced, our experiences overshadowed and overruled by the glossy public image created by adoption agencies and sometimes even our own families. Our overall goal has been to provide a counter-narrative to the dominant story, which has been about us but not authored by us. We are not objects but rather subjects in our own histories ». Trenka, J. J., Oparah, J. C. et Shin, S. Y., op. Cit., p. 15. [Notre traduction].

dans des rapports constants et immuables de subordination. La question de la positionnalité de la personne qui parle est donc un enjeu central pour cette recherche. En premier lieu c'est une question à laquelle je dois me confronter en tant que chercheure qui n'est pas dissociée de l'objet de sa recherche:

On entend par « positionnalité » un concept articulé par Linda Alcoff (1988) et d'autres, à savoir que le genre, la race, la classe et d'autres aspects de nos identités sont des marqueurs de positions relationnelles plutôt que des qualités essentielles. La connaissance est valide lorsqu'elle intègre une reconnaissance de la position spécifique du sujet dans le contexte, car les facteurs contextuels et relationnels sont cruciaux pour définir les identités et nos connaissances dans une situation donnée<sup>85</sup>.

En second lieu, cette notion permet de donner du relief au corpus et aux questionnaires car la positionnalité des personnes adoptées mobilisées dans des associations vient aussi informer leurs choix de répertoire d'action. En effet, une fois que les adoptés ont atteint l'âge adulte, la question de leur agentivité et des modalités de leurs luttes est à réintroduire dans le cadre plus large des inégalités de genre, des discriminations raciales et des rapports de classe. Le choix de mobilisations collectives centrées autour de la production de contenu et de discours politiques à partir des médias digitaux et des réseaux sociaux numériques reflète une certaine appartenance de classe que l'on peut résumer ainsi :

<sup>&</sup>lt;sup>85</sup> « By "positionality" we mean a concept articulated by Linda Alcoff (1988) and others, namely that gender, race, class, and other aspects of our identities are markers of relational positions rather than essential qualities. Knowledge is valid when it includes an acknowledgment of the knower's specific position in any context, because changing contextual and relational factors are crucial for defining identities and our knowledge in any given situation. » Maher, F. A. et Tetreault, M. K. (1993). Frames of Positionality: Constructing Meaningful Dialogues about Gender and Race. *Anthropological Quarterly*, 66(3), p. 118. [Notre traduction].

[...] les étudiants issus des classes sociales supérieures s'appuient sur un ensemble de normes et de valeurs transmises dans le cadre de leur groupe social d'appartenance pour définir les modalités par lesquelles ils mettent en scène leur identité. Nous l'avons notamment observé à l'étude des sujets abordés par les blogs des étudiants, avec une moindre tendance des enfants de cadres à rendre publique leur vie quotidienne ou leur goût pour les « people » sur Internet. [...] ils se positionnent en tant qu'amateurs éclairés exprimant un point de vue sur le monde extérieur<sup>86</sup>.

Dans le cas de la réappropriation de la narration dans le champ académique, les personnes adoptées ont vingt à trente ans de production académique à « rattraper » car ce cadrage-ci est encore largement dominé par les parents adoptant, les travailleurs sociaux, les professionnels de santé mentale ou les représentants d'agence d'adoption. Par contre, au niveau de la littératie numérique, leur accès et leur maitrise des réseaux sociaux, des blogs et du « web 2.0 » leur confère un avantage majeur dont les potentialités croissent avec le nombre toujours plus élevé de personnes adoptées adolescentes et adultes qui maitrisent également ces outils<sup>87</sup>. De plus, la liberté éditoriale qu'offre Internet permet aux personnes adoptées de s'émanciper d'une des contraintes pointées par Hill Collins et qui concerne les conditions dans lesquelles les groupes minoritaires pouvaient historiquement accéder à la parole :

En tant que groupes opprimés nous sommes souvent placés dans la situation d'être écoutés seulement si nous exprimons nos idées dans un langage qui est familier et confortable pour le groupe dominant. Cette obligation change souvent le sens de nos idées et a pour effet de légitimer les idées des groupes dominants<sup>88</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>86</sup> Alber, A., Anzalone, G. et Bernon, M.-L. (2015). Différenciations sociales des présentations numériques de soi, *Terminal*, *117*, p. 12-13.

<sup>&</sup>lt;sup>87</sup> Si je m'étais intéressée aux interactions entre personnes adoptées sur les réseaux sociaux, j'aurai eu le choix entre plusieurs dizaines de groupes de discussion sur Facebook.

<sup>&</sup>lt;sup>88</sup> Hill Collins, P. (2016). La pensée féministe noire : Savoir, conscience et politique de l'empowerment. Montréal : Editions du Remue-Ménage, p. xvii.

En effet, si les membres de ces associations ne sont pas à l'abri des jugements, il leur est désormais possible de produire leur propre contenu, de mettre en place la ligne éditoriale de leur choix et de diffuser leur vision à partir d'une positionnalité transgressive sur le fond, qui peut expliquer le ton généralement consensuel dans la forme prise par leurs discours. Comme l'expliquent Mensah et Haig, la prise de parole et le témoignage constituent déjà un acte politique :

[...] l'échange d'histoires dans des contextes spécifiques d'écoute a contribué à l'action et était même une forme d'action. Ce qui est devenu important ce n'était pas simplement les histoires en elles-mêmes, mais l'intersection de la production des histoires avec leur réception, conduisant à une nouvelle compréhension et de nouvelles formes d'interaction<sup>89</sup>.

Les discours analysés dans cette recherche ont été sélectionnés en raison de leur adresse. Je m'intéresse à la narration de l'intime en tant que stratégie d'éducation populaire et de sensibilisation. Dans la lignée des analyses d'Ingvensson et Mahoney, un des points de départ de ma réflexion est que cette diffusion de nouvelles narrations sur l'adoption par les adoptés a pour objectif de transformer la compréhension et la perception du phénomène d'adoption transnationale ou transraciale auprès du public :

<sup>&</sup>lt;sup>89</sup> « [...] the exchange of stories within specific contexts of listening contributed to action and was a form of action. What became important was not simply the stories themselves but the intersection of the production of stories with their reception, leading to new understandings and new forms of interaction. » Mensah, M.N. et T. Haig. 2011. Becoming visible, being heard? Community interpretations of first-person stories about living with HIV/AIDS in Quebec daily newspapers, *International Journal of Cultural Studies*, 15(3), p. 134. [Notre traduction]

Mettant en cause à la fois les discours culturels et leur impact émotionnel, les récits d'adoption éclairent, dans cette tension, ce que signifie «vivre ensemble». Ils relient le concept analytique de la contradiction à l'expérience psychologique de la dissonance parce qu'ils sont en même temps privés et publics, motivés à la fois par le discours culturel et par la résonance émotionnelle dont ils sont porteurs, l'impact qu'ils ont dans la mesure où les sujets reformulent leurs histoires de vie<sup>90</sup>.

Les adoptés transnationaux ou transraciaux appartiennent simultanément à trois groupes : celui de leur famille adoptante (et par extension de la communauté nationale et culturelle dans laquelle ils grandissent), celui de leurs familles d'origines (et par extension les pays/communautés nationales et culturelles dont ils sont issus) et celui des adoptés (de leur pays d'accueil et de leur pays de départ, peu importe où ils se trouvent dans le monde). Le récit de soi comme affirmation politique, au sens de revendications citoyennes voire nationalistes, est au cœur de plusieurs travaux qui abordent la singularité de la prise de parole publique des adoptés transnationaux ou transraciaux :

C'est dans ces dissonances narratives que nous pouvons voir l'interaction de l'identité, de la culture et du pouvoir. Les récits d'adoption se situent à la limite entre extérieur et intérieur, exposant à la fois pour les non-adoptés et pour les adoptés le terrain mouvant de l'authenticité, le désir du lien du sang et de la nation en même temps que la précarité de celui-ci<sup>91</sup>.

D'une certaine façon, en employant une rhétorique qui n'appartient pas au champ de la contestation, mais à celui de la narration ou de la citoyenneté, les personnes

<sup>&</sup>lt;sup>90</sup> « Engaging as they do both cultural discourses and their emotional impact, adoption stories illuminate what it means to 'live together' with this tension. They connect the analytical concept of contradiction to the psychological experience of dissonance because they are at once private and public, motivated both by cultural discourses and by the emotional resonance they bring, the impact they have as subjects reformulate the stories of their lives. » Yngvesson, B. et Mahoney, M. A. (2000). As One Should, Ought and Wants to Be: Belonging and Authenticity in Identity Narratives. Theory, *Culture & Society*, 17(6), p. 78. [Notre traduction].

<sup>&</sup>lt;sup>91</sup> « It is in these narrative dissonances that we see the interaction of identity, culture and power. Adoption narratives operate at the boundary of outside and inside, exposing for non-adoptees as well as for adoptees the shifting ground of authenticity, both the desire for and the precariousness of bloodright and nation. » *Ibid.*, p. 104. [Notre traduction].

adoptées agissent comme si certaines de leurs prises de position étaient des acquis et les font ainsi entrer dans la culture populaire. La réappropriation de la parole publique via les récits numériques est donc une première forme d'action politique :

[...] la culture est constitutive de l'agentivité(s) et de la politique, car elle fournit les ressources grâce auxquelles les individus apprennent à être en relation avec eux-mêmes, avec les autres et avec le monde qui les entoure. [...] La culture est le domaine social où le pouvoir est en constante mutation, où les identités sont en transit et où l'agentivité est souvent située là où on s'y attend le moins. L'agentivité dans ce discours n'est ni préfigurée ni toujours en place, mais est sujette à négociation. L'agentivité – la capacité des personnes à intervenir sur les formes sociales et à les transformer – offre un espoir et un lieu pour de nouvelles relations démocratiques, formations institutionnelles et identités<sup>92</sup>.

La mobilisation des adoptés transnationaux ou transraciaux s'inscrit donc dans une conception du changement social qui repose sur ce récit politique de soi qui se déroule en trois temps : retrouver une agentivité au travers d'un discours performatif, impliquer l'opinion publique dans le débat, promouvoir ses intérêts et acquérir du pouvoir dans le champ de l'adoption.

2.6 L'action connective ou la transnationalisation des répertoires de l'action collective

La diversité épistémologique dans laquelle s'inscrit ce travail vise à affiner une conception strictement déterministe et utilitariste de l'action collective. L'objectif est d'essayer d'appréhender les spécificités des mobilisations d'adoptés transnationaux

<sup>&</sup>lt;sup>92</sup> « [...] culture is constitutive of agency(ies) and politics because it provides the resources through which individuals learn how to relate to themselves, others, and the world around them. [...] Culture is the social field where power repeatedly mutates, where identities are in transit, and where agency is often located where it is least acknowledged. Agency in this discourse is neither prefigured nor always in place but is subject to negotiation. Agency – the linking of capacities to the ability of people to intervene in and change social forms – offers hope and a site for new democratic relations, institutional formations, and identities. » Giroux, H. A. (2000). Public Pedagogy as Cultural Politics: Stuart Hall and the 'Crisis' of Culture'. *Cultural Studies, 14*(2), p. 353. [Notre traduction].

ou transraciaux, à savoir la déterritorialisation et la dématérialisation des revendications et des répertoires d'action. Ainsi, certaines approches classiques d'analyse des mouvements sociaux ont été utilisées (Chapitre II, 2.2 à 2.4) car elles permettent d'encadrer la compréhension de la mobilisation des adoptés transnationaux ou transraciaux adultes. Néanmoins, comme nous venons de le voir, un des éléments centraux de cette mobilisation est le récit de soi et plus précisément le récit de soi numérique comme mode de mobilisation dématérialisé et global. Ici se pose l'enjeu d'appréhender l'impact du web 2.0 dans l'action collective et en particulier son impact dans le cadre de mobilisations émergentes (dans ce travail, celle des adoptés transnationaux ou transraciaux adultes):

Les mouvements sociaux les plus récents apparaissent comme des lieux d'expérimentation de nouveaux rapports internes guidés par des aspirations anti-hiérarchiques et anti-bureaucratiques. Cette revendication [...] peut se traduire par un usage accru d'Internet, envisagé comme une manière de rompre les hiérarchies et d'amorcer des pratiques délibératives<sup>93</sup>.

Pour préciser cette réflexion, je me suis appuyée sur *Digitally Enabled Social Change* 94, un ouvrage de Jennifer Earl et Katrina Kimport qui s'intéresse aux campagnes en lignes, que ce soit des pétitions ou des plateformes d'engagement comme *MoveOn* ou encore des appels au boycott. Or, ce mémoire ne vise pas à mesurer les effets d'une campagne virale donnée mais plutôt à comprendre la formule hybride prise par la mobilisation des personnes adoptées. C'est sur cette mobilisation à plusieurs niveaux (affinitaire, identitaire, dématérialisée et institutionnelle) que la redéfinition des contours de l'action collective proposée par Earl et Kimport apporte un éclairage :

<sup>93</sup> Cadiou, S., Dechezelles, S. et Roger, A., op. cit., p. 17.

<sup>&</sup>lt;sup>94</sup> Earl, J. et Kimport, K. (2011). Digitally Enabled Social Change. Activism in the Internet Age. Cambridge: The MIT Press.

[...] nous plaidons pour une définition de l'action collective axée sur l'action coordonnée [...] Nous soutenons qu'une approche théorique 2.0 de l'action collective nous oblige à redéfinir la coprésence en tant que variable et pas en tant que constante immuable. Lorsque la coprésence est supprimée en tant qu'identifiant unique de l'action collective, nous supposons qu'on peut éplucher l'oignon et atteindre le sens profond dans lequel les manifestations ont été collectives depuis le début : ce sont des actions coordonnées qui nécessitent la participation de plusieurs personnes<sup>95</sup>.

Le recours au concept d'action connective permet donc de considérer les médias digitaux comme répertoires d'action et d'organisation, simultanément. Dans cette perspective, l'action collective et l'action connective sont interdépendantes, l'une ne vient pas se soustraire à l'autre. Ainsi, les tactiques en ligne, qu'il s'agisse de campagnes de sensibilisation (via les récits numériques) ou de pétitions en lignes deviennent un des moyens de l'action collective. Une lecture classique des mouvements sociaux privilégierait certains marqueurs de l'action collective: l'adhésion à un message préexistant à l'engagement, la formation d'une identité de groupe, l'appartenance à une structure organisationnelle (ex: les syndicats), le respect de la hiérarchie au sein de cette structure (leaders identifiables) et des actions d'envergure dans le monde physique. Cette actualisation des répertoires d'action, au travers de l'inclusion des tactiques numériques, permet de rendre compte des spécificités de la mobilisation des minoritaires, des personnes isolées ou réparties dans différents pays. En effet, dans le champ de l'adoption, ces groupes ont non seulement commencé à se rencontrer virtuellement au cours des 20 dernières années, mais ils ont aussi permis de façonner de nouvelles identités collectives. Cette dynamique identitaire a pris une tournure organisationnelle lorsque que certains groupes d'adoptés transnationaux ou transraciaux ont commencé à se mobiliser.

<sup>&</sup>lt;sup>95</sup> « [...] we argue for a definition of collective action focused on coordinated action [...] We argue that a theory 2.0 approach to collective action requires us to recast copresence as a variable instead of an immutable constant. When copresence is removed as the constant identifier of collective action, we contend, one can peel back the onion to the deeper sense in which protests have been collective all along: they were coordinated actions that required the participation of multiple people » *Ibid.* p. 131. [Notre traduction].

Je prendrai ici l'exemple de la mobilisation transnationale et dématérialisée des adoptés coréens. Celle-ci s'est d'abord articulée autour de l'établissement et du partage d'une identité collective (que l'on retrouve dans l'usage de l'acronyme KAD, Korean Adoptees of the Diaspora), puis s'est poursuivie dans la formulation de revendications collectives. En effet, depuis plusieurs décennies les KAD ont mis en place des formes de plaidoirie transnationale pour forcer l'État coréen à prendre ses responsabilités vis-à-vis de l'adoption internationale – voir la Déclaration appelant à la fin immédiate du système industriel d'adoption internationale de la Corée du  $Sud^{96}$ . Ce type de demande vise également une reconnaissance par le gouvernement de Corée du Sud de l'appartenance des KAD à la nation et une des conséquences de leurs actions est la coprésence des personnes mobilisées autour de la politisation de l'adoption internationale en Corée du Sud lors des rassemblements de l'IKAA (International Korean Adoptees Association). L'International Korean Adoptees Association Gathering<sup>97</sup> est une manifestation qui, tous les trois ans, regroupe la diaspora des adoptés coréens d'Europe, d'Asie et des États-Unis à Séoul. Cet événement est le résultat d'années de plaidoirie par les adoptés adultes d'origine coréenne auprès du gouvernement de Corée du Sud. Il est désormais organisé en collaboration avec les autorités locales (c'est d'ailleurs la ministre de la Santé et du Bien-Être, Chung Chin-Youb, qui a introduit la cérémonie d'ouverture en 2016<sup>98</sup>.) Comme l'explique Fraser, la diaspora des adoptés coréens fait évoluer la notion d'espace public, en lui conférant un caractère transnational :

<sup>&</sup>lt;sup>96</sup> Le texte de présentation du site explique : « Ceci est une ressource d'histoire publique numérique pour abriter la déclaration appelant à la fin immédiate du système industriel international d'adoption de la Corée du Sud, qui a été soumise à la présidente Moon Jae-in le 12 juillet 2017. Ce site a été créé par la coalition transnationale à l'origine de la déclaration et comprend la déclaration rédigée en anglais et en coréen, ainsi que ses signataires ». [Notre traduction]. Récupéré de https://koreanadoptiondeclaration.wordpress.com/author/koreanadoptiondeclaration/

<sup>97</sup> Voir http://www.ikaa.org/gatherings/ikaa-gathering-seoul-2016/

<sup>&</sup>lt;sup>98</sup> Blog Hello...Thank you (2016, 7 octobre). My Korean Life #57: IKAA Gathering 2016. Récupéré de https://hellothankyou.blogspot.ca/2016/10/my-korean-life-57-ikaa-gathering-2016.html

Les espaces publics sont donc de manière croissante transnationaux ou postnationaux dans chacun de leurs éléments constitutifs. Le sujet de la communication, jusque-là envisagé comme un ensemble national de citoyens, est désormais une collection dispersée de sujets<sup>99</sup>.

Le concept d'action connective permet donc d'illustrer ces nouvelles formes d'action collective dans lesquelles la technologie et les médias digitaux servent non seulement à diffuser un message, mais constituent aussi la structure d'organisation qui ne nécessite pas de coprésence physique mais qui peut, à terme, la générer.

Ce concept révèle les cadres d'action personnalisés au sein desquels les messages proviennent de citoyens aux intérêts et appartenances identitaires communes (même quand ils sont dispersés dans le monde) et pas d'une organisation ou de ses leaders. Cette personnalisation de l'engagement public permet aux personnes qui ne souhaitent pas faire partie d'une organisation politique de se connecter aux autres d'une manière adaptée à leur parcours individuel. C'est pourquoi, même si les modalités de création d'une cause commune évoluent (pétitions en ligne, partage de ressources<sup>100</sup>, site collaboratif tel que *archives culturelles (des) adopté.e.s*<sup>101</sup> ou motsclics<sup>102</sup>); l'objectif poursuivi en utilisant ces nouveaux répertoires d'action reste le

Récupéré de http://www.thelostdaughters.com/p/flipthescript.html et https://fr-ca.facebook.com/MonAdoptionMaNarration/

<sup>&</sup>lt;sup>99</sup> Fraser, N. (2011). Qu'est-ce que la justice sociale? Reconnaissance et redistribution (N. Ferrarese, trad.). Paris: La Découverte Poche, p.154.

Alix-Surprenant M. et Gay A., Ressources Sur L'adoption Transraciale. Récupéré de https://docs.google.com/document/d/1IV3AROaYF15efVLyWclwGQbQpVnLCGexji0E64RtD\_o/edit?usp=sharing

<sup>&</sup>lt;sup>101</sup>star~kim project (2015), *archives culturelles (des) adopté.e.s.* Récupéré de https://adopteeculturalarchives.wordpress.com/

<sup>#</sup>FlipTheScript est un mot-clic lancé en 2014 par Rosita Gonzalès qui a repris cette expression lancée par la fondatrice du blog de femmes adoptées anglophones, Lost Daughters afin d'encourager les personnes adoptées à se réapproprier la narration au cours du mois de Novembre qui, au Canada et aux Etats-Unis, est le Mois National de l'Adoption. Cette campagne de réappropriation de la narration a ensuite été reprise et étendue au monde francophone via la création du mot-clic et de la page Facebook du même nom : #MonAdoptionMaNarration.

même : mettre en place une identité et des actions collectives pour imposer le changement social. Conformément aux analyse d'Earl et Kimport :

[...] nous voyons beaucoup plus de collaboration sociale et de production sociale (lire: action collective) aujourd'hui parce que les technologies ont fait baisser les coûts de l'organisation à un niveau sans précédents. Essentiellement, beaucoup plus de buts aujourd'hui valent plus que les moyens nécessaires pour les atteindre, ce qui entraîne l'organisation de beaucoup plus d'initiatives. Comme Shirky (2008, 22) le fait remarquer : Le changement actuel, en une seule phrase, c'est ça : la plupart des obstacles à l'action collective ont disparu et, sans ces obstacles, nous sommes libres d'explorer de nouvelles façons de se rassembler et de faire avancer les choses<sup>103</sup>.

J'ajouterai ici que l'argument présenté plus tôt concernant la démographie comme facteur ayant permis l'émergence de la voix des adoptés dans l'espace public aurait pu être formulé en terme d'accroissement de la coprésence virtuelle de cette population. Ainsi, il est possible de considérer que les forums de discussions et les réseaux sociaux ont permis de réduire la coprésence à sa dimension temporelle. L'espace et donc la coprésence physique deviennent ainsi des variables et non des conditions sine qua non pour l'action collective. Désormais, l'enjeu majeur est de trouver des personnes souhaitant travailler ensemble afin de remédier à une situation qu'ils ont cadrée comme problématique. Cette notion de co-construction et de partage des savoirs est essentielle pour comprendre la spécificité de la mobilisation des adoptés transnationaux ou transraciaux adultes. Enfin, le paradoxe « s'organiser sans organisations » soulevé par Earl et Kimport peut également être adapté dans le cadre de cette recherche. En effet, l'organisation des adoptés transnationaux ou transraciaux adultes prend une forme hybride que l'on pourrait résumer ainsi : se rencontrer, échanger, collaborer et s'organiser jusqu'à former des organisations. Ces

<sup>&</sup>lt;sup>103</sup> « [...] we see far more social collaboration and social production (read: collective action) today because technologies have driven the costs of organizing to all-time lows. Essentially, far more ends are now worth more than the costs, leading to organizing around far more things. As Shirky (2008, 22) notes: The current change, in one sentence, is this: most barriers to group action have collapsed, and without those barriers, we are free to explore new ways of gathering together and getting things done. » Earl, J. et Kimport, K., op.cit., p. 106. [Notre traduction].

organisations possèdent parfois des chartes, qui consistent moins en une doctrine politique qu'en l'établissement d'une ligne éditoriale et de valeurs éthiques partagées. De la même façon, le choix de l'association comme type d'organisation témoigne d'une approche horizontale du pouvoir. En fonction des associations, cela se traduit par un porte-parolat multiple ou un fonctionnement du conseil d'administration au sein duquel la présidence a les mêmes pouvoirs que le reste du groupe.

Dans cette logique connective, mettre en place une action publique ou contribuer au bien commun devient un acte d'expression personnelle et d'épanouissement ou auto-validation, qui se réalise à travers le partage d'idées et d'actions dans des relations de confiance. Parfois, les gens qui participent à ces échanges peuvent être de l'autre côté du monde, mais ils n'ont pas besoin d'un club, d'un parti ou d'un cadre idéologique partagé pour établir la connexion. À la place du problème initial de l'action collective – convaincre l'individu à participer – le point de départ de l'action connective est le partage auto-motivé (mais pas nécessairement autocentré) avec des réseaux d'autres personnes d'idées, plans, images et ressources déjà intériorisés ou personnalisés 104.

# 2.7 Élaboration des catégories

Le fait que l'adoption transnationale ou transraciale ne soit pas encore considérée comme un sujet politique à part entière, tant dans le champ de la sociologie que dans l'espace public, a orienté la construction du cadre théorique de ce mémoire. En effet, l'enjeu central est de démontrer qu'au-delà de l'expression individuelle de critiques et de propositions visant à réformer l'adoption transnationale ou transraciale se dessine

<sup>&</sup>lt;sup>104</sup> « In this connective logic, taking public action or contributing to a common good becomes an act of personal expression and recognition or self-validation achieved by sharing ideas and actions in trusted relationships. Sometimes the people in these exchanges may be on the other side of the world, but they do not require a club, a party, or a shared ideological frame to make the connection. In place of the initial collective action problem of getting the individual to contribute, the starting point of connective action is the self-motivated (though not necessarily self-centered) sharing of already internalized or personalized ideas, plans, images, and resources with networks of others. » Lance Bennett, W. et Segerberg, A. (2012). The Logic of Connective Action, *Information, Communication & Society, 15*(5), p. 752-753. [Notre traduction].

l'établissement de ce sujet comme problème public par les personnes racisées, adoptées à l'international et ayant atteint l'âge adulte. Cette trajectoire de publicisation et de politisation d'un sujet personnel voire intime passe par l'investissement de l'espace public et de la politique institutionnelle, ainsi que par la nationales transnationales, constitution d'organisations, ou physiques dématérialisées et la mise en place d'actions collectives qui prennent aussi des formes variables (production de contenus académiques, juridiques, institutionnels, médiatiques, mise en place d'activités de socialisation et de sensibilisation, intégration des institutions encadrant l'adoption internationale, etc.). C'est donc en examinant la dimension politique des mobilisations d'adoptés transnationaux ou transraciaux adultes de France et du Québec que ce travail entend ouvrir l'analyse des cadres de l'action collective. La structuration de l'analyse autour de cinq catégories de discours repose sur ce cadre théorique multidimensionnel et sur les lectures flottantes du corpus qui ont rapidement permis de repérer cinq enjeux liés à la prise de parole publique des adoptés transnationaux ou transraciaux adultes du Québec et de France:

## 1) La politisation de l'intime

Ma vie privée est politique. Ma colère l'est aussi et Fabriquée en Corée sont deux titres de blogs étudiés qui, via la reprise de slogans féministes ou le détournement d'une formule commerciale, illustrent bien la positionnalité des auteures. Leurs regards critiques et politiques sur l'adoption transnationale ou transraciale s'expriment ouvertement à partir de récits intimes numériques. Même si ces deux blogs sont, en termes de langage, les plus transgressifs du corpus, ce que l'on retrouve au fil des récits numériques est l'élaboration

[...] d'un langage commun [à] l'énonciation de répertoires d'identité collective et [à] la confection de modes d'engagement public. La tâche des premières féministes a ainsi été de découvrir des points communs à la situation des femmes, de donner à des troubles privés une portée publique et de convertir des malaises personnels en cause collective. Les activistes qui viennent ensuite n'inventent pas de but en blanc les rôles qu'elles jouent, mais habitent des univers de sens qui leur sont légués, les réaménageant à la faveur des nouveaux défis qui se présentent 105.

De fait, le récit de soi, peu importe les formes qu'il prend, permet non seulement de rendre compte du processus de construction identitaire au sein de ces groupes mais aussi d'intégrer le rôle joué par les médias digitaux, la culture, l'affectivité et l'identité aux analyses en termes de processus politiques et de structures d'opportunité. Ce qui m'amène à la catégorie suivante :

#### 2) Identité

L'expression « politiques de l'identité » est généralement utilisée afin de pointer la dimension individualiste des mobilisations de groupes marginaux ou minoritaires. Pourtant si l'on aborde cette expression de façon littérale, on peut également considérer qu'elle permet de rendre compte d'un processus de politisation à partir d'une identité singulière :

[...] de nombreux mouvements sociaux sont maintenant identifiés comme des « mouvements identitaires », dont les objectifs sont de construire de nouveaux récits ou de modifier les évaluations morales des récits existants à tous les niveaux de la vie sociale <sup>106</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>105</sup> Cefaï, D., op. cit., p. 256.

<sup>&</sup>lt;sup>106</sup> « [...] many social movements now are characterized as "identity movements", the goals of which are to construct new narratives or to change moral evaluations of existing narratives at all levels of social life. » Loseke, D. R., *op. cit.*, p. 663. [Notre traduction].

La catégorie « identité » renvoie donc dans ce travail aux velléités de changement social à partir d'affirmations identitaires. Les trois catégories suivantes relèvent plus des modes de mobilisation que du cadre d'émergence de l'action collective.

### 3) Socialisation

C'est l'étude des discours des associations d'adoptés transnationaux ou transraciaux ainsi que leurs productions académiques qui ont permis de noter le rôle central accordé à la socialisation dans ces mobilisations. La socialisation s'entend ici comme un outil permettant les rencontres dans le monde physique, la collaboration et la valorisation de l'affectivité en vue de préparer et renforcer l'action collective :

L'affectivité n'est pas un thème parmi d'autres. Elle est ce qui fait qu'il y a expérience, tant perceptive que cognitive ou morale. [...] Elle est ce qui garantit notre contact avec les autres et avec les choses, et ce qui fait tenir ensemble les situations en nous y situant. L'action collective n'est pas toute dans l'agir, mais aussi dans le pâtir et le compatir<sup>107</sup>.

Cette extension des cadres de l'action collective aux dimensions affinitaires et identitaires permet de prendre en compte un autre élément frappant dans la production de contenu des adoptés : le recours à l'art comme forme d'expression et comme outil de sensibilisation.

#### 4) Création

La multiplication d'œuvres réalisées par des adoptés transnationaux ou transraciaux adultes au cours de ces dix dernières années s'inscrit dans cette redéfinition identitaire des cadres de l'action collective :

<sup>&</sup>lt;sup>107</sup> Cefaï, D., Op. cit., p. 249-250.

Nous avons déjà évoqué les singularités de ces identités, proposant de voir l'adopté comme un passeur, une personne-porte, se situant simultanément à l'intérieur et à l'extérieur, appartenant à la fois à l'un et à l'autre, ce qui fait de lui un informateur et un témoin privilégié. Écrire, filmer, peindre, sculpter... c'est d'abord faire une trace sur un support (pellicule, toile, glaise, papier etc.), c'est donc l'avènement d'une forme d'existence. L'œuvre est produite par l'artiste qu'elle engendre en retour, lui donnant un nom. Elle le fait naitre pour ensuite permettre sa reconnaissance 108.

Au-delà de l'expression d'une singularité et d'une affirmation créative de la posture d'*outsiders within*, la création des personnes adoptées représente une part importante des actions de sensibilisations du grand public.

### 5) Mobilisation

La dernière catégorie permet d'explorer le versant institutionnel de l'investissement du champ de l'adoption par les adoptés. Le terme mobilisation concerne donc toutes les action qui peuvent être analysées au prisme des concepts classiques en sociologie des mouvements sociaux. En effet, les organisations d'adoptés transnationaux ou transraciaux adultes sont relativement récentes. Elles permettent pourtant déjà d'observer une redéfinition des cadres de l'action collective puisque :

Tout nouveau mouvement qui lance un défi aux autorités est au début peu structuré et ne jouit que de peu de repères au sein du système qui constitue son champ d'opération. Mais au fur et à mesure que le mouvement se développe, accumule des ressources et prend plus d'envergure, il se crée une infrastructure organisationnelle qui se professionnalise et s'institutionnalise, c'est-à-dire adopte les formes de fonctionnement propres au système dans lequel il opère et, ce faisant, obtient en général davantage de soutien des membres du système en question 109.

Le choix d'étudier les discours produits par les adoptés transnationaux ou transraciaux adultes en France et au Québec à partir des cinq catégories ci-dessus vise

<sup>&</sup>lt;sup>108</sup> Lemare, P. (2015). Art et Abandon: des artistes racontent. Paris: L'Harmattan, p.8-9.

<sup>&</sup>lt;sup>109</sup> Kriesi, H. (2009). *Op. cit.*, p.29.

donc à comprendre les méthodes employées par ces groupes pour investir le champ de l'adoption et promouvoir leurs intérêts et leurs agendas. Aborder la question de la mobilisation politique des adoptés adultes de France et du Québec à partir d'une approche sociologique des mouvements sociaux permet de comprendre les stratégies développées par ces derniers pour politiser l'adoption transnationale ou transraciale. Cet enjeu de l'investissement de l'espace public comme expression de soi et mobilisation politique des adoptés, en dehors des cadres militants classiques, sera au cœur de l'analyse.

#### **CHAPITRE III**

# DÉMARCHE D'ANALYSE DE LA POLITISATION DE L'INTIME

Ce mémoire s'inscrit à la croisée de plusieurs disciplines et approches en sciences humaines et sociales : le *Black Feminism*, la sociologie des mouvements sociaux, la sociologie bourdieusienne, les théories postcoloniales et les *cultural studies*. Ce sont néanmoins les théories issues du *Black Feminism* états-unien qui sont à la base de ma démarche de recherche car, comme expliqué au Chapitre I, c'est la lecture d'*Outsiders Within : Writing on Transracial Adoption* qui a motivé mon choix d'inscrire ce travail de recherche dans le cadre d'une connaissance située :

L'écriture sur l'adoption transraciale soulève des questions sur la motivation de l'auteur. Est-ce important si l'auteur est un parent adoptant blanc d'enfants racisés ou un travailleur social impliqué dans l'industrie de l'adoption, comme tant d'« experts » qui écrivent sur le sujet ? En tant que personnes racisées qui, depuis si longtemps, avons vu nos histoires racontées et déformées par d'autres, nous savons que cela importe vraiment. Les auteurs n'écrivent jamais d'un endroit totalement neutre – notre vision reflète toujours notre position sociale par rapport au genre, à l'appartenance ethnique, à la nationalité, à la perspective politique et à l'implication dans la triade d'adoption. La production de connaissances est toujours marquée par cette positionnalité<sup>110</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>110</sup> « Writing about transracial adoption raises questions about the motivation of the author. Does it matter if the author is a white adoptive parent of children of color or a social worker involved in the adoption industry, like so many of the "experts" writing on the subject? As people of color who for so long have had our stories told and distorted by others, we know that it does indeed matter. Authors never write from a completely impartial place – our vision always reflects our social location in relation to gender, ethnicity, nationality, political perspective, and involvement in the adoption triad. Knowledge production is always marked by this locatedness. » Trenka, J. J., Oparah, J. C. et Shin, S. Y., *op.cit.*, p. 3. [Notre traduction].

Le choix de passer d'objet d'étude à sujet agissant et proposant un cadrage de l'adoption transnationale ou transraciale à partir d'une positionnalité de personne adoptée est d'autant plus signifiant dans ce travail de recherche qu'il fait écho aux stratégies employées par les groupes d'adoptés adultes observés. Je reprends donc ici l'argument présenté dans mon projet de mémoire en faveur de l'emploi de la première personne du singulier dans ma démarche d'objectivation : c'est à l'auteure que revient la responsabilité de faire coexister, dans un travail scientifique, subjectivité et explication à partir d'une méthode rigoureuse. Une positionnalité affirmée n'est pas incompatible avec une dépersonnalisation du propos qui sera donc privilégiée dans l'analyse.

Le cadre de cette recherche, de par les limites de l'exercice et le choix de mon objet, ne pouvait s'étendre au-delà de certaines balises épistémologiques dont l'éventail se situe autour des différentes approches mentionnées dans le Chapitre II (voir 2.2 à 2.6). En ce sens et pour pouvoir répondre aux questions de recherche, une sélection entre les différentes approches fut nécessaire. En premier lieu, pour répondre aux exigences du problème de recherche puis méthodologiquement pour pouvoir délimiter le terrain de recherche, il s'agissait de choisir le matériau et constituer un corpus cohérent. L'histoire de la pensée sociologique sur l'adoption transnationale ou transraciale est quasi inexistante. Cela a donc rendu indispensable le recours à la diversité épistémologique afin de pouvoir dessiner un cadre d'analyse pouvant être appliqué à cet objet. À ce titre, j'ai observé qu'il existe sur le plan méthodologique et épistémologique de grandes différences au sein même des différentes approches théoriques : sociologie des mouvements sociaux, sociologie bourdieusienne, cultural studies, théories postcoloniales et théories féministes. Cette première étape a donc simplement permis de délimiter le champ d'investigation. Comme expliqué dans les pages précédentes, cette recherche vise à dévoiler les différentes logiques argumentatives qui, dans les discours publics des adoptés transnationaux ou transraciaux adultes, permettent de comprendre les modalités de la mobilisation de ces personnes. Dans les pages qui suivront, je m'attacherai à présenter la méthodologie mise en place afin d'identifier les représentations et les logiques sousjacentes aux arguments employés dans le cadre de la mobilisation des adoptés adultes de France et du Québec. L'étude de ces textes vise également à comprendre l'évolution du discours, de récit biographique à affirmation politique. Trois grandes parties vont être abordées : l'univers d'analyse, la constitution du corpus et l'analyse de contenu proprement dite.

#### 3.1 Univers d'analyse

L'univers d'analyse sélectionné s'est porté sur tous les discours choisis, c'est-à-dire tous les discours délibérément publicisés par des adoptés transnationaux ou transraciaux adultes – soit membres d'associations pour adoptés, soit produisant du contenu dans le monde de la recherche, de la culture, des médias ou au sein des institutions encadrant l'adoption transnationale ou transraciale (ces deux catégories n'étant pas mutuellement exclusives). Ce choix correspond au modèle du processus politique présenté dans le Chapitre II, puisqu'il accorde une place centrale à l'adresse dans l'attribution ou non du caractère de mouvement social à des mobilisations collectives. Étant donné que les productions institutionnelles, médiatiques, académiques ou artistiques des adoptés adultes s'adressent soit à l'Etat et aux institutions de l'adoption, soit aux membres de la constellation de l'adoption, soit au grand public, il est apparu essentiel de baser mon analyse sur ces discours politiques - le mot « politique » s'entendant ici au sens de polis - vie de la cité - car le choix d'analyser les discours des adoptés adultes comme forme principale prise par la mobilisation de ces groupes, nécessite de justifier qu'il s'agit bien de mouvements sociaux, en dépit de leur caractère minoritaire. Observer les discours des adoptés adultes permet de déterminer à qui ils s'adressent et donc s'il s'agit simplement d'individus en quête d'appartenance identitaire ou si leur approche du collectif dépasse la dimension affinitaire et s'inscrit dans une démarche de plaidoirie.

La plaidoirie est une stratégie politique employée par des membres de la société civile (contrairement au lobbying, stratégie employée par les représentants d'intérêts privés) et visant à interpeler les pouvoirs publics, influencer les décisions politiques et sensibiliser l'opinion publique. Parmi les groupes ayant recours à la plaidoirie, on peut citer : les groupes marginalisés, les minorités, les associations ou les organismes non-gouvernementaux. La notion de plaidoirie est essentielle pour comprendre la mobilisation des adoptés, puisque ce terme provient du domaine juridique et représente le moment où une partie est en mesure de s'exprimer et défendre sa cause. En effet, la mesure traditionnelle de l'action collective consiste à observer des actions et évènements d'envergures ou transgressifs : manifestations, occupations de lieu de travail, etc. Or, comme expliqué dans le Chapitre II, les approches développées par les féministes noires et les études subalternes permettent de considérer la production de discours en tant qu'action transgressive en soi dont l'objectif est également le changement social. Si le point de départ de la prise de parole publique par les adoptés est généralement de l'ordre des récits biographiques, ces discours comportent également une dimension performative et politique, ainsi : « Parler est une forme d'action sur autrui, et pas seulement une représentation du monde 111 ». Ce travail aura donc plutôt une perspective exploratoire afin de déterminer par quels mécanismes discursifs le privé devient politique, car si tous les êtres sont politiques, tout le monde n'est pas politisé. Prenons pour exemple deux slogans, celui d'une association d'adoptés du Québec, suivi de celui d'une association de France: « L'Hybridé permet aux personnes adoptées de toutes nationalités de se rassembler et de se ressembler »; « La Voix des Adoptés : des histoires à partager ». On y retrouve tous les enjeux soulevés dans les questions de recherche : une place centrale accordée à la dimension affinitaire et à la nécessité de légitimation de son expérience par ses pairs, mais également une volonté d'affirmation publique de cette expérience au travers du récit

<sup>&</sup>lt;sup>111</sup> Maingueneau, D. (2007). *Analyser les textes des communications*. Paris : Armand Colin, p. 39.

et donc de légitimation au sein de la société. Ces enjeux m'ont permis de formuler trois hypothèses de travail encadrant la recherche :

- 1) La multiplication des associations d'adoptés adultes résulte de multiples facteurs : arrivée à l'âge adulte des générations du « boom » de l'adoption transnationale, développement d'Internet et démocratisation de l'accès aux transports aériens dans les pays du Nord global.
- L'augmentation du nombre d'adoptés ayant atteint l'âge adulte et le besoin de légitimer son expérience n'entraine pas nécessairement un besoin d'organisation collective.
- 3) L'accroissement de la production de contenus créatifs ou universitaires sur l'adoption par les adoptés adultes est certes une forme d'investissement du champ de l'adoption par ces groupes mais ne garantit pas forcément une démarche politique consciente

L'univers d'analyse a donc pu être délimité à partir du moment où j'ai identifié ces trois hypothèses de travail et les quatre champs dans lesquels sont produits les discours publics et choisis des adoptés transnationaux ou transraciaux : artistique, académique, institutionnel et médiatique. Le choix de ce corpus s'est justifié méthodologiquement d'un point de vue quantitatif dont je détaillerai le processus de recherche et les résultats, (voir Chapitre III, 3.3) et qualitatif qui peut se justifier au sein de l'univers d'analyse (le type de discours examinés). Ce travail entre maintenant dans sa phase plus concrète, à savoir, la délimitation du terrain d'enquête, le choix du corpus et les moyens et outils employés afin de réaliser l'analyse de contenu.

## 3.2 Délimiter le terrain (1995-2016)

La présente enquête s'attache à saisir les bases argumentatives à partir desquelles les adoptés transnationaux ou transraciaux adultes de France et du Québec organisent leurs mobilisations politiques. Le Chapitre I a permis d'effectuer un survol historique

et juridique, soulevant en premier lieu les différences et similitudes entre les modèles politiques de la France et du Québec. Ainsi, dans un deuxième temps, il a été possible d'identifier l'incidence mineure des différences de modèles politiques dans la forme prise par les mobilisations d'adoptés transnationaux ou transraciaux adultes de ces deux espaces. Ces contextes différents, qui produisent néanmoins des représentations et des formes d'action collective semblables, ont conduit à privilégier une analyse de contenu par les arguments, concentrée sur des catégories thématiques portant sur la politisation de l'intime, la socialisation, l'identité, la mobilisation et la création (voir Chapitre II, 2.7). Ces catégories permettent d'étudier les multiples formes des discours des adoptés transnationaux ou transraciaux adultes, et ce depuis la création des premières associations par et pour ces personnes en France et au Québec. Je rappelle ici la chronologie de l'émergence des associations en France: 1995, création de Racines Coréennes; 2005, la Voix des Adoptés; 2012; le Conseil National des Adoptés (C.N.A) et 2014, l'Association Française Orphelins de Roumanie (AFOR). Au Québec : en 2009, création du Regroupement des Adoptés à l'International Sans frontières (RAIS) et de L'Hybridé. En conséquence, l'analyse s'étend de l'année 1995 à l'année 2016.

Le terrain principal s'est donc composé de quatre types de discours : institutionnels, artistiques, académiques et médiatiques intégrant dans leurs développements les dimensions sociales et cognitives qui entourent la question de l'adoption transnationale ou transraciale. De plus, le cadre de ce mémoire m'a amené à préférer les discours choisis des adoptés transnationaux ou transraciaux adultes, c'est-à-dire : les discours publiés sur les sites Internet des associations d'adoptés transnationaux ou transraciaux adultes, dans les médias, dans des pamphlets à destination des membres de la constellation de l'adoption, dans des campagnes d'appel au financement participatif ou encore des résumés de mémoires et thèses. Les auteurs sont donc exclusivement des personnes adoptées, situées dans le champ de l'adoption transnationale ou transraciale et qui ont également été sélectionnées sur la base de leur nationalité (française ou québécoise) conformément au cadre francophone choisi

pour cette analyse. En raison de cette restriction du corpus, le recours à une approche biographique est incontournable puisque le cadre d'analyse fait émerger le récit de soi. En effet, en choisissant de se concentrer sur les discours produits par des personnes adoptées, force est de constater une récurrence dans la manière de mettre en scène leurs récits de vie. Par exemple, tous les matériaux issus des présentations de blogs de personnes adoptées révèlent un travail antérieur de connaissance de soi (les auteurs prennent toujours soin de se présenter par rapport à leur parcours migratoire : pays de départ, société d'accueil, durée de leurs séjours dans ces différents pays, les rapports qu'ils entretiennent avec leurs pays, avec leurs familles, etc.). L'analyse des textes de ces adoptés transnationaux ou transraciaux adultes devra permettre de procéder à une synthèse des différentes formes qu'ont pris leurs arguments pour légitimer une prise de parole qui va au-delà des questions identitaires et affinitaires. Je m'intéresserai principalement au contenu manifeste du texte, qui permet d'identifier les tensions entourant la question de la politisation de la mobilisation des adoptés transnationaux ou transraciaux adultes de France et du Québec. En outre, ces textes seront aussi examinés dans le but de comprendre l'évolution du récit biographique vers une affirmation plus ou moins appuyée d'un discours politique.

# 3.3 Échantillon et constitution du corpus

La sélection de l'échantillon s'est opérée à l'intérieur des discours choisis des adoptés transnationaux ou transraciaux adultes de France et du Québec dans les quatre champs principaux dans lesquels ils s'expriment: artistique, académique, institutionnel et médiatique. Ici, le corpus n'est pas simplement un réceptacle mais plutôt une matrice, il devient à la fois objet et outil de la recherche. Selon le découpage développé au Chapitre II, le corpus s'organise autour de cinq niveaux: la politisation de l'intime, la socialisation, l'identité, la mobilisation et la création. Ces cinq niveaux correspondent dans la littérature aux cinq approches épistémologiques

que j'ai choisi de combiner afin de créer un cadre d'analyse qui puisse s'appliquer aux discours des adoptés transnationaux ou transraciaux adultes: le concept d'outsiders within, le modèle du cadrage, le concept de champ, la théorie du processus politique et le concept d'action connective. J'ai donc procédé à la recherche de mon corpus à partir de questionnements simples visant à qualifier les discours à partir de ces cinq approches:

- 1) Ce discours émane-t-il d'une personne adoptée qui investit le champ de l'adoption (ex : une doctorante dont la thèse porte sur les enfants adoptés) ou d'une personne adoptée qui se positionne comme appartenant simultanément au groupe majoritaire, au monde des adoptés et à son pays d'origine ? Il s'agit de déterminer ici la dimension politique ou transgressive de la positionnalité des auteurs du corpus (concept d'outsiders within).
- 2) Ce discours vise-t-il à redéfinir la compréhension de l'adoption transnationale ou transraciale? Il s'agit ici de déterminer si l'objectif est de problématiser l'adoption transnationale ou transraciale dans une perspective de redéfinition du phénomène par les premiers concernés (modèle du cadrage).
- 3) Ce discours s'inscrit-il dans une renégociation des rapports de pouvoirs ? Il s'agit ici de déterminer si le discours vise, au-delà de l'acte politique ou transgressif de réappropriation de la narration à venir questionner voire contester les autres membres de la constellation de l'adoption (concept de champ).
- 4) À qui s'adresse ce discours ? Il s'agit ici déterminer si au travers du questionnement et de la contestation des idées reçues, des recherches passées ou même de certaines lois, ce sont bien les institutions encadrant l'adoption transnationale ou transraciale et l'État qui sont visées (théorie du processus politique).
- 5) Quelle est la finalité de ce discours et quels sont les objectifs de l'auteur ? Il s'agit ici déterminer la spécificité de l'objet de recherche : au-delà de son

inscription dans le modèle classique du processus politique, une des caractéristiques des mobilisations des adoptés transnationaux ou transraciaux adultes est sa dématérialisation et son caractère transnational (concept d'action connective).

Sans être complètes et exhaustives, les premières étapes de construction de la méthodologie de recherche ont permis de confirmer mes intuitions sur le choix du corpus d'auteurs et également de la période (nombre d'unités) à étudier pour répondre aux questions de recherche. La délimitation de la période sur laquelle va s'effectuer le travail de recherche (1995-2016) correspond à tous les discours choisis des adoptés transnationaux ou transraciaux adultes de France et du Québec depuis la création de la première association par et pour les membres de ces groupes. Une recherche sur Virtuose® via certaines des plus importantes bases de données (Sage Journals Online, Cairn.info, IBSS: International Bibliography of the Social Sciences, JSTOR, Persée, SpringerLink) a permis de localiser certains textes en fonction du choix des catégories (sociologie, psychologie, travail social, droit) de la langue (anglais et français), du type de contenu (livres, chapitres, articles, périodiques), de la période (à partir de 1995 jusqu'à aujourd'hui). Mais c'est surtout mon inscription dans le champ de l'adoption qui m'a permis de constituer la majeure partie du corpus et de pouvoir recueillir les informations concernant le statut des auteurs : adoptés ou non. À titre d'exemple : Manuelle Alix-Surprenant (présidente de l'Hybridé) et moi avions créé un répertoire<sup>112</sup> listant toutes les associations et initiatives (blogs, expositions photos, livres, etc.) par des adoptés francophones sur lequel je me suis basée afin de constituer le corpus. De la même façon, l'artiste Kimura Byol, présenté.e au Chapitre I, a créé le blog : archives culturelles (des) adopté.e.s<sup>113</sup>, qui a grandement facilité la sélection des documents. Partant de ce premier travail de répertorisation, la phase de constitution de l'échantillon en tant que tel a reposé sur le critère suivant : s'agit-il

<sup>&</sup>lt;sup>112</sup> Voir note 100.

<sup>&</sup>lt;sup>113</sup> Voir note 101.

d'un discours choisi et performatif? En effet, une thèse dans son intégralité est un travail d'objectivation, alors que le résumé qui se trouve en ligne sur Internet est la formulation de ce que l'auteur du travail souhaite diffuser dans la société civile. L'échantillon est donc constitué de tous les discours ayant fait l'objet d'une sélection à destination du grand public ou des membres de la constellation de l'adoption ou de l'État. Une sélection plus affinée a été nécessaire pour les documents associatifs tels que plaquettes d'informations ou mémos, qui sont beaucoup plus longs que les résumés de thèses et les présentations de blogs. En effet, seules les unités discursives pertinentes par rapport à l'objet de la recherche ont été conservées. Toutes les pages contenant des illustrations (logos, photos, etc.) ou abordant des enjeux connexes (droits des parents adoptant, droits des premiers parents, maternité de substitution, etc.) ont été exclues.

#### 3.4 Matériaux

L'objectif de ce travail n'est pas tant de faire une large recension de textes mais plutôt d'analyser les éléments de langage relatifs au questionnement de recherche au travers d'un corpus varié: résumés de mémoires et thèses, présentations de blogs, présentations d'associations, outils de plaidoirie (documents à destination des institutions de l'adoption) et présentations de projets artistiques. Le matériau avec lequel j'ai travaillé est inerte, puisque celui-ci existe en dehors de mon analyse. En effet, les discours utilisés n'ont pas été écrits dans le but de formaliser les enjeux des débats en sociologie des mouvements sociaux. C'est à travers la quasi-absence, dans les analyses sociologiques des mouvements sociaux, des données liées à l'adoption transnationale ou transraciale que ce travail s'efforce de saisir les éléments du débat propres à répondre aux questions de recherche, questions qui ont permis de planifier la structure de ce mémoire. Il s'agira donc d'utiliser ce corpus de discours choisis et

de mettre en évidence des éléments qui permettront de synthétiser l'argumentation autour du problème de recherche.

Le corpus final est constitué de 25 sources, 11 du Québec et 14 de France (voir Annexe D). Ce léger déséquilibre s'explique en raison de plusieurs facteurs : tout d'abord, la démographie. La population française est environ huit fois plus élevée que la population du Québec, ce qui a un impact sur le nombre de personnes adoptées en mesure de s'exprimer (selon mes calculs on dénombre au moins 16 437 adoptés transnationaux au Québec et au moins 96 777 en France). Ensuite, la période analysée (1995-2016) renforce ces écarts démographiques puisque les associations françaises sont établies depuis plus longtemps : quatorze années séparent la création de Racines Coréennes de la création du RAIS et de L'Hybridé. En conséquence, le corpus compte 7 documents issus du monde associatif français contre 4 documents québécois. Il est néanmoins important de noter ici que dans le champ académique, ce sont les productions québécoises qui sont le plus représentées (4 contre 2 pour la France). Je serai donc très attentive à la façon dont ses disparités vont impacter l'analyse. Enfin, je dénombre trois anomalies dans le corpus :

- 1) Le document « Résumé de Thèse de Julien Pierron » n'est pas un résumé à proprement parler car il s'agit de la page de garde de la thèse. J'ai néanmoins choisi de l'inclure dans l'analyse car son titre et son champ, la médecine, positionne le document dans l'univers discursif choisi pour ce travail et répond aux questions identifiées dans le processus de sélection de l'échantillon.
- 2) Le document « Présentation du blog de Robin de Colombia » est en français et en espagnol dans sa version en ligne (voir Annexe E).
- 3) Le document « Présentation Projet #6261» est en anglais dans sa version en ligne (voir Annexe F).

Pour les besoins du codage, j'ai donc effectuée une traduction libre des parties en espagnol et en anglais des textes mentionnés ci-dessus afin de pouvoir les intégrer au logiciel Nvivo 11, lorsque nécessaire.

### 3.5 L'analyse de contenu

À ce stade de la recherche, il est temps de présenter plus en détail le cheminement de la méthode qui permettra d'explorer et traiter les informations se trouvant dans le matériau. Le Chapitre II, au-delà de sa fonction de défrichage du champ de l'adoption transnationale ou transraciale, a donc dépassé les simples limites d'une revue de littérature non-exhaustive de par le cheminement logique et historique qui m'a poussé à choisir mon corpus. Le travail effectué dans le Chapitre II a permis de mettre en valeur les thématiques récurrentes (politisation de l'intime, la socialisation, l'identité, la mobilisation et la création) qui entourent les questionnements liés au problème de recherche. Le travail effectué en introduction du Chapitre III a, quand à lui, permis de resserrer l'objet autour d'un corpus d'auteurs pertinents vis-à-vis du problème de recherche. Il faut à présent travailler sur le texte brut et déterminer par quels moyens et quelles méthodes il est possible de faire parler le contenu de ces 25 sources au-delà de leurs propres questionnements. Néanmoins faire parler le texte, pas pour ce qu'il est dans son élément, mais pour ce qu'il peut représenter au sein de l'analyse, demande quelques précautions méthodologiques pour tenter d'instrumentaliser ce dernier le moins possible. Dès lors l'enjeu méthodologique réside dans le fait de restituer le plus fidèlement, dans les limites de toute subjectivité, ce qui est dit dans ces ouvrages et non ce que j'en dis, l'objectif étant de ne pas tomber dans le commentaire ou toute autre forme d'essayisme. L'intérêt et la nature sociologique de la démarche de recherche s'accompagne d'une réflexion méthodologique qui doit faire naître des outils à même de pouvoir répondre aux questions et valider ou non les hypothèses. De ce point de vue, une analyse de contenu qualitative s'appuyant sur des données quantitatives est apparue méthodologiquement, et dans le cadre d'une recherche théorique, justifiée pour traiter des différentes dimensions argumentatives des textes du corpus.

En ce sens, l'analyse de contenu vise à mettre en commun les inférences fondées sur la présence d'indices, et sur la fréquence de leurs apparitions au sein du corpus. Cette structure est fondée sur les bases d'une méthodologie de l'analyse de contenu développée par Alex Mucchielli<sup>114</sup> et Laurence Bardin<sup>115</sup> :

# • 1<sup>er</sup> temps : la pré-analyse

L'étape préliminaire est donc celle de la lecture flottante, à partir d'un choix de documents issus des champs artistiques, académiques, institutionnels et médiatiques ayant pour dénominateur commun l'adoption transnationale ou transraciale abordée à partir d'une positionnalité d'adoptés adultes. Cette lecture flottante a mis en lumière des éléments sociographiques sur les auteurs : leur capacité à mettre en forme leur expérience personnelle et à la recontextualiser par rapport à leurs multiples identités (par exemple, se définir en tant que coréenne, québécoise et adoptée). La lecture flottante a également permis de repérer des mots récurrents, dans les titres des documents par exemple : famille, adoption internationale, enfants, identité. La lecture flottante a aussi permis d'identifier plusieurs destinataires récurrents des discours proposés : les adoptés, l'État ou les institutions de l'adoption, le grand public ou encore les membres de la constellation de l'adoption. Enfin, le corpus a pu être déterminé à partir des trois critères établis par Bardin : l'exhaustivité, la règle d'homogénéité et la notion de pertinence. On retrouve également ici les grandes catégories de la pré-analyse telles que proposées par Mucchielli :

<sup>114</sup> Muchielli, A. (2007). Les processus intellectuels fondamentaux sous-jacents aux techniques et méthodes qualitatives. Dans C. Royer (dir.) Bilan et prospectives de la recherche qualitative Actes du 1er colloque international francophone sur les méthodes qualitatives. 27-29 juin 2006. Recherches qualitatives, Hors Série numéro 3. Récupéré de http://www.recherchequalitative.qc.ca/documents/files/revue/hors\_serie/hors\_serie\_v3/MucchielliFINAL2.pdf

<sup>&</sup>lt;sup>115</sup> Bardin, L. (2007). L'analyse de contenu, P.U.F., Paris.

Tout document parlé, écrit ou sensoriel contient potentiellement une quantité d'informations sur la personne qui en est l'auteur, sur le groupe auquel elle appartient, sur les faits et évènements qui y sont relatés, sur les effets recherchés par la présentation de l'information, sur le monde ou sur le secteur du réel dont il est question<sup>116</sup>.

À partir de cette première étape, la récurrence de certaines thématiques dans lesquelles s'inscrivent la majorité des débats s'est rapidement imposée : la politisation de l'intime, la socialisation, l'identité, la mobilisation et la création.

Dès lors, ces observations ont fait naître des hypothèses (voir Chapitre II), hypothèses qui nécessitaient d'être confrontées à une diversité épistémologique venant combler l'absence de cadre théorique spécifique à l'objet de la recherche. Les lectures ont confirmé la nécessité du caractère interdisciplinaire pour mener une recherche scientifique sur l'adoption transnationale ou transraciale. Mais aborder les difficultés de synthèse des savoirs sur l'adoption transnationale ou transraciale ne veut rien dire si ce questionnement n'est pas focalisé sur un objet précis. C'est ainsi qu'a dû intervenir dans mes recherches le souci de spécifier le problème de recherche autour d'indices via des thèmes qui pouvaient rentrer dans le cadre d'une analyse de contenu. Le thème est entendu ici comme l'unité qui permet d'identifier les normes langagières et les instruments argumentatifs employés par les adoptés.

En d'autres mots, le thème est une affirmation sur un sujet. C'est-à-dire une phrase, ou une phrase composée, habituellement un résumé ou une phrase condensée, sous laquelle un vaste ensemble de formulations singulières peuvent être affectées<sup>117</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>116</sup> Mucchielli, R. (2006). L'analyse de contenu des documents et des communications. Nogent : ESF Éditeur., p.17.

<sup>&</sup>lt;sup>117</sup> « In other words, the theme is an affirmation on a subject. That is, a sentence, or a phrase, usually a summary or condensed sentence, under which a large set of singular formulations can be assigned. » Berelson, B. (1971), *Content analysis in communication research*, New York: Hafner Pub, p. 138 [Notre traduction].

À ce stade, la constitution d'une grille de pré-analyse (voir Annexe G et Annexe H) était nécessaire afin de pouvoir lister tous les éléments internes et externes aux textes du corpus dont l'étude permettra de confirmer ou infirmer les hypothèses de travail lors de la phase d'exploitation du matériel. C'est une méthode assistée par le logiciel Nvivo 11, dont je détaillerai le fonctionnement ci-après, qui permettra d'interroger le matériau afin de pouvoir accomplir la dernière étape méthodologique et donc finaliser la recherche au travers de l'inférence et de l'interprétation. Cette méthode permet entre autres d'isoler les unités d'enregistrement par thèmes afin de les extraire du texte pour les confronter et les faire dialoguer. Ce processus de décontextualisation 118 est nécessaire afin d'exploiter le plus rigoureusement possible le matériau.

### • 2<sup>e</sup> temps : L'exploitation du matériel

Afin de préparer le codage sur Nvivo 11 il a fallu définir plus précisément les catégories de l'analyse de contenu. C'est donc la catégorisation par thème qui a été retenue, le thème étant :

Une unité de signification complexe, de longueur variable ; sa réalité n'est pas d'ordre linguistique mais d'ordre psychologique : une affirmation mais aussi une allusion peut constituer un thème ; inversement, un thème peut être développé en plusieurs affirmations (ou propositions)<sup>119</sup>.

À partir de ce choix, il a fallu statuer sur la taille et la forme que prendraient ces unités d'enregistrement (UE). Ce travail s'inscrit dans une démarche qualitative, donc les indices fréquentiels ne sont pas une priorité. Néanmoins, la taille des unités d'enregistrement (UE) doit être relativement conséquente pour éviter une décontextualisation si poussée qu'elle ferait perdre tout sens au propos des auteurs. En ce sens, la phrase et le paragraphe peuvent permettre de rendre aux idées

Savoie-Zajc, L. L'analyse de données qualitatives : pratiques traditionnelle et assistée par le logiciel NUD\*IST. *Recherches qualitatives*, 20, 2000, pp. 99-123.

<sup>&</sup>lt;sup>119</sup> d'Unrug, M. C., Analyse de contenu et acte de parole, Paris : Ed. Universitaires, 1974.

développées par les auteurs toute leur force argumentative. Toutefois, l'unité d'enregistrement seule ne suffit pas, elle doit être rattachée à une unité de contexte qui « sert d'unité de compréhension pour coder l'UE. Elle correspond au segment du message dont la taille est optimale pour saisir la signification exacte de l'UE<sup>120</sup>. » Étant donné que dans ce travail l'unité d'enregistrement est le thème, l'unité de contexte correspondante devient le paragraphe. La taille de l'unité de contexte a été déterminée en fonction des trois principes de l'analyse de contenu présentés plus haut : exhaustivité, homogénéité et pertinence. Dans le cadre d'un mémoire de maitrise, les paragraphes sélectionnés resteront le plus souvent en dessous de dix lignes afin de circonscrire au mieux le sujet. Du point de vue éthique, cette méthode de catégorisation par thème permet de conserver l'anonymat des participants au questionnaire, puisque ce sont uniquement des fragments de leur discours qui sont analysés, sans aucun contexte permettant d'identifier les auteurs des extraits sélectionnés.

### • 3<sup>e</sup> temps : L'inférence et l'interprétation

Organiser simplement de façon méthodique le corpus selon les classifications développées auparavant ne suffit pas. Ces données seules et quasi-brutes, c'est-à-dire uniquement transformées au travers des diverses opérations de sélection, nécessitent, pour être analysées et interprétées, une orientation méthodologique propre à pouvoir inférer, sur la base de ces dernières, des réponses aux hypothèses déjà formulées. En ce sens, le choix d'une règle d'énumération pour exploiter les unités d'enregistrement, et donc la clarification de la méthodologie de codage, a été pensée à la frontière des trois temps suivant : l'exploitation du matériel, l'inférence et l'interprétation. Via Nvivo 11, j'ai choisi d'exploiter les données selon une règle de direction :

<sup>&</sup>lt;sup>120</sup> Roure, C. (2012). L'évolution des conceptions des techniques dans les sports de raquette en EPS: analyse de publications professionnelles. *Staps*, 96-97,(2), p. 146.

La pondération de la fréquence traduit un caractère quantitatif (intensité) ou qualitatif : la *direction*. La direction peut être favorable, défavorable ou neutre (éventuellement ambivalente) dans le cas d'une étude de favorabilité/défavorabilité<sup>121</sup>.

Dans le cadre de ce travail, la direction des arguments se mesure ainsi : assertorique, dialectique, positif ou critique (voir Annexe G). L'analyse des données consiste à naviguer entre intensité et direction, le but étant de ne pas tomber de manière irréductible dans une analyse exclusivement quantitative ou qualitative mais bien d'intégrer quelques éléments quantitatifs dans l'interprétation à dominante qualitative du phénomène étudié. Pour résumer ce troisième temps, l'objectif sera d'obtenir un résultat explicatif d'ensemble du fonctionnement du phénomène. En conclusion, il s'agira de formuler le plus fidèlement possible les résultats de l'analyse finale afin de les inscrire dans une réflexion plus globale qui tentera de dépasser le cadre interprétatif.

#### 3.6 Méthode assistée par ordinateur : NVivo 11

Le choix d'une utilisation de NVivo 11 ne s'est imposé que tardivement dans ma réflexion méthodologique. L'avantage d'un tel outil, d'un point de vue quantitatif, dans le traitement de données textuelles ne semblait pas être en phase avec les besoins méthodologiques de cette recherche. Toutefois, le nombre important de données à traiter sur l'ensemble du corpus a confirmé qu'une assistance par ordinateur permettrait d'organiser plus facilement ce travail. De plus, ce logiciel permet de réaliser de nombreuses combinaisons (tests de corrélations) afin d'aller audelà des interprétations de données strictement quantitatives. Les informations quantitatives auxquelles NVivo 11 donne accès ont permis d'appuyer méthodologiquement le processus d'analyse par les arguments. En mettant l'accent

<sup>&</sup>lt;sup>121</sup> Bardin, L. (2013). L'analyse de contenu. Paris: Presses Universitaires de France, p. 143.

sur la direction et l'intensité des arguments sélectionnés, les données sur la fréquence de certains mots ou phrases dans le corpus deviennent pertinentes et compatibles avec le reste de la méthode d'analyse. D'une manière générale NVivo 11 permet

[...] de combiner les actions de codage, la constitution qualitative de liaisons, le façonnage et la modélisation en vue de questionner et d'interpréter en profondeur des données pour œuvrer en faveur de l'émergence de théories et de la compréhension profonde des phénomènes étudiés<sup>122</sup>.

C'est notamment sur la constitution qualitative de liaisons que cet outil fait gagner un temps considérable. Au-delà de la pertinence des arguments, cette classification par thèmes vise à répondre aux questions de recherche à partir d'une démarche d'entonnoir. La première étape consiste à déterminer quels sont les mots les plus présents dans le corpus afin de saisir les enjeux ou acteurs communs à tous les textes, grâce à la requête de fréquence de mots (voir Annexe I). La fonction « nuage de mots » permet d'obtenir en tout début de recherche un visuel de ces 40 mots centraux et triés ainsi : mots de plus de 4 lettres et exclusion des interjections comme « alors » (voir Annexe I). Ensuite le classement des arguments peut commencer, à partir de l'identification de ces mots récurrents. La commande « Recherche dans le texte » permet de lancer des requêtes afin de contextualiser ces 40 mots dans l'ensemble du corpus à l'aide d'arbres de mots, qui permettent d'affiner le contexte d'énonciation de manière visuelle (voir Annexe J). Cette première étape de sélection fait émerger des corrélations, par exemple l'expression « l'intérêt supérieur de l'enfant » est apposée aux termes « droit », « juridique » et « dialogue » ; le mot « français » est associé au mot « droit » ; le mot « québécois(e) » est associé aux mots « identité » et « société ». Ainsi se dessine une première classification des termes : par exemple, la nationalité

<sup>122</sup> Wanlin, P. (2007), L'analyse de contenu comme une méthode d'analyse qualitative d'entretien: une comparaison entre les traitements manuels et l'utilisation des logiciels, Dans C. Royer (dir.) Bilan et prospectives de la recherche qualitative Actes du 1er colloque international francophone sur les méthodes qualitatives. 27-29 juin 2006. Recherches qualitatives, Hors Série numéro 3, p. 256. Récupéré de http://www.recherchequalitative.qc.ca/documents/files/revue/hors\_serie/hors\_serie\_v3/Wanlin2.pdf

apparaît dans les enjeux de droit et de société et non d'identité individuelle. C'est donc à partir des arbres de mots que le classement des arguments en sous-thèmes peut commencer, pour aboutir à la structure d'analyse finale basée sur les cinq catégories d'analyses présentées au Chapitre II. La catégorie « politisation de l'intime » devient le thème « Adoption Transnationale », lui-même segmenté entre les références générales à l'adoption transnationale comme sujet politique et l'adresse spécifique de la question migratoire. La catégorie « Identité » devient le thème « Droit » puisque c'est principalement au travers des enjeux de filiation et de discriminations que sont formulées les questions identitaires. La catégorie « Socialisation » devient le thème « Co-présence », afin de pouvoir distinguer les différentes stratégies employées par les adoptés transnationaux ou transraciaux pour construire des liens affectifs et politiques. La catégorie « Création » devient le thème « Réappropriation de la narration » afin d'examiner les multiples formes de production de contenu par les adoptés transnationaux ou transraciaux. Enfin, la catégorie « Mobilisation » devient le thème « Plaidoirie », afin d'analyser spécifiquement les répertoires d'action collective développés par les adoptés transnationaux ou transraciaux (voir Annexe K).

L'analyse finale s'appuie sur des requêtes qui permettent d'effectuer différents types de comparaisons entre les thèmes et les types de documents propres au corpus : qui sont les destinataires en fonction du type de discours? Est-ce que ces destinataires varient en fonction des pays? Quelle est l'axiologie d'un thème donné en France et au Québec? Quelle est la période d'accélération de publication de discours choisis d'adoptés transnationaux ou transraciaux?, etc. Ces requêtes ont pour fonction de préciser l'interaction entre les différents arguments présentés par les adoptés transnationaux ou transraciaux dans le cadre de leurs mobilisations en France et au Québec (voir Annexe L). Afin de pouvoir poser ces questions j'ai mis en place des thèmes discriminants comme la liste des destinataires des discours du corpus : Adoptant ; Adopté.e.s ; État et Institutions de l'adoption ; Premiers Parents et Pays de départ ; Grand public ; Professionnels de l'adoption. J'ai aussi créé des attributs afin de pouvoir lancer de multiples requêtes explorant divers éléments susceptibles de

faire varier les discours: date de publication; axiologie; pays; registre d'énonciation; genre de l'auteur.e (voir Annexe G et Annexe K). À partir de cette structure, je cherche à dégager des relations entre les cinq catégories autour desquelles s'articule la conceptualisation de l'action collective par les adoptés transnationaux ou transraciaux adultes. Extraire les propriétés signifiantes retenues dans les arguments sélectionnés permettra de vérifier ou non les ressemblances et dissemblances des positions revendiquées en France et au Québec. En résumé, NVivo 11 est un outil permettant de fournir des éléments de synthèse des données à partir desquelles peuvent être délivrées observations, descriptions, interprétations et inférences avec l'avantage de fonctionnalités qui permettent un traitement rapide des données.

#### 3.7 Limites et biais de la recherche

Avant toute chose, je tiens à rappeler que l'objectivité des chiffres et de la méthode de sélection employés sont à intégrer, plus globalement, au sein de ma propre subjectivité. L'exercice de survol qui vient d'être réalisé des parties 3.1 à 3.5 prend en compte les limites méthodologiques d'une simple mise en valeur de chiffres décorrélés d'un travail d'analyse qualitatif. Ainsi, la méthode d'analyse choisie afin de mener à bien cette recherche n'est pas uniquement l'analyse de contenu. Cette dernière est complétée par un questionnaire à destination des membres des conseils d'administration des principales associations d'adoptés transnationaux ou transraciaux de France et du Québec. Les considérations éthiques ont donc été établies par rapport à cet engagement communautaire des participants. En effet, en tant que membres de conseil d'administration d'associations pour adoptés adultes, les répondants ont déjà un rôle public qui comporte des risques similaires à ceux qui pourraient survenir suite à la participation au questionnaire. Ces personnes seront interrogées à titre personnel, mais pas anonyme, c'est-à-dire que lorsqu'elles vont

répondre, elles choisiront ce qu'elles décident de rendre public ou non afin de ne pas nuire à leurs familles ou aux organisations auxquelles ils et elles appartiennent. La mobilisation politique des minoritaires en général et la politisation de l'intime en particulier requièrent une évaluation des risques en amont par les personnes impliquées dans les mouvements d'adoptés adultes. Cet habitus de négociation entre le privé et le public garantit la pleine conscience des enjeux liés à la prise de parole publique par les répondants volontaires et leur capacité à ne pas se mettre en danger. La recherche sera rendue publique une fois qu'elle aura été acceptée par ma direction de recherche, car en tant que chercheure et personne adoptée j'adresse ce travail également à la communauté des personnes adoptées et à la société civile en général. Les participants au questionnaire en ont été informés et ont accepté ce principe dans le formulaire de consentement qu'ils ont signé en amont de leur participation. Pour l'échantillon considéré, participer publiquement à une recherche académique, une émission de radio ou un film documentaire fait partie du travail d'administration de l'association, mais cet habitus de prise de parole publique pourrait aussi influer sur le caractère consensuel de leurs réponses.

Le choix de recruter des membres d'associations reconnues par les institutions de l'adoption transnationale ou transraciale en France et au Québec vise à comprendre l'interaction entre les adoptés adultes et les institutions de leurs pays d'accueil. Étant donné que ce qui est étudié dans ce mémoire est la mobilisation politique, la simple adhésion à une association n'est donc pas considérée ici comme une forme d'engagement et de mobilisation. Une personne membre d'un conseil d'administration d'association est engagée au-delà d'une simple adhésion ou d'un engagement bénévole puisque ces fonctions administratives entrainent des responsabilités légales. Le choix du conseil d'administration vise aussi à assurer la cohérence de l'échantillon. En effet, la comparaison entre le nombre de membres au sein d'un conseil d'administration est opérante en France comme au Québec car elle est comprise entre cinq et quinze personnes dans ces deux espaces. Les participants au questionnaire ont donc été recrutés parmi la population suivante:

- 1) Les adoptés transnationaux ou transraciaux adultes en France et au Québec.
- 2) L'échantillon comprend spécifiquement : la présidence ou un membre du conseil d'administration des associations d'adoptés reconnues et travaillant avec les institutions encadrant l'adoption transnationale ou transraciale en France et au Québec.
- 3) Les répondants sont issus des associations suivantes : Conseil National des Adoptés, Racines Coréennes, La Voix des Adoptés, L'Hybridé et le RAIS.

Ce questionnaire vient informer l'analyse de contenu en me permettant de faire dialoguer les réponses au questionnaire avec les résultats de l'analyse de contenu dans une perspective de co-construction de l'analyse finale. C'est la raison pour laquelle la grille de lecture d'NVivo 11 ne sera pas appliquée au questionnaire. J'en profite pour rappeler ici les limites propres aux « récits de soi », qu'il s'agisse de blogs, de créations artistiques ou de questionnaires. Le récit suppose une mise en forme, une structuration qui s'articule sur trois plans : la mémoire d'un événement ; la chronologie (personnelle et historique) dans laquelle l'événement s'inscrit et le sens qu'on lui donne a posteriori. La sélection et qualification de ce qui est raconté appartient pleinement à l'enquêté, ce qui signifie que les informations que je collecte ne sont pas toujours pertinentes en vue de mener un travail d'objectivation. Les questionnaires ne constituent pas des données « brutes » mais un matériau construit. Ma démarche sera donc essentiellement interprétative, y compris dans sa dimension sociographique : le questionnaire a pour objectif de révéler les discours individuels au sein de groupes associatifs. En effet, il me parait essentiel de pouvoir confronter les résultats de l'analyse de contenu et la façon dont les adoptés transnationaux ou transraciaux adultes conçoivent leur rôle dans ces mobilisations.

Ce choix fait apparaître une autre limite méthodologique : en ne s'attachant qu'aux discours individuels au sein de groupes associatifs mais pas au discours collectif qui auraît pu être collecté lors de rencontres de groupe, il ne sera pas possible de déterminer précisément ce qui relève du discours individuel ou du discours modelé en fonction du contexte groupal. L'étape de rencontres de groupes auraît certes pu

enrichir la méthodologie mais le cadre d'un mémoire étant beaucoup plus contraignant que celui d'une thèse en termes de volume d'écriture, des choix se sont imposés. De plus, il m'est techniquement impossible de mener des rencontres de groupes, réparties sur deux pays, sans financement de recherche. Enfin, ce travail est aussi distinct des analyses classiques en sociologie des mouvements sociaux car je ne m'intéresse pas ici au cycle de vie des associations d'adoptés transnationaux ou transraciaux adultes, ni au processus encadrant leurs actions collectives. C'est la performativité des discours des membres de ces associations qui constitue le cœur de cette recherche.

#### **CHAPITRE IV**

## COMMENT SE MOBILISE-T-ON SANS SE MOBILISER?

Dans l'approche classique des mouvements sociaux, l'engagement des personnes est mesuré par leur degré d'investissement et d'adhésion à une organisation, une hiérarchie et une ligne éditoriale stricte. Le qualificatif militant ou activiste est donc celui qui permet de distinguer entre les personnes engagées politiquement et les citoyens qui participent à l'occasion à des actions politiques. Or, l'émergence des médias sociaux, simultanément outils de communication transnationale et organisations dématérialisées, force à interroger et repenser les limites de l'engagement. L'action collective des adoptés transnationaux ou transraciaux commence-t-elle avec la participation à des forums de discussion, avec la création de contenu, avec la plaidoirie auprès des institutions politiques ou uniquement dans le cadre de rassemblements physiques d'envergure? Est-ce qu'une personne qui produit du contenu sur l'adoption et est membre d'une association de personnes adoptées, mais n'interagit pas directement avec les institutions, est une militante ou une simple citoyenne? Et si les degrés d'engagement de cette personne varient au fil du temps, comment la catégoriser et, surtout, comment se catégorise-t-elle? Ce sont toutes ces questions qui ont traversé ma recherche et c'est pourquoi, afin de déterminer les modalités de l'action collective des adoptés transnationaux ou transraciaux adultes de France et du Québec, je me suis intéressée à leurs « discours choisis ». Cette forme particulière de prise de parole publique et politique traverse plusieurs champs, parfois simultanément : la recherche, la culture, les médias et les institutions de l'adoption transnationale ou transraciale. L'analyse de contenu menée s'est donc attachée à

identifier les mécanismes discursifs qui permettent de passer du récit de soi à l'investissement, voire à la perturbation des rapports de force dans le champ de l'adoption transnationale ou transraciale.

Mon interprétation de l'analyse de contenu et des questionnaires permet d'offrir une nouvelle lecture des recherches précédentes au sujet du désir de connaître ses origines ou des troubles de l'attachement ou des performances scolaires des personnes adoptées et plus largement de leurs mobilisations dans le champ de l'adoption. En effet, ces sujets ont été historiquement abordés par des membres de la constellation de l'adoption qui n'étaient pas adoptés et qui tendaient à centrer leurs analyses au niveau des individus (adoptés) et non de leurs sociétés d'accueil ou de départ, aboutissant alors parfois à des conclusions/représentations stigmatisantes pour les personnes adoptées. Par exemple, je rappelle ici les conséquences durables sur la littérature en psychologie de l'étude de Schechter 123 sur des adolescents adoptés dont les conclusions, scientifiquement discutables puisqu'elles portaient sur un échantillon de 16 personnes, affirmaient que les adoptés étaient plus susceptibles que la population générale de devenir névrosés voire psychotiques. En se focalisant sur les thématiques abandon/adoption et en occultant les facteurs environnementaux pouvant également expliquer leurs troubles du comportement, de nombreux psychologues et psychiatres ont contribué à l'établissement d'une image des personnes adoptées comme intrinsèquement traumatisées/endommagées. De la même façon, le désir de renouer avec ses origines a longtemps servi de mesure de la réussite ou non d'une adoption, avec l'assimilation totale de la personne adoptée comme idéal à atteindre et la recherche des origines comme manifestation de troubles chez la personne adoptée.

Dès lors, ce qui ressort de l'analyse est, selon moi, une conséquence directe de ces représentations et recherches antérieures. Les adoptés transnationaux ou transraciaux se mobilisent à partir d'une posture d'experts qui, forts de leurs expériences et de

<sup>&</sup>lt;sup>123</sup> Schechter, M.D., Carlson, P. V., Simmons, J. Q. et Work, H. H. (1964). Emotional Problems In the Adoptee. *Archives of General Psychiatry*, 10(2), p. 109-118.

leurs productions de contenus, se détachent de l'imposition du statut de mineures perpétuels ou d'êtres endommagés en affirmant une posture citoyenne et scientifique. La performativité de leur discours consiste à mettre à profit leur expertise (à la fois expérientielle et académique) afin d'investir les institutions et reprendre du pouvoir sur la narration, la représentation et les pratiques d'adoption. Cette mobilisation qui ne dit pas toujours son nom (puisqu'elle apparaît parfois sous la forme de créations artistiques, parfois dans des mémoires et thèses ou encore des rapports institutionnels) s'organise en quatre temps :

- Affirmation de situations problématiques ou injustes dans la prise de parole publique des adoptés qui orientent et organisent l'action collective autour de la notion d'objectivité et d'expertise.
- 2) Création d'une situation qui requiert l'action collective à partir de l'établissement de la stratégie discursive employée en 1).
- 3) Mobilisation qui émerge des activités de socialisation proposées par les associations d'adoptés, à partir de la co-construction d'une identité collective et du développement d'une pédagogie/répertoire d'action.
- 4) Passage de la sphère privée à l'espace public, qui s'opère au travers du récit de soi comme expression et mode de déplacement de l'institution familiale vers l'institution étatique, et *in fine*, comme moyen de passage du privé au politique.

C'est en examinant en détail l'analyse de contenu et les questionnaires qu'il m'est apparu que la formulation de ceux que j'ai nommés « discours choisis » sur l'adoption transnationale ou transraciale par des adoptés est concomitante de l'organisation et de l'affirmation politique de ces derniers dans le champ de l'adoption. Dans ce mémoire, j'ai choisi de construire mon analyse de la façon qui me semble la plus fluide pour la lecture, c'est-à-dire que je choisis de simultanément présenter et discuter les données. C'est aussi un choix qui reflète ma démarche de recherche, car c'est à partir de cinq approches épistémologiques bien distinctes (le concept d'outsiders within, le modèle du cadrage, le concept de champ, la théorie du

processus politique et le concept d'action connective) que j'ai pu explorer les différents niveaux de discours des adoptés transnationaux ou transraciaux adultes afin de pouvoir en proposer une interprétation reflétant le plus fidèlement possible leur complexité. Les quatre stratégies discursives qui sont discutées dans ce chapitre ont pu être découvertes grâce à cette exploration en réseau.

# 4.1 La posture d'expert comme outil de recadrage des débats

Dans la lignée de l'analyse proposée au Chapitre I en termes de modèles politiques différents en nature (universalisme républicain et interculturalisme), mais semblables en matière de représentation de la filiation et de l'appartenance nationale, l'analyse de contenu permet d'identifier que si les contextes d'énonciation varient entre la France et le Québec, une grande similarité dans les arguments et le vocabulaire employés sont néanmoins remarquables. NVivo 11 a donc permis de répertorier 324 unités d'enregistrement (UE) réparties à travers les cinq thèmes déterminés plus haut (voir Chapitre III, 3.6), enrichis de quinze sous-thèmes permettant d'explorer en détails les différents arguments (voir Annexe K). Les opérations de codage et de catégorisation ont fait ressortir certaines tendances au niveau des arguments développés dans les 25 sources sur les cinq thématiques centrales de la mobilisation des adoptés transnationaux ou transraciaux adultes. La fréquence de certains arguments a mis en lumière des nœuds épistémologiques à l'œuvre dans l'explication des relations entre action collective et adoptés transnationaux ou transraciaux adultes (voir Annexe M). Cela signifie qu'au sein des « discours choisis » des adoptés la pondération des arguments développés au sein des unités d'enregistrement (UE) retenues dans le corpus s'organise comme suit :

TOTAL DU NŒUD « ADOPTION	20 UE	(6.17%)
TRANSNATIONALE »	-	
TOTAL DU NŒUD « RÉAPPROPRIATION DE LA	24 UE	(7.41%)
NARRATION »		
TOTAL DU NŒUD « COPRÉSENCE »	78 UE	(24.08%)
TOTAL DU NŒUD « DROIT »	80 UE	(24.69%)
TOTAL DU NŒUD « PLAIDOIRIE »	122 UE	(37.65%)

Ce premier survol de la répartition des arguments développés permet d'identifier dès le début de l'analyse l'importance accordée à la plaidoirie dans les discours du corpus. En effet, puisque les sous-thèmes de la thématique « coprésence » visent à faire émerger les répertoires d'action collective et la thématique « réappropriation de la narration » compile les arguments adressés au grand public, cela signifie que 69.14% des unités d'enregistrement concernent les stratégies discursives et organisationnelles des adoptés transnationaux ou transraciaux adultes. Notons également que les corrélations identifiées à travers l'analyse des unités d'enregistrement sont la plupart du temps observables de manière transversale entre plusieurs thèmes, voire au sein des cinq thèmes principaux. La notion de socialisation, que l'on retrouve dans deux thèmes distincts, permet d'illustrer ce phénomène. La première citation est issue du noeud « Droit » et classifiée comme telle car elle provient d'un document académique du Québec qui aborde la question du processus identitaire et plus particulièrement des discriminations raciales. La seconde citation est issue du nœud « Coprésence», car elle provient d'un pamphlet informatif d'une des associations de France présentant ses activités :

Citation issue du nœud DROIT/Sous-thèmes Racisme - Socialisation (QC):

Six jeunes nous racontent leur quête identitaire en mettant en lumière les différentes étapes de leur trajectoire de vie. L'analyse de ces récits de vie démontre que les jeunes rencontrés ont connu certaines difficultés à différents niveaux dans leur parcours identitaire. Ces difficultés ont trait à leur identité biopsychologique, leur origine et leur pays d'accueil, leur expérience personnelle face à la discrimination et au racisme en raison de leur appartenance à une culture ethnique minoritaire dans le pays d'accueil<sup>124</sup>.

Citation issue du nœud COPRÉSENCE/Sous-thèmes Socialisation Accompagnement (FR):

## 1- Communiquer

Créer un espace d'échange et de discussion pour les adoptés

Nous sommes tous différents, mais nous avons tous un point commun: celui d'avoir été adopté. C'est important pour beaucoup d'entre vous d'en parler, de parler de votre histoire ou d'écouter aussi celle des autres. A travers cet objectif, nous souhaitons mettre à la disposition des adoptés, des activités leur permettant de se réunir et de partager, toujours dans le respect de l'autre, leur vision de l'adoption et le récit de leur expérience<sup>125</sup>.

Le premier niveau d'analyse permet donc d'identifier une interdépendance des thèmes et sous-thèmes. Dans l'exemple du rapport à la socialisation, la démarche d'enquête biographique d'une recherche académique québécoise sur les impacts de la discrimination raciale en adoption fait écho à une pratique associative française (groupes de parole sur l'adoption telle que vécue par les adoptés). Cette rapide exploration des corrélations entre les différents nœuds illustre l'analyse proposée au début de cette partie sur la transversalité des thématiques et enjeux abordés en France et au Québec, à partir d'angles différents. L'étude de l'axiologie des différents noeuds fait apparaître plus spécifiquement les différences d'argumentations associées à un thème donné dans chacun de ces espaces (voir Annexe G). Je rappelle donc que dans

<sup>&</sup>lt;sup>124</sup> Voir Annexe K.

<sup>&</sup>lt;sup>125</sup> Voir Annexe K et Annexe M.

ce travail, la mesure de la partialité des arguments s'effectue selon cette classification :

- Assertorique : argument présenté comme fait.
- Dialectique : argument revendiquant une objectivité
- Critique : argument revendiquant une authenticité.
- Positif : argument transcendant l'expérience personnelle.

Les tableaux de synthèse (voir Annexe N) montrent bien que c'est au travers de la direction donnée à un thème que se mesurent les variations entre les discours français et québécois. Au Québec, la stratégie argumentative passe par le discours académique et toutes les formes dérivées de production de contenu s'inscrivant dans une démarche d'objectivation (63.8% des arguments des « discours choisis » québécois se classent dans la catégorie « dialectique ») :

Le lien affectif entre les adoptants et les autres jeunes constitue un important élément dans la formation de leur identité québécoise, ce qui nous amène à supposer que l'identité de ces jeunes est d'abord familiale. Partant de cette réalité, nous osons espérer que cette recherche permettra une meilleure compréhension du processus identitaire chez ces jeunes migrants afin que les services et le soutien offerts soient appropriés à leur situation d'adopté <sup>126</sup>.

Objectifs: Créer un espace de discussions. Accompagner et aider les adopté-e-s dans leur démarche de recherches d'origine. Documenter et analyser les enjeux liés à l'adoption internationale. Témoigner de nos expériences dans le but d'informer la population et apporter des solutions concrètes pour améliorer le processus d'adoption et la vie des familles<sup>127</sup>.

La seconde catégorie est celle des discours s'appuyant sur l'autorité de l'expérience (17.2% des arguments classés dans la catégorie « positif »), suivie de 13.8% de discours assertoriques et enfin, 5.2% de discours critiques. En France, la majorité des arguments se classent dans la catégorie « assertorique » (51.1%); plus que d'un

<sup>126</sup> Voir Annexe K et Annexe M.

<sup>&</sup>lt;sup>127</sup> Voir Annexe K et Annexe M.

discours d'objectivation, les sources françaises relèvent d'une volonté de présenter ses arguments comme des faits, déjà établis :

Il existe un besoin d'accompagnement de l'adopté, tout au long de sa vie, et quel que soit son âge, qu'il soit mineur ou majeur. L'adopté ne doit plus être seul dans ses démarches. Les associations d'adoptés ne peuvent plus supporter davantage la charge des missions du Service Public 128.

Viennent ensuite les arguments de nature « critique » (29.9%), puis « dialectique » (11.1%) et enfin « positive » (8.9%). Il est aussi important de noter ici que le mot « expérience » revient 35 fois dans l'ensemble des textes du corpus et dans tous les types de document. Les adoptés transnationaux ou transraciaux de France et du Québec utilisent donc leur expérience de vie, au travers du récit de soi et de la production de contenu académique ou institutionnel, afin de construire leur légitimité dans le champ de l'adoption. Je vais à présent explorer plus en détail ces stratégies discursives, afin de montrer comment elles orientent et conditionnent l'action collective autour de la notion d'objectivité et d'expertise.

4.2 La performativité du discours des adoptés transnationaux ou transraciaux : du recadrage à la perturbation du champ

L'analyse du corpus instaure la production de discours comme stratégie principale d'investissement du champ de l'adoption par les adoptés transnationaux ou transraciaux adultes :

<sup>&</sup>lt;sup>128</sup> Voir Annexe K et Annexe M.

La Voix des Adoptés partage aujourd'hui son expérience, ses recommandations, ses conseils en terme de bonnes pratiques, avec de nombreux professionnels du monde de l'adoption afin d'argumenter et d'enrichir leurs expertises et leurs savoirs. Convaincus qu'une politique en terme de postadoption devra nécessairement voir le jour, nous souhaitons maintenir et entretenir les liens déjà créés avec les institutionnels dans le but de représenter et défendre l'intérêt des personnes adoptées 129.

Ici, le discours devient performatif car c'est en affirmant leur position d'experts que les membres de la Voix des Adoptés institutionnalisent leur posture et s'éloignent, de fait d'une posture militante ou strictement identitaire. La transformation de questions identitaires en stratégies discursives visant à promouvoir une égalité en droits entre les adultes adoptés et les autres membres de la constellation de l'adoption fait écho au concept de résonance de Benford et Snow. Le concept de résonance permet de révéler la performativité du discours des candidats à la perturbation des rapports de pouvoir dans le champ de l'adoption :

Le dernier facteur qui affecte la plausibilité d'un cadre d'action collective est lié à la crédibilité de ceux qui l'utilisent. C'est un fait établi en psychologie sociale de la communication qu'un orateur est généralement d'autant plus persuasif qu'il est considéré comme crédible. On a constaté que la force de persuasion d'un orateur varie en fonction de son statut et de ses connaissances sur les questions abordées. En théorie, la crédibilité et la résonance des cadrages ou des revendications sont d'autant plus fortes que le statut et l'expertise de celui qui utilise les cadres (et de l'organisation qu'il représente) sont élevés aux yeux de leurs adhérents potentiels et de leurs membres 130.

L'investissement des institutions de l'adoption internationale par les adoptés transnationaux ou transraciaux adultes repose sur l'intersection de discours puisque la cible de leurs messages, y compris dans les récits numériques intimes (blogs) se déplace très rapidement vers l'État ou les institutions étatiques. Le corpus amène donc à considérer les enjeux identitaires comme un premier niveau de politisation,

<sup>&</sup>lt;sup>129</sup> Voir Annexe K et Annexe M.

<sup>&</sup>lt;sup>130</sup> Benford R. D. et Snow D. A. (2012), op. cit., p. 234-235.

puisque c'est à partir d'une transposition de revendications liées à leur identité vers le domaine du droit que les adoptés transnationaux ou transraciaux construisent un argumentaire qui les mène vers le politique. En effet, des quarante mots les plus fréquemment utilisés dans le corpus, les quatre premiers offrent une synthèse parfaite des enjeux au cœur de ce mémoire: « adoptés » est le terme central avec 395 occurrences, suivi d'« adoption » avec 337 occurrences, puis d'« association », employé 209 fois et pour finir, le plus court mais tout aussi important, « voix » avec 137 occurrences (voir Annexe I). Si les deux premiers mots les plus fréquemment utilisés ne constituent pas une surprise, le fait qu'« association » et « voix », deux termes qui renvoient à l'engagement et à la plaidoirie, se situent en tête des mots utilisés, tous types de documents confondus, illustre selon moi la prégnance du binôme « identité-agentivité » comme condition initiale de la construction d'un discours politique. À partir de ce binôme de sens, j'ai pu observer que la première forme de politisation dans la présentation de soi sur les blogs d'adoptés transnationaux ou transraciaux est une démarche similaire à celle développée dans l'approche transculturelle. En effet, ces personnes se présentent toujours au travers de leur processus migratoire :

Bonjour, hola [en espagnol dans le texte]

Je m'appelle Robin, j'ai 23 ans.

Je suis né en Colombie, je suis arrivé en France à l'âge de 4 mois, j'ai passé 18 ans de ma vie à Nancy (Nord Est de la France)<sup>131</sup>.

Ou

<sup>&</sup>lt;sup>131</sup> Voir Annexe E.

Aujourd'hui, je réapprends à ne plus être blanche, à ne plus être française, à ne plus répondre au prénom « Anaïs ». J'essaie tant bien que mal de me reconnecter avec le Chili, avec la culture Mapuche. J'étudie même la possibilité de demander la nationalité chilienne 132.

Dans le dernier extrait, l'enjeu de négocier entre ses multiples appartenances identitaires est centré sur une question juridique: la citoyenneté. La rapidité à laquelle le récit de soi peut basculer dans des enjeux politiques apparaît ici, qu'il s'agisse de la question migratoire – par exemple le lien avec le pays de départ, puisque la durée de vie dans ce dernier est aussi un élément clé de ces présentations de blogs – ou même de la remise en question de l'appartenance à la communauté nationale du pays d'accueil. C'est l'analyse de Barbot qui permet de comprendre la fonction de ce glissement : « Le témoignage constitue alors la *preuve entre soi* de la réalité d'un dysfonctionnement réclamant une action collective. Il *donne corps* à une dénonciation l'as. » Un certain nombre de formules qui paraissaient paradoxales lors des premières lectures prennent alors tout leur sens quand on les considère comme des stratégies discursives visant à présenter l'action collective comme seul moyen pour résoudre la tension « privé-public ». Un autre exemple de ce procédé est issu du blog québécois *Fabriquée en Corée*. Dans l'extrait qui suit, on observe de nouveau cette translation de l'expérience privée d'adoption vers l'enjeu de société, public :

<sup>&</sup>lt;sup>132</sup> Blog *Ma Vie Privée est Toujours politique*. Récupéré de https://mavieestpolitique.wordpress.com/

<sup>&</sup>lt;sup>133</sup> Barbot, J. (1995). Entre soi et face aux autres. La réunion hebdomadaire d'Act-Up. *Politix*, 8(31), p. 115.

Puis dans ma deuxième année au Canada, j'ai ouvert les papiers d'adoption pour n'y découvrir que des mensonges! En découvrant que la Corée avait menti pour se débarrasser de moi, pour me vendre à un autre pays, mon amour pour la Corée s'est transformé en haine, ma fierté pour ce pays s'est transformée en honte. Haine, honte et douleur d'avoir été rejetée par une nation entière, c'est ce que je traîne depuis l'âge de 11 ans, depuis que j'ai découvert les mensonges de mon adoption, de l'adoption internationale 134!

Dans la présentation du livre québécois *La couleur de l'adoption*, on note un procédé similaire, qui consiste à replacer l'adoption dans le contexte migratoire et les enjeux de citoyenneté :

Nous provenons bien sûr de la Chine, de la Corée du Sud et de la Colombie, mais aussi du Kazakhstan, de Madagascar, de la Thaïlande et de l'Ukraine. Certaines personnes adoptées sont retournées dans leur pays d'origine et ont retrouvé leur famille biologique, alors que d'autres ne démontrent aucun intérêt pour leur histoire avant leur adoption. Certains se considèrent québécois, alors que d'autres se définissent comme citoyens du monde<sup>135</sup>.

On retrouve ici les enjeux d'appartenance citoyenne présentés au Chapitre I et qui s'articulent autour de l'emploi des termes « nation », « nationalité », « pays » et « citoyens ». Cet enjeu de l'appartenance à une communauté nationale (celle du pays d'accueil ou celle du pays de départ) est central dans les modalités de politisation de l'expérience privée. En effet, au-delà de la création d'une masse critique liée à l'arrivée à l'âge adulte d'une génération d'adoptés transnationaux ou transraciaux, ce qui permet de comprendre le choix de politiser une expérience privée, c'est la possibilité de s'extraire de la dyade adoptant-adopté, en obtenant une légitimité citoyenne. On retrouve la notion d'intersection de discours développée par Loseke, qui permet de rendre compte des interactions entre les « perturbateurs » du champ de l'adoption et le public visé :

<sup>134</sup> Présentation du blog Fabriquée en Corée. Récupéré de http://fait-en-coree.blogspot.fr/

<sup>&</sup>lt;sup>135</sup> Présentation du projet éditorial *La Couleur de l'adoption* Récupéré de http://www.lacouleurdeladoption.com/a-propos/

Les narrations d'identité concernent la compréhension de soi, les politiques et les pratiques d'organisation, les politiques sociales et la culture. Explorer les relations entre narrations d'identité revient à examiner les liens théoriques et empiriques entre sens culturel et personnel, pouvoir et structure sociale. Tout cela est inextricablement lié<sup>136</sup>.

La cible du message a donc un impact direct sur sa forme et son contenu.

C'est ici que le corpus nous permet de compléter une des hypothèses initiales (celle de la baisse des barrières à l'entrée dans le débat public grâce au Web 2.0 et à la démocratisation de l'accès aux transports aériens) par une explication plus classique en termes de sociologie des mouvements sociaux : celle de la formalisation de mouvements sociaux émergents ou minoritaires. En accord avec Kriesi, le corpus fait coïncider l'émergence du discours public des personnes adoptées avec la structuration de leurs associations :

Tout nouveau mouvement qui lance un défi aux autorités est au début peu structuré et ne jouit que de peu de repères au sein du système qui constitue son champ d'opération. Mais au fur et à mesure que le mouvement se développe, accumule des ressources et prend plus d'envergure, il se crée une infrastructure organisationnelle qui se professionnalise et s'institutionnalise, c'est-à-dire adopte les formes de fonctionnement propres au système dans lequel il opère et, ce faisant, obtient en général davantage de soutien des membres du système en question. En d'autres termes, au fur et à mesure qu'ils se développent, les mouvements s'insèrent davantage dans le système qui fait l'objet de leur défi<sup>137</sup>.

En effet, si la période étudiée est 1995-2016 (en commençant à partir de l'année de création de Racines Coréennes, la première association d'adoptés transnationaux et transraciaux en France), les discours qui composent le corpus ne débutent que dix ans

<sup>&</sup>lt;sup>136</sup> « Narratives of identity are about self-understandings, the policies and practices of organizations, social policy, and culture. Exploring relationships among narratives of identity is the examination of theoretical and empirical links among cultural and personal meaning, power, and social structure. All are inextricably related. » Loseke, D. R., *op. cit.*, p. 681. [Notre traduction]

<sup>&</sup>lt;sup>137</sup> Kriesi, H. (2009), op. cit., p. 29.

plus tard (voir Annexe H). Comme le montre le tableau, parmi les neuf sources dont la date exacte de publication n'est pas connue, cinq sont les présentations de blogs d'associations d'adoptés et deux sont des pamphlets informatifs d'une de ces associations (La Voix des Adoptés). Or, étant donné que la mise en ligne du site actuel de Racines Coréennes date de 2011 138 et que les autres associations se sont créées entre 2005 et 2009, on peut considérer que ces sources sont également antérieures à, ou datant de 2005. De la même façon, les deux dernières sources dont la date exacte de publication n'est pas connue proviennent de projets artistiques : « Réunion de Famille » de Corinne Beaumier, une installation photo-vidéo dont le vernissage a eu lieu en 2015 139 et « Projet #6261 » de Kimura Byol, création transdisciplinaire et transnationale débutée en 2013 en Belgique. Cela confirme donc que toutes les sources du corpus ont été publiées à partir de 2005. Enfin, le tableau montre qu'il n'y a pas de « pic » de publications : on oscille entre 1 à 3 sources par année entre 2005 et 2016. On constate alors, au travers de la temporalité de la production de contenu en provenance d'associations ou de personnes adoptées, qu'après une première phase centrée sur la quête identitaire et la recherche de sociabilité avec ses semblables (1995-2005), vient le temps de l'ouverture sur l'espace public et l'entrée dans le champ de l'adoption transnationale ou transraciale. La période d'émergence des discours choisis sur l'adoption transnationale ou transraciale par les personnes qui la vivent de l'intérieur confirme la pertinence de l'emploi du concept de résonance qui postule que « [...] pour certains cadres, l'évolution des conditions matérielles a conduit à des changements de leur résonance, qui ont conduit à leur tour à un recadrage 140 ». Nous allons examiner à présent comment les discours visant à créer une nouvelle identité collective (les adoptés

 $<sup>^{138}</sup>$  Racines Coréennes,  $\r{A}$  propos du site. Récupéré de http://www.racinescoreennes.org/credits/

<sup>&</sup>lt;sup>139</sup> Événement Facebook créé pour le vernissage de l'exposition « Réunion de Famille » Récupéré de https://www.facebook.com/events/613093098793598/

<sup>&</sup>lt;sup>140</sup> Benford R. D. et Snow D. A. (2012), op. cit., p. 247.

transnationaux ou transraciaux adultes) et redéfinir les cadres et le champ de l'adoption internationale ont également constitué les fondements de l'apprentissage des répertoires de l'action collective de cette nouvelle communauté.

4.3 La mobilisation qui ne dit pas son nom : de la socialisation à l'apprentissage implicite des cadres de l'action collective

Nous venons donc de voir que c'est à partir d'expériences individuelles qu'apparaît la création d'une identité collective basée sur le partage de récits de soi visant à caractériser ces situations personnelles comme des enjeux publics. C'est pourquoi, en accord avec Cherot, je considère que l'affirmation de situations problématiques ou injustes dans la prise de parole publique des adoptés transnationaux ou transraciaux constitue un prérequis à leur organisation:

La pédagogie et l'activisme sont le résultat de la création d'une identité collective et d'une conscience de la communauté. Les adoptés internationaux, en se structurant à l'intérieur d'une conscience diasporique et d'une histoire commune, créent une communauté imaginée. Les adoptés internationaux créent des espaces à l'intérieur desquels ils peuvent raconter leurs histoires de vis, s'émanciper de l'identification exclusive avec l'appartenance à la communauté blanche et mettre en avant des identités hybrides. La relation directe avec une communauté qui s'auto-identifie et la narration pédagogique sur Internet permettent l'émergence d'une histoire collective alternative, et l'expression d'une agentivité à l'écart des agences d'adoption, du personnel des orphelinats et des parents adoptants<sup>141</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>141</sup> « Pedagogy and activism arise as a result of creating a collective identity and a community consciousness. Developing out of a diasporic consciousness and a common history, international adoptees create an imagined community. International adoptees create spaces in which they narrate their life stories, disidentify with exclusive membership in white communities, and forward hybrid identities. The self-identifying community's face-to-face and Internet pedagogical storytelling allow for the emergence of an alternative collective history, and an expression of agency separate from adoption agencies, orphanage workers, and adoptive parents. » Cherot, N. (2006). Transnational Adoptees: Global Biopolitical Orphans or an Activist Community? *Culture Machine*, 8. [Notre traduction].

En effet, comme expliqué au Chapitre 2, une des conséquence du web 2.0 a été d'entrainer une baisse drastique des barrières à l'entrée dans l'espace public, et de rendre possible de nouvelles formes d'action collective regroupées sous l'appellation « action connective ». Le fait que les textes du corpus débutent en 2005, combiné à un répertoire d'action centré autour du témoignage, renforce cette dimension identitaire de la mobilisation des adoptés transnationaux ou transraciaux adultes. C'est pourquoi les « discours choisis » vont à présent être lus à travers le prisme des quatre dimensions de l'action collective (identitaire, revendicative, organisationnelle et politique).

Afin d'explorer les enjeux liés à l'identité dans le corpus, j'ai commencé par lancer des requêtes afin de voir combien de fois et dans quels types de documents les mots « identité » et « identitaires » apparaissent (voir Annexe O et Annexe P). Une fois de plus, on observe un volume quasi équivalent des mentions du terme « identité » en France (20 occurrences) et au Québec (18 occurrences). Mais dès que l'on explore les occurrences de ce terme en détail, on observe qu'il apparaît 18 fois dans des documents associatifs en France et 17 fois dans des documents académiques au Québec. L'identité relève tantôt du fait, tantôt de l'objectivation, mais dans les deux cas cette notion, qui est généralement associée à l'expression d'une subjectivité, apparaît dans des discours positifs. Le contexte joue un rôle déterminant dans l'emploi ou non de mots dans le corpus car lorsque l'on s'intéresse au terme « identitaire », il n'apparaît plus que 2 fois dans les documents français (documents associatifs), alors qu'on observe de nouveaux 18 occurrences de ce terme dans le corpus québécois – toujours dans les documents académiques.

Étant donné que le terme « identitaire » est connoté négativement en France, car il est généralement employé dans le cadre de la critique du « repli identitaire », il est logique que les documents des associations de personnes adoptées y aient recours le moins possible. Néanmoins, la tendance à catégoriser tout ce qui a trait à l'identité en termes d'objectivation se précise. Or, mon analyse repose sur une conception de la mobilisation qui émerge autour de la co-construction d'une identité collective et

d'une pédagogie-répertoire d'action. Je vais donc présenter des extraits du corpus et des réponses au questionnaire qui illustrent cette centralité de la notion d'identité collective comme prérequis et moyen d'organisation des adoptés transnationaux ou transraciaux adultes. En effet, dans ces mobilisations, les dimensions identitaires, revendicatives et politiques vont généralement de pair car l'enjeu de la réappropriation de la narration dépasse la quête de visibilité dans l'espace public :

[...] donne-t-on la parole aux premiers concernés, à savoir les adoptés euxmêmes? C'est rare. Je vais à la rencontre d'adopté(e)s, je leur donne la parole, ils me racontent leurs histoires, leurs origines, leurs souvenirs, leurs parents, leurs vies, et leur rapport avec cette identité toute particulière. Je réalise des portraits, je photographie les traces de leur parcours d'adoption et j'enregistre leurs témoignages 142.

L'enjeu de réappropriation de la narration au sein d'une démarche artistique se mêle ici à une approche historiographique et à une pratique d'archivage. De la même façon, cette fois-ci dans un blog, la connaissance de soi passe par la connaissance des autres afin d'aboutir à une remise en cause des institutions :

Depuis bientôt un mois, je me retrouve confrontée à différentes personnes, à différentes histoires. A chaque fois, je me pose la question: « Et si leur histoire était mon histoire ? ». J'en apprends tous les jours un peu plus sur les trafics d'êtres humains qui se font pas si loin de chez vous (à Versailles, pour vous donner une idée). Toujours avec la complicité de l'État et de la très sainte église Catholique. L'état français qui s'obstine à rendre difficile d'accès ton dossier pour cacher ses ignominies. L'état français qui estime que tu n'as pas le droit à l'intégralité de ces informations par simple souci d'intégration 143.

Quelles que soient les modalités d'expression, l'objectif est le même :

<sup>&</sup>lt;sup>142</sup> Hélène Jayet (2012). *Parole d'Adoptés. Présentation du projet*. Récupéré de https://www.kisskissbankbank.com/l-origine-de-l-histoire-paroles-d-adoptes

<sup>&</sup>lt;sup>143</sup> Blog *Ma Vie Privée est Toujours politique*. Récupéré de https://mavieestpolitique.wordpress.com/

[...] recentrer le débat sur la personne adoptée et la prendre comme point de départ de la réflexion. En d'autres termes, il s'agit moins de se poser la question : « Que pouvons-nous apporter à cet enfant ? », question centrée sur les adultes qui entourent l'enfant, mais plutôt de se demander : « De quoi a-t-il besoin pour grandir comme tous les autres enfants et devenir un adulte responsable, autonome et acteur de sa vie<sup>144</sup> ? »

Le corpus montre bien qu'au-delà de l'identité comme expression de sa singularité/individualité/subjectivité, les « discours choisis » révèlent la création d'une identité collective mouvante, qui s'étoffe au gré des interactions entre adoptés transnationaux ou transraciaux adultes, devenant la condition de leur mobilisation. Comme le font remarquer Cadiou et Dechezelles,

[...] il ne s'agit aucunement d'hypostasier l'identité du groupe en train de se mobiliser ou de la considérer comme préexistante : cette identité, tout comme les lectures du contexte, des opportunités politiques, etc., est contingente et se constitue au fil de la mobilisation elle-même<sup>145</sup>.

Cette dimension processuelle et contextuelle de la création d'identités collectives, consubstantielles de l'engagement et s'articulant autour de valeurs et de revendications, s'observe particulièrement dans les réponses au questionnaire. Commençons par les valeurs. Le passage d'une recherche de communauté d'expérience et d'une démarche individuelle à un engagement collectif voire politique est observable en France comme au Québec. Voici quelques exemples dans ces deux espaces, à partir des réponses à la question 6 : « Quelles étaient vos motivations et objectifs lors de la création/adhésion à cette association ? Ont-ils évolués ? Si oui, pourquoi et comment ? » :

<sup>&</sup>lt;sup>144</sup> Racines Coréennes, (2007). *L'Intérêt Supérieur de l'Adopté*. Récupéré de http://www.racinescoreennes.org/dossiers/l-interet-superieur-de-l-adopte/la-voix-de-racinescoreennes/

<sup>&</sup>lt;sup>145</sup> Cadiou, S., Dechezelles, S. et Roger, A., op. Cit., p. 37.

Pouvoir rencontrer d'autres personnes adoptées d'origine coréenne, et apprendre la langue coréenne. Oui vers la protection de l'enfance et vers la réforme de l'adoption internationale en France. (FR)

D'ouvrir un espace d'échange pour les adoptés. Les motivations ont évolué avec le temps avec la volonté de faire de cette association un acteur impliqué et engagé dans le monde de l'adoption afin de mettre en avant les besoins des personnes adoptées et de prendre des initiatives pour les résoudre. (FR)

Mes intentions étaient d'aider ce type de regroupement à acquérir une visibilité pour qu'on cesse de parler de l'adoption comme si c'était un conte de Walt Disney. Mettre la réalité que vivent les enfants adoptés et leurs parents adoptifs et mettre ce sujet à la une pour détruire certains préjugés que nos communautés d'origine peuvent avoir sur nous les personnes adoptées. Trouver aussi du monde qui ont vécu des choses similaires à moi pour arrêter de croire que j'étais seul. (QC)

Au départ, mes objectifs étaient de créer un réseau de personnes adoptées à travers le Québec. L'idée était de briser l'isolement des personnes adoptées et de permettre aux personnes adoptées de réaliser qu'elles ne sont pas seules. [...] Aujourd'hui, il est toujours important pour moi (si on parle encore de mes objectifs personnels) de faire rayonner la réalité des personnes adoptées, mais désormais de façon plus intentionnelle. Je suis fière d'être invitée dans les médias (radio, télé) mais chaque fois n'est plus qu'une simple occasion de parler de mon histoire (en fait je choisis maintenant ce que je partage et ce que je garde pour moi). Les tribunes médiatiques sont une façon de légitimiser L'Hybridé et de faire connaitre la réalité et les besoins des 20 000 personnes adoptées sur le territoire québécois. Le rayonnement médiatique entraîne donc une visibilité, une crédibilité, et c'est un moyen de faire connaitre nos activités, nos services et notre membership. Sinon, mes objectifs sont également de rayonner dans le milieu académique (QC)<sup>146</sup>.

Ces quelques exemples permettent de comprendre comment des motivations personnelles liées à un besoin de socialisation ou à des enjeux utilitaristes (au sens d'un calcul coûts-bénéfices, par exemple dans un engagement initial visant à faire progresser un dossier privé d'adoption) évoluent vers un engagement politique. Ainsi apparaît la socialisation politique multidimensionnelle qui s'opère au sein des

<sup>&</sup>lt;sup>146</sup> Réponses issues des verbatim des questionnaires.

associations d'adoptés transnationaux ou transraciaux adultes ou dans des œuvres artistiques ou toute autre activité de groupe menée par des personnes adoptées. À partir de la création d'une identité collective, de la co-construction de savoir, du développement de pratiques de sociabilité basées sur des affinités communautaires, les cadres de l'action collective sont mis en place de façon si subtile que cela offre deux lectures possible. La première serait celle d'un processus de politisation si discret qu'il échappe à celles et ceux qui s'y sont engagés. La seconde, privilégiée dans cette analyse, est celle de l'effacement de la dimension politique du discours et des activités menées par ces groupes comme stratégie (plus ou moins consciente ou affirmée) de légitimation de leur position dans le champ. En effet, le rapport au politique est rarement abordé frontalement.

C'est pourquoi je m'arrêterai ici sur la question du rapport au politique et sur le sujet des revendications, qui constituent une autre des quatre dimensions de l'action collective dans une perspective classique de la sociologie des mouvements sociaux. Pour commencer, il est important de noter que seul un participant sur les dix a choisi de caractériser son engagement par « militance » (au Québec). Pour les autres réponses, on oscille entre « engagement sans limite !! » (FR); « engagement citoyen » (QC) ou encore : « engagement citoyen dans le sens où j'aimerai que la loi concernant la naissance sous X évolue pour les nouvelles générations !!!! » (FR). Mon interprétation de ce rapport ambigu au politique (l'engagement affirmé, mais pas dans une perspective politique) et de l'emploi récurrent des points d'exclamation, est la suivante : l'effacement du caractère militant de la prise de parole est la condition même de la mobilisation politique des adoptés transnationaux ou transraciaux. Cette affirmation permet de lire la récurrence de la dénégation ou de la non reconnaissance de son engagement comme politique voire transgressive — en particulier dans les « discours choisis » du corpus :

L'Association est strictement indépendante de toute religion et de tout parti politique<sup>147</sup>.

Association non confessionnelle, apolitique (JO, 13 octobre 2012, acte  $n^{\circ}1314)^{148}$ .

Nous sommes une association Loi 1901, à but non lucratif, apolitique et laïque et dont les statuts ont été déposés à la préfecture de Senlis (60) le 21 avril 2005<sup>149</sup>.

Le projet, une première au Québec, nous permet de nous approprier notre narration comme personnes adoptées et d'illustrer comment nous changeons le visage de l'identité québécoise<sup>150</sup>.

On retrouve cette affirmation de non militantisme dans les réponses des associations françaises au questionnaire ; elle relève d'une stratégie paradoxale d'investissement du champ de l'adoption par l'effacement des rapports de pouvoir :

Racines coréennes est une association à but non lucratif, sans tendance politique, religieuse ou idéologique, qui a été créée en février 1995 par un groupe de jeunes Français adoptés ou s'intéressant à la Corée, désireux de rassembler les jeunes adoptés d'origine coréenne afin de leur faire partager leur expérience<sup>151</sup>.

L'illustration la plus significative de ce paradoxe provient de la section commentaires d'un questionnaire rempli en France (voir Annexe Q). À la question « Comment décrivez-vous votre engagement ?», la personne répond :

<sup>147</sup> Texte issu du corpus (La Voix des Adoptés, présentation).

<sup>&</sup>lt;sup>148</sup> Texte issu du corpus (Conseil National des Adoptés, présentation).

<sup>&</sup>lt;sup>149</sup> Texte issu du corpus (La Voix des Adoptés, présentation).

<sup>150</sup> Texte issu du corpus (La couleur de l'adoption).

<sup>&</sup>lt;sup>151</sup> Texte issu du corpus (Racines Coréennes, présentation).

En fait, ce n'est pas une association politique, avec des revendications mais une association qui permet aux adoptés de se regrouper et de s'exprimer autour d'activités culturelles et de l'adoption. Les membres se reconnaîtront davantage comme « bénévoles » que comme « militants ». Quant à moi, je ne me reconnais pas dans le mot de « militant engagé », mais je pense que ce sont les associations militantes de parents adoptifs qui nous voient ainsi, car nous prenons la parole pour témoigner de notre réalité de l'adoption, qui peut parfois les déranger<sup>152</sup>.

L'ambivalence, ou dans ce cas le rejet de la posture militante ou politique pour caractériser son engagement, est accompagnée d'un renversement de l'argument de disqualification associé à la posture militante — prêtée ici aux parents adoptant. L'investissement du champ de l'adoption à partir de « discours choisis » qui politisent des expériences privées, tout en ne se présentant pas comme politiques, apparaît dès lors comme une stratégie de légitimation de ces discours. La mobilisation des adoptés transnationaux ou transraciaux est une mobilisation qui ne dit pas son nom car ceci est la condition même de son existence et de sa capacité à investir le champ de l'adoption transnationale ou transraciale.

4.4 Du privé au politique, ou le passage de l'institution familiale vers l'institution étatique

Cette stratégie organisationnelle, se mobiliser sans se mobiliser et politiser un sujet sans être politiques, permet d'échapper aux conflits de loyauté et aux jugements moraux qui accompagnent souvent les discours politiques sur l'adoption lorsqu'ils proviennent de personnes adoptées adultes. La construction identitaire au travers de l'argumentaire citoyen permet de contourner l'identité familiale qui nie le statut d'outsider des adoptés transnationaux ou transraciaux (dans la conception juridique de la parentalité adoptante du Nord global, qui postule la rupture totale des liens

<sup>&</sup>lt;sup>152</sup> Réponse issue des verbatim des questionnaires.

antérieurs de filiation). En déplaçant leur discours de la famille vers l'État ou vers plusieurs États, les adoptés ont non seulement intériorisés les codes de leur société d'accueil, mais ils ont aussi pleinement assimilée cette conception matricielle, occidentale, de la nation. Comme le rappelle Bruno Perreau :

[...] au cours des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, avec la transformation des relations intrafamiliales (scolarisation des enfants, baisse du taux de fécondité, etc.) et la multiplication des conflits internationaux (forte mortalité masculine, travail des femmes, etc.), la patrie elle-même (une société de frères tirant leur pouvoir de leur père) s'est faite matricielle. Elle est devenue, sur le plan imaginaire, la mère des citoyens, les parents n'assurant plus guère que leur tutelle. L'adoption des pupilles de l'État fut emblématique de ce phénomène : ces enfants de l'État relevaient de sa seule responsabilité. S'il ne pouvait les éduquer de façon satisfaisante dans ses institutions, les enfants étaient placés dans des familles d'accueil ou, parfois, confiés à des familles adoptives. Si ces situations de placement et d'adoption sont devenues majoritaires après la Première Guerre mondiale, elles n'en restaient pas moins le résultat d'une délégation étatique. L'adoption permettait a contrario de réaffirmer que l'origine de la famille, c'est l'État<sup>153</sup>.

Les argumentaires visant à faire reconnaître en droit la spécificité de leurs identités illustre parfaitement cette stratégie discursive : « L'adopté est très attaché à la richesse du droit français, qui permet l'adoption simple ou l'adoption plénière 154. » Ou encore : « Le droit de l'adopté d'effectuer des démarches [juridiques de recherche de ses origines], et lui reconnaître que celles-ci lui sont intimes et personnelles 155. » Leurs revendications peuvent même être formulées de façon bien plus directe : « Il est urgent que les personnes adoptées puissent demander investigation et réparation

<sup>&</sup>lt;sup>153</sup> Perreau, B., op. cit., p.165.

<sup>&</sup>lt;sup>154</sup> Texte issu du corpus (Conseil National des Adoptés (2013), *Charte des adoptés* Priorité #6 : Les formes d'adoption.)

<sup>155</sup> Texte issu du corpus (Conseil National des Adoptés (2013), *Charte des adoptés* Priorité #3 : Une gouvernance de l'adoption.)

auprès des autorités compétentes<sup>156</sup> » ou « Nous ne sommes plus "simplement" face à un conflit de droits entre enfants et adultes, mais bien face à un problème d'égalité et d'équilibre des droits entre adultes<sup>157</sup>. » Si le mot « revendication » n'est jamais employé, les demandes ci-dessus ne sont pas des propositions ou des préconisations, mais bien des injonctions à destination des instituions de l'adoption transnationale ou transraciale. Elles peuvent même être accompagnées de qualificatifs tels qu'« urgent » et l'on retrouve la stratégie argumentative qui consiste à présenter des intérêts privés comme des faits, à objectiver ses arguments pour sortir du registre du débat d'opinion et entrer dans le domaine du fait et du droit. Ces prises de position participent de l'affirmation de leur statut d'outsiders within, pour qui la mobilisation passe par l'établissement d'une filiation directe avec l'État :

Les adoptés d'aujourd'hui, « enfants de la République », méritent protection et bienveillance de l'État, il en est de la responsabilité de chaque parlementaire. Le traitement de l'adoption, et donc du sort des adoptés en France, ne doit pas évoluer dans un cadre législatif étudié à la hâte, et laissant champ libre à des applications diversifiées et donc inégalitaires ou discriminantes<sup>158</sup>.

Les exemples de rappel à l'ordre de l'État vis-à-vis de ses responsabilités sont nombreux :

<sup>156</sup> Texte issu du corpus (La Voix des Adoptés (2013, 13 octobre) Projet de loi sur la Famille et Accès aux origines pour les personnes adoptées : Où en est-on ? Que souhaitent les adoptés ?, *X Journal*.)

<sup>&</sup>lt;sup>157</sup> Texte issu du corpus (La Voix des Adoptés (2012, 15 octobre) Ces voix qu'on ne veut pas entendre. Personne ne nous semble vraiment s'interroger sur les besoins spécifiques de l'adopté, *Huffington Post*.)

<sup>158</sup> Texte issu du corpus (L'intérêt supérieur de l'Adopté).

Nous ne pouvons que nous réjouir du rôle des pouvoirs publics dans l'adoption, car ils sont nécessaires pour garantir le respect du droit au nom de l'intérêt supérieur de l'enfant. Il est cependant regrettable de constater qu'ils se désengagent de la question peu de temps après comme si l'histoire de l'adoption s'arrêtait subitement trois ans après l'acte d'adoption 159.

La mobilisation des adoptés transnationaux ou transraciaux adultes fait certes appel à de nouveaux répertoires de l'action collective (discours choisis performatifs, plaidoirie et actions connectives) qui ne permettent pas, de prime abord, d'évaluer leurs discours et activités sous le prisme des quatre dimensions de l'action collective (identitaire, revendicative, organisationnelle et politique). Pourtant, l'analyse de contenu et les questionnaires révèlent comment la création d'une identité singulière et de savoirs situés ont servi d'outils pour créer une posture d'experts qui, forts de leurs expériences et productions de contenu, s'organisent afin d'interpeller les institutions de l'adoption transnationale ou transraciale. Si le vocabulaire employé est celui des « propositions », ces dernières sont, en fait, des revendications, politiques :

Il existe un besoin d'accompagnement de l'adopté, tout au long de sa vie, et quel que soit son âge, qu'il soit mineur ou majeur. L'adopté ne doit plus être seul dans ses démarches. Les associations d'adoptés ne peuvent plus supporter davantage la charge des missions du Service Public 160.

Il s'agit désormais d'examiner en détail la dernière dimension de la mobilisation des adoptés transnationaux ou transraciaux adultes : les modalités organisationnelles employées afin d'atteindre le changement social préconisé dans les multiples propositions adressées aux institutions de l'adoption transnationale ou transraciale. Les discours choisis du corpus, ainsi que les réponses au questionnaire, permettent de

<sup>&</sup>lt;sup>159</sup> Ibid.

<sup>&</sup>lt;sup>160</sup> Texte issu du corpus (réponses à la question : 9 : « Si vous avez déjà pris part à des événements intercommunautaires et/ou internationaux en lien avec l'adoption, pouvez-vous en citer et décrire au moins 1? Pouvez-vous aussi décrire vos attentes et objectifs quand vous prenez part à ce genre d'événements ? »).

délimiter les trois étapes à travers lesquelles on passe de l'affectivité en ligne à la coprésence physique, puis à la mobilisation à proprement parler :

- 1) Développement d'une affectivité qui mène à une identité collective (se SENTIR légitime)
- 2) Mise en place d'une pédagogie publique (se PENSER légitime)
- 3) Investissement de l'espace institutionnel (PERTURBER le champ de l'adoption à partir de sa légitimité)

On retrouve dans la première étape une des hypothèses ayant encadrée le travail de recherche, à savoir, quel rôle attribuer aux « discours choisis » : simples expressions d'une subjectivité ou démarche politique ? C'est en observant les formes de l'engagement des membres d'associations d'adoptés transnationaux ou transraciaux adultes qu'a émergé la centralité du rôle de l'affectivité dans la mise en place d'une socialisation qui devient condition de la politisation des personnes adoptées. En effet, à partir d'une valorisation émotionnelle de l'expérience, ces groupes affinitaires développent une camaraderie, un discours commun et un sens de la communauté qui appelle à l'action, et ce y compris au-delà des frontières nationales. Quelques exemples de réponse à la question 9 du questionnaire, illustrent bien ce phénomène :

Oui nous organisons généralement des groupes de paroles, des débats, projections de films concernant l'adoption, les états généraux ou encore des rencontres autour d'un repas ou d'un verre. Les groupes de paroles se font généralement autour d'un thème annoncé en amont et expliqué. Nous avons également à chaque groupe de parole un ou deux modérateurs, ce qui permet de faire participer tout le monde en distribuant la parole et ne pas s'éloigner du sujet initial <sup>161</sup>.

<sup>161</sup> Verbatim du questionnaire d'un membre du Conseil National des Adoptés (France).

Si je comprends bien le terme intercommunautaire, j'avais participé à un atelier présenté par deux organismes communautaires en adoption internationale en 2016. J'avais fortement apprécié cet atelier qui s'offrait en 2 parties, car il était également animé par une travailleuse spécialisée ayant beaucoup d'expérience en matière d'adoption internationale, ainsi que par une infirmière spécialisée dans ce champ également [...]. Le dialogue était très riche, et l'atelier aurait pu être offert sur plusieurs séances. Il y avait un besoin évident pour les parents et les jeunes adoptés 162.

Ces activités sociales (groupes de parole, sorties cinéma, débats, ateliers, etc.) sont toutes centrées autour du phénomène de l'adoption (alors que ces groupes affinitaires pourraient simplement se retrouver pour faire de la randonnée entre personnes adoptées sans qu'un ordre du jour ou une thématique spécifique de conversation ne soit imposé ou que cela débouche sur un apprentissage — celui de la prise de parole en public, par exemple). Dès lors, la réponse suivante à la question 9 permet de cerner encore mieux le processus par lequel des activités sociales visent non seulement à créer des réseaux affinitaires, mais aussi tout un système soutien qui repose sur la coconstruction des savoirs et l'inclusion dans la structure des nouveaux membres, qui sont, de fait et aussitôt, sollicités :

Le rassemblement des adoptés colombien, organisé 1 fois par an par la VDA et dont l'objectif est triple : culturel, relationnel, fonctionnel. L'objectif de ce moment est d'abord culturel : faire partager un intérêt sur un pays, des coutumes, une langue, une histoire. Ensuite, l'objectif est aussi de créer des réseaux, des ponts entre les adoptés de Colombie afin qu'ils aient des contacts en France ou en Colombie (exemple : pour un prochain voyage...). Enfin, le but est aussi d'aborder la recherche des origines spécifiquement en Colombie pour leur permettre de repartir avec des connaissances sur le fonctionnement des recherches (processus)<sup>163</sup>.

Une fois de plus, les moments de co-présence physique sont employés afin de développer une affectivité politique et des modalités des répertoires d'action qui

<sup>&</sup>lt;sup>162</sup> Verbatim du questionnaire d'un membre de L'Hybridé (Québec).

<sup>163</sup> Verbatim du questionnaire d'un membre de la Voix des Adoptés (France).

[...] bouleversent la compréhension que nous pouvons avoir de ce qui est en jeu dans une action collective, au-delà du jeu des forces et des intérêts : un sens de la réalité, du droit et de la justice (Cottereau, 1992 et 1999). L'entrée principale dans le terrain est alors celle de l'expérience, particulière, collective et publique. [...] La « culture publique » n'est plus seulement alors une « boîte à outils » : elle pré-articule les structures d'horizon de la vie collective, lui fournit ses matériaux d'expérience et rend possible l'articulation d'une arène publique où soient disponibles les critères du vrai et du faux, du réel et de l'imaginaire, de l'existant et du possible, du juste et de l'injuste, du droit et du tort, du légitime et de l'illégitime. L'action collective trouve nécessairement ses appuis dans cette « culture publique » qui, tout en étant partagée par ses membres, leur fournit des options de prise de parti, leur attribue des places dans des arènes de bataille et leur indique les bonnes formes expressives 164.

Pour ce qui concerne la deuxième étape, la proposition de Cefaï permet de concilier l'approche de Tilly, qui reste au centre de ce travail, avec une volonté de rester au plus près de la dimension paradoxale de la mobilisation (se mobiliser sans se mobiliser) des adoptés transnationaux ou transraciaux adultes. Dans le cas de cette communauté, au-delà d'une « culture publique » qui s'exprime au travers de la création de contenus et de la publicisation de « discours choisis », on peut donc parler de la mise en place d'une « pédagogie publique ». En effet, c'est une démarche d'objectivation qui permet aux adoptés transnationaux ou transraciaux adultes de valoriser leur ressenti et leur parcours afin de les transformer en expertise :

[...] la pédagogie publique se définit à travers ses fonctions performatives, son travail incessant de médiation et l'attention portée aux interconnections et aux luttes qui s'articulent autour de la connaissance, du langage, des relations spatiales et de l'histoire 165.

<sup>&</sup>lt;sup>164</sup> Cefaï, D. op.cit., p. 262.

<sup>&</sup>lt;sup>165</sup> « [...] public pedagogy is defined through its performative functions, its ongoing work of mediation and its attentiveness to the interconnections and struggles that take place over knowledge, language, spatial relations, and history. » Giroux, H. A. (2000). Public Pedagogy as Cultural Politics: Stuart Hall and the « Crisis » of Culture'. *Cultural Studies*, *14*(2), p. 354. [Notre traduction]

On peut alors lire l'ouverture vers les communautés immigrées des pays de départ des personnes adoptées et les échanges ou les rencontres internationales autour de l'adoption transnationale ou transraciale comme participant de cette pédagogie publique, qui ne s'adresse plus seulement à la constellation de l'adoption mais aussi au grand public. Cela s'observe de nouveau à partir des réponses à la question 9 :

[Oui.] Le "Gathering", grand rassemblement des adoptés coréens, qui est organisé par IKAA dans le monde et à Séoul. Réfléchir à des projets pour permettre aux adoptés coréens de faciliter la recherche des origines, l'installation en Corée, trouver un travail, un logement, etc<sup>166</sup>.

Avec la communauté bolivienne nous avons divers rencontres et échanges et on fait la fête avec eux :) Avec la communauté haïtienne nous participons à quelques événements pour impliquer nos membres à retrouver leurs origines. Notre but est de casser la solitude chez les personnes adoptées, leurs montrer qu'ils sont beaucoup plus que seulement adoptés, ils sont Canadiens, Québécois et Haïtiens, Boliviens, Dominicain et autre<sup>167</sup>.

J'avais prévu assister à une conférence à Genève sur les solutions alternatives pour les enfants (Alternative Care Conference). Tant qu'à être en Europe, je voulais en profiter pour rencontrer des associations de personnes adoptées (comme je l'avais fait lorsque je suis allée à Los Angeles pour le travail et les vacances) [...]. J'ai sollicité des organisations à Genève, Lausanne, Lyon et à Paris. [...] j'ai rencontré des organisations basées sur l'origine des personnes adoptées, d'autres fondées par des parents adoptants maintenant en collaboration avec des adoptés, certaines militantes alors que d'autres plutôt de services. Mes objectifs étaient de partager des bonnes pratiques, faire connaitre L'Hybridé, sa mission et ses services, et surtout, faire partie d'un réseau international d'organisations pour personnes adoptées l'68.

Le corpus fait également apparaître ces ambitions d'investissement de l'espace public transnational et de construction de partenariats, qui viendront renforcer la légitimité des association d'adoptés transnationaux ou transraciaux, y compris hors des

<sup>166</sup> Verbatim du questionnaire d'un membre de Racines Coréennes (France).

<sup>&</sup>lt;sup>167</sup> Verbatim du questionnaire d'un membre du RAIS (Québec).

<sup>&</sup>lt;sup>168</sup> Verbatim du questionnaire d'un membre de L'Hybridé (Québec).

frontières de leurs pays d'accueil : « Notre équivalent existe en Espagne. Elle s'appelle *La Voz de los Adoptados*! L'association espagnole s'est créée suite à notre passage dans diverses conférences en Espagne en 2007<sup>169</sup> ».

De l'investissement de l'espace public transnational à l'investissement de l'espace institutionnel de la plaidoirie, troisième étape du processus de mobilisation, il n'y a qu'un pas, qui s'appuie sur les « discours choisis » et la posture d'experts légitimes pour formuler des préconisations comme l'illustrent parfaitement les réponses au questionnaire<sup>170</sup>:

Nous travaillons conjointement avec le SAI et nous sommes en contact et échangeons avec divers regroupement de parents adoptifs. Nous sommes en ce moment en train de créer des liens avec divers communauté pour sensibiliser la population immigrantes pour briser certain préjugés. Alors oui témoignages, formations et participation a divers événements<sup>171</sup>.

Le rapport à la plaidoirie (bien que ce mot ne soit employé par aucun des membres des associations interrogés) est donc assumé, d'autant qu'il vient en retour conforter la légitimité de ces associations dans le champ :

<sup>&</sup>lt;sup>169</sup> Texte issu du corpus (Brochure La Voix des Adoptes).

<sup>&</sup>lt;sup>170</sup> Question 7 : Est-ce que votre association interpelle et/ou travaille avec les institutions en charge de l'adoption transnationale et/ou transraciale? Si oui, sous quelles formes (rédaction de mémoires ; témoignages ; formations ; participation à des événements communs ; pétitions ; manifestations) ?

<sup>&</sup>lt;sup>171</sup> Verbatim du questionnaire d'un membre du RAIS (Québec).

Oui. Avant même la fondation administrative de L'Hybridé, nous avons eu la chance de rencontrer le Secrétariat à l'adoption internationale (SAI) du gouvernement du Québec. Depuis, nous avons gardé contact et aujourd'hui, nous nous considérons comme partenaire. L'Hybridé a participé à quelques séminaires annuels organisés par le SAI et depuis 2014, nous siégeons au sein du comité de concertation du SAI, aux côtés de la Fédération des parents adoptants du Ouébec (FPAO), des organismes agréés, l'Ordre des psychologues du Québec, l'Ordre des travailleurs sociaux du Québec, des Centres jeunesse, etc. Nous partageons nos points de vue concernant certains travaux tel que le plan d'action du SAI, le guide d'évaluation des futurs parents adoptants, ou un module concernant les personnes adoptées pour une future formation en ligne obligatoire du SAI pour les éventuels parents adoptants. Le SAI et le comité de concertation a identifié la réalité des personnes adoptées aujourd'hui adultes et le retour aux origines comme sujets d'intérêts pour les séminaires 2017-2018 du SAI et L'Hybridé est convoqué en réunion afin d'en élaborer le contenu. Je me permets d'ajouter que L'Hybridé fournit plusieurs efforts afin d'être consulté par le SAI. [...] Nous avons récemment pris position afin d'appuyer la FPAQ dans leur demande de rendre accessible le congé parental de même durée qu'un enfant biologique à un enfant adopté. Nous n'avons pas encore rédigé de mémoires et n'avons pas été consultés en commissions parlementaires, mais nous savons que ce jour viendra. Nous cultivons une affinité particulière avec le monde universitaire qui a d'ailleurs fait l'objet d'une résolution qui stipule que L'Hybridé favorise la collaboration avec les chercheurs et les étudiants universitaires. Nous ne signons pas de pétitions ou ne faisons pas part de manifestations à titre d'organisations. Les administrateurs peuvent le faire en leur nom personnel<sup>172</sup>.

La réponse qui suit, issue du corpus de « discours choisis », est d'autant plus intéressante qu'elle fait état d'un enjeux de pouvoir spécifique dans le champ de l'adoption transnationale ou transraciale en France : la place et le statut des parents adoptant dans les institutions. On voit donc qu'il s'agit d'assoir sa légitimité dans le champ, face à d'autres groupes aux intérêts divergents ou détenant plus de pouvoir (lié à leur antériorité ou leur degré d'institutionnalisation ou leurs ressources) :

<sup>&</sup>lt;sup>172</sup> Verbatim du questionnaire d'un membre du L'Hybridé (Québec).

Conseil supérieur de l'adoption (CSA): nous nous réjouissons d'avoir été nommés comme représentants des associations de personnes adoptées d'après le décret du 8 avril 2002. Ce même décret précise cependant que les associations de familles adoptives ont deux représentants au CSA et que les associations d'adoptés n'en ont qu'un, étant donné que l'association des pupilles de l'Etat est aussi membre, ce qui maintient un certain déséquilibre. De plus, nous nous demandons s'il ne serait pas mieux de nommer comme président de ce conseil une personne qui ne soit pas parent adoptif, donc qui puisse être impartiale. Le travail du CSA et de sa présidence qui prépare l'ordre du jour et doit synthétiser de façon neutre les réflexions des différentes parties prenantes, n'en aurait que plus de pertinence et de poids 173.

La pédagogie publique développée par les adoptés transnationaux ou transraciaux est donc leur outil principal pour modifier l'équilibre des pouvoirs dans le champ de l'adoption. En se déplaçant de l'institution familiale vers l'institution étatique, ils inventent une forme d'action collective qui leur permet de passer de la condition d'enfant adopté à celle de citoyens briguant une égalité en droits. Leur discours performatif

[...] produit un enchevêtrement des pratiques en ligne et hors ligne; l'action sur le terrain demeure essentielle, qu'il s'agisse de manifestations de rue ou d'opérations de lobbying auprès des acteurs publics et des journalistes. Le numérique ne supplée donc pas au répertoire d'actions traditionnelles, par contre, il l'élargit grâce à une plus vaste panoplie de moyens destinés à accroître son influence (mails, listes de diffusion, pétitions en ligne, réseaux sociaux)<sup>174</sup>.

Leur mode d'organisation fonctionne sur le principe suivant : la production de « discours choisis » et leur diffusion dans l'espace public transnational leur permet d'assoir leur légitimité afin de pouvoir s'imposer dans le champ de l'adoption transnationale ou transraciale à partir de leur posture d'experts. La mobilisation des adoptés transnationaux ou transraciaux adultes repose sur la politisation de l'intime comme stratégie discursive et organisationnelle.

<sup>173</sup> Texte issu du corpus (Brochure L'intérêt supérieur de l'adopté).

<sup>&</sup>lt;sup>174</sup> Jouët, J., Niemeyer, K. et Pavar, B., op. cit., p. 30.

# CONCLUSION

Mon intérêt initial pour cette recherche provenait de mes expériences de participation à des conférences dans le monde anglo-saxon, où les associations d'adoptés transnationaux ou transraciaux adultes avaient un rapport frontal au politique. Cette approche me sembla très éloignée de ce que je connaissais dans le monde francophone; en me demandant si cette volonté des francophones d'apparaitre comme apolitiques et non-transgressifs pourrait être une stratégie discursive similaire à celles employées par les groupes de plaidoirie voire les groupes d'intérêt, j'ai donc décidé d'avoir recours aux concepts disponibles en sociologie des mouvements sociaux, car ce cadre théorique me semblait alors le plus cohérent vis-à-vis de mes questions. J'espérais ainsi comprendre une position que je jugeais ambivalente, voire paradoxale : comment peut-on simultanément entreprendre une démarche de politisation de l'intime et insister sur le caractère apolitique de cette démarche? L'inexistence de cadre théorique spécifique à mon objet de recherche dans le champ de la sociologie a rapidement déterminé mes choix méthodologiques, car seule la diversité épistémologique me semblait être à même de palier à cette absence de corpus théorique sur le sujet de l'adoption. C'est donc le caractère interdisciplinaire de ma démarche de recherche scientifique sur l'adoption transnationale ou transraciale qui a permis de découvrir un des enjeux centraux de la mobilisation des d'adoptés transnationaux ou transraciaux adultes de France et du Québec : celui des formes de l'engagement des membres de ces communautés. Leurs mobilisations s'articulent autour de la performativité de « discours choisis » qui leur permettent non seulement de recadrer les débats dans le champ de l'adoption transnationale ou transraciale à partir d'une posture d'experts, mais aussi d'investir ce champ dans une optique de modification des rapports de pouvoirs. L'objectif final est de se réapproprier la narration afin de promouvoir et recentrer les intérêts des adoptés au

sein des institutions de l'adoption transnationale ou transraciale, d'affirmer leur posture de citoyens et d'adultes au sein de la constellation de l'adoption et de faire évoluer les mentalités dans l'espace public transnational. Conformément à la discipline dans laquelle s'inscrit ce mémoire, la portée de cette recherche se situe donc dans le champ social. Or, la sociologie des mouvements sociaux, même lorsqu'elle est combinée aux théories subalternes et à une approche intersectionnelle m'a permis de ne formuler une analyse répondant qu'à une seule dimension de l'adverbe interrogatif « Comment », celle qui signifie : par quels moyens ? Mais cet adverbe, « comment », lorsqu'il concerne un phénomène aussi paradoxal qu'une mobilisation qui ne dit pas son nom, comporte également une deuxième dimension : celle des motivations - comment se fait-il? -, conscientes et inconscientes, de cette dissimulation de l'engagement politique. Le champ psychique et l'inconscient ne sont pas le terrain de prédilection des sociologues et je ne souhaite pas m'engager dans des études de psychologie pour poursuivre ce travail. Néanmoins, je termine ce travail de recherche en étant profondément convaincue de son caractère incomplet. Au fur et à mesure de la progression du travail d'analyse de contenu, puis de recueil des réponses au questionnaire, je me suis rendue compte que le sujet qui m'intéressait le plus (le rapport ambivalent au politique) ne pouvait être abordé que dans des entretiens biographiques poussés et que la sociologie des mouvements sociaux n'était finalement qu'une base sur laquelle il faudrait construire un cadre théorique spécifique. C'est ce que j'ai tenté de faire à petite échelle dans ce mémoire – mais qui mériterait probablement la création d'outils conceptuels spécifiques. De fait, ce qui avait été identifié dans le Chapitre III comme une limite de la recherche apparaît désormais comme une impasse méthodologique liée au resserrement de ma question de recherche pour les besoins du mémoire. En effet, une recherche basée sur une approche biographique plus radicale, avec de nombreux entretiens approfondis, permettant de délimiter les phases de l'engagement et les motivations profondes de membre des conseils d'administration d'associations d'adoptés chaque transnationaux ou transraciaux de France et du Québec viendrait s'inscrire naturellement dans la suite de ce mémoire. Il aurait d'ailleurs été encore plus intéressant de pouvoir compléter ces entretiens individuels par des entretiens collectifs dans chaque pays et même réaliser des entretiens de groupe mixtes avec des membres d'associations françaises et québécoises.

Le choix de la sociologie des mouvements sociaux et le couple « analyse de contenuquestionnaires », laisse peu de marge de manœuvre pour donner toute leur place aux réponses du questionnaire et à cette dimension des motivations des participantes (même si cela n'était pas spécifiquement le sujet du mémoire). Une fois lancée dans l'analyse, je me suis dit à plusieurs reprises que j'aurai aimé aborder le sujet sous un autre angle et ne pas « imposer » une grille de lecture, mais partir d'une approche moins structurée. Néanmoins, dans le cadre temporel d'un travail de maitrise, le binôme « analyse de contenu-questionnaires » m'a semblé le meilleur moyen de rendre justice à la complexité des rapports de pouvoir dans le champ de l'adoption transnationale ou transraciale.

Dans le cadre de la sociologie des mouvements sociaux, j'ai tout de même trouvé des pistes qui m'ont permis d'explorer, au moins en partie, la question des motivations de l'engagement des adoptés transnationaux ou transraciaux adultes, en particulier la notion de « rétribution du militantisme », qui mériterait d'être explorée en détail dans la suite de ce travail :

[...] la participation aux activités partisanes peut, en soi, constituer une rétribution, qui suggère un « effet sur-générateur » pour penser comment de petits groupes aux faibles ressources peuvent indirectement produire de puissantes incitations fondées sur l'inclusion, la sociabilité et finalement sur l'exaltation que produit le simple fait de participer à une action collective intense et exigeante<sup>175</sup>.

Agrikoliansky, E. et Fillieule, O. (2015). Les rétributions du militantisme. Du concept à la méthode. Journées d'étude. Bilan et perspectives pour l'analyse sociologique du politique. Débats autour des travaux de Daniel Gaxie, Récupéré de https://www.academia.edu/15449790/Les\_rétributions\_du\_militantisme.\_Du\_concept\_à\_la\_mé thode, p. 12-13.

Ce travail d'examen de la dimension paradoxale d'une mobilisation qui oscille entre positionnalité transgressive et plaidoyer consensuel pourrait aussi se développer plus spécifiquement du côté des théories critiques de la race, des études subalternes et des féminismes noirs. En effet, l'investissement du champ de l'adoption transnationale ou transraciale par ces associations concerne simultanément la société, les institutions et la constellation de l'adoption. Or, les critiques formulées publiquement ont nécessairement un écho au sein des familles des adoptés qui s'expriment publiquement sur le sujet. Leur situation d'outsiders within, qui est souvent autant liée à leur statut d'adopté qu'à celui de personnes racisées, pourrait aussi s'avérer être un élément déterminant de leurs modes de mobilisation. D'autant que, dans le cas des adoptés racisés des pays du Sud, les rapports de classe pourraient aussi venir renforcer les enjeux de gratitude liés à l'adoption en général. Cette articulation des enjeux de race et de classe (au moins, car aux préférences raciales chez les parents adoptant, viennent aussi s'ajouter les préférences de genre) pourrait également constituer un facteur déterminant dans le refus des adoptés transnationaux ou transraciaux adultes de s'affirmer dans la transgression. Enfin, la question raciale pourrait aussi venir jouer un rôle dans la perception que ces personnes ont de leur rapport à la citoyenneté dans leur pays d'accueil. Les adoptés transnationaux en France et au Québec sont souvent racisés ; ils sont donc perçus comme non-Blancs, voire comme des immigrés « classiques », une fois qu'ils grandissent et ne sont plus immédiatement identifiables comme étant des enfants adoptés :

Cette identification des adoptés comme travailleurs migrants est rendue possible par plusieurs facteurs. Tout d'abord leur progressif éloignement du groupe familial, avec l'indépendance qui arrive au moment de l'adolescence. Plus ils grandissent, plus il est probable qu'ils puissent se retrouver seuls dans les rues de Madrid, sans leur famille blanche. Cette absence des membres blancs de la famille, qui sert à « situer » les adoptés, fait tout la différence 176.

De fait, la question de l'absence ou de la moindre légitimité à se revendiquer comme « Français de souche » ou « Québécois pure laine » peut aussi offrir une lecture de leur posture apolitique, qui irait alors au-delà d'une volonté de ne pas apparaitre comme la figure du « mauvais adopté/ingrat ». Le Chapitre 1 de ce mémoire, en particulier la discussion autour des modèles politiques du Québec et de France et de leur rapport à l'assimilationnisme, constitue un point de départ pour le développement de cette réflexion sur les multiples facteurs qui interagissent dans le rapport ambigu au politique dans les espaces francophones.

Dans une poursuite de ce travail en thèse, l'enjeu serait de remodeler l'objet de la recherche et de mener une étude visant à examiner cette volonté d'émancipation (au sens juridique, avec l'importance accordée aux droits des adoptés) aperçue dans les stratégies discursives des adoptés transnationaux ou transraciaux adultes. Les « discours choisis » ont révélé une volonté, au niveau énonciatif, de passer du statut de personnes mineures ou maintenues en état de minorisation à celles de personnes jouissant d'une citoyenneté pleine et entière. Ainsi, plutôt que de les considérer comme des personnes ayant un rapport ambivalent à la mobilisation, on pourrait plutôt essayer de considérer qu'il s'agit d'une nouvelle forme de rapport à l'engagement, fondée sur leur statut unique d'outsiders within:

<sup>&</sup>lt;sup>176</sup> « This "mis-identification" of adoptees as (labor) migrants is made possible by several factors. First is their slow disaggregation from the family group, an independence that comes with adolescence. That is, the older they get, the more likely it is that they could move unaccompanied by a white family member through the streets of Madrid. That absence of a white kinsperson to help "place" the adoptee makes all the difference. ». Leinaweaver, J. B. (2014). The Quiet Migration Redux: International adoption, race, and difference, *Human Organization*, 73(1), p. 67. [Notre traduction]

[...] là où le psychologue peut évoquer les effets délétères de la perte de la figure d'attachement, la personne adoptée peut, à un certain moment de sa vie, ressentir l'absence de liens comme une liberté féconde. [...] une ressource, une opportunité de rencontre et de tissage de nouveaux liens [...]. Nous avons déjà évoqué les singularités de ces identités, proposant de voir l'adopté comme un passeur, une personne-porte, se situant simultanément à l'intérieur et à l'extérieur, appartenant à la fois à l'un et à l'autre, ce qui fait de lui un informateur et un témoin privilégié<sup>177</sup>.

En prenant le travail mené jusqu'ici comme un point de départ, l'ouverture d'un champ de recherche à explorer, on se trouve confrontés à la perspective passionnante de pousser plus loin cette démarche et étudier en profondeur les liens entre engagement et création de nouvelles identités — voir de nouvelles formes de citoyenneté transnationale — que l'on peut voir émerger chez les adoptés transnationaux ou transraciaux adultes.

<sup>&</sup>lt;sup>177</sup> Lemare, P. op. cit., p. 112.

# ANNEXE A

# PRINCIPALES EXIGENCES ET CONDITIONS DES PAYS D'ORIGINE



# Adoption internationale

Principales exigences et conditions des pays d'origine

Lieux où une inscription est possible

#### BULGARIE (Voir to fiche-pays)

- --- Âge requis

   Avoir au moins 18 ans.
- Situation matrimoniale

  - Couples mariés
     Femmes célibataires Hommes célibataires
- Situation familiale
  - Avec ou sans enfants
- Autre
   Certificat médical attestant de l'état de santé physique et mentale.
- Enfants proposés en adoption
  - Enfants de 2 ans et plus.
    Enfants à besoins particuliers.
  - Fratries.
- Évaluation psychosociale
   Sous la supervision du Directeur de la protection de la jeunesse.
  - Séjour à l'étranger

     Deux déplacements d'une semaine environ.
- Rapports d'évolution

   Semestriellement les deux années sulvant l'arrivée de l'enfant au Québec.
- -- Coût de l'adoption (couple, en dollars canadiens)

   Environ 41 000 \$ (couple, en dollars canadiens)

# BURKINA FASO (Voir to fiche-pays)

- -- Âge requis Être âgés de 30 à 50 ans.
- -- Situation matrimoniale
  - Couples mariés ou unis dvilement depuis au moins S ans
- Situation familiale
  - Ne pas avoir plus d'un enfant biologique ou adopté.

secrétariat à l'adoption internationale, 201, boul. Crémazie Est, bureau 1.01, Montréal (QC) H2M 1L2 | MAU : 2017-07-10

#### - Évaluation psychosociale

Sous la supervision du Directeur de la protection de la jeunesse.

#### - Séjour à l'étranger

 Un déplacement de sept à huit semaines. Les deux conjoints doivent faire le voyage pour le début des procédures. Ensuite, un seul d'entre eux peut demeurer sur place jusqu'à la fin de la procédure.

#### Rapports d'évolution

- Quatre rapports échelonnés sur une période de deux ans.
- Coût de l'adoption (couple, en dollars canadiens)
  - Entre 21 040 \$ et 36 930 \$.

# CORÉE DU SUD (Voir la fiche-pays)

# - Âge requis

- . Avoir entre 25 et 43 ans.
- · Écart d'âge entre les conjoints d'au plus sept ans.

#### - Situation matrimoniale

• Couples mariés ou unis civilement depuis au moins trois ans.

# - Situation familiale

• Priorité aux couples sans enfants.

#### - Autre

Suivre au minimum sept heures de sessions préparatoires à l'adoption.

#### - Enfants proposés en adoption

- Enfants de 6 à 18 mois.
- Prématurés.

#### - Évaluation psychosociale

Sous la supervision du Directeur de la protection de la jeunesse.

## Évaluation psychologique

#### Séjour à l'étranger

• Deux déplacements d'environ 1 semaine chacun.

#### Rapports d'évolution

 La Social Welfare Society exige que six rapports d'évolution soient complétés, soit un mois, deux mois, trois mois, six mois, neuf mois et douze mois après l'arrivée de l'enfant au Québec.

### - Coût de l'adoption (couple, en dollars canadiens)

• Entre 44 778 \$ et 57 015 \$.

#### - Coût de l'adoption

Selon les dépenses encourues par l'adoptant.

# TAIWAN (Voir la liche-pays)

#### - Âge requis

- Étre âgés de 30 à 40 ans au moment de la transmission du dossier à l'étranger.
- · Avoir au moins 20 ans de plus que l'adopté.

#### Situation matrimoniale

 Couples mariés ou unis civilement. Le mariage ou l'union peuvent être récents, pourvu que le couple fasse vie commune depuis cinq ans.

#### - Situation familiale

• Sans enfants ou avec un ou plusieurs enfants adoptés de Taiwan ou de Chine.

#### - Autres

Avoir une bonne santé physique et mentale.
 Avoir un indice de masse corporelle de moins 40.

#### Enfants proposés en adoption

• Enfants de quelques mois à 2 ans.

#### - Évaluation psychosociale

• Sous la supervision du Directeur de la protection de la jeunesse.

# Séjour à l'étranger

 Un déplacement obligatoire pour les deux conjoints d'une semaine environ, lequel peut être prolongé si le juge taïwanais demande à les rencontrer.

#### Rapports d'évolution

- Quatre rapports la première année suivant l'arrivée de l'enfant puis un rapport annuellement jusqu'à ce que l'enfant ait 14 ans. D'autres rapports peuvent être demandés par la suite.
- Coût de l'adoption (couple, en dollars canadiens)
  - Entre 30 932 \$ et 39 872 \$.

# THAILANDE (Voir la fiche-pays)

#### — Âge requis

Avoir au moins 25 ans.

## Situation matrimoniale

 Couples mariés ou unis civilement. Le mariage ou l'union peuvent être récents, pourvu que le couple fasse vie commune depuis au moins trois ans.

## - Situation familiale

Avec ou sans enfants.
 Priorité aux couples sans enfants ou avec un ou deux enfants biologiques ou adoptifs.

#### - Autre

Suivre au moins 7 heures de sessions préparatoires à l'adoption.

## - Enfants proposés en adoption

- Enfants de 12 mois à 48 mois.
- Enfants plus grands.
- Jumeaux.
- Fratries

#### - Évaluation psychosociale

- Sous la supervision du Directeur de la protection de la jeunesse.
- Évaluation psychologique
- Séjour à l'étranger
  - · Un déplacement de deux à trois semaines.
- Rapports d'évolution
  - Trois rapports au cours de l'année suivant l'arrivée de l'enfant au Québec.
- Coût de l'adoption (couple, en dollars canadiens)
  - Entre 17 000 \$ et 28 000 \$.

# TUNISIE (Voir la fiche-pays)

Inscriptions limitées aux personnes ou aux couples dont l'un des conjoints a la nationalité tunisienne

- Âge requis
  - Avoir au moins 20 ans.
- Situation matrimoniale
  - · Couples mariés ou unis civilement.
  - Femmes veuves ou divorcées.
- Situation familiale
  - Avec ou sans enfants.
- Autres
  - Être de confession musulmane. S'applique aux deux conjoints, s'il s'agit d'un couple.
- Enfants proposés en adoption
  - Enfants de tous âges.
- Évaluation psychosociale
  - Sous la supervision du Directeur de la protection de la jeunesse ou en cabinet privé par un psychologue ou un travailleur social.
- Séjour à l'étranger
  - Un déplacement obligatoire pour les deux conjoints, s'il s'agit d'un couple, d'une durée d'un mois environ.
- Rapports d'évolution
  - Un rapport dans les trois à six mois suivant la décision d'adoption prononcée en Tunisie.
- Coût de l'adoption
  - Selon les dépenses encourues par l'adoptant. Le gouvernement tunisien n'exige pas de contribution financière pour le traitement administratif du dossier d'adoption.

# ANNEXE B

# LES 6 PREMIERS PAYS D'ACCUEIL DE L'ADOPTION INTERNATIONALE DE 2007 À 2012

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
	Ethiopie: 417	Haiti: 732	Haiti: 651	Haili: 992	Russie: 292	Russie: 235
	Haili: 404	Ethiopie: 484	Ethiopie: 444	Vietnam: 469	Ethiopie: 289	Ethiopie: 220
Les 6 Premiers	Russie: 402	Russie: 316	Vietnam: 308	Colombie: 369	Colombie: 286	Colombie: 159
Pays d'Origine	Colombie: 375	Colombie: 305	Russie: 288	Ethiopie: 354	Vietnam: 264	RDC: 84
	Vietnam: 268	Vietnam: 284	Colombie: 242	Russie: 303	Chine: 97	Vietnam: 76
	Chine: 176	Chine: 144	Mali: 117	Chine: 100	Mali: 61	Chine: 63
Enfants à Besoins					35%	53%
Spécifiques					(702)	(836)
Enfants de plus de	23%	23%	25%	22%	25%	30%
5 ans	(731)	(754)	(092)	(767)	(201)	(465)
Adoptions	52%	45%	39%	41%	31%	32%
Individuelles	(1648)	(1459)	(1188)	(1438)	(627)	(206)
AFA	196	410	514	568	402	304
	Médecins du Monde: 214	COFA: 175	COFA: 197	COFA: 213	COFA: 154	COFA: 105
	COFA: 169	Médecins du Monde:	Médecins du Monde:	Médecins du Monde: 177 127 96	Médecins du Monde:	Médecins du Mond
Les 5 Principaux	Les Amis des Enfants du Monde:	Les Amis des Enfants du Monde:	Les Amis des Enfants du Monde:	Enfance Avenir: 104	Les Enfants Avant Tout: 64	Vivre en Famille: 90
OAA	2	Children of the Com	Les Enfants de	Les Amis des	Les Amis des	Les Enfants de
	Destinées: 101	Children of the Sun.	Reine de Miséricorde: 94	Enfants du Monde: 84	Enfants du Monde: 62	Reine de Miséricorde: 59
	Children of the Sun: 97	Les Enfants Avant Tout: 104	Children of the Sun:		Children of the Sun: Children of the Sun:	Les Amis des Enfants du Monde: 53
Nombre total d'adoptions internationales en France	3 166	3 274	3 019	3 508	2 003	1 569
Les 6 Premiers Pays d'Accueil	Etats-Unis: 19 613	Etats-Unis: 17 433	Etats-Unis: 12 753 Italie: 3 964 France: 3 019 Espagne: 3 006	Etats-Unis: 11 058 Italie: 4 130 France: 3 508 Espagne: 2 891	Etats-Unis: 9 319 Italie: 4 022 Espagne: 2 560 France: 2 003	
	Allemanner 1 432	Allemagne: 1 251 Canada: 1 208	Allemagne: 1 411	Allemagne: 1 412	Allemagne: 934 Canada: 694	

Source : Statistique France Diplomatie. Principales Évolutions de l'adoption internationale en France de 2007 à 2012. Récupéré de http://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/evolution\_adoption\_internationale\_cle846a1 d.pdf

# ANNEXE C

# CALCULS DU NOMBRE D'ADOPTIONS INTERNATIONALES EN FRANCE ET AU QUÉBEC DE 1980 à 2015

FRANCE TOTAL VISAS ACCORDÉS: 95 824 personnes

Figure 1:

1980 à 2006<sup>178</sup> : 76 060 visas délivrés (adoptions légales)

Annexe B:

2007 à 2012: 16 537

Figure 3:

 $2013:1343^{179}$ 

Figure 4:

 $2014:1069^{180}$ 

Figure 5:

2015:815181

<sup>&</sup>lt;sup>178</sup> Statistiques de la mission adoption internationale en 2006 https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/Stat\_Adoption\_2006.pdf

<sup>&</sup>lt;sup>179</sup> Statistique France Diplomatie. Nombre de visas accordés en 2013.

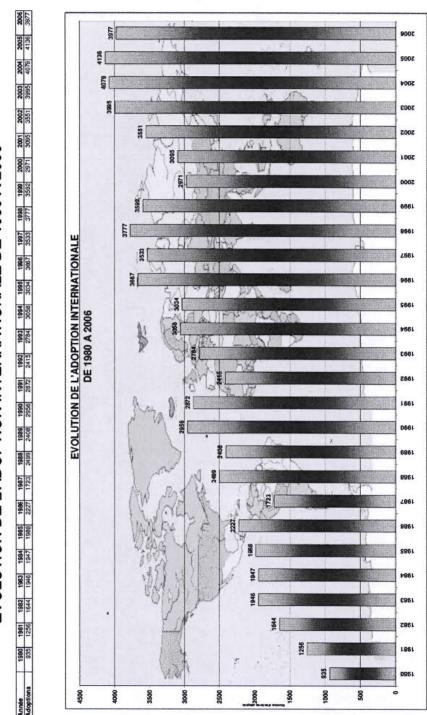
 $http://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/statistiques\_2013\_cle076137-1.pdf$ 

<sup>&</sup>lt;sup>180</sup> Statistique France Diplomatie. Nombre de visas accordés en 2014.

http://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/stat\_2014\_cle8ba1f7.pdf

<sup>181</sup> Statistique France Diplomatie. Nombre de visas accordés en 2015.

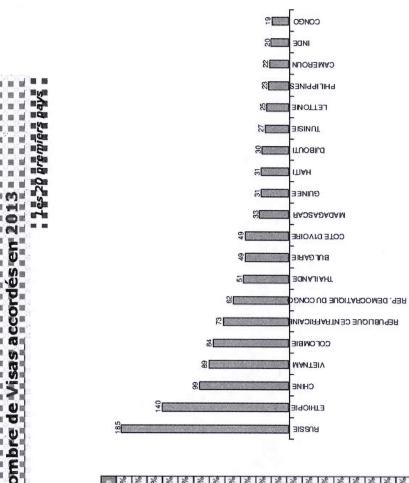
 $http://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/stats2015\_-\_site\_cle49f471-1.pdf$ 



**EVOLUTION DE L'ADOPTION INTERNATIONALE DE 1980 A 2006** 

Figure 1

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
	Ethiopie: 417	Haïti: 732	Haiti: 651	Haïti: 992	Russie: 292	Russie: 235
	Haiti: 404	Ethiopie: 484	Ethiopie: 444	Vietnam: 469	Ethiopie: 289	Ethiopie: 220
Les 6 Premiers	Russie: 402	Russie: 316	Vietnam: 308	Colombie: 369	Colombie: 286	Colombie: 159
Pays d'Origine	Colombie: 375	Colombie: 305	Russie: 288	Ethiopie: 354	Vietnam: 264	RDC: 84
	Vietnam: 268	Vietnam: 284	Colombie: 242	Russie: 303	Chine: 97	Vietnam: 76
	Chine: 176	Chine: 144	Mali: 117	Chine: 100	Mali: 61	Chine: 63
Enfants à Besoins					35%	53%
Spécifiques					(702)	(836)
Enfants de plus de	23%	23%	25%	22%	25%	30%
5 ans	(731)	(754)	(092)	(767)	(201)	(465)
Adoptions	52%	45%	39%	41%	31%	32%
Individuelles	(1648)	(1459)	(1188)	(1438)	(627)	(206)
AFA	196	410	514	568	402	304
	Médecins du Monde:	COFA: 175	COFA: 197	COFA: 213	COFA: 154	COFA: 105
	COEA: 460	Médecins du Monde:	Médecins du Monde:	Médecins du Monde:	Médecins du Monde: Médecins du Monde: Médecins du Monde: Médecins du Monde: Médecins du Monde	Médecins du Monde
	COLA. 163	171	152	203	127	96
Les 5 Principaux	Les Amis des Enfants du Monde:	Les Amis des Enfants du Monde:	Les Amis des Enfants du Monde:	Enfance Avenir: 104	Les Enfants Avant Tout: 64	Vivre en Famille: 90
OAA	:		Les Enfants de	Les Amis des	Les Amis des	Les Enfants de
	Destinées: 101	Children of the Sun:	Reine de Miséricorde: 94	Enfants du Monde: 84	Enfants du Monde: 62	Reine de Misériconde: 59
	Children of the Sun: 97	Les Enfants Avant Tout: 104	Children of the Sun:	Children	Children	Les Amis des Enfants du Monde:
Nombre total d'adoptions internationales en France	3 166	3 274	3 019	3 508	2 003	1 569
	Etats-Unis: 19 613	Etats-Unis: 17 433	Etats-Unis: 12 753	Etats-Unis: 11 058	Etats-Unis: 9 319	
	Espagne: 3 648	Italie: 3 977	Italie: 3 964	Italie: 4 130	Italie: 4 022	
Les 6 Premiers	Italie: 3 420	France: 3 274	France: 3 019	France: 3 508	Espagne: 2 560	
Pays d'Accueil	France: 3 166	Espagne: 3 156	Espagne: 3 006	Espagne: 2 891	France: 2 003	
	Canada: 1 712	Allemagne: 1 251	Canada: 1 411	Canada: 2 006	Allemagne: 934	
	Allemagne: 1 432	Canada: 1 208	Allemagne: 1 025	Allemagne: 1 412	Canada: 694	



Pays	Nombre de visas	Pourcentage
RUSSIE	185	14 %
STHOPTE	140	10 %
OHIC	66	7 %
METUM	68	7 %
3.BMQTCO	84	% 9
REPUBLIQUE CE NEVATRICARE	73	. 5%
HER. DEMOCRATIQUE DU CONCIO	62	2 %
THALANDE	51	4 %
BULGANE	49	4 %
ODE DIVORE	49	4 %
INCONCENT	33	2%
CHEE	31	2 %
Trat.	31	2 %
ayisou!	30	2 %
Tueste	27	2 %
LETYDNE	52	2 %
SERVED PRINCES	23	2 %
CAMERDUN	22	2 %
Mac	20	1 %
03400	19	% !
Somm	142	% 58
е дле вишо у	0: 201	15 %
Somme totale:	e: 1 343	2° 001

Figure 3

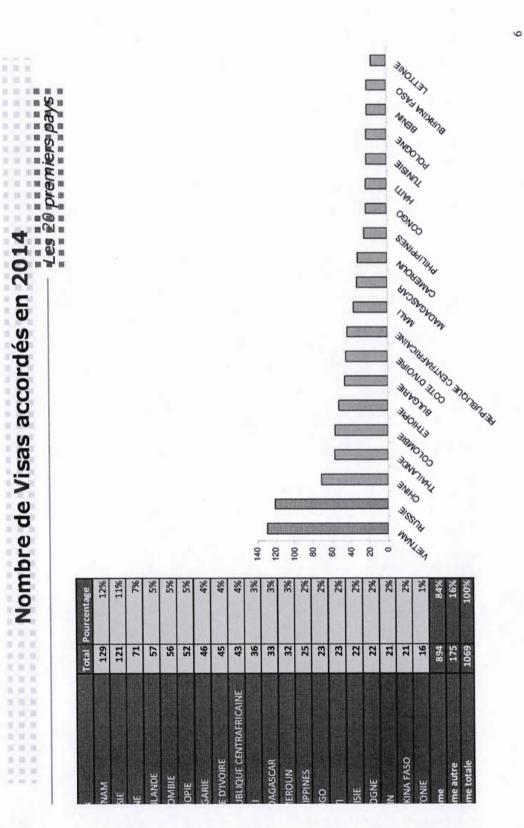


Figure 4

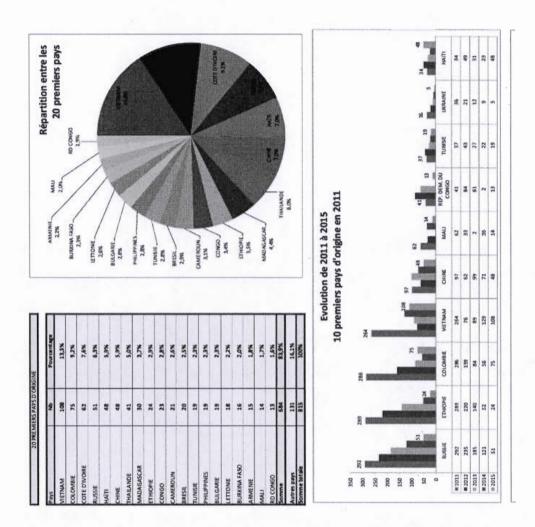


Figure 5

# QUÉBEC TOTAL VISAS ACCORDÉS: 16 546 personnes

Figure 6

Entre 1980 et 1989 : on dénombre 109 adoptions Internationales au Québec 182

Figure 7

Entre 1990 et 2012:15 779<sup>183</sup>

Figure 8

Entre 2013 et 2015 : 658 184

<sup>&</sup>lt;sup>182</sup> Selman, P. (2002). Intercountry Adoption in the New Millennium; The "quiet migration" Revisited. *Population Research and Policy Review*, 21, p.210

<sup>&</sup>lt;sup>183</sup>Secrétariat à l'adoption internationale. Évolution de l'adoption Internationale 1980-2012. Récupéré de http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs2699280

<sup>&</sup>lt;sup>184</sup> Evolution de l'adoption internationale au Québéc de 2006 à 2015. Récupéré de http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2015/15-116-09W.pdf

210

PETER SELMAN

Table 1. Major receiving countries 1980-1999

Country	Mean annual adoptions 1980–1989	1988	Mean annual adoptions 1993–1997	1998 or latest year
United States	7,761	9,120	10,070	16,396***
France	1,850	2,441	3,216	3,777
Italy	1,006	2,078	2,047	2,019**
Germany	1891	875 <sup>1</sup>	1.642	1,819
Canada	1092	232 <sup>2</sup>	1,934	1,799**
Spain	19	93	784 <sup>3</sup> *	1,5223***
Sweden	1.579	1,074	906	1,019***
Switzerland	616	492	761	733**
Netherlands	1,153	577	640	825
Norway	464	566	531	643
Denmark	582	523	510	624
	15,328	18,071	23,041	31,176
Belgium	544	662	183 <sup>4</sup>	2544
Australia	356	516	247	245
Finland	40	78	134	181
Sub-total	16,268	19,327	23,605	31,856
UK	***		1805	2775**
Ireland	***	***	61	147
Iceland	1000	***	11	15
TOTAL			23,857	32,295

are understated for Canada and Germany but more comprehensive than mine for Belgium. Addition of the further three countries mentioned above brings the total to over 32,000. The global figure will be substantially higher, if we allow for an underestimate of numbers to Belgium and Spain and the omission of other receiving states which have signed, ratified or acceded to the Convention (Austria, Cyprus, Israel, Luxembourg, New Zealand and Portugal).

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>For 1980-89, figures based on 4 northern lander (Kane 1993).

<sup>2</sup>For 1980-89, Canadian figures are for Quebec only.

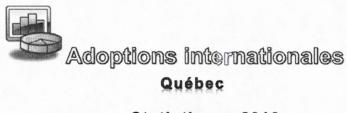
<sup>3</sup>Spanish figures for 1994-98 and 1999 are for Catalonia only.

<sup>4</sup>For 1993-8, Belgian figures are for "EurAdopt" adoptions only.

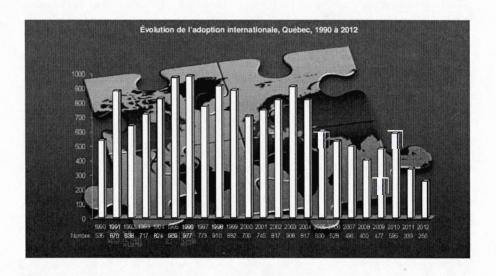
<sup>5</sup>UK figures are based on applications processed by DoH.

\*1994-8 figures; \*\*1997 figures; \*\*\*1999 figures.





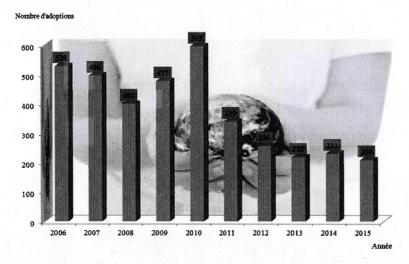
# Statistiques 2012



Secrétariat à l'adoption internationale | 201, boul Grémazie Est, bureau 1.01, Montrée (Quel bou) vizze mai 1, 514 87-82ab n 900 561-0246 p. 1

#### 1. ÉVOLUTION DE L'ADOPTION INTERNATIONALE AU QUÉBEC

Figure 1 : Évolution de l'adoption internationale au Québec de 2006 à 2015



Le rapport statistique 2015 du Secrétariat à l'adoption internationale a été établi sur la base du nombre d'arrivées au Québec d'enfants adoptés d'un pays ou d'une province ou territoire canadien.

209 enfants sont arrivés au Québec, dans le cadre d'une adoption internationale, en provenance de 25 pays et provinces canadiennes. Alors que le Québec a enregistré une hausse du nombre d'adoption en 2009 et 2010, depuis 2012, le nombre annuel d'adoption internationale tend à se stabiliser.

L'amélioration des conditions socio-économíques de certains pays d'origine et la mise en œuvre de la Convention de La Haye du 29 mai 1993 sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale, peuvent expliquer en partie la décroissance de l'adoption. Les pays d'origine mettent en place de nouvelles politiques et des mesures de soutien pour leurs parents biologiques entrainant ainsi une diminution des abandons d'enfants. Ils développent ou améliorent leur système de protection de l'enfance afin de favoriser une plus grande prise en charge des enfants au sein de leur pays.

Soulignons finalement que les enfants présentant des problèmes de santé pour lesquels la recherche de parents est plus longue et difficile sont désormais accueillis en plus grand nombre au sein de familles québécoises. Les enfants plus âgés ou issus de fratries de deux (2) enfants ou plus et pour lesquels les États d'origine sont à la recherche de parents sont également accueillis en plus grand nombre. Ces enfants plus âgés, à besoins spécifiques ou issus de fratrie sont présentés par la majorité des pays d'origine comme des enfants à besoins spéciaux.

# ANNEXE D

# LISTE DES SOURCES COMPOSANT LE CORPUS

# **BLOGS**

# France

1. Présentation (blog de Moisiji)

http://moisiji.skyrock.com/

2. Présentation (blog de Pauline)

http://famille-enfant-adoption.skyrock.com/

3. Présentation (blog de Robin)

http://robindecolombia.skyrock.com/

4. Présentation (blog Ma vie privée est politique. Ma colère l'est aussi)

https://mavieestpolitique.wordpress.com/category/adoption/

# Québec

5. Présentation (blog Fabriquée en Corée)

http://fait-en-coree.blogspot.ca/search?updated-min=2007-01-01T00:00:00-05:00&updated-max=2008-01-01T00:00:00-05:00&max-results=7

# **DOCUMENTS ASSOCIATIFS**

## France

- 6. Charte des adoptés (Conseil National des Adoptés) : Priorités 1. à 4. Et 8. à 10.
- 7. L'intérêt supérieur des adoptés (Racines Coréennes) : p 1. à 10.
- 8. Livret des bénévoles (La Voix des Adoptés) : p.8 à 18
- 9. Brochure à destination des professionnels (La Voix des Adoptés) : p. 6-7; p.10-11
- 10. Présentation (Conseil National des Adoptés)

http://www.conseil-national-adoptes.fr/presentation/

11. Présentation (Racines Coréennes)

http://www.racinescoreennes.org/

12. Présentation (La Voix des Adoptés)

http://www.lavoixdesadoptes.com/quisommesnous.php

# Québec

- 13. Session de travail au CLSC Jeanne Mance (L'Hybridé)
- 14. Présentation (RAIS)

http://www.raisf.org/about-us

15. Présentation (L'Hybridé)

http://www.lhybride.com/qui-sommes-nous/

# DOCUMENTS ACADÉMIQUES

# France

- 16. Résumé de Thèse\_Hélène Laffitte (vice-présidente de Racines Coréennes) :
- « Expressions et organisation des personnes adoptées d'origine étrangère en France »
  - 17. Page de garde de Thèse Julien Pierron :
- « DONNEES SOCIO-FAMILIALES DE L'ADOPTION INTERNATIONALE EN FRANCE (Etude descriptive réalisée à partir des dossiers des 800 premiers enfants vus à la Consultation d'Adoption Outremer du Docteur J.V. de Monléon au CHU de Dijon) »

# Québec

- 18. Résumé de Thèse Mylène Boivin :
- « La négociation identitaire chez les adolescents adoptés à l'international et appartenant à une minorité visible en lien ave les expériences de discrimination perçues »
  - 19. Résumé de Thèse Patricia Germain :
- « Grandir au sein d'une famille pluriethnique : l'expérience de l'enfant adopté et de sa famille »
  - 20. Résumé de Mémoire Cynthia Boudreault Gagné :
- « Le sentiment d'appartenance familiale chez de jeunes adultes adoptés tardivement à l'étranger »
  - 21. Résumé de Mémoire Marie-Laurence Laflamme :
- « Le processus identitaire chez les enfants de l'adoption internationale : le cas des jeunes haïtiens au Québec »

# **DOCUMENTS ARTISTIQUES**

# France

22. Présentation « Paroles d'adoptés » (Hélène Jayet) https://www.kisskissbankbank.com/l-origine-de-l-histoire-paroles-d-adoptes

# Québec

23. Présentation « La Couleur de l'Adoption » (Manuelle Alix-Surprenant et Renaud Vinet Houle -respectivement Présidente-fondatrice et administrateur de l'Hybridé)

http://www.lacouleurdeladoption.com/a-propos/

24. Présentation de #6261 de Kimura Byol https://starkimproject.com/6261-projects/exhibit/

25. Présentation de Réunion de famille de Corinne Beaumier http://corinnebeaumier.com/portraits

# ANNEXE E

# ANOMALIE DANS LE CORPUS 1

Présentation du blog de Robin

03 Décembre 2006

Bonjour, hola

Je m'appelle Robin, j'ai 23 ans.

Je suis né en Colombie, je suis arrivé en France à l'âge de 4 mois, j'ai passé 18 ans de ma vie à Nancy (Nord Est de la France).

Aujourd'hui, j'habite à Paris depuis 2 ans, je travaille en tant que commercial.

Voilà c moi !!!! c moi qui fait donc ce blog sur la Colombie. Je fais ce blog pour montrer la Colombie comme je la vois, comme je la sens, comme je l'apprends tous les jours car je suis adopté donc je n'y ai jamais vécu. J'y suis allé 2 fois en 2006. Alors je vais montrer et raconter ce que j'ai vu, et ce que j'ai vécu à toutes les personnes qui veulent connaître la COlombie, à tous ceux qui sont d'origine colombienne comme moi, y a todos los Colombianos porque son muy buena gente y es gracias a ellos que aprendo mucho sobre COlombia y su Cultura. J'ai envie de partager ce blog à tous alors si vous avez des informations sur la COlombie, mettez des commentaires.

A los Colombianos, Si tienen informaciones sobre su ciudad, su region, o que quieren compratir algo sobre la cultura (feria de cali, experiencias en montañas, en Amazonia lo que sea) dimelo en la pagina. Soy yo !! quien hago esta pagina para monstrar la riqueza del pais. Voy a hacerlo con mis fotos, hablando de la gente que encontré alla. Entonces, A los Colombianos, Si tienen informaciones sobre su ciudad, su region, o que quieren compratir algo sobre la cultura (feria de cali, experiencias en montañas, en Amazonia lo que sea) dimelo en la pagina "commentaires" abajo de la pagina.

Que les vaya Bien.

Suerte, animo!

Arriba Colombia,

!!!!!!!!!!! VIVA COLOMBIA para siempre !!!!!!!

Con mucho cariño.

Robin.

# ANNEXE F

# **ANOMALIE DANS LE CORPUS 2**

# #Project6261

6261 Montréal project is in the same time a geographical and symbolic journey reflecting on migration movement of Montrealers from diverse origins.

My work incorporates the particular reality of Montreal local street address system that differs from others realities such as those of Belgium and South Korea, which are familiar to me.

During 100 days (June 15th to September 22nd, 2015) as a conceptual restraint and in choosing the number #6261 (my adoption number), I choose randomly 100 streets with number 6261. I search on Google 411 on internet and Post Canada website.

Then, I sent 100 call for participation to 100 selected addresses. 2/3 of the 100 envelopes came back to me and from the 1/3 left, 3 Montrealers answered me with a message of my Facebook page project.

I travelled (by foot and public transport only) in different parts of Montreal. I had the privilege to discover different social, ethnic and linguistic neighborhood.

I had the chance to meet about 10 people but 4 only accepted to participate to the project and to create photo, video and audio portraits. So I could create a dialog between my own diasporic experience and their migrations. During this same period, I found object and I received gifts linked to the project.

The result of my research is introduce to the public, for my ten year anniversary in Montréal, with a solo show (Studio XX), a publication of 100 booklets printed in a limited version d'un by (B & D Press) and a non-linear interactive film with the software Korsakow (Studio XX).

# Projet # 6261 (Traduction libre).

Le projet 6261 Montréal est à la fois un parcours géographique et symbolique reflétant le mouvement migratoire des Montréalais d'origines diverses.

Mon travail intègre la réalité particulière du système d'adresse locale de Montréal qui diffère d'autres réalités telles que celles de la Belgique et de la Corée du Sud, qui me sont familières.

Pendant 100 jours (du 15 juin au 22 septembre 2015, contrainte conceptuelle, et en choisissant le numéro 6261 (mon numéro d'adoption), je choisis au hasard 100 rues avec le numéro 6261. Je fais mes recherches sur Google 411 et le site Web de Postes Canada.

Ensuite, j'ai envoyé 100 appels à participation aux 100 adresses sélectionnées. 2/3 des 100 enveloppes me sont revenues, à partir du 1/3 restant, 3 Montréalais m'ont répondu par message sur la page Facebook de mon projet.

J'ai voyagé (à pied et en transport public seulement) dans différents coins de Montréal. J'ai eu le privilège de découvrir différents quartiers sociaux, ethniques et linguistiques.

J'ai eu la chance de rencontrer environ 10 personnes, mais seulement 4 ont accepté de participer au projet et de créer des photos, des vidéos et des portraits audio. Je pourrais donc créer un dialogue entre ma propre expérience diasporique et leurs migrations. Au cours de cette même période, j'ai trouvé un objet et j'ai reçu des cadeaux liés au projet.

Le résultat de ma recherche est de présenter au public, pour mon dixième anniversaire à Montréal, une exposition personnelle (Studio XX), une publication de 100 livrets

imprimés dans une version limitée d'un fanzine (B & D Press) et d'un Film interactif non linéaire avec le logiciel Korsakow (Studio XX)

# ANNEXE G

# CATÉGORIES DU TABLEAU DE PRÉ ANALYSE

- 1) SOURCES: nombre d'unités totales sur lesquelles se fondent les calculs.
- 2) PAYS : France ou Québec, afin de rendre possibles les comparaisons entre ces deux espaces.
- 3) TYPE DE DOCUMENT : Classement des sources en fonction du champ auquel elles appartiennent.
- 4) TITRE: titre du document.
- 5) INDEX: Classement des sources en fonction de leur contexte d'énonciation.
- 6) DESTINATAIRE: Classement des sources en fonction de leur adresse.
- 7) DATE : Classement des sources en fonction de la période d'analyse.
- 8) THÈMES : Classement des sources en fonction des enjeux majeurs repérés lors de la lecture flottante.
- 9) THÉMATIQUES GÉNÉRALES: Classement des sources en fonction des catégories d'analyse.
- 10) REGISTRE D'ÉNONCIATION: Classement des sources en fonction de leur objet:
  - Témoignage au sens du récit de vie publicisé.
  - Production de contenu au sens de plaidoirie : rapports, dossiers, chartes à destination des institutions de l'adoption transnationale et/ou transraciale.
  - Pédagogie au sens de communication visant à sensibiliser les institutions et le public ou à conscientiser les adoptés.

- 11) AXIOLOGIE : Classement des sources en fonction de leur partialité/engagement.
  - Assertorique: au sens de l'incontournable, du fait « vrai mais pas nécessaire »? (ex: blogs de récits de voyage/retour aux origines ou présentation d'associations)
  - Dialectique : au sens de revendiquant une objectivité, faisant progresser la connaissance (ex : thèse de médecine)
  - Critique : revendique une authenticité (ex : blogs qui font la « lumière sur l'adoption internationale »)
  - Positif: au sens de transcendant l'expérience personnelle pour faire œuvre (ex : création artistique)
- 12) GENRE : Classement des sources en fonction du genre de l'auteur.e.

# ANNEXE H

# TABLEAU DE PRÉ-ANALYSE

SOURCES	PA	TYPE	TITRE	INDEX	DESTIN	DATE	THÈMES	THÉMATI	REGIS	AXIOL	GENRE
	YS	DE DOCU MENT	-		ATAIRE			QUES GÉNÉRA LES	TRE ÉNON CIATI ON	OGIE	AUTEUR
1	FR	BLOG	Ma vie privée est toujours politiqu e. Ma colère aussi	Présentat ion	Constell ation de l'adoptio n	27 mai 2014	Racisme Retour aux origines Réappropriatio n de la narration	Politisation de l'intime	Témoig nage	Critique	F
2	FR	BLOG	Moisiji	Présentat ion	Grand Public	15 août 2005	Retour aux origines	Politisation de l'intime	Témoig nage	Asserto rique	F .
3	FR	BLOG	Famille - Enfant- Adoptio n	Présentat ion	Constell ation de l'adoptio n Grand Public	09 sept 2009	Réappropriatio n de la narration Filiation	Politisation de l'intime	Témoig nage	Critique	F
4	FR	BLOG	Robin de Colomb ia	Présentat ion	Constell ation de l'adoptio n Grand Public	03 Déc 2006	Retour aux origines	Politisation de l'intime	Témoig nage	Asserto rique	M
5	QC	BLOG	Fabriqu ée en Corée	Présentat ion	Constell ation de l'adoptio n	21 Sept 2007	Adoption internationale Retour aux origines Vérité	Politisation de l'intime	Témoig nage	Critique	F
6	FR	ACAD ÉMIQ UE	Express ions et organis ation des personn es adoptée s	Résumé de Thèse	Constell ation de l'adoptio n Grand Public	16 Décem bre 2015 (mise en ligne)	Adoption internationale Réappropriatio n de la narration	Identité	Product ion de Conten u	Dialecti que	F
			d'origin e étrangèr e en								,

												<u> </u>
				France			*					
					,							
						·						
7		FR	ACAD	DONN	Page de	Professio	12	Adoption	Socialisati	Product	Dialecti	М
			ÉMIQ	EES	Garde	nnels de	Juin	internationale	on	ion de	que	
			UE	SOCIO -FAM.	Thèse	l'adoptio n	2007 (soute	Famille Socialisation		Conten u		
				DE		Grand	nance)	Socialisation		u		
				L'ADO		Public	ĺ					
				PT.								
ļ				INTER NAT.								
				EN								
				FRAN			* .				,	
				CE								
				(Etude descript								: .
				ive							1	
		-,-		réalisée								'
				à partir des								
				dossiers	1							
				des 800		3						
				premier								
				s enfants								
				vus à la								
				Consult								
				ation d'Adop								
				tion								
				Outrem		1.						
1				er du								
				Docteur J.V. de								
				Monléo						-	·	
				n au								·
				CHU de								
				Dijon)								,
8		QC	ACAD	Grandir	Résumé	Constell	26		Identité	Product	Dialecti	F
	. :		ÉMIQ	au sein	de Thèse	ation de	Mars	Famille		ion de	que	
			UE	d'une famille		l'adoptio n	2009 (obtent	Racisme		Conten u		
				plurieth		Grand	ion			u .		
				nique :		Public	grade)					
				l'expéri ence de						,		
				l'enfant								
				adopté		,						
		,		et de sa								
9		QC	ACAD	famille Le	Résumé	Constell	Déc	Famille	Identité	Product	Dialecti	F
		رک	EMIQ	sentime	de	ation de	2012	Racisme	identite	ion de	que	r.
			UE	nt	mémoire	l'adoptio	(dépôt	_		Conten	1	
ĺ		100		d'appar		n Grand	mémoi			u		
				tenance familial		Grand Public	re)					
				e chez		1		1				
				de								
				jeunes adultes								
		No.		adoptés				,				
				Lacoptes		<del></del>	J	1	L			

	1										
			tardive ment à								
			l'étrang er					,			
10	000	ACAD		Résumé	Constell	A11	Famille	Telemetet	Disa disa 4	Di-1	T
10	QC	ACAD ÉMIQ UE	La négocia tion	de Thèse	ation de l'adoptio	Avril 2015	Racisme	Identité	Product ion de Conten	Dialecti que	F
			identitai re chez		n Grand				u		
			les adolesc		Public						'
			ents adoptés					.*			
			à l'intern								;
			ational								
			et apparte				,	, i		,	
			nant à une			'					
			minorit é								
			visible en lien								
			ave les expérie					·			
			nces de discrimi								
			nation perçues								
11	QC	ACAD.	Le	Résumé	Constell	Nove	Famille	Identité	Product	Dialecti	F
		ÉMIQ UE	process us	de mémoire	ation de l'adoptio	mbre 2011	Racisme		ion de	que	
		JOE	identitai	memone	n ´	2011			Conten u		
			re chez les	*.	Grand Public						. 1
			enfants de	·							
			l'adopti on								
			internat ionale :				,				
			le cas								
			des jeunes		.,						
		ja S	haïtiens au								
11	FR	ASSOC	Québec Conseil	Présentat	Constell	n/a	Réappropriatio	Mobilisati	Pédago	Asserto	Mixte
		IATIF	Nationa 1 des	ion	ation de l'adoptio		n de la narration	on	gie	rique	
			Adopté s		n Grand		Socialisation Communicatio				
					Public		n Plaidoirie				
12	FR	ASSOC IATIF	Racines Coréen	Présentat ion	Constell ation de	n/a	Réappropriatio n de la	Socialisati on	Pédago gie	Asserto rique	Mixte
			nes		l'adoptio		narration	J.	gio	Tique	
					n Grand Public		Socialisation Communicatio				
					Public		n Plaidoirie				

		1 1 2 2 2 2	-			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			T = ''	r .	
13	FR	ASSOC IATIF	La Voix des Adopté s	Présentat ion	Constell ation de l'adoptio n Grand Public	n/a	Réappropriatio n de la narration Socialisation Communicatio n Plaidoirie	Socialisati on	Pédago gie	Asserto	Mixte
14	FR	ASSOC IATIF	Charte des Adopté s	Docume nt	Constell ation de l'adoptio n Grand	07 Déc 2013	Droit Éthique	Mobilisati on	Product ion de Conten u	Dialecti que	Mixte
15	FR	ASSOC IATIF	L'intérê t supérie ur des Adopté s	Docume nt	Public Constell ation de l'adoptio n Grand Public	Déc 2007 (1 <sup>er</sup> pour coder)	Droit Éthique	Mobilisati on	Product ion de conten u	Dialecti que	Mixte
16	FR	ASSOC IATIF	Brochur e à Destina tion des Professi onnels	Docume nt	Professio nnels de l'adoptio n	n/a	Collaboration Éthique	Mobilisati on	Product ion de Conten u	Dialecti que	Mixte
17	FR	ASSOC IATIF	Livret des Bénévo les	Docume nt	Adopté.e .s	n/a	Réappropriatio n de la narration Socialisation Collaboration	Socialisati on	Product ion de conten u	Dialecti que	Mixte
18	QC	ASSOC IATIF	RAIS	Présentat ion	Constell ation de l'adoptio n Grand Public	n/a	Réappropriatio n de la narration Socialisation Communicatio n Plaidoirie	Socialisati on	Pédago gie	Asserto rique	Mixte
19	QC	ASSOC IATIF	L'Hybri dé	Présentat ion	Constell ation de l'adoptio n Grand Public	n/a	Réappropriatio n de la narration Socialisation Communicatio n Plaidoirie	Socialisati on	Pédago gie	Asserto rique	F
20	QC	ASSOC IATIF	Session de travail au CLSC Jeanne Mance	Docume nt	Professio nnels de l'adoptio n Adopté.e .s Adoptant	Fév- Mars 2016	Adoptant Famille Collaboration Éthique	Mobilisati on	Pédago gie	Dialecti que	F
21	FR	ARTIS TIQUE	Paroles d'adopt és	Présentat ion	Constell ation de l'adoptio n Grand Public	29 Fév 2012	Réappropriatio n de la narration Communicatio	Création	Pédago gie	Positif	F
22	QC	ARTIS TIQUE	La Couleur de l'adopti	Présentat ion	Constell ation de l'adoptio n	n/a	Réappropriatio n de la narration Communicatio	Création	Pédago gie	Positif	Mixte

			on		Grand Public		n				
23	QC	ARTIS TIQUE	Réunio n de Famille	Présentat ion	Constell ation de l'adoptio n Grand Public	2014 (1 <sup>er</sup> janvier pour coder)	Réappropriatio n de la narration	Création	Pédago gie	Positif	F
24	QC	ARTIS TIQUE	Le Projet #6261	Présentat ion	Constell ation de l'adoptio n Grand Public	n/a	Communicatio n	Création	Pédago gie	Positif	Agenre

### ANNEXE I

## LISTE DES 40 MOTS LES PLUS FRÉQUENTS DANS LE CORPUS

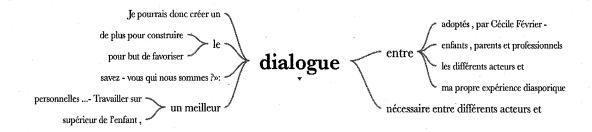
	(40 mots les plus fréquents de plus de 4 lettres)				
	Word	Length	Count		
1	adoptés	7	395		
2	adoption	8	337		
3	association	11	209		
4	voix	4	137		
5	enfant	6	106		
6	parents	7	103		
7	adopté	6	101		
8	pays	4	94		
9	enfants	7	92		
10	famille	7	86		
11	origine	7	82		
12	personnes	9	78		
13	bénévoles	9	69		
14	bénévole	8	62		
.15	origines	8	58		
16	france	6	51		
17	internationale	14	51		
18.	charte	- 6	48		
19	peut	4	48		
20	droit	5	46		
21	1901	4	45		
22	réflexion	9	45		
23	adoptées	8   1	44		
24	familles	8	43		

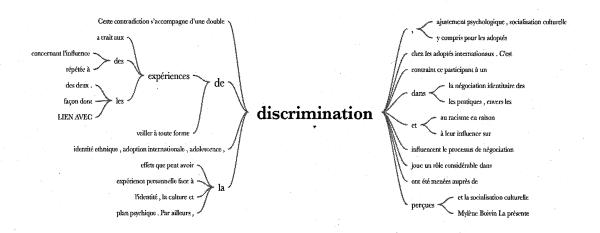
25	lucratif	8	43
26	activités	9	41
27	monde	5	40
28	histoire	8	38
29	recherche	9	38
30	intérêt	7	37
31	identité	8	36
32	personne	8	36
33	associations	12	35
34	doivent	7	35
35	expérience	10	35
36	conseil	7	34
37	antenne	7	32
38	projet	6	32
39	adultes	7	31
40	peuvent	7	31

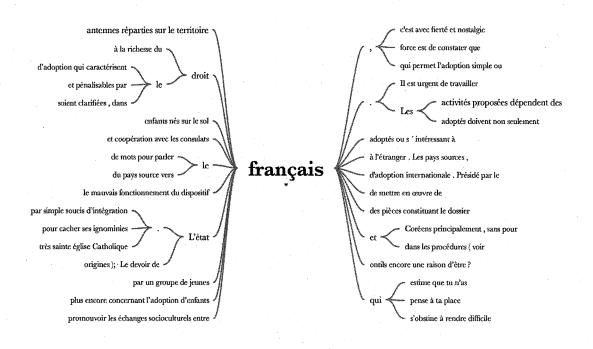


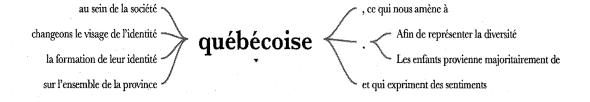
#### ANNEXE J

# 4 EXEMPLES D'ARBRES DE MOTS ISSUS DE LA REQUÊTE « RECHERCHE DE TEXTE »









#### ANNEXE K

# VUE D'ENSEMBLE DE L'ORGANISATION DES NŒUDS/THÈMES DANS NVIVO

vame ▼	 
▼	
Migration	
▼ © COPRESENCE	
Collaboration Coconstruction savoirs	
Socialisation_Accompagnement	
○ Vie Associative	
▼  DROIT	
*  Filiation	
ldentite	
▼	
Discrimination	
Socialisation	
▼  PLAIDOIRIE	
* Communication	
Tribunes mediatiques	
© Constats	
Propositions ou Revendications	
REAPPROPRIATION DE LA NARRATION	
Recherche Universitaire	
Témoignage(s)	
▼  B Destinataires	
Adoptant	
AdopteEs	
ETAT et institutions de l'adoption	
Grand Public	
Premiers Parents_Pays de Depart	
ProfesionnelLEs de l'adoption	
© C_LES PERLES	

#### ANNEXE L

## EXEMPLE DE REQUÊTE 1

Volume de textes du corpus de sensibilisation adressé à l'État, aux institutions de l'adoption transnationale ou transraciale et au grand public au Québec.

Pays	Name	In Folder	Reference s	Coverag e
QC	Blog Fabriquée en Corée	Internals\\Corpus\\BLOGS	1	3.81%
QC	L'Hybridé - session CLSC Jeanne-Mance	Internals\\Corpus\\DOCUMEN TS ASSOCIATIFS	1	2.43%
QC	La Couleur de l'adoption	Internals\\Corpus\\DOCUMEN TS ARTISTIQUES	2	48.91%
QC	Mémoire Travail Social Cynthia Boudreault Gagné	Internals\\Corpus\\DOCUMEN TS ACADEMIQUES	1	6.32%

QC	Présentation de L'Hybride	Internals\\Corpus\\DOCUMEN TS ASSOCIATIFS	1	30.01%
QC	Présentation du RAIS	Internals\\Corpus\\DOCUMEN TS ASSOCIATIFS	1	30.40%
QC	Projet 6261_Kimura Byol_VF	Internals\\Corpus\\DOCUMEN TS ARTISTIQUES	1	18.10%
QC	Résumé Mémoire Travail Social_Marie- Laurence Laflamme	Internals\\Corpus\\DOCUMEN TS ACADEMIQUES	2	28.67%
QC	Réunion de Famille	Internals\\Corpus\\DOCUMEN TS ARTISTIQUES	1	63.69%
QC	Thèse Psychologie_M ylene Boivin	Internals\\Corpus\\DOCUMEN TS ACADEMIQUES	4	27.23%
QC .	Thèse Sciences Humaines Appliquées Patricia Germain	Internals\\Corpus\\DOCUMEN TS ACADEMIQUES	2	35.40%

Total: 18

#### ANNEXE M

# UNITÉS D'ENREGISTREMENT : RÉPARTITION PAR THÈMES ET SOUS-THÈMES

Voici la répartition des 324 unités d'enregistrement (UE), au sein des thèmes (avec sous-thèmes apparents) :

- ADOPTION TRANSNATIONALE: 14 UE
  - o Migration: 6 UE
- COPRÉSENCE : 21 UE
  - o Collaboration/Co-construction des savoirs : 20 UE
  - o Socialisation/Accompagnement: 11 UE
  - o Vie Associative: 26 UE
- DROIT: 27 UE
  - o Filiation: 25 UE
    - Identité : 12 UE
  - o Racisme: 2 UE
    - Socialisation : 5 UE
    - Discrimination: 9 UE
- PLAIDOIRIE: 27 UE
  - o Communication: 21 UE
    - Tribunes Médiatiques : 8 UE
  - o Constat: 17 UE
  - o Revendication ou Propositions: 49 UE
- RÉAPPROPRIATION DE LA NARRATION : 8 UE

- o Recherche Universitaire: 5 UE
- o Témoignages: 11 UE

#### ANNEXE N

# AXIOLOGIE : TABLEAUX DE SYNTHÈSE POUR LES 5 THÈMES PRINCIPAUX

Noeud Adoption Transnation	nale	
AXIOLOGIE	FRANCE	QUEBEC
Positive	0	3
Critique	2	3
Assertorique	3	0
Dialectique	1	6
Noeud Coprésence		
AXIOLOGIE	FRANCE	QUEBEC
Positive	1	0
Critique	0	0
Assertorique	6	7
Dialectique	0	2
Noeud Droit		
AXIOLOGIE	FRANCE	QUEBEC
Positive	0	4
Critique	7	0
Assertorique	0	0
Dialectique	0	28
Noeud Réappropriation de l	a Narration	
AXIOLOGIE	FRANCE	QUEBEC

Positive	1	2
Critique	4	0
Assertorique	2	0
Dialectique	4	1
Noeud Plaidoirie		
AXIOLOGIE	FRANCE	QUEBEC
Positive	2	1
Critique	0	0
Assertorique	12	1

TABLEAU COMPARATIF D'AXIOLOGIES					
	FRANCE	QUÉBEC			
Positive	4	10			
Critique	13	3			
Assertorique	23	8			
Dialectique	5	37			

#### ANNEXE O

## EXEMPLE DE REQUÊTE 2

Recherche de texte, occurrences et usages du terme « identité » dans les textes français et québécois du corpus.

Pays	Name	In Folder	References	Coverage
Québec	Thèse Psychologie_ Mylene Boivin	Internals\\Corpus\\DOCU MENTS ACADEMIQUES	10	1.83%
Québec	Thèse Sciences Humaines Appliquées Patricia Germain	Internals\\Corpus\\DOCU MENTS ACADEMIQUES	3	0.67%
Québec	Résumé Mémoire Travail Social_Marie- Laurence Laflamme	Internals\\Corpus\\DOCU MENTS ACADEMIQUES	4	1.22%
France	Thèse Sciences Politiques	Internals\\Corpus\\DOCU MENTS	1	0.29%

	Helene Lafitte	ACADEMIQUES		
Québec	La Couleur de l'adoption	Internals\\Corpus\\DOCU MENTS ARTISTIQUES	1	0.42%
France	Paroles d'adoptés	Internals\\Corpus\\DOCU MENTS ARTISTIQUES	1	0.51%
France	VDA_BROC HURE A DESTINATIO N DES PROFESSION NELS	Internals\\Corpus\\DOCU MENTS ASSOCIATIFS	2	0.03%
France	Linteret- superieur-de- 1Adopte	Internals\\Corpus\\DOCU MENTS ASSOCIATIFS	5	0.09%
France	VDA_LIVRE T DES BENEVOLES	Internals\\Corpus\\DOCU MENTS ASSOCIATIFS	1	0.01%
France	L'Hybridé - session CLSC Jeanne-Mance	Internals\\Corpus\\DOCU MENTS ASSOCIATIFS	1	0.13%
France	Charte-des- adoptes_Conse il-national- des- adoptes_7dece mbre- 2013_tous- droits-	Internals\\Corpus\\DOCU MENTS ASSOCIATIFS	8	0.09%

reserves_versi on-numerique	-	

FRANCE: 20 REFS

Associatif: 18

Artistique: 1

Académique: 1

QUÉBEC: 18 REFS

Académique: 17

Artistique

#### ANNEXE P

## EXEMPLE DE REQUÊTE 3

Recherche de texte, occurrences et usages du terme « identitaire » dans les textes français et québécois du corpus.

Pays	Name	In Folder	References
France	Charte-des- adoptes_Conseil-national- des-adoptes_7decembre- 2013	Internals\\Corpus\\DOCUMENTS ASSOCIATIFS	1
France	Linteret-superieur-de- lAdopte	Internals\\Corpus\\DOCUMENTS ASSOCIATIFS	1
Québec	Résumé Mémoire Travail Social_Marie-Laurence Laflamme	Internals\\Corpus\\DOCUMENTS ACADEMIQUES	10
Québec	Thèse Psychologie_Mylene Boivin	Internals\\Corpus\\DOCUMENTS ACADEMIQUES	7
Québec	Thèse Sciences Humaines Appliquées Patricia	Internals\\Corpus\\DOCUMENTS ACADEMIQUES	1

-	Germain	

FRANCE: 2 REFS

Associatif: 2

QUÉBEC: 18 REFS

Académique: 18

#### ANNEXE Q

# QUESTIONNAIRE : LA MOBILISATION POLITIQUE DES ADOPTÉS TRANSNATIONAUX OU TRANSRACIAUX ADULTES : DU GROUPE AFFINITAIRE AU GROUPE DE PLAIDOIRIE

- 1/ Pouvez-vous vous présenter (âge, genre, statut civil, occupation, scolarité)
- 2/Quelles sont vos fonctions au sein de l'association pour adopté.e.s adultes à laquelle vous appartenez ?
- 3/Depuis combien de temps êtes-vous membre de cette association?
- 4/ Avez-vous fondé ou rejoint cette association pour adopté.e.s adultes suite à un événement particulier (recherche des origines ; maternité/paternité ; décès d'un parent adoptant) ?
- 5/ Est-ce que cette association a toujours été réservée aux adopté.e.s adultes (sans leurs parents)? Si oui, pourquoi? Si non, qu'est-ce qui a motivé le changement de cible?
- 6/ Quelles étaient vos motivations et objectifs lors de la création/adhésion à cette association ? Ont-ils évolués ? Si oui, pourquoi et comment ?
- 7/ Est-ce que votre association interpelle et/ou travaille avec les institutions en charge de l'adoption transnationale et/ou transraciale? Si oui, sous quelles formes (rédaction

de mémoires ; témoignages ; formations ; participation à des événements communs ; pétitions ; manifestations) ?

8/ Avez-vous déjà participé et/ou organisé nationalement ou internationalement des évènements avec:

(Vous pouvez choisir aucune ou plusieurs des réponses proposées)

- a. des membres de la diaspora de votre pays d'origine ?
- b. des membres de la diaspora des adopté.e.s de votre pays d'origine ?
- c. des membres de la diaspora des adopté.e.s transnationaux ?

d.

9/ Si vous avez déjà pris part à des événements intercommunautaires et/ou internationaux en lien avec l'adoption, pouvez-vous en citer et décrire au moins 1? Pouvez-vous aussi décrire vos attentes et objectifs quand vous prenez part à ce genre d'événements?

#### 10/ Votre engagement

- 10.1 Comment décrivez-vous votre engagement? (Vous pouvez choisir une ou plusieurs des réponses proposées) :
  - a. recherche de sociabilité avec des personnes qui vous ressemblent
  - b. engagement citoyen
  - c. militance
  - d. autre (préciser)

e.

#### 10.2 Commentaires

#### APPENDICE A

## COURRIEL ENVOYÉ LORS DE LA PREMIÈRE PRISE DE CONTACT AVEC 12 MEMBRES DE C.A D'ASSOCIATIONS D'ADOPTÉS

#### Bonjour,

Je suis Amandine Gay et je souhaiterai que vous acceptiez de participer à une enquête que je réalise dans le cadre de mon mémoire de sociologie et qui sera rendue publique, lors de la publication de mon mémoire.

#### Quelques mots sur mon parcours:

En 2006, j'ai complété un master en sciences politiques à l'Institut d'Études politiques de Lyon qui portait sur les enjeux du traitement de la question coloniale en France. Je me suis ensuite tournée vers l'art dramatique et suis diplômée du Conservatoire de Paris 16. J'ai poursuivi en parallèle deux carrières, celle d'actrice et celle de pigiste, qui m'ont amenées à la réalisation de reportages et de mon premier long métrage documentaire, Ouvrir La Voix. Ce film qui porte sur les femmes noires de France et de Belgique clôt 10 années de réflexions et de créations autour de la question coloniale en Europe.

En 2015, j'ai repris mes études cette fois-ci en sociologie et me suis inscrite en maitrise à l'Université du Québec À Montréal (UQAM), car j'ai décidé de m'intéresser à une autre dimension de mon identité : l'adoption transraciale. C'est aussi la raison pour laquelle je suis devenue Secrétaire de L'Hybridé, une association québécoise pour les adopté.e.s adultes.

Mon travail s'articule toujours entre recherche, création et engagement communautaire afin de déterminer les modalités selon lesquelles des groupes minoritaires se réapproprient la narration et investissent l'espace public.

Ces pour toutes ces raisons que je vous sollicite et que j'espère que vous accepterez de participer à mon enquête. En effet, en tant que personne adoptée qui s'implique dans une association d'adultes adopté.e.s, vos réponses à mon questionnaire (que vous trouverez en pièce jointe à ce mail) seront précieuses et essentielles au développement de mon analyse.

Dans le cas où vous aimeriez obtenir des précisions sur mon projet et cette demande je demeure à votre disposition.

Je vous remercie du temps accordé au présent message et espère une réponse favorable de votre part dans un avenir rapproché.

Cordialement,

Amandine Gay (coordonnées téléphoniques et adresse mail personnel dans le courriel original, retirées ici pour des raisons de confidentialité).

#### APPENDICE B

#### 5 DOCUMENTS-TYPE ISSUS DU CORPUS

1. Présentation du blog Fabriquée en Corée expose la vérité sur l'adoption internationale (21 décembre 2007).

Ma vie de transraciale : amour transformé en haine.

De l'amour à la haine, de la fierté à la honte...

L'été 1976, c'est l'été des jeux olympiques de Montréal, c'est aussi l'été de mon arrivée au Québec (sept mois après mon arrivée dans le Maine). Ma mère-A ne manquait pas de me dire lorsqu'un athlète coréen se présentait et moi, je répétais fièrement: "Korea! Korea!" Ce même été, quand mes parents-A m'ont emmenée à une fête d'enfants organisée par la ville de Laval, c'est avec fierté que j'ai dessiné un drapeau coréen.

C'est qu'on m'avait enseigné à être fière de mon pays et à l'aimer! Dans mon enfance, j'aimais dire "Ouri Daehanminguk" qui veut dire "notre République de la Corée". Je ne saisissais pas la vraie signification de cette expression mais je la disais avec fierté et avec amour. Il y avait un drapeau coréen dans chaque classe, pendant un certain temps de l'année, on s'arrêtait un moment dans la journée pour regarder le drapeau avec un bras sur la poitrine. Je respectais le drapeau parce qu'on m'avait élevée à être patriotique.

Dans ma première année au Québec, dès que j'avais appris suffisamment de mots pour parler le français, c'est avec fierté et nostalgie que je parlais de la Corée.... Puis dans ma deuxième année au Canada, j'ai ouvert les papiers d'adoption pour n'y découvrir que des mesonges! En découvrant que la Corée avait menti pour se débarasser de moi, pour me vendre à un autre pays, mon amour pour la Corée s'est transformé en haine, ma fierté pour ce pays s'est transformée en honte. Haine, honte et douleur d'avoir été rejetée par une nation entière, c'est ce que je traîne depuis l'âge de 11 ans, depuis que j'ai découvert les mensonges de mon adoption, de l'adoption internationale!

2. Résumé de Mémoire de Maitrise en Travail Social. Le processus identitaire chez les enfants de l'adoption internationale : le cas des jeunes haïtiens au Québec.

#### Marie-Laurence Laflamme

Depuis le début des années 1990, l'adaptation internationale est devenue une pratique populaire au sein de la société québécoise. Les enfants provienne majoritairement de la Chine, du Viêt Nam et d'Haïti (Breton, 2010). L'adoption plénière, qui est pratiquée au Québec, confère à l'enfant une filiation qui se substitue à sa famille d'origine. Dans sa famille adoptive, l'enfant a les mêmes droits et les mêmes obligations qu'un enfant biologique. L'adoption plénière, lorsqu'elle est prononcée, devient irrévocable puisqu'elle est basée sur « l'intérêt suprême » de l'enfant (Ouellette & Belleau, 1999). Bien qu'en général les adoptés suivent le même processus identitaire que les enfants non adoptés, certaines composantes spécifiques ont une influence réelle sur leur quête identitaire. Le caractère d'exclusivité accompagnant l'adoption plénière protège les besoins élémentaires de l'enfant par le fait qu'elle répond aux besoins affectifs et primaires. Cependant, ce type d'adoption néglige le besoin identitaire de l'enfant. À partir de cette constatation, notre recherche vise à mieux comprendre le processus identitaire de jeunes Haïtiens appartenant à deux cultures distinctes, c'est-à-dire celle de leur pays d'origine et celle de leur pays d'accueil. Six jeunes nous racontent leur quête identitaire en mettant en lumière les différentes étapes de leur trajectoire de vie. L'analyse de ces récits de vie démontre que les jeunes rencontrés ont connu certaines difficultés à différents niveaux dans leur parcours identitaire. Ces difficultés ont trait à leur identité biopsychologique, leur origine et leur pays d'accueil, leur expérience personnelle face à la discrimination et au racisme en raison de leur appartenance à une culture ethnique minoritaire dans le pays d'accueil. Parallèlement, leur processus identitaire s'accompagne aussi de quelques accrochages dans leurs rapports avec l'autre au sein de la trajectoire familiale, scolaire, sociale et professionnelle. Ces quelques difficultés engendrent chez les adoptés une pression sociale qui influence considérablement la manière dont ils se perçoivent. Ils se sentent constamment tiraillés entre deux cultures. De ce fait, la cellule familiale devient donc un élément important dans leur parcours identitaire. Le lien affectif entre les adoptants et les autres jeunes constitue un important élément dans la formation de leur identité québécoise, ce qui nous amène à supposer que l'identité de ces jeunes est d'abord familiale. Partant de cette réalité, nous osons espérer que cette recherche permettra une meilleure compréhension du processus identitaire chez ces jeunes migrants afin que les services et le soutien offerts soient appropriés à leur situation d'adopté. Nous espérons aussi apporter une piste de réflexion supplémentaire dans le domaine de l'adoption internationale.

Mots-clés: Adoption internationale; Adoption plénière; Identité; Jeunes; Famille

#### 3. Présentation de l'association « La Voix des Adoptés » sur leur site internet

Qui sommes-nous?

L'association La Voix des Adoptés a été créée en avril 2005 à l'initiative de deux jeunes adoptées péruviennes, Céline et Elsa.

Nous sommes une association Loi 1901, à but non lucratif, apolitique et laïque et dont les statuts ont été déposés à la préfecture de Senlis (60) le 21 avril 2005.

Cette association a été créée pour ouvrir un espace d'échange, d'écoute, de soutien, d'accompagnement et d'entraide à tous les adoptés (qu'ils soient nés en France ou à l'étranger). Elle souhaite aussi être un support pour les parents adoptifs et une piste de réflexion pour les professionnels de l'adoption. La Voix des Adoptés souhaite contribuer activement à la naissance d'un nouveau regard sur l'adoption d'aujourd'hui.

Nous proposons diverses activités (repas, rencontres, groupes de parole, parrainage, atelier de réflexion, atelier de lecture...) qui permettent aux adoptés, de tous âges, et aux parents/familles adoptives, de s'exprimer sur leur vécu de l'adoption.

Nous souhaitons souligner que les membres actifs de l'association qui développent et font vivre La Voix des Adoptés sont tous bénévoles et donnent beaucoup de leur temps libre et de leur énergie pour que nous continuions d'exister.

Bon parcours sur notre site!

Objectifs de l'association

http://www.lavoixdesadoptes.com/objectifs.php

L'association La Voix des Adoptés veut poursuivre 4 objectifs :

1- Communiquer

Créer un espace d'échange et de discussion pour les adoptés

Nous sommes tous différents, mais nous avons tous un point commun : celui d'avoir été adopté. C'est important pour beaucoup d'entre vous d'en parler, de parler de votre histoire ou d'écouter aussi celle des autres. A travers cet objectif, nous souhaitons

mettre à la disposition des adoptés, des activités leur permettant de se réunir et de partager, toujours dans le respect de l'autre, leur vision de l'adoption et le récit de leur expérience.

#### Activités proposées :

Rencontres au restaurant, l'atelier de parrainage : l'adoption, de toi à moi, le forum du site internet, le chat du site internet

#### 2- Collaborer

Témoigner de notre expérience auprès des parents (futurs) parents adoptifs et des professionnels, réfléchir ensemble à la problématique de l'adoption

Il est important de se dire que c'est tous ensemble qu'il faut "travailler" si nous voulons faire avancer les choses. Le monde de l'adoption est en train d'évoluer : on ne parle pas de l'adoption aujourd'hui comme on parlait de l'adoption il y a 50 ans. Mais il y a encore du travail : les adoptés aujourd'hui peuvent témoigner, les parents adoptifs aussi, et les professionnels ont des compétences qu'il faut aussi exploiter. C'est ensemble que nous construisons l'adoption de demain.

#### Activités proposées :

Rencontres au restaurant (ouvertes aussi aux parents adoptifs, professionnels de l'adoption, étudiants travaillant sur le sujet de l'adoption, ...), les groupes de paroles, les interventions pour d'autres associations (conférences, colloques...), Rencontres littéraires.

#### 3- Accompagner

Partir à la recherche de ses origines est un projet qui demande beaucoup de réflexion, de temps et un accompagnement solide. Pour les adoptés nés à l'international, les échanges avec des adoptés du même pays d'origine peuvent aussi être un premier pas...

Vouloir connaître sa mère, son père ou bien sa famille biologique est un droit qui doit être reconnu à toutes les personnes adoptées, même si l'on respecte bien sûr ceux qui ne le souhaitent pas. C'est une décision qui devrait être murie et c'est une démarche qui demande d'y être préparé. Nous proposons un accompagnement aux adoptés

souhaitant se lancer dans la recherche de leurs origines : des ateliers ont été mis en place à cet effet et sont animés par des adoptés professionnels de l'écoute ou formés à l'accompagnement ; et si nous le pouvons, de manière concrète, grâce à nos contacts établis dans les pays de naissance.

#### Activités proposées :

Rencontres au restaurant, Atelier de réflexion autour du processus de recherche des origines, Atelier post-retrouvailles, les cellules par pays de naissance, aide à la recherche

#### 4- Sensibiliser

Ce sont heureusement des cas minoritaires et les lois vont dans le sens d'une réduction des risques. Mais n'oublions pas qu'il existe encore aujourd'hui de nombreux trafics d'enfant à travers le monde.

Aujourd'hui, les pays de naissance sont plus vigilants face au trafic d'enfant. Les frontières se ferment quand il y a des problèmes, mais l'information a encore du mal à passer. La Voix des Adoptés souhaite sensibiliser les postulants à la nécessité d'adoptions légales et éthiques.

#### A lire:

"J'ai été volée à mes parents" de Céline Giraud et d'Emilie Trévert, chez Flammarion - Témoignage 4. Descriptif du projet artistique « L'origine de l'histoire - Paroles d'adoptés » (2011).

#### Hélène Jayet

L'origine de l'histoire est un projet photographique autour de l'adoption. Je suis moimême une enfant adoptée, née sous X, et j'ai grandi au sein d'une fratrie de 5 enfants adoptés. C'est dire si ce sujet me tient à cœur. L'objectif, finir la production des 10 prochaines histoires. Ensuite idéalement, 1 exposition, 1 webdoc et 1 livre!

L'adoption est un sujet sensible. Régulièrement, la question revient sur le tapis, souvent à l'occasion de tragédies comme dernièrement lors du séisme en Haïti ou en 2007 avec l'affaire de l'Arche de Zoé au Tchad. Alors on légifère, on parlemente, on fait un rapport, on se demande ce qui est le mieux pour les enfants adoptés, on s'écharpe sur la question de l'adoption par des couples homosexuels...

Mais donne-t-on la parole aux premiers concernés, à savoir les adoptés eux-mêmes ? C'est rare.

Je vais à la rencontre d'adopté(e)s, je leur donne la parole, ils me racontent leurs histoires, leurs origines, leurs souvenirs, leurs parents, leurs vies, et leur rapport avec cette identité toute particulière. Je réalise des portraits, je photographie les traces de leur parcours d'adoption et j'enregistre leurs témoignages. Je mène ce projet depuis 4 ans, en autofinancement, malgré les nombreux dossiers déposés auprès de différentes institutions. Je souhaite poursuivre ce travail et récolter une vingtaine d' histoires chacune étant unique, de part leurs situations, tranches d'âges, origines et bien sûr les parcours personnels - qui me permettront de constituer une sorte de « caléidoscope » symbolique de l'histoire des adoptés.

A ce jour, dix personnes ont déjà témoigné, en m'ouvrant leurs archives, leurs tiroirs, leurs albums photos, et en me racontant cette histoire si singulières. C'est afin d'aboutir ce projet que je vous sollicite aujourd'hui.

#### 5. Présentation du livre « La couleur de l'adoption »

#### Manuelle Alix Surprenant et Renaud Vinet Houle

À propos de La couleur de l'adoption

La couleur de l'adoption (LCDA) est un projet de livre imprimé qui met en lumière, grâce à des portraits et des textes, 30 personnes adoptées à l'international. Le projet, une première au Québec, nous permet de nous approprier notre narration comme personnes adoptées et d'illustrer comment nous changeons le visage de l'identité québécoise.

Afin de représenter la diversité de l'adoption, La couleur de l'adoption donne la voix à des personnes adoptées de tous âges, de toutes origines, qui résident sur l'ensemble de la province québécoise et qui expriment des sentiments similaires, complémentaires ou opposés concernant l'adoption.

Car nous sommes près de 15 000 personnes adoptées à l'international au Québec

Nous provenons bien sûr de la Chine, de la Corée du Sud et de la Colombie, mais aussi du Kazakhstan, de Madagascar, de la Thaïlande et de l'Ukraine. Certaines personnes adoptées sont retournées dans leur pays d'origine et ont retrouvé leur famille biologique, alors que d'autres ne démontrent aucun intérêt pour leur histoire avant leur adoption. Certains se considèrent québécois, alors que d'autres se définissent comme citoyens du monde. Quelques-uns des adoptés ont un réseau d'amis composés d'autres adoptés alors que certains ont rencontré peu d'adoptés.

Un projet réalisé par des personnes adoptées

Depuis les dernières années, plusieurs journalistes et documentaristes abordent le sujet de l'adoption internationale, permettant de mieux connaître la réalité des personnes adoptées. Avec La couleur de l'adoption, il s'agit d'une première fois que des personnes adoptées récoltent les récits d'autres personnes adoptées.

Un projet entièrement réalisé de façon bénévole

L'équipe y investit temps, énergie et argent depuis septembre 2015. Les rencontres hebdomadaires, le site internet, les communications, les contacts avec les participants,

les déplacements à travers le Québec, la recherche de financement, la pré-édition des textes, la prise des portraits, et toutes les autres étapes nécessaires pour réaliser le projet, sont actuellement réalisées de façon entièrement bénévole.

#### APPENDICE C

#### FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

# UQAM Université du Québec à Montréal

Titre du projet de recherche

LA MOBILISATION POLITIQUE DES ADOPTÉS TRANSNATIONAUX ET/OU TRANSRACIAUX ADULTES : DU GROUPE AFFINITAIRE AU GROUPE DE PLAIDOIRIE

Étudiante-chercheure

Amandine GAY, Maitrise de Sociologie [contacts effacés pour des raisons de confidentialité]

Direction de recherche

Direction: Louis JACOB, Professeur, Département de Sociologie [jacob.louis@uqam.ca; +1 (514) 987-3000 poste 2454]

Co-Direction : Anne-Marie PICHÉ, Professeure, École de Travail Social [piche.anne-marie@uqam.ca; +1 (514) 987-3000 poste 4893]

#### Préambule

Nous vous demandons de participer à un projet de recherche. Votre participation consistera à répondre à un questionnaire qui vous sera envoyé par courriel. Vous serez invité.e.s à répondre par écrit à six questions ouvertes et à renvoyer le questionnaire rempli par courriel à l'étudiante-chercheuse. Avant d'accepter de participer à ce projet de recherche, veuillez prendre le temps de comprendre et de considérer attentivement les renseignements qui suivent.

Ce formulaire de consentement vous explique le but de cette étude, les procédures, les avantages, les risques et inconvénients, de même que les personnes avec qui communiquer au besoin.

Le présent formulaire de consentement peut contenir des mots que vous ne comprenez pas. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles.

#### Description du projet et de ses objectifs

Dans le cadre de mon projet de mémoire de maîtrise, je souhaite étudier la mobilisation des adoptés transnationaux et/ou transraciaux adultes de France et du Québec. En effet, les associations d'adopté.e.s adultes sont de plus en plus nombreuses et selon moi, au-delà de la dimension identitaire se profile un axe plus politique. Je souhaite étudier ce phénomène en tant que mouvement social, afin de comprendre les processus qui conduisent certain.e.s adopté.e.s adultes à fonder ou s'engager au sein d'associations pour les adopté.e.s adultes.

Cette recherche est d'une envergure limitée puisqu'elle concerne uniquement les membres des conseils d'administration d'associations reconnues par les institutions de l'adoption transnationale et transraciale en France et au Québec. Une personne membre d'un conseil d'administration est engagée au-delà du simple bénévolat puisque ces fonctions administratives entrainent des responsabilités légales. En

interrogeant des adopté.e.s qui choisissent non seulement de s'engager publiquement, mais aussi de prendre des responsabilités administratives, j'entends observer l'interaction entre ces personnes et les institutions de leurs pays d'accueil.

Mon objectif principal est de démontrer qu'au-delà d'une remise en question de leurs sociétés d'accueil les revendications des adoptés transnationaux et/ou transraciaux adultes offrent des perspectives inédites et des possibilités de tendre vers un plus grand pluralisme au sein des sociétés où elles s'expriment.

Nature et durée de votre participation

Votre participation consiste à formuler des réponses libres à un questionnaire dans lequel il vous sera demandé de décrire, entre autres choses, ce qui vous a amené à rejoindre une association d'adopté.e.s adultes, vos engagements, vos objectifs et votre conciliation « vie privée-vie publique ». Ce questionnaire vous sera communiqué par courriel et prendra environ 1 heure de votre temps. Vous aurez 1 mois pour le compléter afin que cette enquête vous contraigne le moins possible en termes d'horaires. Suite à nos échanges courriels, je m'engage à ce que les citations qui apparaitront dans le corps du texte de mon mémoire soient anonymes. De la même façon, si je choisis de joindre aux annexes du mémoire un ou deux questionnaires à titre d'exemples, ils seront également anonymes.

Je [l'étudiante-chercheure] suis une adoptée transraciale et Secrétaire de *L'Hybridé*, une association québécoise pour les adopté.e.s adultes, je comprends donc très bien les enjeux liés à la prise de parole publique, en tant qu'administratrice d'association.

#### Avantages liés à la participation

Les associations d'adopté.e.s adultes articulent leur mobilisation autour de la production et de la diffusion d'informations vers les institutions et le grand public. Je m'engage à vous transmettre ma recherche dès qu'elle aura été acceptée par ma codirection de recherche et si vous le souhaitez, à la partager au sein de vos

associations. En tant que membres du conseil d'administration d'associations, le fait de mieux comprendre les mécanismes qui poussent les adopté.e.s adultes à se mobiliser pourrait s'avérer utile afin d'accroître la mobilisation au sein de vos organisations. Et plus généralement, une recherche académique sanctionnée par l'institution universitaire peut contribuer à faire avancer le processus de légitimation de nos mobilisations.

#### Risques liés à la participation

En tant que membres de l'exécutif d'associations d'adopté.e.s, vous êtes déjà au fait des risques liés à la prise de parole publique par rapport à l'adoption (crises familiales, interpellations sur les réseaux sociaux et autres facteurs de stress et d'angoisses). Je compte justement sur votre expérience et votre expertise, afin que vous décidiez en pleine conscience des enjeux intimes et sociaux liés à votre prise de parole, ce que vous souhaitez et pouvez exprimer comme réponses dans mon questionnaire.

Au-delà de la non-divulgation des noms des participant.e.s au questionnaire, la spécificité de l'objet d'étude ne permet pas de garantir absolument la non-identification des répondant.e.s volontaires, je m'engage donc à ne pas divulguer les données socio-graphiques -réponses à la question 1) lors de la publication de mon mémoire afin de garantir au mieux l'anonymat.

#### Confidentialité

La recherche sera rendue publique (mise en ligne sur le site de l'université) une fois qu'elle aura été acceptée par ma co-direction de recherche, néanmoins, la confidentialité des échanges sera préservée en ce qui a trait au contenu même des entrevues (en particulier si des informations personnelles pouvant vous embarrasser ou vous nuire étaient divulguées dans vos réponses au questionnaire). Je ne

sélectionnerai donc dans le verbatim rendu public que la part de témoignage pertinente vis-à-vis de mes questions de recherche.

#### Participation volontaire et retrait

Votre participation est entièrement libre et volontaire. Vous pouvez refuser d'y participer ou vous retirer en tout temps sans devoir justifier votre décision. Si vous décidez de vous retirer de l'étude, vous n'avez qu'à aviser Amandine Gay verbalement; toutes les données vous concernant seront détruites.

#### Indemnité compensatoire

Aucune indemnité compensatoire n'est prévue.

#### Des questions sur le projet?

Pour toute question additionnelle sur le projet et sur votre participation vous pouvez communiquer avec les responsables du projet :

Direction: Louis JACOB [jacob.louis@uqam.ca; +1 (514) 987-3000 poste 2454]

Co-Direction : Anne-Marie PICHÉ [piche.anne-marie@uqam.ca; +1 (514) 987-3000 poste 4893]

Étudiante-chercheure : Amandine GAY [contacts effacés pour des raisons de confidentialité]

Des questions sur vos droits?

Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE) a approuvé le projet de recherche auquel vous allez participer.

Pour des informations concernant les responsabilités de l'équipe de recherche au plan de l'éthique de la recherche avec des êtres humains ou pour formuler une plainte, vous pouvez contacter la coordination du CERPE 4 (Faculté des sciences humaines) : Julie SERGENT [sergent.julie@uqam.ca; +1 (514) 987-3000 poste: 3642]

#### Remerciements

Votre collaboration est essentielle à la réalisation de notre projet et l'équipe de recherche tient à vous en remercier.

#### Consentement

Je déclare avoir lu et compris le présent projet, la nature et l'ampleur de ma participation, ainsi que les risques et les inconvénients auxquels je m'expose tels que présentés dans le présent formulaire. J'ai eu l'occasion de poser toutes les questions concernant les différents aspects de l'étude et de recevoir des réponses à ma satisfaction.

Je, soussigné(e), accepte volontairement de participer à cette étude. Je peux me retirer en tout temps sans préjudice d'aucune sorte. Je certifie qu'on m'a laissé le temps voulu pour prendre ma décision.

Une copie signée de ce formulaire d'information et de consentement doit m'être remise.

Prénom Nom			4	
Signature				
Dota	,			

Engagement du chercheur
-------------------------

Je, soussigné(e) certifie

- (a) avoir expliqué au signataire les termes du présent formulaire; (b) avoir répondu aux questions qu'il m'a posées à cet égard;
- (c) lui avoir clairement indiqué qu'il reste, à tout moment, libre de mettre un terme à sa participation au projet de recherche décrit ci-dessus;
- (d) que je lui remettrai une copie signée et datée du présent formulaire.

Prénom Nom			
Signature			
Date			

#### APPENDICE D

# DEUX VERBATIM DE QUESTIONNAIRES (FR & QC) (ANONYMISÉS, DONC ABSENCE DE LA RÉPONSE À LA QUESTION N.1)

#### 1. Participante Française

- 1/ Pouvez-vous vous présenter (âge, genre, statut civil, occupation, scolarité)
- 2/Quelles sont vos fonctions au sein de l'association pour adopté.e.s adultes à laquelle vous appartenez ?

Je suis dans le conseil d'administration du conseil national des adoptés.

3/Depuis combien de temps êtes-vous membre de cette association?

Je suis membre depuis 2 ans de cette association, mais j'ai également été dans le bureau de l'association la voix des adoptés 5 ans.

4/ Avez-vous fondé ou rejoint cette association pour adopté.e.s adultes suite à un événement particulier (recherche des origines ; maternité/paternité ; décès d'un parent adoptant) ?

J'ai rejoint la voix des adoptés suite à ma cherche d'origine, et le conseil national des adoptés avec l'envie de réunir à toutes les associations de adoptés et l'envie de m'intéresser un peut plus à ce qui se passer au niveau institutionnel pour les adoptés.

### 5/ Est-ce que cette association a toujours été réservée aux adopté.e.s adultes (sans leurs parents)? Si oui, pourquoi? Si non, qu'est-ce qui a motivé le changement de cible?

Oui l'association est ouvert qu'aux adoptés adultes et aux professionnels ou institutionnels. Nous avons volontairement fermé l'association aux parents ou postulants dans le but de garder notre objectivité nos libertés d'actions et de choix notamment lors de tribunes ou évènements que nous menons régulièrement.

### 6/ Quelles étaient vos motivations et objectifs lors de la création/adhésion à cette association ? Ont-ils évolués ? Si oui, pourquoi et comment ?

Ma motivation était de comprendre ce qui se passait au niveau institutionnel voir éventuellement les failles et comprendre où et pourquoi certaines demandes des adoptés bloquaient et pourquoi en 2017 l'éthique dans l'adoption était toujours un problème. J'ai aussi pour objectif qui me touche particulièrement de faire évoluer la loi pour les nés sous X.

7/ Est-ce que votre association interpelle et/ou travaille avec les institutions en charge de l'adoption transnationale et/ou transraciale? Si oui, sous quelles formes (rédaction de mémoires ; témoignages ; formations ; participation à des événements communs ; pétitions ; manifestations) ?

Oui notre association interpelle et travaille avec les institutions notamment grâce aux états généraux que l'on organise environ tous les deux ans. Nous les interpellons également grâce aux différentes tribunes que l'on poste sur nos réseaux sociaux

8/ Avez-vous déjà participé et/ou organisé nationalement ou internationalement des évènements avec:

(Vous pouvez choisir aucune ou plusieurs des réponses proposées)

- e. des membres de la diaspora de votre pays d'origine?
- f. des membres de la diaspora des adopté.e.s de votre pays d'origine?
- g. des membres de la diaspora des adopté.e.s transnationaux ?

9/ Si vous avez déjà pris part à des événements intercommunautaires et/ou internationaux en lien avec l'adoption, pouvez-vous en citer et décrire au moins 1? Pouvez-vous aussi décrire vos attentes et objectifs quand vous prenez part à ce genre d'événements ?

Oui nous organisons généralement des groupes de paroles, des débats, projections de films concernant l'adoption, les états généraux ou encore des rencontres autour d'un repas ou d'un verre. Les groupes de paroles se font généralement autour d'un thème annoncé en amont et expliqué. Nous avons également à chaque groupe de parole un ou deux modérateurs, ce qui permet de faire participer tout le monde en distribuant la parole et ne pas s'éloigner du sujet initial.

#### 10/ Votre engagement

- 10.1 Comment décrivez-vous votre engagement ? (Vous pouvez choisir une ou plusieurs des réponses proposées) :
  - f. recherche de sociabilité avec des personnes qui vous ressemblent
  - g. engagement citoyen
  - h. militance
  - i. autre (préciser)

Effectivement mon engagement à deux sens : me sentir moins seule et soutenue lors de mes démarches et questions en rencontrant des personnes qui ont vécut la même histoire ou ont les mêmes blessures que moi. Puis un engagement citoyen dans le

sens où j'aimerai que la loi concernant la naissance sous X évolue pour les nouvelles générations !!!!

#### 10.2 Commentaires

#### 2. Participant Québécois

1/ Pouvez-vous vous présenter (âge, genre, statut civil, occupation, scolarité)

2/Quelles sont vos fonctions au sein de l'association pour adopté.e.s adultes à laquelle vous appartenez ?

Je suis directeur adjoint dans le CA

Je produits divers projets de plus grosse envergure comme spectacle bénéfice, campagne de sensibilisation et autre.

Avec la collaboration de divers membres du CA nous aidons divers parents qui ont de la difficulté avec leurs enfants adoptifs.

Je sers aussi d'oreilles pour les personnes qui vivent des difficultés avec leurs adoptions.

J'aide les adultes adopter qui ont comme but de retrouver leurs famille biologiques.

3/Depuis combien de temps êtes-vous membre de cette association?

Je suis au RAIS depuis 3 - 4 ans

## 4/ Avez-vous fondé ou rejoint cette association pour adopté.e.s adultes suite à un événement particulier (recherche des origines ; maternité/paternité ; décès d'un parent adoptant) ?

J'ai eu conscience de l'existence du RaIs en 2009 après qu'une membre du CA m'est approché pour faire partie du regroupement par contre je n'étais pas rendu à cette étape dans mon cheminement personnel. Ils m'ont recontacté il y a 4 ans pour que je fasse partie du CA pour les aider à donner de la visibilité au regroupement.

## 5/ Est-ce que cette association a toujours été réservée aux adopté.e.s adultes (sans leurs parents)? Si oui, pourquoi? Si non, qu'est-ce qui a motivé le changement de cible?

Au début le regroupement était réservé au adopté.e.s par contre avec le temps nous avons ouvert les portes à divers personnes qui cherchaient des réponses dans le cheminement avec leurs enfants adoptés et à d'autres personnes qui s'intéressent à l'adoption pour pouvoir les aider à faire des choix judicieux si ils ont l'intention d'adopter à l'international.

### 6/ Quelles étaient vos motivations et objectifs lors de la création/adhésion à cette association ? Ont-ils évolués ? Si oui, pourquoi et comment ?

Mes intentions étaient d'aider ce type de regroupement à acquérir une visibilité pour qu'on cesse de parler de l'adoption comme si s'était un conte de Walt Disney. Mettre la réalité que vivent les enfants adoptés et leurs parents adoptifs et mettre ce sujet à la une pour détruire certains préjugés que nos communautés d'origine peuvent avoir sur nous les personnes adoptées.

Trouver aussi du monde qui ont vécu des choses similaires à moi pour arrêter de croire que j'étais seul.

7/ Est-ce que votre association interpelle et/ou travaille avec les institutions en charge de l'adoption transnationale et/ou transraciale? Si oui, sous quelles formes (rédaction de mémoires ; témoignages ; formations ; participation à des événements communs ; pétitions ; manifestations) ?

Nous travaillons conjointement avec le SAI et nous sommes en contact et échangeons avec divers regroupement de parents adoptifs.

Nous sommes en ce moment en train de créer des liens avec divers communauté pour sensibiliser la population immigrantes pour briser certain préjugés.

Alors oui témoignages, formations et participation a divers événements.

8/ Avez-vous déjà participé et/ou organisé nationalement ou internationalement des évènements avec:

(Vous pouvez choisir aucune ou plusieurs des réponses proposées)

- a. des membres de la diaspora de votre pays d'origine ?
- b. des membres de la diaspora des adopté.e.s de votre pays d'origine ?
- c. des membres de la diaspora des adopté.e.s transnationaux ?

A

В

9/ Si vous avez déjà pris part à des événements intercommunautaires et/ou internationaux en lien avec l'adoption, pouvez-vous en citer et décrire au moins 1? Pouvez-vous aussi décrire vos attentes et objectifs quand vous prenez part à ce genre d'événements ?

Avec la communauté bolivienne nous avons divers rencontre et échange et on fait la fête avec eux :)

Avec la communauté Haïtienne nous participons à quelques événements pour impliquer nos membres à retrouver leurs origines.

Notre but est de casser la solitude chez les personnes adoptées, leurs montrer qu'ils sont beaucoup plus que seulement adoptés ils sont canadiens, Québécois et Haïtiens, Boliviens, Dominicain et autre.

#### 10/ Votre engagement

- 10.1 Comment décrivez-vous votre engagement ? (Vous pouvez choisir une ou plusieurs des réponses proposées) :
  - a. recherche de sociabilité avec des personnes qui vous ressemblent
  - b. engagement citoyen
  - c. militance
  - d. autre (préciser)

Α

В

 $\mathbf{C}$ 

#### 10.2 Commentaires

#### **BIBLIOGRAPHIE**

- Anderson, B. (1991). Imagined Communities. Londres: Verso.
- Appadurai, A. (1996). *Modernity at large. Cultural dimensions of globalization*. Minneapolis: University of Minnesota Press.
- Bardin, L. (2013). L'analyse de contenu. Paris : Presses Universitaires de France.
- Bartholet, E. (1993). Family Bonds: adoption and the politics of parenting. New York: Houghton Mifflin.
- Berge P. (2002). T'es pas ma mère. Arles, France: Babel.
- Bertaux, D. (2003). Les récits de vie. Paris : Nathan Université.
- Bouchard, G. (2012). L'interculturalisme. Un point de vue québécois. Montréal : Le Boréal.
- Bourdeau, L. (2014). Les retrouvailles en adoption. Une quête de soi. Québec : C.A.R.D.
- Bourdieu, P. (1982). Ce que parler veut dire. Paris : Fayard.
- Bourdieu, P. (1984). *Questions de sociologie*. Paris : Éditions de Minuit.
- Bourdieu, P. (1986). L'illusion biographique. Actes de la recherche en sciences sociales. 62(1), 69-72.
- Bourque, G. et Duchastel, J. (2000). Multiculturalisme, pluralisme et communauté politique: Le Canada et le Québec. *Mondialisation, citoyenneté et multiculturalisme*. Québec: Les Presses de l'Université Laval. Récupéré de http://classiques.uqac.ca/contemporains/bourque\_gilles/multiculturalisme\_plura lisme/multiculturalisme\_pluralisme.pdf
- Briffaut, M.-P. (2016). De cœur et de sang. Nantes, France : Editions Amalthée.
- Broqua, C. (2006). Agir pour ne pas mourir! Act Up, les homosexuels et le sida. Paris: Presses de Sciences Po.

- Brunet, M. (1999). L'amour adopté. Paris : J'ai Lu.
- Cadiou, S., Dechezelles, S. et Roger, A. (2006). Passer à l'action : les mobilisations émergentes. Paris : L'Harmattan.
- Charmillot, M. (2013). Le jeune chercheur face à ses écrits : penser l'écriture de la science. *Devenir chercheur*. Paris : Éditions de l'EHESS.
- Chartier, L. (2009). L'analyse de contenu : De la théorie à la pratique, la méthode Morin-Chartier. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Cohen Herlem, F. (2008). Comment répondre aux questions des enfants. Paris : Éditions Pascal.
- Costain, A. N. (1988). Representing Women: The Transition from Social Movement to Interest Group. *Women, Power and Policy*. New York: Pergamon.
- Daysse, N. (2010). La seule de ma race. Paris : Editions du Toucan.
- Della Porta, D. (dir.). (2014). *Methodological Practices in Social Movement Research*. New York: Oxford University Press.
- Delmahende, H. (2015). *Ma mère quand ça l'arrange*. Waterloo, Belgique : La Boîte à Pandore.
- Delannoy, C. (2004). Au risque de l'adoption, une vie à construire ensemble. Paris : La Découverte.
- Delannoy, C. et Vallée, C. (2012). Vivre et grandir dans l'adoption : appartenance et quête d'identité. Paris : La Découverte.
- Demazière, D. et Dubar, D. (2004). Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion. Laval : Presses Universitaires de Laval.
- De Monléon, J.-V. (2003). *Naître là-bas, grandir ici. L'adoption internationale*. Paris : Belin.
- Demortier, C. (2001). Adopté dans le vide. Paris : Fayard.
- Demortier, C. (2007). *L'adoption et sa face cachée*. Paris : Editions du Jubilé, Le Sarment.

- Denéchère, Y. (2011). Des enfants venus de loin. Histoire de l'adoption internationale en France. Paris : Armand Colin.
- Dollé, C. et Neuburger, R. (2004). Après l'adoption. Paris : Desclée de Brouwer.
- Drory, D. et Frère, C. (2006). Le complexe de Moïse : Regards croisés sur l'adoption. Paris : Albin Michel.
- Dufour, J. (1991). Adopte-moi quand même. Paris: Fayard.
- Earl, J. et Kimport, K. (2011). Digitally Enabled Social Change. Activism in the Internet Age. Cambridge: The MIT Press.
- Farrell Smith, J. (2005). A Child of One's Own: A Moral Assessment of Property Concepts in Adoption. *Adoption Matters. Philosophical and Feminist Essays*, Ithaca and London: Cornell University Press.
- Feldmann, E. (2007). *Accéder à ses origines personnelles*. Rueil-Malmaison, France : Éditions Lamarre.
- Fine, A. et Neirinck, C. (dir.). (2000). Parents de sang, parents adoptifs. Paris : LGDJ.
- Fligstein, N. et McAdam, D. (2012). *A Theory of Fields*. Oxford : Oxford University Press.
- Fraser, N. (2011). Qu'est-ce que la justice sociale? Reconnaissance et redistribution. (E. Ferrarese, trad.). Paris : La Découverte Poche.
- Frutier, E. (2012). Sur les traces des sans visages. Récit d'une adoption. Paris : L'Harmattan.
- Gamson, W. A. (1992a). Talking Politics. New York: Cambridge University Press.
- Gamson, W. A. (1992b). The Psychology of collective action. *Frontiers in Social Movement Theory*. New York: Cambridge University Press
- Gay, A. (2016). Who's claiming us. Dans S. Harris O'Connor, D. René Christian et M.Akwai Ellerman (dir.) *Black Anthology: Adult Adoptees Claim Their Space.* The An-Ya Project.
- Giraud, C. et Trévert, E. (2007). J'ai été volée à mes parents. Paris : Flammarion.

- Giron, A.-L. (2015). X un jour, X toujours... Paris: Mon Petit Editeur.
- Ghiglione, R. et Matalon, B. (1978). Les Enquêtes Sociologiques : Théories et Pratique. Paris : Armand Colin.
- Hachey, I. (2015). Déracinés : les enfants perdus d'Hato Mayor. Montréal : éditions La Presse.
- Hage, G. (1998). White Nation. Fantasies of White Supremacy in a Multicultural Society. London: Routledge.
- Hall, S. et du Gay, P. (1996). Questions of Cultural Identity. London: Sage.
- Held, D. (1995). Democracy and the Global Order: From the Modern State to Cosmopolitan Governance. Stanford: Stanford University Press.
- Hill Collins, P. (2016). La pensée féministe noire : Savoir, conscience et politique de *l'empowerment*.(D. Lamoureux, trad.). Montréal : Editions du Remue-Ménage.
- hooks, b., (1992). Black Looks: Race and Representation. Boston: South End Press.
- hooks, b. (1999). *Talking Back: Thinking Feminist, Thinking Black*. Boston: South End Press.
- hooks, b. (2015). Ne suis-je pas une femme? Femmes noires et féminisme. (O. Potot, trad.). Paris: Cambourakis.
- Houle, G. (1997). La sociologie comme science du vivant : l'approche biographique. La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques. Montréal : Gaëtan Morin.
- Howell, S. (2006). *The Kinning of Foreigners : Transnational Adoption in a Global Perspective*. Oxford, New-York : Berghahn Books.
- Jaulin, Y. et Bertrand, S. (2012). *Chemin de la belle étoile*. Paris : Thierry Magnier Éditions.
- Jung, S. J. (2007). Couleur de peau miel. Paris : Éditions Soleil.
- Kaufmann, J.-C. (1996). L'entretien compréhensif. Paris: Nathan Université.
- Kaufmann, J.-C. (2004). L'invention de soi : une théorie de l'identité. Paris : Nathan Université.

- Kovach, M. (2005). Emerging from the margins: Indigenous methodologies. Research as resistance: Critical, Indigenous, and anti-oppressive approaches. Toronto: Canadian Scholars Press.
- Ladjali, C. (2016). Shâb ou la nuit. Arles, France: Babel.
- Laurel Weldon, S. (2011). When Protest Makes Policy. How Social Movements Represent Disadvantaged Groups. Ann Harbour: University of Michigan Press.
- Leclerc-Olive, M. (1998). Les figures du temps biographique. *Cahiers internationaux de sociologie, CIV*, 97-120.
- Lemare, P. (2015). Art et Abandon : des artistes racontent. Paris : L'Harmattan.
- Lemieux, J. (2013). La normalité adoptive : les clés pour accompagner l'enfant adopté. Montréal : Québec Amérique.
- Leroy, T. (2011). Magnitude 7.3. Paris: Alma Éditeur.
- Maher, F. A. et Tetreault, M. K. (1993). Frames of Positionality: Constructing Meaningful Dialogues about Gender and Race. *Anthropological Quarterly*, 66(3), 118-126.
- Maury, F. (1999). L'adoption interraciale. Paris : Editions L'Harmattan.
- Monestier, B. (2005). Dis merci! Tu ne connais pas ta chance d'être adoptée. Paris : Anne Carrière.
- Mucchielli, R. (2006). L'analyse de contenu des documents et des communications. Nogent : ESF Éditeur.
- Neveu, E. (2015). Sociologie des mouvements sociaux. Paris : La Découverte.
- Newton-Verrier, N. (2007). L'enfant adopté : Comprendre la blessure primitive. Louvain-la-Neuve, Belgique : De Boeck.
- Newton-Verrier, N. (2008). Renouer avec soi: l'enfant devenu adulte. Louvain-la-Neuve, Belgique: De Boeck.
- Oblette, S. (2014). Une vie en mille morceaux: Itinéraire d'un enfant adopté. Paris : Fayard.

- Ouellette, F. R. (1998). Les usages contemporains de l'adoption. [Chapitre de livre]. Dans A. Fine (dir.) *Adoptions. Ethnologie des parentés choisies*. Paris : Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme.
- Ortner, S. B. (1995). Resistance and the problem of ethnographic refusal. *Comparative Studies in Society and History*, *37(1)*, 173-193.
- Payen, C. (2008). Retour à Madagascar. Paris : L'Harmattan.
- Perreau, B. (2012). *Penser l'adoption. La gouvernance pastorale du genre*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Pierron, J.-P. (2003) On ne choisit pas ses parents: Comment penser l'adoption et la filiation? Paris: Seuil.
- Rebondy, D. (2004). D'où je viens, moi? : Accompagner un enfant dans la découverte de son arbre généalogique. Paris : Editions Le courrier du livre.
- Ricoeur, P. (1990). Soi-même comme un autre. L'ordre philosophique. Paris : Seuil.
- Rutherford, J. (1990). *Identity: Community, Culture, Difference*. Londres: Lawrence & Wishart.
- Sachs, D. (2011). The Life We Were Given: Operation Babylift, International Adoption, and the Children of War in Vietnam. Boston: Beacon Press.
- Siham, A. (2004). L'enfant du secret. Paris : L'Harmattan.
- Siméant, J. (2010). La transnationalisation de l'action collective. Penser les mouvements sociaux : conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines. Paris : La Découverte.
- Simpson, A. (2007). On ethnographic refusal: Indigeneity, 'voice', and colonial citizenship. *Junctures* (9), 67-80.
- Spivak, G. (1988). Can the Subaltern Speak? Marxism and the Interpretation of Culture. Londres: Macmillan.
- Swidler, A. (1995). Cultural Power and Social Movements. [Chapitre de livre]. Dans H. Johnston et B. Klandermans (dir.), *Social Movements and Culture* (p. 25-40). Minneapolis: University of Minnesota Press.

- Tarrow, S. (2011). Power in Movement. Social Movements and Contentious Politics. Cambridge: Cambridge University Press.
- Thobani, S. (2007). Exalted Subjects. Studies in the Making of Race and Nation in Canada. Toronto: University of Toronto Press.
- Tilly, C. et Tarrow, S. (2015). *Politique(s) du conflit : De la grève à la révolution*, (R. Bouyssou, trad.). Paris : Presses de Science Po.
- Trad, A. (2011). Heureusement, j'ai été adopté. Back to Broumana. Paris : Société des Écrivains.
- Trenka, J. J., Oparah, J. C. et Shin, S. Y. (2006). *Outsiders Within: Writing on Transracial Adoption*. New-York: South End Press.
- Tuck, E. et Yang, K.W. (2014). Unbecoming claims: Pedagogies of refusal in qualitative research. *Qualitative Inquiry* 20(6), 811-818.
- Tuck, E. et K.W. Yang. (2014). R-Words: Refusing Research. *Humanizing Research: Decolonizing Qualitative Inquiry with youth and Communities*. Thousand Oakes: Sage Publications.
- Tuhiwai Smith, L. (1999). *Decolonizing Methodologies: Research and Indigenous Peoples*. Londres: Zed Books.
- Ubanatu, R. (2010). La petite fille qui dansait dans sa tête. Paris : L'Archipel.
- Viret, A. (2009). Abandopté. Ou le récit d'une vie magnifique. Autoédition.
- Wills, J. H., (2013). Transnational and Transracial Adoption: Multiculturalism and Selective Color-Blindness. *American Multicultural Studies. Diversity of Race, Ethnicity, Gender and Sexuality*. Thousand Oaks: SAGE Publications.
- Yngvesson, B. (2010). Belonging in an Adopted World: Race, Identity, and Transnational Adoption. Chicago: University of Chicago Press.
- Zavala, M. (2013). What do we mean by decolonizing research strategies? Lessons from decolonizing, Indigenous research projects in New Zealand and Latin America. *Decolonization: Indigeneity, Education, and Society, 2*(1), 55-71

#### LISTE DES RÉFÉRENCES

- Alber, A., Anzalone, G. et Bernon, M.-L. (2015). Différenciations sociales des présentations numériques de soi, *Terminal*, 117, 1-15. http://dx.doi.org/10.4000/terminal.1085
- Ancelovici, M. (2009). Esquisse d'une théorie de la contestation : Bourdieu et le modèle du processus politique. *Sociologie et sociétés*, 41(2), 39-61. Récupéré de http://id.erudit.org/iderudit/039258ar
- Ancelovici, M. et Rousseau, S. (2009). Présentation : les mouvements sociaux et la complexité institutionnelle. *Sociologie et sociétés*, 41(2), 5-14. Récupéré de http://id.erudit.org/iderudit/039255ar
- Agrikoliansky, E. et Fillieule, O. (2015). Les rétributions du militantisme. Du concept à la méthode. Journées d'étude. Bilan et perspectives pour l'analyse sociologique du politique. Débats autour des travaux de Daniel Gaxie.
- Récupéré de https://www.academia.edu/15449790/Les\_rétributions\_du\_militantisme.\_Du\_c oncept\_à\_la\_méthode
- Barbot, J. (1995). Entre soi et face aux autres. La réunion hebdomadaire d'Act-Up. *Politix*, 8(31), 113-123. Récupéré de http://www.persee.fr/doc/polix\_0295-2319\_1995\_num\_8\_31\_1920
- Barbot J. et Vololona, R. (2003). Les malades en mouvements. La médecine et la science à l'épreuve du sida. *Politix*, 16(61), 219-223. Récupéré de http://www.persee.fr/doc/polix\_0295-2319\_2003\_num\_16\_61\_1265
- Barrette, L.-A. (2009). La connaissance des origines de l'enfant adopté: du « besoin» au « droit». Perspectives anthropologique, sociologique et psychologiques pour une réforme législative. (Thèse). Université de Montréal. Récupéré de https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/3984
- Baubérot, J. (2005). En guise de conclusion. Outre-Mer et séparation : quel universalisme républicain?. *Outre-mers (92)*, p. 127-135.
- Baxter, C. (2006). L'adoption interraciale. *Paediatrics & Child Health*, 11(7), 448-453. Récupéré le 10 Août 2017 de http://www.cps.ca/fr/documents/position/adoption-interraciale

- Benford R. D. et Snow D. A. (2012). Processus de cadrage et mouvements sociaux : présentation et bilan. (N. M. Plouchard, trad.). *Politix*, *99*(3), 217-255. Récupéré de http://www.cairn.info/revue-politix-2012-3-page-217.htm
- Bernstein, M. (1997). Celebration and Suppression: The Strategic Uses of Identity by the Lesbian and Gay Movement. *American Journal of Sociology 103*, 531-65. Récupéré de http://www.jstor.org/stable/10.1086/231250
- Bloom, J. (2015). The Dynamics of Opportunity and Insurgent Practice: How Black Anti-colonialists Compelled Truman to Advocate Civil Rights. *American Sociological Review*, 80(2), 391-415. http://dx.doi.org/10.1177/0003122415574329
- Boivin, M. (2015). La négociation identitaire chez les adolescents adoptés à l'international et appartenant à une minorité visible en lien avec les expériences de discrimination perçues. (Thèse). Récupéré de http://www.archipel.uqam.ca/id/eprint/7721
- Boudreault Gagné, C. (2012). Le sentiment d'appartenance familiale chez de jeunes adultes adoptés tardivement à l'étranger. (Mémoire de maîtrise). Université du Québec à Montréal. Récupéré de http://www.archipel.uqam.ca/id/eprint/8297
- Bourdieu, P. (1979). Les trois états du capital culturel. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 30, 3-6. http://dx.doi.org/10.3406/arss.1979.2654
- Brodzinsky, D. M., Schechter, D. E., Braff, A. M., & Singer, L. M. (1984). Psychological and academic adjustment in adopted children. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 52(4), 582-590. http://dx.doi.org/10.1037/0022-006X.52.4.582
- Broqua, C., Fillieule, O. et Roca i Escoda, M. (2016). Sur le façonnement international des causes liées à la sexualité. *Critique internationale*, 70, 9-19. Récupéré de http://www.cairn.info/revue-critique-internationale-2016-1-page-9.htm
- Cefaï, D. (2009). Comment se mobilise-t-on? L'apport d'une approche pragmatiste à la sociologie de l'action collective, *Sociologie et sociétés*, 41(2), 245-269. http://dx.doi.org/10.7202/039267ar

- Cherot, N. (2006). Transnational Adoptees: Global Biopolitical Orphans or an Activist Community? *Culture Machine*, 8. Récupéré de http://www.culturemachine.net/index.php/cm/rt/printerFriendly/46/54
- Courtois, S. (2007). La politique du multiculturalisme est-elle compatible avec le nationalisme québécois? *Globe. Revue internationale d'études québécoises, 10*(1), p. 53-72. http://dx.doi.org/10.7202/1000079ar
- Costain, A. N. (1980). The Struggle for a National Women's Lobby: Organizing a Diffuse Interest. *Western Political Quarterly*, 33, 476-491. Récupéré de <a href="https://www.jstor.org/stable/448066">https://www.jstor.org/stable/448066</a>
- Denéchère, Y. (2013). Babylift (avril 1975): une opération militaro-humanitaire américaine pour finir la guerre du Vietnam. *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 252(4), 131-143. http://doi:10.3917/gmcc.252.0131
- Dufour, P. (2014). Au-delà du handicap : de l'expression par les mots à l'expression par l'espace, *SociologieS, Théories et recherches*. Récupéré de http://sociologies.revues.org/4607
- Dufour, P. (2009). Globalization and the collective action of the socially excluded in France: At the heart of the margins? *French politics*, 7(3-4), 316-341. Récupéré de http://hdl.handle.net/1866/12256
- Dufour, P. et Goyer, R. (2009). Analyse de la transnationalisation de l'action collective : proposition pour une géographie des solidarités transnationales. *Sociologie et sociétés*, 41(2), 111-134. Récupéré de http://id.erudit.org/iderudit/039261ar
- Eng, L. D. (2003). Transnational Adoption and Queer Diasporas. *Social Text*, 76, 1-37.
- Fillieule, O. (2001). Post scriptum: Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel. *Revue française de science politique*, 51(1), 199-215. Récupéré de http://www.persee.fr/doc/rfsp 0035-2950 2001 num 51 1 403613
- Fillieule, O. (2009). De l'objet de la définition à la définition de l'objet. De quoi traite finalement la sociologie des mouvements sociaux ? *Politique et Sociétés*, 28(1), 15-36. Récupéré de http://id.erudit.org.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/iderudit/001723ar

- Gagnon, A.-G. (2000). Plaidoyer pour l'interculturalisme. *Possibles, 24*(4), p. 11-25. Récupéré de <a href="http://classiques.uqac.ca/contemporains/gagnon\_alain\_g/plaidoyer\_interculturalisme.pdf">http://classiques.uqac.ca/contemporains/gagnon\_alain\_g/plaidoyer\_interculturalisme.pdf</a>
- Geisser, V. (2007). Nation civique versus nation ethnique? Les faux semblants de l'universalisme républicain. *Annales de philosophie et des sciences humaines, 23*(1), p. 57-74. Récupéré de http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/40215/2007\_23-1\_57-74.pdf?sequence=1
- Germain, P. (2009). Grandir au sein d'une famille pluriethnique : l'expérience de l'enfant adopté et de sa famille. (Thèse). Université de Montréal. Récupéré de https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/6636
- Giroux, H. A. (2000). Public Pedagogy as Cultural Politics: Stuart Hall and the 'Crisis' of Culture'. *Cultural Studies*, *14*(2), 341-360. http://dx.doi.org/10.1080/095023800334913
- Halifax, J. et Villeneuve-Gokalp, C. (2005). L'adoption en France: qui sont les adoptés, qui sont les adoptants ? *Population et Sociétés, 417*. Récupéré de https://www.ined.fr/fr/publications/population-et-societes/l-adoption-en-france-qui-sont-les-adoptes-qui-sont-les-adoptants/
- Harper, E. et Kurtzman, L. (2014). Intersectionnalité: regards théoriques et usages en recherche et intervention féministes, *Nouvelles pratiques sociales*, 26(2), 15-27. http://dx.doi.org/10.7202/1029259ar
- Hill Collins, P. (1986). Learning from the Outsider Within: The Sociological Significance of Black Feminist Thought. *Social Problems*, *33*(6), S14-S32. Récupéré de https://www.jstor.org/stable/800672
- Jouët, J., Niemeyer, K. et Pavar, B. (2017). Faire des vagues. Les mobilisations féministes en ligne. *Réseaux*, 201, 21-57. http://dx.doi.org/10.3917/res.201.0019
- Krieg-Planque, A. (2015). Construire et déconstruire l'autorité en discours. Le figement discursif et sa subversion. *Mots*, 107, 115-131. http://dx.doi.org/10.4000/mots.21926

- Kriesi, H. (2009). Les mouvements sociaux et le système politique : quelques remarques sur les limites de l'approche du processus politique. Sociologie et sociétés, 41(2), 21-38.
- Labarre, H. (2008). Quête d'identité, solidarité internationale et relations interculturelles : récit de vie d'une personne adoptée de l'international. (Mémoire de maîtrise). Université du Québec à Montréal. Récupéré de http://www.archipel.uqam.ca/805/
- Lacombe, D., Marteu, E., Jarry-Omarova, A. et Frotiée, B. (2013). Le Genre globalisé: cadres d'actions et mobilisations en débats. *Cultures & Conflits*, 83, 7-13. Récupéré de http://conflits.revues.org/18167
- Laflamme, M.-L. J. (2011). Le processus identitaire chez les enfants de l'adoption internationale : le cas des jeunes haïtiens au Québec. (Mémoire de maîtrise). Université du Québec en Outaouais. Récupéré de http://di.uqo.ca/id/eprint/503
- Lance Bennett, W. et Segerberg, A. (2012). The Logic of Connective Action, *Information, Communication & Society, 15*(5), 739-768. http://dx.doi.org/10.1080/1369118X.2012.670661
- Lao, X.Q., Zhang, Z. et Lau, A.K. et al. (2017). Exposure to ambient fine particulate matter and semen quality in Taiwan. *Occupational and Environmental Medicine*. Première publication en ligne: 13 November 2017. http://dx.doi.org/10.1136/oemed-2017-104529
- Leinaweaver, J. B. (2014). The Quiet Migration Redux: International adoption, race, and difference, *Human Organization*, 73(1), 62-68. Récupéré de https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC4295828/pdf/nihms634731.pdf
- Levine, H., Jørgensen, N., Martino-Andrade, A., Mendiola, J., Weksler-Derri, D., Mindlis, I., Pinotti, R. et Swan, S. H. (2017). Temporal trends in sperm count: a systematic review and meta-regression analysis, *Human Reproduction Update*, 23(6), 646-659. https://doi.org/10.1093/humupd/dmx022
- Leys Stepan. N. (1986). Race and Gender: The Role of Analogy in Science, *Isis*, 77(2), 261-277. Récupéré de https://www.jstor.org/stable/232652

- Loseke, D. R. (2007). The study of identity as cultural, institutional, organizational, and personal narratives: Theoretical and Empirical Integrations, *Sociological Quarterly*, 48, 661-688. http://dx.doi.org/10.1111/j.1533-8525.2007.00096.x
- Luna. (2009). From Rights to Justice: Women of Color Changing the Face of US Reproductive Rights Organizing. *Societies Without Borders*, 4(3), 343-365. Récupéré de http://scholarlycommons.law.case.edu/swb/vol4/iss3/4
- Lundgaard, D. et Razmerita, L. (2016). Connective Versus Collective Action in Social Movements: A study of Co Creation of Online Communities. Abstract du colloque *Connected Life 2016*, Oxford, United Kingdom.
- Meyer, D. S. (2004). Protest and Political Opportunities. *Annual Review of Sociology*, 30, 125-145. Récupéré de http://www.jstor.org/stable/29737688
- Mensah, M.N. et T. Haig. (2011). Becoming visible, being heard? Community interpretations of first-person stories about living with HIV/AIDS in Quebec daily newspapers, *International Journal of Cultural Studies*, 15(3), 131-148.
- Ouellette, F.-R. et Lavallée, C. (2015). La réforme proposée du régime québécois de l'adoption et le rejet des parentés plurielles. *McGill Law Journal [Revue de droit de McGill]*, 60(2), 295-331. Récupéré de http://lawjournal.mcgill.ca/userfiles/other/79415-Article 4 Ouellette et Lavalln e.pdf
- Ouellette, F.-R. et Saint-Pierre, J. (2008). La quête des origines en adoption internationale. Etre chez soi et étranger. *Informations sociales*, 2(146), 84-91. Récupéré de https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2008-2-page-84.htm
- Ouellette, F.-R., (dir). (2005). Les ajustements du droit aux nouvelles réalités de l'adoption internationale. Rapport de recherche déposé au FQRSC. Montréal : INRS Urbanisation, Culture et Société. Récupéré de http://dev.inrs.ca/sites/default/files/u113/AjustementsDuDroit.pdf
- Ouellette, F.-R. (2004). Le champ de l'adoption, ses acteurs et ses enjeux. Journées de formation pluridisciplinaire, Fondation Charles-Coderre 377, 5, 6 et 7 mai 2004. (2005) 35 R.D.U.S. Récupéré de https://www.usherbrooke.ca/droit/fileadmin/sites/droit/documents/RDUS/volu me\_35/35-2-ouellette.pdf

- Ouellette, F.-R. et Méthot, C. (2003). Les références identitaires des enfants adoptés à l'étranger : entre rupture et continuité. *Nouvelles pratiques sociales*, 16(1), 132-147. Récupéré de http://id.erudit.org/iderudit/009631ar
- Ouellette, F.-R. (2001). L'intérêt de l'enfant adopté et la protection de ses droits. *Éthique publique*, *3*(1), 148-159. Récupéré de https://ethiquepublique.revues.org/2645
- Pastinelli, M. et Déry, C. (2016). Se retrouver entre soi pour se reconnaître. Conceptions du genre et régulation des échanges dans un forum de personnes trans. *Anthropologie et Sociétés*, 40(1), 153-172.
- Petersen, W. (1958). A General Typology of Migration. *American Sociological Review*, 23, 256-266. Récupéré de http://www.jstor.org/stable/2089239
- Piché, A.-M. (2012). La transformation éthique de l'adoption internationale. Nouvelles pratiques sociales, 25, 260-279. Récupéré de http://id.erudit.org/iderudit/1017394ar
- Polletta, F. (1997). Culture and its Discontents: Recent Theorizing on the Cultural Dimensions of Protest. *Sociological Inquiry*, 67, 431-450. http://dx.doi.org/10.1111/j.1475-682X.1997.tb00446.x
- Rocher, F. et White, B. W. (2014). L'interculturalisme québécois dans le contexte du multiculturalisme canadien. *Etude IRPP*, 49, 1-46. Récupéré de http://irpp.org/wp-content/uploads/2014/11/study-no49.pdf
- Rolland, M., Le Moal, J., Wagner, V., Royère, D. et De Mouzon, J. (2013). Decline in semen concentration and morphology in a sample of 26 609 men close to general population between 1989 and 2005 in France, *Human Reproduction*, 28(2), 462-470. https://doi.org/10.1093/humrep/des415
- Rotabi, K. R., Gibbons, J. L. et Bergquist, K. J. S. (2009). Operation Babylift or Babyabduction?: Implications of the Hague Convention on the humanitarian evacuation and 'rescue' of children. *International Social Work*, *52*(5), 621-633. https://doi.org/10.1177/0020872809337677
- Roure, C. (2012). L'évolution des conceptions des techniques dans les sports de raquette en EPS : analyse de publications professionnelles. *Staps*, *96-97*(2), 139-155. http://dx.doi.org/10.3917/sta.096.0139

- Schechter, M.D., Carlson, P. V., Simmons, J. Q. et Work, H. H. (1964). Emotional Problems In the Adoptee. *Archives of General Psychiatry*, 10(2), 109-118. http://dx.doi.org/10.1001/archpsyc.1964.01720200005002
- Selman, P. (2002). Intercountry Adoption in the New Millennium; The "quiet migration" Revisited. *Population Research and Policy Review*, 21, 205-225. Récupéré de https://www.jstor.org/stable/40230785
- Seymour, M. (2009). La politique de reconnaissance et la théorie critique. *Politique et sociétés*, 28(3), 3-21. Récupéré de http://id.erudit.org.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/iderudit/039002ar
- Smith, A. (2005). Beyond Pro-Choice versus Pro-Life: Women of Color and Reproductive Justice. *NWSA Journal*, *17*(1), 119-140. Récupéré de http://www.jstor.org.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/stable/4317105
- St-Amand, N. (2012). Adoption internationale: l'exode des berceaux? *Nouvelles pratiques sociales*, *25*(1), 243-259. Récupéré de https://www.erudit.org/revue/nps/2012/v25/n1/1017393ar.pdf
- Staggenborg, S. et Taylor, V. (2005). Whatever Happened to The Women's Movement?. *Mobilization: An International Quarterly*, 10(1), 37-52. https://doi.org/10.17813/maiq.10.1.46245r7082613312
- Staggenborg, S. (1988). The Consequences of Professionalization and Formalization in the Pro-Choice Movement. *American Sociological Review, 53*, 585-606. Récupéré de https://www.jstor.org/stable/2095851
- Tarrow, S. (2007). Cosmopolites enracinés et militants transnationaux. *Lien social et Politiques*, *58*, 87-102. Récupéré de http://id.erudit.org.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/iderudit/017553ar
- Taylor, C. (2012). Interculturalism or Multiculturalism? *Philosophy & Social Criticism*, 38(4), 413-424. http://dx.doi.org/10.1177/0191453711435656
- Weil, R. H. (1984). International Adoptions: The Quiet Migration. *The International Migration Review*, 18(2), 276-293. Récupéré de https://www.jstor.org/stable/2545951

- Wierzbicki, M. (1993). Psychological Adjustment of Adoptees: A Meta-Analysis, Journal of *Clinical Child Psychology*, 22(4), 447-454. https://doi.org/10.1207/s15374424jccp2204\_5
- Yngvesson, B. et Mahoney, M. A. (2000). As One Should, Ought and Wants to Be: Belonging and Authenticity in Identity Narratives. *Theory, Culture & Society, 17*(6), 77-110. http://dx.doi.org/10.1177/02632760022051509